

LES CAHIERS DE L'IGRAC

____ Numéro 1, 2005 ____



Publication annuelle de L'Interdisciplinaire Groupe de
Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC)

Publication annuelle de l'Interdisciplinaire Groupe de Recherche sur l'Afrique
Contemporaine (IGRAC)

Directeur de publication
Joseph Gamandzori

Comité de rédaction

Rédacteur en chef
Joachim E. Goma-Thethet

Rédacteur en chef adjoint
Patrice Moundza

Membres

Marcel Ipari, André Mbou, Jean Pierre Missié, Marcel Nguimbi, Etanislav Ngodi, Laurent
Gankama

Comité scientifique

Florence Bernault (Paris VII), Scholastique Dianzinga (Université Marien Ngouabi), Odile
Goerg (Paris VII), Bruno Lapika Dimonfu (UNIKIN/CERDAS), Kasongo Lumumba-
Tukumbi (Cornell University), Abraham Constant Ndinga Mbo (Université Marien
Ngouabi), Dominique Ngoïe Ngala (Université Marien Ngouabi), Adebayo Olukoshi
(CODESRIA)

BP: 13244

Brazzaville (CONGO)

www.web-africa.org/igrac/

Email : igrac.congo@yahoo.fr

Tel : (24) 664 0993 / 531 49 01 / 526 70 40

SOMMAIRE

Editorial

Articles

Joachim Emmanuel GOMA-THETHET, La quête de la démocratie en Afrique centrale (des années 1920 au début du nouveau millénaire)

Marcel IPARI, La longue marche des Ambamba de la Lékoumou (XIX^e siècle)

Marcel NGUIMBI, Conflits en Afrique. Plaidoyer pour une identité plurielle

André MBOU, La situation des malades tuberculeux perdus de vue en cours de traitement au centre antituberculeux de Brazzaville

Joseph GAMANDZORI, Les obstacles à la construction et à l'intégration de l'Etat-nation au Congo-Brazzaville (1944-1997)

Etanislas NGODI, Pétrole et géopolitique en Afrique centrale

Jean-Pierre MISSIE, Religion et identité : les Eglises de réveil au Congo

Patrice MOUNDZA, Le comice agricole du Niari : la problématique du développement rural au Congo Brazzaville

Soutenances

Notes de lecture

Les auteurs

EDITORIAL

Le numéro1 des Cahiers de l'IGRAC présente, dans cette première série, des articles écrits par des chercheurs en sciences sociales, docteurs dans leurs disciplines d'enseignement, mais aussi par des jeunes doctorants dans diverses disciplines qui livrent leurs réflexions, prémices de leurs recherches sur l'Afrique contemporaine.

Dans sa livraison de janvier-février 2004, la revue française *Questions internationales* insiste sur l'existence des conflits qui singularisent l'identité actuelle du continent. En effet, l'Afrique y est présentée comme un continent durablement installé dans « une violence endémique »¹. Le contexte global se traduit par une complexité alternant les violences et le régression de la démocratie comme le note paradoxalement un observateur².

Depuis deux décennies au moins, l'Afrique centrale singulièrement, s'est installée dans une conflictualité durable, ce depuis la chute du mur de Berlin et la fin du communisme (événements qui ont signé le retournement du monde) et les changements des paradigmes de l'ordre international. Dans le même temps, la « conflictualité en Afrique centrale semble être masquée par la quête permanente de la démocratie et des droits de l'homme. C'est cette quête permanente que relève J.E. Goma-Thethet qui, dans un article de fond nous propose une lecture de la réalité socio-politique de l'Afrique centrale en longue durée³. Il passe ainsi en revue les deux Congo (Brazzaville et Léopoldville), le Gabon, le Tchad, l'Oubangui-Chari, le Cameroun. L'exercice braudélien⁴ qui consiste à lire la situation en longue durée présente ici l'avantage de présenter les événements par séquences d'où émergent les événements et personnages caractéristiques. Ainsi, la quête de la démocratie et des droits de l'homme, idéaux qui ont été porté par certains personnages d'Afrique centrale⁵.

¹ Serge Sur, 2004, « Editorial », in *Questions internationales*, n° 5, janv-fév., p.1.

² Jean Gueheno, 1993, *La fin de la démocratie*, Paris, Champs-Flammarion,

³ Joachim E. Goma-Thethet, *La quête de la démocratie en Afrique centrale – des années 1920 au début du millénaire*

⁴ Fernand Braudel, historien français de l'école des Annales (1902-1985)

⁵ Joachim E. Goma-Thethet, op.cit.

Ainsi il n'est pas hasardeux que certains personnages apparaissent quasi simultanément dans divers territoires d'Afrique centrale. La longue durée permet ainsi de déceler les racines de la conflictualité en Afrique centrale. Celle-ci trouve son essence dans la complexité de l'identité.

« L'identité close » est ici dénoncée par Marcel Nguimbi en ce qu'elle est la négation de l'universel, à un moment où le monde, devenu « un village planétaire », selon la formule de Mac Luhan est ouvert sur la mondialisation⁶. Marcel Nguimbi préconise le dépassement de l'identité communautaire, articulée sur le village, la tribu, la région voire l'Etat. Comme voie de sortie à la violence, il prône le recours aux valeurs africaines de paix et de tolérance ; ainsi que leur inclusion dans les mécanismes de prévention des conflits.

Recourant à une lecture historique de la configuration des communautés avant l'arrivée du colonisateur, Marcel Ipari nous donne une séquence migratoire dans l'espace congolais. Il montre notamment que les rapports sociaux qui ont présidé aux différentes migrations des populations n'étaient pas exempts de violences⁷.

La violence et la conflictualité constatée aujourd'hui en Afrique centrale trouvent leurs racines, comme au Congo Brazzaville, dans la conjonction des facteurs que Joseph Gamandzori a nommés comme « récurrents » et « factuels »⁸.

A ces facteurs s'ajoutent d'autres comme : l'implosion du parti unique et les effets de conjoncture qui contribuent à installer l'Afrique centrale dans une crise durable.

A cette séquence, le développement de la société civile apparaît comme un gage pour l'enracinement de la démocratie, notamment à travers le développement de la presse et l'instauration de la bonne gouvernance comme l'indique Joseph Gamandzori dans le cas du Congo Brazzaville. Dans la même tonalité, Jean Pierre Missié parle du rôle des Eglises de réveil au sein de la société civile⁹. Il indique qu'il y a deux logiques à l'œuvre au sein de la société : l'une officielle prônant le rejet des solidarités ethniques, et l'autre officieuse, productrice d'identités en porte-à faux par rapport à l'idéal de la construction nationale. Les Eglises de réveil apparaissent comme le lieu de dépassement de cette contradiction.

Dans le développement de la conflictualité en Afrique centrale, la présence de certaines ressources stratégiques a joué un rôle déterminant. Etanislav Ngodi le montre dans son article sur le pétrole au Congo-Brazzaville¹⁰. Joseph Gamandzori fait le même constat lorsqu'il énumère les obstacles factuels à la construction et à l'intégration de l'Etat-nation au Congo Brazzaville

Dans une contribution singulière, Patrice Moundza développe une réflexion sur les comices agricoles dans le département du Niari¹¹. Cette réflexion apparaît dans le contexte des années 2000 comme une réponse des initiatives locales face à la rigueur économique dictée par la mondialisation. C'est en réalité un effort de décentralisation visant la prise en mains de leurs destinées par les populations elles mêmes.

Joseph Gamandzori, Docteur en Histoire, Coordonnateur de l'IGRAC

⁶ Marcel Nguimbi, *Conflits en Afrique-Playdoyer pour une identité plurielle*.

⁷ Marcel Ipari, *La longue marche des ambamba de la Lékoumou au XIX^e siècle*.

⁸ Joseph Gamandzori, *Les obstacles à la construction et à l'intégration de l'Etat-nation au Congo Brazzaville (1944-1997)*.

⁹ Jean Pierre Missié, *Religion et identité ethnique : les Eglises de réveil au Congo*.

¹⁰ Etanislav Ngodi, *Pétrole et géopolitique en Afrique centrale*.

¹¹ Patrice Moundza, *Le comice agricole du Niari. Problématique du développement rural au Congo Brazzaville*.

1

La quête de la démocratie en Afrique centrale (des années 1920 au début du nouveau millénaire)

Joachim Emmanuel Goma-Thethet

La démocratie s'inscrit aujourd'hui au cœur des mutations en cours dans le monde et particulièrement en Afrique, comme une donnée à la fois universelle et irréversible. Elle est donc un impératif historique qui intéresse tous ceux qui suivent l'évolution du monde. Jetée aux calendes grecques juste après les premières années des indépendances au profit du monopartisme par les premiers chefs d'Etat africains, la démocratie s'est remise en marche partout en Afrique au début des années 1990. Mais cette marche ne s'est pas faite sans accroc. En Afrique centrale, par exemple, le processus de démocratisation a été en effet émaillé de violences inouïes : génocide au Rwanda, guerres civiles au Burundi et dans les deux Congo, rébellions et interventions armées étrangères en RDC., coups d'Etat en Centrafrique et à Sao Tomé et Príncipe. Ainsi à la veille du XXI^e siècle, l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, faisant à Libreville, le bilan de la démocratisation en Afrique, estimait que l'évolution de la démocratie dans certains Etats de la sous-région avait régressé¹². Ces retours en arrière ont rendu indispensable une réflexion d'ensemble sur l'histoire politique de la l'Afrique centrale pour tenter de comprendre pourquoi cette sous-région est devenue « conflictogène »¹³ au point de plonger dans une si profonde crise ?

Pour répondre à cette question, il y a lieu de faire une relecture critique de la trame historique qui va de l'entre-deux- guerres jusqu'au début du millénaire actuel. Cette relecture se fonde sur une revue de la littérature relative aux problématiques de l'indépendance et de la démocratie en Afrique centrale, littérature due aux historiens mais aussi à d'autres spécialistes des sciences sociales. 1960, année de l'accession à l'indépendance de la plupart des pays de la sous-région en est le terminus ad quo tandis que 2001, début du nouveau millénaire, le terminus ad quem. Cette littérature révèle que la quête de la démocratie en Afrique centrale s'est faite en trois phases qui constituent le canevas de notre réflexion. La première phase est celle de la revendication nationaliste ; elle débute dans les années 1920 et s'achève en 1960 avec l'accession aux indépendances. La seconde est celle du monopartisme qui a duré quelque trente ans. La dernière est celle de la démocratisation débutée avec les conférences nationales.

¹²APF (Assemblée parlementaire de la Francophonie), 1998, *Conférence sur le bilan de la démocratisation en Afrique*, Libreville.

¹³ P. Ango-Ela, 2001, *La prévention des conflits en Afrique centrale. Prospective pour une culture de la paix*, Paris, Karthala.

Les Cahiers de l'IGRAC

La revendication nationaliste au nom de la démocratie et des droits de l'homme

L'histoire politique de la sous-région qui se dégage de la littérature parue entre 1960 et 2001 montre que la quête de la démocratie ne commence pas avec la dernière décennie du XX^e siècle. C'est un processus qui a débuté sous la colonisation. De nombreux auteurs (Ki-Zerbo, M'Bokolo, Coquery-Vidrovitch, Ndaywel, etc.) soulignent en effet que l'idéal démocratique et les droits de l'homme ont constitué le fer de lance de la lutte pour l'indépendance, en réaction à la nature autoritaire des régimes coloniaux français et belge notamment.

Cette phase de la revendication nationaliste débutée au lendemain de la Première Guerre mondiale et qui s'est achevée avec les indépendances des années 1960, comprend deux moments distincts. Il y a d'abord cette période de l'entre-deux-guerres caractérisée par l'apparition des premiers mouvements de contestation du régime colonial sous la forme de mouvement religieux nés à partir des missions chrétiennes ou non et que Ndaywel à Nziem appelle le protonationalisme¹⁴. Il y a ensuite la lutte nationaliste véritablement organisée qui débute au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et aboutit aux indépendances.

Le protonationalisme

Les études portant sur le protonationalisme en Afrique centrale ont souvent mis l'accent sur les mouvements d'opposition aux Européens, d'essence messianique, apparus au Congo belge et au Moyen-Congo au lendemain de la Première Guerre mondiale (le kimbanguisme et ses dérivés, le matsouanisme, le kitawala). Aujourd'hui à la lumière des récents travaux des spécialistes de l'histoire et des civilisations de la sous-région, il apparaît que dans les années 1920, sans liens intrinsèques entre eux, ces premiers mouvements de revendication anti-coloniale se sont étendus à l'ensemble de l'Afrique centrale. Ceux-ci trouvent leurs fondements dans le vécu fondamentalement identique des populations autochtones. Ils sont par conséquent une réaction globale aux conditions sociales et politiques difficiles et à une action missionnaire mal ajustée comme le souligne Elikia M'Bokolo.¹⁵ Pour des besoins de clarté, nous passons d'abord en revue les principaux acteurs du protonationalisme au Congo belge et au Moyen-Congo. Ensuite nous indiquons comment s'est organisée l'opposition aux Européens dans le reste de l'Afrique centrale.

Le protonationalisme congolais

Trois personnalités ont marqué cette période de l'histoire politique du Congo belge et du Moyen-Congo (français). Il s'agit de Paul Panda Farnana, de Simon Kimbangu et d'André Grenard Matsoua. Le premier est peu connu du grand public mais aussi des milieux académiques. Peu d'écrits lui ont été consacrés. On trouve quelques renseignements sur lui dans certains ouvrages se rapportant au nationalisme des Congolais de la RDC¹⁶. Les deux autres ont été élevés au rang de héros dans leur pays respectif : Simon Kimbangu au Congo-Kinshasa et André Matsoua au Congo-Brazzaville.

¹⁴Ndaywel à Nziem, I., 1998, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la république démocratique*, Paris, Bruxelles, Duculot, p.439.

¹⁵ Elikia M'Bokolo, 1990, *Histoire générale de l'Afrique. Résistance et messianismes. L'Afrique centrale au XIX^e et au XX^e siècle*, Paris, ACCT/Présence Africaine, p. 79.

¹⁶ - I.Ndaywel à Nziem, op.cit.

- J.L.Vellut, 1987, « Résistances et espaces de liberté dans l'histoire coloniale du Zaïre : avant la marche à l'indépendance (1876-1945), in Coquery-Vidrovitch, C. et alii éd. *Rébellions. Révolution au Zaïre 1963-1965*, Paris, l'Harmattan., 1987, T1, pp.24-73

- F.Bontinck, 1980, « Mfumu Paul Panda Farnana, 1888-1930. Premier (?) nationaliste congolais », in Mudimbe, V.Y (éd.), *la dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*, Paris, Berger Levrault, pp.591- 610.

- Kanku Bona, 1972, *La propagande communiste en Afrique et le pouvoir colonial dans la province du Katanga (région du Shaba) 1920-1940*, Mémoire de licence, Lubumbashi, UNAZA.

Les Cahiers de l'IGRAC

Tous les trois sont nés au lendemain de la Conférence de Berlin : 1888 pour Paul Panda Farnana, 1889 pour Simon Kimbangu et 1899 pour André Matsoua. Ils appartiennent tous les trois à l'ethnie Kongo bien que vivant dans deux colonies différentes : Congo belge pour Panda et Kimbangu et Moyen-Congo pour Matsoua. Ils sont morts avant l'indépendance de leur pays respectif : Matsoua et Kimbangu dans les prisons coloniales, Panda dans son village natal. L'administration coloniale (belge ou française) n'a pas réussi à effacer de la mémoire collective des Congolais les noms de Kimbangu et Matsoua pour la simple raison que les actions de ces deux personnes ont revêtu un caractère populaire. L'action de Panda par contre peut être qualifiée d'élitiste.

Paul Panda Farnana

L'importance de celui-ci réside dans le fait qu'il a été l'un des premiers originaires de l'Afrique centrale à avoir, au lendemain de la Première Guerre mondiale, porté sur la place publique européenne la situation des Noirs des colonies en créant une association à caractère socio-politique et en participant à au moins deux réunions des Congrès panafricains organisés par l'Africain-Américain WEB Du Bois. Né en 1888 près de Banana, dans le Bas-Congo, au Congo belge, Panda arriva à Bruxelles en 1900 en compagnie d'un colon belge. A la mort de ce dernier en 1902, il fut pris en charge par la sœur du défunt. Grâce à l'aide de cette dernière, il fit des études qui lui permirent d'obtenir le diplôme de l'Ecole d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde en 1907, et par la suite celui de l'Ecole supérieure d'agriculture tropicale de Nogent-sur-Marne, près de Paris en France. Revenu au Congo belge en 1909, il y travailla quelque temps avant de repartir en Belgique. Au moment de l'éclatement de la Première Guerre mondiale, il fut engagé dans le corps des volontaires congolais. Fait prisonnier par les Allemands, il fut libéré à la fin de la guerre, et regagna la Belgique. Installé à Bruxelles, il commença à mener une activité politique en faveur de son pays d'origine. En novembre 1919, en compagnie de onze autres Congolais, il créa l'Union congolaise définie comme une « société de secours et de développement moral et intellectuel de la race congolaise »¹⁷. Selon toute vraisemblance, Panda s'inspira de WEB Du Bois, fondateur en 1908 de la National Association for Advancement of Coloured people (N.AACP ou Association pour le progrès des gens de couleur), qu'il rencontra lors du premier congrès panafricain tenu à Paris en février 1919¹⁸. A cette réunion l'ensemble des problèmes politiques, sociaux et économiques auxquels étaient confrontés les Noirs du monde fut passé en revue. Le congrès adopta unanimement une pétition qui fut adressée aux puissances alliées victorieuses. Celle-ci demanda la mise sous contrôle international des anciennes colonies allemandes d'Afrique : Togo, Cameroun, Sud-Ouest Africain, Ruanda-Urundi, Tanganyika¹⁹. La proposition fut retenue et ces colonies furent confiées à une gestion internationale, devenant ainsi des « territoires sous mandat de la SDN ».

Du 18 au 20 décembre 1920, Panda participa à Bruxelles au premier congrès colonial national. A cette tribune il intervint sur la politique indigène de la Belgique. Et c'est sans ambages qu'il déclara :

*Dans une protestation que j'ai adressée à la commission permanente de la colonisation et au Conseil colonial, j'ai exprimé le vœu de voir mes compatriotes, participer à la politique et à l'administration de la colonie et préconisé la création d'un conseil chargé des affaires indigènes. En effet, au Congo, l'aborigène n'est représenté nulle part au sein des divers conseils de la colonie...*²⁰.

Dans le contexte de l'époque, cette position peut être qualifiée de progressiste. Panda prit part en 1921 au deuxième congrès panafricain qui se tint en trois sessions : la première à Londres du 28 au 29 août, la seconde à Bruxelles du 30 août au 2 septembre et la troisième à Paris du 4 au 5 septembre. A la session de Bruxelles Panda fit partie du bureau du congrès et siégea à côté du député sénégalais Blaise Diagne, de WEB Du Bois et du Belge P. Otlet. Cette session, qui se déroula au même moment que le Congo belge était secoué par des manifestations dues à l'action de Simon Kimbangu et de ses partisans, fut taxée par les journaux bruxellois d'être au service de Moscou. Ils accusèrent la session d'être à l'origine de l'agitation indigène en cours au Congo belge²¹. Ces journaux s'en prirent particulièrement à Panda l'accusant de démagogie, de se complaire dans la vie bruxelloise au lieu d'aller vivre chez lui.

¹⁷ I. Ndaywel è Nziem, op. cit., p. 440.

¹⁸ F. Bontinck, op. cit., p. 598.

¹⁹ G. Padmore, 1961, *Panafricanisme ou communisme*, Paris, Présence Africaine.

²⁰ I. Ndaywel è Nziem, op. cit., p. 442.

²¹ J.E. Goma-Thethet, 1984, *L'idée de nation africaine chez les leaders panafricains (de la Première Guerre mondiale à la naissance de l'OUA)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Toulouse –le Mirail, p.99-100.

Les Cahiers de l'IGRAC

Huit ans plus tard, Panda revint dans son village où il construisit une chapelle et une école. Le 12 mai 1930, contre toute attente, il mourut dans son village, à peine âgé de 41 ans.

Simon Kimbangu

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le territoire du Congo belge fut frappé par une grave crise économique. De nombreuses entreprises coloniales fermèrent leurs portes. La moitié de la population indigène de Léopoldville, la capitale, fut alors sans travail. Grèves, révoltes, licenciements créèrent un climat d'insécurité dans la colonie. C'est dans ce contexte de crise que Simon Kimbangu, ancien catéchiste protestant surgit sur la scène de la colonie comme prophète d'une nouvelle religion. Celle-ci attira de milliers de personnes de toutes conditions à travers le Bas-Congo et à Léopoldville. La nouvelle religion professa la moralisation de la société corrompue par les mœurs décadentes de la colonisation : le tabac, l'alcool, les danses, le vol, l'adultère. Le discours du prophète fut dans un premier temps appropriation de l'histoire et de la géographie chrétiennes (Dieu et les anges sont noirs ; Jésus Christ est noir, il est né à Nkamba, le village du prophète devenu la nouvelle Jérusalem). Dans un second temps il quitta le terrain typiquement religieux pour embrasser le terrain politique. Simon Kimbangu vilipenda les exactions coloniales (impôts de capitation, travaux forcés, nombreuses atteintes à la dignité de l'homme noir). L'administration coloniale belge et les missionnaires catholiques l'accusèrent d'inciter ses compatriotes à abandonner le travail et à être xénophobes. Arrêté le 12 septembre 1921, Simon Kimbangu fut jugé et condamné à mort au cours d'un procès qualifié de parodie de justice²². La peine fut commuée en détention à perpétuité. Déporté à Elisabethville (Lubumbashi actuel), Kimbangu y mourut après 30 ans de captivité. Nombreux de ses adeptes furent arrêtés, déportés ou relégués hors de leurs régions natales²³.

L'emprisonnement du prophète a donné lieu à une prolifération de sectes dont la propagation sur l'ensemble de la colonie et hors de celle-ci a été vertigineuse. Pour y mettre fin les administrations coloniales belge et française prirent des mesures draconiennes à l'encontre des prophètes et de leurs adeptes. Les partisans de Kimbangu durent se résoudre à la clandestinité ou à intégrer des religions officielles comme l'a montré en 1969 François Mvuendy dans sa thèse : *Le kimbanguisme de la clandestinité à la tolérance, 1921-1959*.

Profitant du contexte général de l'après Seconde Guerre mondiale, l'Association des jeunes adeptes kimbanguistes (AJAK), s'appuyant sur la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 et sur certains articles de la Constitution belge, réclama en 1959 la liberté religieuse pour les adeptes de Simon Kimbangu et l'indépendance du pays. Un des fils du prophète, Joseph Diangienda réussit à rassembler les fidèles de Kimbangu sous l'appellation d'«Eglise de Jésus sur la terre par le prophète Simon Kimbangu» ; la nouvelle église fut reconnue officiellement le 24 décembre 1959²⁴. Aujourd'hui l'Eglise kimbanguiste est la première église chrétienne essentiellement africaine dans son organisation et son administration. Elle déploie une œuvre sociale et culturelle importante en RDC, au Congo-Brazzaville et en Angola.

Simon Kimbangu et les messianismes congolais ont donné lieu à une abondante littérature. Parmi les ouvrages les plus classiques en la matière, on peut citer : *Le messianisme congolais et ses incidences politiques* de Martial Sinda (1972) ; *L'Eglise du prophète Kimbangu de ses origines à son rôle actuel au Zaïre* de Susan Asch (1983) ; *Vie cachée et publique de Simon Kimbangu selon la littérature coloniale et missionnaire belge* de Feci Demaso (1972) ; *L'histoire du kimbanguisme* de Diangienda Kuntima (1984). Il faut ajouter les mémoires de licence faits par les étudiants de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) et ceux de l'actuelle faculté de théologie de l'Université Simon Kimbangu de Lutendela à Kinshasa.

²² J. Chomé, 1959, *La passion de Simon Kimbangu*, Bruxelles, Présence Africaine.

²³ M.M. Munayi, 1977, « La déportation et le séjour des kimbanguistes dans le Kasai-Lukeni (1921-1960), in *Zaïre-Afrique*, n° 119, pp. 559-573.

²⁴ De l'arrestation de Simon Kimbangu, le 12 septembre 1921 jusqu'au 27 avril 1959, c'est Marie Muilu, l'épouse de ce dernier qui a dirigé dans la clandestinité l'Eglise kimbanguiste. Elle est donc considérée à juste titre, avant Joseph Diangienda, comme le premier chef spirituel du Kimbanguisme.

Les Cahiers de l'IGRAC

André Grenard Matsoua

Né à Mandzakala (Kinkala), près de Brazzaville, André Grenard Matsoua fut d'abord catéchiste à Mayama avant de venir à Brazzaville en 1919. Persuadé de la nécessité de se mettre à l'école des Blancs, il s'embarqua par la suite pour la métropole. De 1924 à 1925, il participa à la guerre du Rif dans les rangs des tirailleurs « sénégalais ». Revenu à Paris, il obtint la nationalité française et fonda en juillet 1927 l'Association amicale des originaires de l'Afrique équatoriale française. L'Amicale se présenta alors comme une société de secours mutuel pour tous les Congolais installés à Paris. Grâce à des cours du soir, l'Amicale entendait aider à la formation d'une élite congolaise.

Afin d'implanter l'Amicale en terre congolaise, une délégation fut envoyée en 1929 à Brazzaville. Confrontée à la réalité socio-politique locale, la délégation quitta rapidement le champ social pour des revendications plus politiques. Inquiètes de la tournure des événements, du fait des adhésions massives de la population de Brazzaville à l'Amicale, les autorités coloniales décidèrent de l'arrestation des délégués. Cela déclencha la colère et la révolte des populations indigènes. Considéré comme l'instigateur de la révolte des colonisés, Matsoua fut arrêté à Paris en décembre 1929 et transféré à Brazzaville pour y être jugé. Le jugement eu lieu au début d'août 1930 dans un climat de tension : multiplication des refus d'obéissance, campagnes contre le code de l'indigénat et les injustices coloniales. La condamnation de Matsoua à trois ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour déclencha la colère de la foule qui tenta d'arracher le prisonnier des mains des policiers. Mais face aux renforts de police appelés d'urgence, la foule capitula. Pendant une semaine, les manifestations se poursuivirent sous la forme d'une grève qui paralysa la ville. L'administration rechercha les meneurs qui furent arrêtés et déportés dans les autres colonies de l'AEF²⁵.

Ayant réussi à s'échapper de sa prison le 17 septembre 1935, Matsoua gagna Berberati (ville de l'Oubangui-Chari), puis Paris. En 1939 au moment où éclate la Seconde Guerre mondiale, l'Amicale fut dissoute par le Gouvernement général de l'AEF au profit de la Société indigène de prévoyance. Matsoua s'engagea dans les troupes françaises pour combattre le nazisme. Blessé au combat, il fut arrêté à nouveau et transféré au Congo. Le 8 février 1941, la justice coloniale le condamna aux travaux forcés à perpétuité. Incarcéré à la prison de Mayama, il y mourut le 13 janvier 1942 du fait de mauvais traitements.

N'ayant pas vu sa dépouille mortuaire, ses partisans refusèrent d'admettre sa mort, estimant qu'il s'était à nouveau enfui en France afin d'y poursuivre son combat. La répression coloniale, notamment l'interdiction de l'Amicale, poussa les partisans de Matsoua à la clandestinité. Progressivement la doctrine de l'association glissa du politique vers le religieux. Le discours de Simon Pierre Mpadi, partisan de Simon Kimbangu venu du Congo belge, exhortant les Congolais de Brazzaville à considérer Simon Kimbangu et André Matsoua comme leurs nouveaux prophètes, contribua à la naissance d'un nouveau culte au centre duquel se trouva Matsoua. Le matsouanisme était donc né.

Martial Sinda analyse les incidences politiques du matsouanisme dans la vie politique du Congo-Brazzaville²⁶. Jean Wagret et Florence Bernault dans leurs ouvrages respectifs sur l'histoire politique du Congo montrent comment l'ombre de Matsoua a plané sur les processus électoraux qui ont eu cours dès l'instauration du multipartisme en AEF²⁷. Antoine Marie Aïssi dans sa thèse d'histoire sur *la Justice indigène et la vie congolaise*

²⁵Les spécialistes de l'histoire politique du Congo, étudiant la période de l'entre-deux-guerres n'ont souvent mis l'accent que sur les activités de Matsoua et de ses partisans. Il convient de signaler qu'au cours des années 1930, parallèlement à ce qui se passait à Brazzaville et dans son arrière pays immédiat, le Pool, on assista à un éveil des populations dans la partie nord. Dès 1930, Jacques Opangault, greffier au tribunal de Brazzaville créa le Comité de défense de la culture Mbochi. Cette association lui valu l'arrestation et l'exil en Oubangui-Chari de 1940 à 1945. C'est au retour de cet exil qu'il se lança dans l'arène politique à la faveur de la Constitution de 1946.

²⁶- M.Sinda, 1972, *Le messianisme congolais et ses incidences politiques*, Paris, Payot.

- M. Sinda, 1978, *André Matsoua, fondateur du mouvement de libération du Congo*, Paris, ABC.

²⁷. Wagret, J.M., 1963, *Histoire et sociologie politique de la république du Congo-Brazzaville*, Paris, Librairie générale de droit et jurisprudence.

- F. Bernault, 1996, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale – Congo-Brazzaville, Gabon : 1940-1945*, Paris, Karthala .

Les Cahiers de l'IGRAC

(1886-1936) s'appuyant sur des exemples précis des jugements ayant eu cours en AEF, dont celui de Matsoua, montre que le système juridictionnel était au service de l'ordre colonial²⁸.

Le kitawala

Le kitawala apparu au Congo belge probablement avant la Première Guerre mondiale, est un mouvement religieux dont les premières manifestations ont été perçues par l'administration coloniale belge vers 1922, c'est-à-dire au même moment que Simon Kimbangu lançait son mouvement dans le Bas-Congo..

Le mouvement trouve son origine et les fondements de ses principaux éléments de croyance dans le Watch-tower américain, communément appelé « Association des témoins de Jéhovah ». Cette association a été fondée vers 1870 par le pasteur Charles Taze Russel, dont les enseignements inspirés de l'Apocalypse constituent l'idéologie.

Le Watch-tower est centré sur une attente millénariste, période de mille ans au cours de laquelle le Christ, après avoir vaincu Satan et ses troupes, règnera en personne sur la terre, rétablissant ainsi le règne de la justice, de l'égalité et du bonheur parfait. Il refuse de reconnaître les autorités politiques, économiques et religieuses qui mènent le monde actuel, les accusant d'être au service de Satan. Du fait de son idéologie et de son refus de reconnaître les autorités en place, le Watch-tower est apparu comme un mouvement religieux de contestation sociale ; cela lui a souvent valu des persécutions. Il s'introduit en Rhodésie du nord vers 1897 puis au Tanganyika. Et c'est à partir de ces deux pays qu'il atteint le Katanga, province du Congo belge. Au Katanga, le Watch-tower prend l'appellation *kitawala*. Le mot, selon plusieurs auteurs, vient d'une translittération du mot anglais *Tower* prononcé en *ciluba* : *tawar*, *tawal*, *tawala*. Le terme *tawala*, auquel on a ajouté le préfixe de la classe des choses *ki*, est devenu *Ki-tawala*.

Les activités des partisans du kitawala, apparues au Katanga vers 1922, se sont poursuivies sans véritables entraves jusqu'en 1925. A cette date en effet, son principal leader, Mwana Lesa (fils de Dieu en langue locale) outre le fait de lutter contre la sorcellerie, se mit à prêcher le départ imminent des Blancs qui seront chassés par les Noirs et la fin du paiement de l'impôt. Ce discours trouva un large écho au sein des populations locales, inquiétant ainsi les missionnaires protestants. Ces derniers accusèrent immédiatement le Watch-tower et son succédané le Kitawala de mouvements subversifs ayant provoqué de nombreux meurtres. Les autorités coloniales belges lancèrent un mandat d'arrêt contre Mwana Lesa. Ce dernier réussit à s'enfuir en Rhodésie du nord, mais arrêté par les autorités britanniques, il fut condamné à la peine capitale en 1926 et pendu. La mort du leader kitawaliste ne mit pas fin au mouvement qui continua à faire des adeptes. De 1932 à 1934 des manifestations d'hostilités à l'endroit des fonctionnaires et des missionnaires européens éclatèrent un peu partout au Katanga, là où existaient des petites communautés de la nouvelle église. A l'instar des Kimbanguistes, les kitawalistes subirent la répression et notamment la relégation dans les Colonies des relégués dangereux (CARD) dispersés sur l'ensemble territorial.²⁹ La politique de relégation pratiquée à l'endroit des kitawalistes a contribué à l'implantation et au développement de leurs idées dans d'autres régions du Congo belge³⁰.

L'opposition aux Européens dans le reste de l'Afrique centrale

Ces actions que nous avons présentées comme illustration du protonationalisme congolais sont aussi décelables dans les autres territoires coloniaux de l'Afrique centrale. On doit inscrire dans le même registre la guerre du Kongo-Wara qui a embrasé une partie de l'Oubangui-Chari, du Moyen Congo et du Cameroun ; le mouvement du dieu Lam apparu au Tchad ; les révoltes des populations de l'Ogooué-Lolo, dans le Sud-Est du Gabon³¹.

²⁸ A.M.Aïssi, 1978, *La justice indigène et la vie congolaise (1886-1936)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Toulouse-le Mirail.

²⁹ Susan Asch dans son ouvrage sur *l'Eglise du prophète Kimbangu* (1983) dresse des tableaux des relégations au Congo belge de 1921 à 1957. Ceux-ci concernent les Kimbanguistes, les Mpadistes et les Kitawalistes. Cf p.315-316

³⁰ On consultera avec intérêt l'ouvrage de Mwene-Batende intitulé : *Mouvements messianiques et protestation sociale . Le cas du Kitawala chez les Kumu du Zaïre*, Kinshasa, Faculté de théologie catholique de Kinshasa, 1982.

³¹ Cf. N.Metegue Nnah, 1981, *Domination coloniale au Gabon : la résistance d'un peuple 1839-1960, T1 : Les combattants de la première heure (1839-1920)*, Paris, l'Harmattan.

Les Cahiers de l'IGRAC

Karnou et la guerre du Kongo-Wara en Oubangui Chari.

En 1928, une insurrection éclata dans les régions de Bouar, Baboua et de Carnot en Oubangui Chari. Cette révolte qui toucha une grande partie de L'AEF est connue aujourd'hui à la suite de la thèse de Raphaël Nzabakomada-Yakoma sous les dénominations de « guerre du kongo-wara », « révolte gbaya » ou encore « révolte de la Haute-Sangha ». Son animateur principal est un paysan de Nahing, un petit village non loin de Bouar nommé Barka Ngainoumbey, mais que l'historiographie de l'Afrique centrale a consacré sous le pseudonyme de Karnou³².

Cette guerre qui constitue l'un des épisodes sanglants de l'Afrique centrale, est malheureusement peu connue. Les travaux des historiens, tant africains qu'européens, se caractérisent comme le note Nzabakomada-Yakoma par un silence pesant sur cette question ³³.

Barka Ngainoumbey serait né vers la fin du XIX^e siècle. Comme bien des jeunes de son ethnie, les Gbaya, il a été initié à la société secrète des Labis. On connaît peu de choses sur sa personne jusqu'au moment où éclate l'insurrection dont il prend la tête en 1928. A cette date en effet, il apparaît comme le prophète d'une nouvelle religion qui puise ses fondements dans les traditions religieuses autochtones. L'origine de son illumination est difficile à cerner, car les versions varient selon les rapports administratifs coloniaux et les témoignages des contemporains. Selon Nzabakomada-Yakoma, il aurait commencé ses prédications et ses miracles dès 1925, à l'âge de 40 ans. Lorsqu'il était en transe, il roulait par terre ; cela le conduisit à se baptiser Karnou, c'est-à-dire « celui qui ramasse la terre, qui peut la rouler comme une natte ». Ses prédications furent, dès le début, dirigées contre les Blancs et la colonisation dont il annonçait la fin. Comme dans le kimbanguisme et le kitawala nous avons avec Karnou le thème de l'avènement des temps nouveaux où les colonisés retrouveront la justice, la paix et le bonheur spoliés par la colonisation.

Le prophète officiait en tenant deux bâtons de commandement : l'un appelé *tikine*, l'autre en forme de manche de houe appelé *kongo-wara*. Ce dernier bâton, selon l'opinion populaire, avait le pouvoir de le protéger ainsi que tous ses fidèles des brutalités, sévices et des balles des Blancs. Dans ses prédications, il demandait sans cesse à ses fidèles de ne pas payer l'impôt et de se soustraire aux exigences de l'administration coloniale, notamment du recrutement pour les chantiers de construction du chemin de fer Congo-océan et de l'axe routier Bangui-Yaoundé.

A la fin du premier trimestre de l'année 1928, l'administration constatait avec inquiétude que l'influence du prophète sur les régions touchées par ses prédications était incontestable. Cela se traduisait sur le plan pratique par des difficultés de percevoir l'impôt, de trouver des travailleurs pour les chantiers, car les populations avaient opté pour la fuite en brousse.

Afin de rétablir l'autorité de l'administration mise en cause par Karnou, le chef de la subdivision de Baboua, Crubilé, décida le 25 juin 1928 de se rendre dans le village du prophète. Accueilli par 200 à 250 hommes armés de sagaies, arcs, lances, couteaux, arbalètes, etc., le chef de la subdivision et son escorte durent prendre la fuite. Ce fut une grande victoire pour les Gbaya qui pour la première fois venaient d'assister à la fuite d'un Blanc et de ses miliciens. Revenu à Baboua, Crubilé informa le chef de la circonscription de la Haute-Sangha de l'incident et demanda des renforts militaires pour assurer la protection des quatre Européens de la subdivision et rétablir l'autorité de l'administration. Les incidents se multiplièrent entre l'administration et la population de la subdivision de plus en plus acquise aux idées de Karnou et de plus en plus persuadée de son invincibilité. Devant la multiplication de situations et afin de ramener le calme à Bouar et dans les régions avoisinantes, le 20 août 1928, le gouverneur général Antonetti donna l'ordre de la répression et de la capture de Karnou. Le lieutenant d'infanterie Boutin, chargé de la capture du prophète, avec plus de mille soldats stationnés en AEF et au Cameroun, lança le 13 octobre sa colonne en direction de Nahing, le village de Karnou. Mais jusqu'au début décembre, l'expédition n'avait pas toujours atteint son but ; elle se heurta à de nombreux obstacles : ponts coupés, villages vides, embuscades, difficultés de ravitaillement et de trouver des porteurs du matériel, etc. C'est le 11 décembre que Boutin et ses hommes atteignirent finalement Nahing par un chemin détourné et surprirent Karnou et ses partisans. Le prophète, qui combattait avec dans la main le kongo-wara, fut fauché par une rafale

³² Elikia M'Bokolo, 1988, op. cit., p.79.

³³ Raphaël Nzabakomada-Yakoma, 1986, *l'Afrique centrale insurgée. La guerre du kongo-wara 1928-1931*, Paris, l'Harmattan, p.13.

Les Cahiers de l'IGRAC

de fusil mitrailleur. Boutin fit exposer le corps de Karnou afin que les populations constatent sa mort et rejettent les légendes qui pourraient se former par la suite autour du nom du prophète.

La mort de Karnou ne mit pas aussitôt fin à la guerre dans la Haute-Sangha. Bien que les grands chefs de l'insurrection se soient rendus, il fallut attendre 1932 pour que la région soit véritablement pacifiée avec la fin de la « guerre des grottes », dernière phase de la guerre du kongo-wara³⁴.

Les premières manifestations du refus à la domination coloniale au Tchad et au Gabon

Tous ces mouvements qui secouent l'Afrique centrale dans le premier quart du XX^e siècle ne sont en réalité que la réponse des Africains à l'exploitation éhontée dont ils sont victimes. Coquery-Vidrovitch a donné une illustration patente de cette exploitation à travers son étude sur le *Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires* (1972). Cette étude doit être considérée comme un moment important de l'historiographie de l'Afrique centrale, car elle a inauguré une série d'études sur l'histoire économique de la sous-région. Parmi ces études nous citons : *Travail forcé, expropriation et formation du salariat en Afrique noire* d'Hilaire Babassana (1978) ; *Chemin de fer, villes et travail au Congo (1921-1953)* de Joseph Gamandzori (1987). Ces travaux ont corroboré l'idée selon laquelle la colonisation a été avant tout une entreprise d'exploitation économique ; elle s'est caractérisée par une surimposition et une négation du droit qu'André Gide avait déjà remarqué lors de son enquête sur les abus des compagnies concessionnaires³⁵ et que René Maran a révélé dans son roman *Batouala*³⁶. Coquery-Vidrovitch n'a pas hésité d'établir un lien entre les premières manifestations nationalistes et celles qui ont surgi après la Seconde Guerre mondiale³⁷.

Dans les années 1927, au moment où l'Oubangui Chari est secoué par les actions du prophète Karnou et de ses partisans, le Tchad, précisément les populations moundang du Mayo-Kebbi voit surgir un mouvement religieux au centre duquel se trouve un dieu nouveau appelé « dieu de Lam ». Celui-ci, né à Lam, un village camerounais voisin de Mayo-Kebbi, dans des conditions locales, sans liaisons véritables avec le christianisme a été introduit chez les Moundang en 1927. À défaut de connaître le nom réel du dieu, on l'identifia à son village d'origine : Lam. La nouvelle religion, par ses caractéristiques était comparable au mouvement de Karnou. Elle se fondait sur la croyance en des pouvoirs surnaturels capables de permettre à certains hommes de conduire victorieusement les guerres contre les colons. Elle réclamait à ses adeptes de chasser les Européens du sol des ancêtres, de remplacer les attributs du pouvoir colonial comme la monnaie. Très rapidement, notamment en août-septembre 1927, le mouvement revêtit une forme insurrectionnelle : ponts et routes coupés, attaques des autorités coloniales en tournée administrative. L'attaque de la délégation du chef de la circonscription en tournée dans la région insurgée fut le prétexte d'une répression sévère qui mit fin au mouvement.

Le Gabon qui avait connu des révoltes populaires au début du siècle, et qui semblait avoir été pacifié fut secoué à nouveau à partir de 1922, notamment dans sa partie Sud-Est habitée par les Wandji, par une importante insurrection dirigée par son chef Wongo qui refusait l'occupation militaire française. Après une accalmie, la guerre reprit en 1928-1929 avec plus de virulence. En août 1929, Wongo et son lieutenant se rendirent aux autorités coloniales. Condamné à dix ans de prison, ils furent transférés en Oubangui-Chari où ils trouvèrent la mort.³⁸

Pour conclure cette section sur le protonationalisme en Afrique centrale, il convient d'indiquer ici que les mouvements religieux y ont joué un rôle de premier ordre. Mais ces mouvements ne sont tous pas semblables. Le dieu de Lam et le mouvement de Karnou bien qu'ils soient considérés comme des mouvements prophétiques, sont différents du kimbanguisme. Les deux premiers sont d'inspiration locale, puisant l'essentiel de leurs fondements dans les traditions religieuses locales notamment magiques, alors que le kimbanguisme est un mouvement né de l'action des missionnaires chrétiens. Kimbangu est un produit de l'évangélisation des

³⁴ R.Nzabakomada-Yakoma signale qu'en 1936 encore, quelques guerriers se cachaient par crainte des représailles, op.cit., p. 114.

³⁵ A. Gide, 1927, *Voyage au Congo : carnet de route*, Paris, Gallimard.

³⁶ R. Maran, 1921, *Batouala. Véritable roman nègre*, Paris.

³⁷ C. Coquery-Vidrovitch, 1993, *Afrique noire. Permanences et ruptures*, Paris, l'Harmattan (1^{ère} éd. 1985)

³⁸ À côté de l'ouvrage de l'historien gabonais Nicolas Metegue Nnah qui a étudié les premières manifestations de refus de la domination coloniale (*L'implantation coloniale au Gabon. Résistance d'un peuple T.1*, Paris, l'Harmattan, 1981), on consultera celui de Marc Aicardi de Saint-Paul intitulé *Le Gabon. Du roi Denis à Omar Bongo*. L'auteur y a consacré quelques pages sur les révoltes populaires de la période coloniale.

Les Cahiers de l'IGRAC

missionnaires protestants alors que Karnou, selon ses biographes, n'aurait jamais vu de Blancs³⁹. La seule similitude entre ces mouvements est leur attitude vis-à-vis des Blancs et de la colonisation.

Le mouvement vers l'indépendance

Le deuxième grand moment de cette phase est celui qui commence donc au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et qui s'achève avec l'accession aux indépendances en 1960, à l'exception du Rwanda et du Burundi en 1962, de la Guinée Equatoriale en 1968, et de Sao Tomé et Príncipe en 1975. Beaucoup de travaux d'historiens et d'autres spécialistes des sciences sociales ont mis en avant le rôle déterminant de cette guerre dans l'évolution des sociétés africaines en général et de l'Afrique centrale en particulier⁴⁰.

La participation des colonisés à la guerre et le nouvel environnement politique mondial ont obligé les puissances coloniales affaiblies à revoir leur politique coloniale. La France ne tarda pas à réviser la sienne ; la Belgique traîna les pieds vis-à-vis du Congo belge⁴¹. La France qui avait dès 1944 amorcé une relecture de sa politique coloniale avec la Conférence de Brazzaville, adopta en 1946 une nouvelle Constitution. Celle-ci a permis la naissance de la vie démocratique dans les colonies ; les autochtones d'Afrique équatoriale française (AEF) créèrent alors des partis locaux.

Quelles sont les caractéristiques de cette période qui se dégagent de la littérature sur l'histoire politique de l'Afrique centrale ?

De la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'aux cinq premières années des indépendances, le multipartisme a existé partout dans la sous-région. En Afrique centrale française, sur la base de la Constitution de 1946, les partis autochtones ont fait leur apparition. Au Moyen-Congo : le Parti progressiste congolais (PPC) créé en 1946 par Félix Tchicaya devient la section locale du Rassemblement démocratique africain (RDA) jusqu'en 1956. La Section locale de la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) créée par Jacques Opangault deviendra en 1957, du fait de la politique d'africanisation de la loi Gaston Defferre, Le Mouvement socialiste africain (MSA) ; l'Union démocratique de défense des intérêts africains (UDDIA) de l'abbé Fulbert Youlou apparaît à la faveur des élections législatives de 1956 et devient la nouvelle section locale du RDA. En Oubangui-Chari, Barthélemy Boganda créa le Mouvement d'évolution sociale de l'Afrique noire (MESAN). Au Gabon, deux grandes formations vont se disputer le champ politique : le Comité mixte gabonais (CMG) créé par Léon Mba le 12 août 1946. Il deviendra le Bloc démocratique gabonais (BDG) en juin 1954 et la section locale du RDA. L'Union démocratique et sociale du Gabon (UDSG) créée par Jean Hilaire Aubame domina la vie politique gabonaise jusqu'en 1956. Au Cameroun, l'Union des populations du Cameroun (UPC) fut fondée en 1948 par le leader syndicaliste Um Nyobé en compagnie de Félix Moumié, d'Ernest Ouandié et d'Abel Kingué. Son mot d'ordre « unification et indépendance » a fait d'elle la seule formation politique de la sous-région la plus engagée sur la voie de l'indépendance⁴². Au Tchad c'est dans le même cadre tracé par la Constitution de 1946 et puis par la loi cadre de 1956 que s'est développée la lutte politique entre le Parti progressiste tchadien (PTT) section du RDA, de Gabriel Lisette et François Tombalbaye, l'Union démocratique tchadienne (UDT) de Sahoulba et le Mouvement socialiste africain d'Ahmed Koulallah.

Au Congo belge, c'est à partir de 1956 que s'amorça réellement la revendication de l'indépendance. Elle prit d'abord la forme de manifestes signés par les évolués (*Manifeste de la conscience africaine* du 30 juin ; *Manifeste de l'ABAKO* du 23 août). Le processus de prise de conscience nationale s'accéléra à partir de 1958 sous l'effet d'événements extérieurs (participation des Congolais à l'exposition universelle de Bruxelles, du 17 avril au 18 octobre 1958 ; arrivée du Général de Gaulle à Brazzaville et promesse de l'indépendance ; participation de Lumumba et d'autres leaders à la première conférence des peuples africains d'Accra). L'annonce par la Belgique le 13 janvier de sa volonté de conduire la colonie à l'indépendance entraîna l'irruption de partis. Les associations politiques qui s'étaient créées jusque là sur les bases ethniques cherchèrent à se donner une assise nationale dans la perspective de l'indépendance : Association des Bakongo (ABAKO) de Joseph Kasavubu, Mouvement national congolais (MNC) de Patrice Lumumba (qui se scinda par la suite en trois ailes), la Confédération des associations du Katanga (CONAKAT) de Moïse Tschombé, le Parti solidaire africain (PSA), le

³⁹ Cf. R. Nzabakomad-Yakoma, op. cit.

⁴⁰ J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique : d'hier à demain*, Paris, Hatier.

⁴¹ Concernant cette période de l'histoire du Congo belge, on consultera la thèse de Mutamba-Makombo, 1978, *Le Congo belge, 1940-1960*, Paris, Ecole des Hautes Etudes des Sciences sociales.

⁴² C.A. Diop, 1974, *Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine, p.6.

Les Cahiers de l'IGRAC

Centre de regroupement africain (CEREA). Les leaders congolais exigèrent, comme préalable à l'indépendance, l'organisation d'une table ronde par la Belgique. Celle-ci eut lieu à Bruxelles du 20 janvier au 20 février 1960. Elle arrêta 16 résolutions dont les plus importantes portèrent sur les points suivants : la date de l'indépendance (le 30 juin 1960) ; la mise en place des institutions du futur Etat ; le régime électoral et la citoyenneté congolaise ; le respect des biens et des personnes.

L'ensemble de l'AEF et le Congo belge accédèrent à l'indépendance en 1960 sous le label de la démocratie pluraliste et du respect des droits de l'homme ; le Burundi et le Rwanda suivirent en 1962, la Guinée Equatoriale en 1968 et Sao Tomé et Príncipe en 1975

Deux noms ont dominé ce deuxième moment de la phase nationaliste en Afrique centrale. Il s'agit de Um Nyobé et Patrice Lumumba qui ont porté au niveau international le combat de leur peuple respectif.

Um Nyobé

L'histoire d'Um Nyobé se confond avec celle de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) créée en 1948 à Douala. En effet, le 10 avril 1948, douze Camerounais, syndicalistes pour la plus part se retrouvèrent discrètement dans un café-bar, à Bassa, banlieue de Douala. Après quelques heures de discussion, ils adoptèrent unanimement les statuts d'un mouvement politique dénommé Union des populations du Cameroun (UPC). Um Nyobé, qui par son action irremplaçable, allait incarner l'UPC et le nationalisme camerounais n'assistait pas à la réunion historique du 10 avril. L'article 1^{er} desdits statuts indique :

Il est créé au Cameroun un mouvement dénommé ²Union des populations du Cameroun² qui a pour but de grouper et d'unir les habitants de ce territoire en vue de permettre l'accession des peuples du Cameroun à la formation d'une fédération par la réalisation d'un programme politique de démocratisation rapide, d'émancipation des populations exploitées par les trusts coloniaux et d'élévation de leur standard de vie⁴³.

Ces statuts furent déposés deux jours plus tard à la mairie de Douala ; et dès le 15 avril, on vit Um Nyobé en compagnie des douze. Ces statuts ainsi que l'appel aux Camerounais lancé le 13 avril par les fondateurs de l'UPC firent sourciller l'administration coloniale qui traîna les pieds avant d'accuser officiellement leur réception. C'est au prix de nombreuses tractations que finalement, le 6 juin 1948, l'administration consentit à accuser réception des statuts révisés de l'UPC et à lui délivrer le récépissé. Dès le 17 juin 1948, l'UPC devint la section camerounaise du Rassemblement démocratique africain (RDA).

Au mois de novembre 1948, l'UPC tint à Douala une réunion de son Comité directeur élargi. Um Nyobé qui depuis 1946 avait quitté la fonction publique coloniale pour se consacrer entièrement à ses fonctions syndicales, fut désigné par ses pairs, Secrétaire général de l'UPC. A partir de ce moment la lutte anticoloniale au Cameroun allait changer de physionomie.

Profitant du contexte de décomposition de l'ordre colonial français (défaite française de Diên Biên Phù, début de la guerre de libération algérienne), l'Union des populations du Cameroun (UPC) d'Um Nyobé passa à l'action du 22 au 30 mai 1956. Au cours de cette semaine sanglante, les militants de l'UPC attaquèrent des postes de police et des plantations. Le bilan fut très lourd ; R.A. Joseph l'estima cinq fois supérieur au bilan officiel de 24 morts⁴⁴. L'administration coloniale interdit dès juillet l'existence de cette formation politique. L'UPC entra dans la clandestinité et prit le maquis sous la direction de son leader tandis que Félix Moumié eut la délicate mission de sensibiliser l'opinion internationale. De 1956 à 1958, l'UPC poursuivit sa lutte, appelant les populations à boycotter les différentes élections. Cela constitua une menace permanente pour les nouvelles autorités issues des élections de 1956. La France appelée à la rescousse, lança en 1958 une opération dite de pacification en pays bassa qui dura onze mois. Les troupes françaises finirent par arriver à bout du maquis et tuèrent le leader de l'UPC. En janvier 1960, le pays accéda à l'indépendance sous la direction de M. Amadou Ahidjo. Mais contre toute attente, l'UPC qu'on croyait démantelée relança la lutte contre les nouvelles autorités. C'est au prix de l'assassinat de Félix Moumié en 1960, du recours à cinq bataillons français et de l'élimination de l'opposition légale, que les nouvelles autorités ont obtenu la paix sociale qui leur a permis de proclamer en 1962 la République fédérale. Le gouvernement camerounais n'a proclamé la fin de la guerre civile qu'en 1972 après l'arrestation et l'exécution publique en janvier 1971 d'Ernest Ouandié, le dernier chef historique de l'UPC.

⁴³ Abel Eyinga, 1991, *l'UPC : une révolution manquée*, Paris, Ed. Chaka, p.29.

⁴⁴R.A.Joseph, 1977, *Radical Nationalism in Cameroon*, Oxford, pp. 265-288.

Les Cahiers de l'IGRAC

Pour Elikia M'Bokolo, le Cameroun, tout comme le reste de l'Afrique centrale française, est demeuré dans la continuité du système colonial⁴⁵. Achille Mbembé a consacré en 1996 une étude sur la *naissance du maquis dans le sud Cameroun*. Cet ouvrage est le regard critique d'un des plus éminents intellectuels camerounais sur cet épisode tragique de la vie politique camerounaise. Bien avant lui, Woungly Massaga dans sa *Révolution au Congo. Contribution à l'étude des problèmes politiques de l'Afrique centrale*, a apporté de précieux renseignements sur le soutien dont bénéficia l'UPC au niveau de la sous-région⁴⁶.

Patrice Lumumba

De tous les leaders politiques de l'ex Congo belge apparus dans les années 1950, Patrice Lumumba est celui qui a eu une carrière politique spécifique : courte mais fulgurante. Jean-Paul Sartre l'a d'ailleurs qualifié de « météore au firmament africain »⁴⁷. C'est en 1958 que Patrice Lumumba fonda le Mouvement national congolais (MNC). Son parti se distingua vite des autres formations politiques créées sur des bases ethniques, se voulant national. Sa participation à la première conférence des peuples africains à Accra, ajouta une dimension panafricaine à sa lutte. Pendant trois années (de son retour d'Accra en 1958 à son assassinat en janvier 1961), Patrice Lumumba a été au centre de la vie politique de son pays. Il a réussi à supplanter le premier leader nationaliste, Kasavubu de l'ABAKO. C'est donc lui qui en 1960 a eu la charge de former le tout premier gouvernement du Congo indépendant. Mais pour des raisons diverses et intimement imbriquées, le Congo entra dans une crise aux dimensions internationales qui a abouti à l'assassinat du Premier ministre congolais.

La brève carrière de Lumumba a donné lieu à de nombreux écrits dont on trouvera la liste dans l'ouvrage de Ludo de Witte, *l'assassinat de Lumumba* (2000). Cet ouvrage est l'aboutissement des recherches menées par ce sociologue dans les archives des Nations unies à New York et dans celles du ministère belge des Affaires étrangères à Bruxelles. Il démontre que le renversement et l'assassinat de Lumumba se sont faits avec la caution des grands acteurs internationaux : le gouvernement Eyskens, les présidents des Etats-Unis Eisenhower et Kennedy et la direction des Nations Unies autour de son secrétaire général M. Hammarskjöld. La complicité de ces acteurs n'a pas échappé à Lumumba ; il le signifia dans sa dernière lettre à sa femme en ses termes :

*L'histoire dira un jour son mot, mais ce ne sera pas l'histoire qu'on enseignera aux Nations Unies, Washington, Paris, ou Bruxelles, mais celle qu'on enseignera dans les pays affranchis du colonialisme et de ses fantoches*⁴⁸. Le Premier ministre congolais est mort, martyr d'une Afrique nouvelle comme l'a souligné Benoît Verhaegen⁴⁹ (1977).

L'Afrique centrale a donc vécu ses premières expériences de processus électoraux démocratiques sous la colonisation : à partir de 1946 pour l'AEF et le Cameroun et 1957 pour le Congo belge. C'est au cours de ceux-ci que sont apparus les leaders politiques qui vont dominer le jeu politique et électoral de la sous-région pendant les décennies à venir. Ces premières formations politiques se sont structurées pour la plupart des cas sur des bases ethniques ou régionales : au Moyen-Congo, l'UDDIA a pour base électorale les Kongo-Lari, le MSA les Mbochi ; au Congo belge l'ABAKO est une alliance des Kongo ; au Gabon Jean- Hilaire Aubame s'est appuyé sur les Fang du nord, etc. A l'exception de Boganda, tous les leaders politiques de la sous-région ont formulé leur projet d'indépendance dans le cadre territorial national hérité de la colonisation. Boganda a préconisé la création des Etats-Unis de l'Afrique latine, qui regrouperait les anciennes colonies de l'AEF auxquelles s'adjoindraient le Congo belge et le Ruanda-Urundi. Ce projet a été jeté aux calendes grecques par les autres leaders désireux de devenir des chefs d'Etat⁵⁰.

⁴⁵E. M'Bokolo, 1980, *L'Afrique au XX^e siècle. Le continent convoité*, Paris, Montréal, Etudes vivantes, p.152-154.

⁴⁶W.Massaga, 1974, *La révolution au Congo : contribution à l'étude des problèmes politiques d'Afrique centrale*, Paris, Maspero (Cahiers libres n° 261-262).

⁴⁷L. de Witte, 2000, *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, p.15.

⁴⁸J. Van Lierde, (éd.), 1963, *La pensée politique de Patrice Lumumba*, Paris, Présence Africaine, p. 391.

⁴⁹B. Verhaegen, 1977, « Patrice Lumumba. Martyr d'une Afrique nouvelle », in *Julien-Charles A., Les Africains T2*, Jeune Afrique, p. 185-219.

⁵⁰Ph.Decraene, 1964, *Le panafricanisme*, Paris, Presses universitaires de France, p. 80.

Les Cahiers de l'IGRAC

L'Afrique centrale française et belge accéda donc à l'indépendance en 1960 en s'inspirant des modèles métropolitains. Tous les Etats ont consacré dans leur Constitution respective le caractère démocratique de l'Etat et le respect des droits de l'homme⁵¹. Mais cette première expérience a vite été stoppée au profit du monopartisme.

La démocratie entre parenthèse sous le monopartisme

La seconde phase de l'histoire de la quête de la démocratie en Afrique centrale a été marquée par le monopartisme. Celui-ci a duré quelque trente ans⁵².

Au cours des dix premières années des indépendances, tous les Etats d'Afrique centrale sont devenus des Etats à parti unique. Le Tchad ouvrit le bal le 19 janvier 1962 avec l'interdiction de tous les partis politiques, à l'exception du Parti progressiste tchadien (PPT), faite par le président Tombalbaye. La nouvelle Constitution votée le 16 avril 1962 par une Assemblée nationale unanimement PPT créa le régime du parti unique. Les nouvelles autorités qui ont succédé à l'abbé Fulbert Youlou en août 1963 au Congo-Brazzaville, créèrent en 1964 le Mouvement national de la révolution (MNR), parti de masse qui dirigea le pays jusqu'en 1968 avant de céder la place au Parti congolais du travail (PCT), parti marxiste-léniniste. Le Zaïre se lança dans la même voie en 1967 avec la création du Mouvement populaire de la révolution (MPR), le Gabon en 1968 avec la naissance du Parti démocratique gabonais (PDG), etc. Partout le monopartisme fut justifié comme le système le mieux approprié pour assurer l'unité de la nation et son développement. Au Zaïre de Mobutu, on arriva même à la trinité suivante : un seul chef, un seul parti, une seule nation. Le parti unique fut désormais partout assimilé à l'Etat. Jean Ziegler qualifie le parti unique africain d' « appareil de contrainte ». Selon la sociologue suisse, l'appareil de contrainte zaïrois du maréchal Mobutu a été mis en place par l'impérialisme. Son but est de briser l'entité spécifique des autochtones, d'étouffer par la torture toute velléité de revendications et assurer aux sociétés multinationales, bancaires, industrielles et minières qui l'ont mis en place, l'exploitation la plus rationnelle possible du pays et du peuple. L'exploitation des richesses considérables du Zaïre qui est assurée par de nombreuses sociétés étrangères, exigeait donc l'existence d'un pouvoir « fort » pour la sauvegarde de leurs intérêts. On comprend alors le titre de l'ouvrage de Ziegler dans lequel il étaye sa démonstration : *Main basse sur l'Afrique* (1978).

Les deux objectifs clamés pour justifier le parti unique n'ont nulle part été atteints. Au contraire, les Etats ont plongé dans le chaos et ont perdu leur légitimité vis-à-vis des populations : fort endettement de l'Etat, corruption et répression érigées en méthodes d'Etat ; enrichissement sans retenue de la classe politique ; paupérisation de populations.

Partout en Afrique le régime du parti unique a étouffé la démocratie par des manipulations constitutionnelles et des élections gagnées d'avance, avec des pourcentages frôlant les 100%.

L'opposition a été interdite, et la contestation réprimée même au sein du parti. On a assisté partout à un renforcement des polices politiques et du système sécuritaire et répressif. Tous les pays d'Afrique centrale, sans exception, ont eu leur lot d'exilés ou de réfugiés politiques et même économiques ; certains sont revenus soit après des négociations avec les pouvoirs en place (cas du Père Mba Abessole au Gabon après treize années d'exil en France) ou à la faveur des ouvertures démocratiques notamment avec les Conférences nationales (cas des opposants du Congo-Brazzaville). Dans certains Etats, on a noté des cas flagrants de violations des droits de l'homme : le Centrafrique sous la dictature de Jean Bedel Bokassa ; le Tchad du temps du président Tombalbaye ; la Guinée Equatoriale sous le président Macias Nguéma ; le Zaïre du président Mobutu. Dans d'autres Etats, on a manié la carotte et le bâton pour se maintenir au pouvoir.

La reconquête de la démocratie en Afrique centrale

Après quelque trente années de monopartisme (1962-1990), l'Afrique centrale a renoué avec le multipartisme. Les facteurs de l'effondrement du monopartisme dans la sous-région sont les mêmes que ceux qui ont été recensés pour le reste de l'Afrique par de nombreux chercheurs.

⁵¹Traoré, B., 1991, « Introduction », in *Institut des droits de l'homme et de la paix. Les droits de l'homme en Afrique*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop.

⁵² Pour une approche introductive aux problèmes politiques et économiques de l'Afrique centrale, on consultera l'ouvrage de Philippe Decraene portant le même titre : *L'Afrique centrale*, Paris, CHEAM.(2è éd. 1993).

Les Cahiers de l'IGRAC

Les facteurs déterminants

Le premier facteur, c'est la faillite économique de l'ensemble des pays de l'Afrique centrale. A la fin des années 1980, l'économie de la sous-région était en crise. Cela a conduit les différents gouvernements à accepter le modèle économique de sortie de crise proposé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, appelé Programme d'ajustement structurel (PAS) : Congo-Brazzaville (1985, 1986 et 1989) ; le Gabon (à partir de 1986) ; le Zaïre (1986) ; le Cameroun(1988). Ces institutions financières préconisaient : la réduction du rôle de l'Etat, la baisse des effectifs pléthoriques des administrations publiques, la privatisation d'entreprises publiques inefficaces, la lutte contre la corruption. Au lieu d'assainir les économies malades de la sous-région et d'améliorer les conditions de vie des populations, les PAS ont au contraire contribué au renforcement de la misère : moyens de transport difficiles, réseaux de communication défectueux, difficultés d'approvisionnement en produits manufacturés et alimentaires, etc. Analysant en 2001 la situation socio-économique dans laquelle vivent les Congolais de Kinshasa, situation redevable à l'ère Mobutu, Kapagama utilise le terme d'hypopauvreté⁵³. L'échec des PAS a conduit de nombreux observateurs de l'économie africaine à admettre que la faillite économique n'avait pas qu'une origine économique. Elle avait surtout des origines politiques. La dynamisation des économies nationales supposait donc la fin des partis-Etat.

Le second facteur, c'est le nouvel ordre politique mondial qui s'est dessiné avec la fin du glacis Est-Ouest. Au début de la décennie 1990, la compétition Est-Ouest qui opposait les Etats-Unis à l'URSS s'est brusquement arrêtée avec l'écroulement du régime soviétique. La scène politique est désormais entre les mains des Etats-Unis et le modèle politique qui a désormais droit de cité, c'est la démocratie libérale. Le vent de la Perestroïka a donc porté de l'eau au moulin des acteurs de l'ébranlement du monopartisme en Afrique centrale, sans pour autant en être l'élément déterminant.

Ce sont les événements internes qui ont joué un rôle déterminant dans la chute du monopartisme. Les acteurs de la sous-région (les intellectuels, les avocats, les jeunes urbains sans emplois, les hommes d'Eglise et les syndicalistes) ont été réconfortés d'une part par les événements de l'Europe de l'Est et ceux de l'Afrique de l'Ouest, notamment du Bénin, et d'autre part par les pressions des institutions internationales d'aide exigeant comme préalable à toute aide, la démocratie et le respect des droits de l'homme⁵⁴. Parmi les facteurs déterminants ayant conduit à la reconquête de la démocratie pluraliste au Gabon, Mengue me Engouang, signale, outre la dégradation de la situation économique à partir de 1986, le retour en mai 1989 du Père Mba Abessole, figure emblématique de l'opposition gabonaise. Ce dernier entama avec le président Bongo des négociations secrètes en vue de l'instauration du multipartisme au Gabon ⁵⁵.

Les itinéraires

Pour s'adapter au nouvel environnement politique international et créer un espace politique national désormais ouvert à tous, les Africains du Centre ont emprunté trois itinéraires différents.

Le premier est celui des conférences nationales : Gabon (23 mars-19 avril 1990), Congo-Brazzaville(25 février-10 juin 1991), Congo-Kinshasa (ouverture le 7 avril 1991), Centrafrique (1992), Tchad (1993). Tedga (1991) et Eboussi-Boulaga (1993) ont décrit le déroulement des conférences nationales africaines. En ce qui concerne l'Afrique centrale, on peut compléter les informations avec les travaux de Rémy Bazenguissa (1997) pour le Congo-Brazzaville, de Martin Kalulambi Pongo (2001) et Ndaywel è Nziem (1998) pour le Congo-Kinshasa, Robert Buijtenhuijs (1998) pour le Tchad. Ces conférences ont permis l'adoption de nouvelles institutions devant régir la période de transition post-parti unique et le calendrier du processus électoral. La période post conférence nationale a été marquée au Zaïre (Congo-Kinshasa) par une cacophonie entre le président Mobutu accroché à

⁵³P. Kapagama, 2001, « Hypopauvreté à Kinshasa », in *Afrique d'espérance*, Kinshasa, p. 10-13

⁵⁴S. Mapa, (éd.), 1995, *Développer par la démocratie ? Injonctions occidentales et exigences planétaires*, Paris, Karthala.

⁵⁵F. Mengue me Engouang, 1990, « Transition vers la démocratie pluraliste, l'exemple du Gabon », in *Alternatives démocratique dans le tiers monde*, n° 2, juillet-décembre, p.173.

Les Cahiers de l'IGRAC

son pouvoir chancelant et le Premier ministre élu de la conférence nationale, M. Etienne Tshissékédi wa Mulumba (qui sera révoqué).

Le second itinéraire est celui qu'ont emprunté les pays où les possibilités de dialogue étaient difficiles pour des raisons tenant à l'histoire et aux pesanteurs ethniques. Il s'agit du Tchad et du Rwanda. L'ouvrage de Robert Buitenhuijs, *le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984)* publié en 1987, permet de comprendre la période dite d'extrême instabilité et de guerre endémique qui a favorisé l'accession au pouvoir de M. Idriss Déby. Ce dernier après des tergiversations, accepta en 1993 la tenue d'une conférence, mais dont il verrouilla les issues. Au Cameroun et au Burundi, les pouvoirs en place, fort des exemples béninois et du Congo-Brazzaville où les chefs d'Etat avaient été dépouillés de l'essentiel de leurs prérogatives lors des conférences dites souveraines, ont choisi une voie médiane : reformer ou appliquer la Constitution pour aller directement au multipartisme. Ils pensaient ainsi se prémunir des débordements survenus ailleurs.

Le renouveau démocratique dans sa phase active

Les processus électoraux prévus par les calendriers adoptés lors de conférences nationales se sont mis en marche. Au Gabon des élections législatives ont eu lieu en septembre, octobre et novembre 1989. Celles-ci ont été largement « controversées en raison de nombreuses irrégularités et insuffisances relevées tant au niveau de la préparation, de l'organisation que des résultats du scrutin »⁵⁶. Au Congo-Brazzaville la série d'élections prévues démarra en mars 1992 avec le référendum constitutionnel et s'acheva en août avec l'élection présidentielle. Contrairement à celles du Gabon, les élections congolaises ont été déclarées par les observateurs étrangers comme honnêtes. Mais le pays n'a pu s'empêcher de sombrer dans la violence.

Cette phase de l'histoire politique de l'Afrique centrale a été ponctuée par des violences dont les plus dramatiques se sont déroulées dans la région des Grands Lacs et en RDC : plus de 700 000 morts au Rwanda, peut-être le double au Congo-kinshasa. La quête de la démocratie s'y est donc inscrite au début de ce siècle en lettres de sang. Jean Wagret, en 1963, avait déjà mis l'accent sur la violence dans le jeu politique et électoral du Congo-Brazzaville. Florence Bernault a réactualisé la question en 1996 en publiant sa thèse d'histoire sur le Congo et le Gabon sous le titre évocateur de : *Démocraties ambiguës en Afrique centrale, Congo-Brazzaville, Gabon, 1940-1965*. En ce qui concerne le Congo-Kinshasa, *l'histoire générale du Congo* d'Isidore Ndaywel è Nziem permet de comprendre l'histoire politique de ce pays depuis la période des Etats précoloniaux. Ludo de Witte avec son ouvrage sur *l'assassinat de Lumumba*, éclaire un des moments importants et douloureux de la décolonisation africaine qui a fait couler beaucoup d'encre.

La démocratisation de l'Afrique centrale et notamment les violences récurrentes qui la caractérisent ont donné lieu à des publications diverses : des monographies du CODESRIA, des numéros spéciaux de *la Revue politique africaine* ainsi que de *l'Afrique politique*, toutes deux publiées en France. Parmi les travaux d'historiens, on doit mentionner avec intérêt les deux récents ouvrages de Théophile Obenga sur le Congo-Brazzaville (*L'histoire sanglante du Congo Brazza, 1959-1997. Diagnostic d'une mentalité politique africaine* 1998 ; *Pour le Congo-Brazzaville : réflexions et propositions* 2001), les travaux de Jean Pierre Chrétien sur le Rwanda et le Burundi et ceux de Wamba dia Wamba et d'Achille Mbembé sur l'histoire politique de l'Afrique post coloniale dont les revues du CODESRIA se sont faites l'écho.

Conclusion

La littérature relative à la quête de la démocratie en Afrique centrale (que nous avons consultée) nous permet de tirer deux conclusions. La première se rapporte au bilan de la pratique de la démocratie qui peut être faite ; la seconde aux insuffisances dont souffre l'historiographie de la sous-région.

Ce bilan comporte des acquis irréfutables mais aussi des insuffisances et des échecs. Parmi ces acquis, il y a d'abord la consécration constitutionnelle de la nature démocratique et des droits de l'homme. En deuxième lieu, il y a l'instauration du multipartisme. Il y a enfin la mise en place des institutions de la démocratie et de l'Etat de droit. Il y a en quatrième lieu l'organisation des élections libres. Celles-ci tendent à devenir de plus en plus un mode normal de dévolution du pouvoir ; les coups d'Etat apparaissant comme un retour en arrière. Les dirigeants arrivés au pouvoir par la force s'efforcent d'organiser et de gagner des élections pour être en harmonie avec la communauté internationale.

⁵⁶ F. Mengue me Engouang, op. cit., p. 174.

Les Cahiers de l'IGRAC

Parmi les insuffisances et les échecs, il faut d'abord citer la réapparition et l'explosion sous forme de violences, des maux que les partis uniques avaient semblé avoir résolus : le tribalisme, le régionalisme et les intolérances de tous genres. Ces maux se sont transformés en des crises politiques et sociales graves au Rwanda, Burundi, dans les deux Congo et en RCA. On observe ensuite que la démocratie tend à devenir entre les mains des nouveaux dirigeants (généralement des anciens dignitaires du monopartisme) un nouvel instrument pour accéder aux ressources financières extérieures, pour contrôler à la faveur de la libéralisation et grâce à des réseaux d'amis intérieurs ou extérieurs, les entreprises à privatiser, les marchés publics, etc. Il faut signaler enfin la désaffection des citoyens du fait démocratique, notamment des élections quand les résultats semblent connus d'avance (cas des dernières élections au Congo-Brazzaville et au Cameroun en 2002).

L'historiographie de l'Afrique centrale, tout comme celle de l'Afrique entière souffre d'un certain nombre d'insuffisances. Il y a d'abord la rareté sinon l'absence de travaux sur l'histoire générale de la sous-région et même des Etats pris séparément. On doit saluer la mémoire d'Engelbert Mveng pour son *Histoire du Cameroun* et féliciter Ndaywel è Nziem pour sa monumentale *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la république démocratique du Congo*. Il faut indiquer ensuite que les travaux effectués par les chercheurs d'Afrique centrale dépassent difficilement le cadre géographique du pays ou de la communauté ethnique auquel ils appartiennent. A l'absence de synthèses générales, il faut ajouter celle d'études comparatives. C'est cette lacune qu'essaient de combler certaines structures de recherche comme le CODESRIA en créant des groupes multinationaux de travail et des réseaux de recherche comparative.

Références bibliographiques

- Aicardi d Saint-Paul, M., 1987, *Le Gabon. Du roi Denis à Omar Bongo*, Paris, Ed. Albatros.
- Aïssi, A.M., 1978, *La justice indigène et la vie congolaise (1886-1936)*, Thèse de doctorat de 3^è cycle d'histoire, Université de Toulouse-le Mirail.
- Ango-Ela, P., 2001, *La prévention des conflits en Afrique centrale. Prospective pour une culture de la paix*, Paris, Karthala.
- APF (Assemblée parlementaire de la Francophonie), 1998, *Conférence sur le bilan de la démocratisation en Afrique*, Libreville.
- Asch, S., 1983, *L'Eglise du prophète kimbangu.de ses origines à son rôle actuel au Zaïre (1921-1981)*, Paris, Karthala.
- Babassana, H., 1978, *Travail forcé, expropriation et formation du salariat en Afrique noire*, Grenoble, Presses universitaires.
- Balandier, G., 1982, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF (4^è éd. ; 1^{ère} éd. 1955).
- Bazenguissa, R., 1997, *Les voies du politique au Congo. Essai de sociologie politique*, Paris, Karthala.
- Bernaut, F., 1996, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale – Congo-Brazzaville, Gabon : 1940-1945*, Paris, Karthala .
- Bontinck, F., 1980, « Mfumu Paul Panda Farnana, 1888-1930. Premier (?) nationaliste congolais », in *Mudimbe, V.Y (éd.), la dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*, Paris, Berger Levrault, p.591-610.
- Buijtenhuijs, R., 1998, *Transition et élections au Tchad (1993-1997)*, Paris, Karthala.
- Buijtenhuijs, R., 1987, *Le Frolinat et les guerres civiles au Tchad (1977-1984)*, Paris, karthala.
- Chomé, J., 1959, *La passion de Simon Kimbangu*, Bruxelles, Présence Africaine.
- Coquery-Vidrovitch, C., 1993, *Afrique noire. Permanences et ruptures*, Paris, l'Harmattan 1^{ère} éd. 1985).
- Coquery-Vidrovitch, C., 1992, « Histoire et historiographie politique en Afrique (à propos de la démocratie) » in *Politique Africaine* n° 46, p.31-40.
- Coquery-Vidrovitch, C. et alii(éd.) , 1987, *Rebellions. Révolution au Zaïre 1963-1965*, Paris, l'Harmattan.
- Coquery-Vidrovitch, C., 1972, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*, Paris, Mouton
- Damaso, F., 1972, « Vie cachée et publique de Simon Kimbangu selon la littérature coloniale et missionnaire », in *Cahiers du CEDAF*, n°9-10, Bruxelles, 84 p.
- Decraene, Ph., 1964, *Le panafricanisme*, Paris, Presses universitaires de France.
- Decraene, Ph., 1993, *L'Afrique centrale*, Paris, CHEAM.
- Diangienda, K., 1984, *L'histoire du kimbanguisme*, Kinshasa, Ed. kimbanguistes.
- Diop, C.A., 1974, *Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine (1^{ère} éd. 1960).
- Eboussi Boulaga, F., 1993, *Les conférences nationales en Afrique noire : une affaire à suivre*, Paris, Karthala.

Les Cahiers de l'IGRAC

- Eyinga, E., 1991, *L'UPC : une révolution manquée*, Paris, Ed. Chaka
- Gamandzori, J., 1987, *Chemin de fer, villes et travail au Congo (1921-1953)*, Thèse de doctorat d'histoire, Paris, Université de Paris VII.
- Gide, A., 1927, *Voyage au Congo : carnet de route*, Paris, Gallimard.
- Goma-Thethet, J.E., 1984, *L'idée de nation africaine chez les leaders panafricains (de la Première Guerre mondiale à la naissance de l'OUA)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Toulouse-le Mirail.
- Joseph, R.A., 1977, *Radical Nationalism in Cameroon*, Oxford.
- Kalulambi Pombo, M., 2001, *Transition et conflits politique au Congo Kinshasa*, Paris, Karthala.
- Kanku Bona, 1972, *La propagande communiste en Afrique et le pouvoir colonial dans la province du Katanga (région du Shaba) 1920-1940*, Mémoire de licence, Lubumbashi, UNAZA.
- Kapagama, P., 2001, « Hypopauvreté à Kinshasa », in *Afrique d'espérance*, Kinshasa, p. 10-13
- Ki-Zerbo, J., 1978, *Histoire de l'Afrique : d'hier à demain*, Paris, Hatier.
- Mapa, S. (éd.), 1995, *Développer par la démocratie ? Injonctions occidentales et exigences planétaires*, Paris, Karthala.
- Maran, R., 1921, *Batouala. Véritable roman nègre*, Paris.
- Massaga, W., 1974, *La révolution au Congo : contribution à l'étude des problèmes politiques d'Afrique centrale*, Paris, Maspéro (Cahiers libres n° 261-262).
- M'Bokolo, E., 1980, *L'Afrique au XX^e siècle. Le continent convoité*, Paris/Montréal, Etudes vivantes.
- M'Bokolo, E., 1992, *Afrique noire. Histoire et civilisation T2 XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Hatier/aupelf-uref.
- Mbembé, A., 1996, *La naissance du maquis dans le sud Cameroun*, Paris, Karthala.
- Mengue me Engouang, F., 1990, « Transition vers la démocratie pluraliste, l'exemple du Gabon », in *Alternatives démocratique dans le tiers monde*, n° 2, juillet-décembre, p. 171-176.
- Metegue Nnah, N., 1981, *Domination coloniale au Gabon : la résistance d'un peuple 1839-1960, T1 : Les combattants de la première heure (1839-1920)*, Paris, l'Harmattan.
- Mudimbé, V.Y.(éd.) 1980, *La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*, Paris, Berger Levrault.
- Munayi, M.M., 1977, « La déportation et le séjour des kimbanguistes dans le Kasai-Lukeni (1921-1960) », in *Zaire-Afrique*, n° 119, p. 559-573.
- Mutamba-Makombo, 1978, *Le Congo belge, 1940-1960*, Paris, Ecole des Hautes Etudes des Sciences sociales.
- Mvuendi, F., 1969, *Le Kimbanguisme de la clandestinité à la tolérance (1921-1959)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris, Ecole pratique des hautes études.
- Mwene-Batende, 1982, *Mouvements messianiques et protestation sociale. Le cas du Kitawala chez les Kumu du Zaïre*, Kinshasa, Faculté de théologie catholique.
- Ndaywel è Nziem, I., 1998, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la république démocratique*, Paris/Bruxelles, Duculot.
- Nzongola-Ntalaja, G. 2002, *The Congo. From Leopold to Kabila. A People's History*, London, Zed Books.
- Padmore, G., 1961, *Panafricanisme ou communisme*, Paris, Présence Africaine.
- Sinda, M., 1978, *André Matsoua, fondateur du mouvement de libération du Congo*, Paris, ABC.
- Sinda, M., 1972, *Le messianisme congolais et ses incidences politiques*, Paris, Payot.
- Traoré, B., 1991, « Introduction », in *Institut des droits de l'homme et de la paix. Les droits de l'homme en Afrique*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop.
- Van Lierde, J., (éd.), *La pensée politique de Patrice Lumumba*, Paris, Présence Africaine.
- Vellut, J.L., 1987, « Résistances et espaces de liberté dans l'histoire coloniale du Zaïre : avant la marche à l'indépendance (1876-1945) », in *Coquery-Vidrovitch, C. et alii éd. Rébellions. Révolution au Zaïre 1963-1965*, Paris, l'Harmattan., 1987, T1, p.24-73.
- Verhaegen, B., 1977, « Patrice Lumumba. Martyr d'une Afrique nouvelle », in *Julien-Charles, A. Les Africains T2*, Jeune Afrique, p. 185-219.
- Wagret, J.M., 1963, *Histoire et sociologie politique de la république du Congo-Brazzaville*, Paris, Librairie générale de droit et jurisprudence.
- Witte, L. de, 2000, *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala.

2

La longue marche des Ambamba de la Lékoumou (XIX^e siècle)

Marcel Ipari

A partir du début du XIX^e siècle, un vaste mouvement de populations diverses affecte une grande partie de la région occidentale de l'Afrique équatoriale, mouvement qui voit plusieurs contingents humains descendre progressivement en direction du sud, pour des raisons que nous tenterons de comprendre. Parmi les groupes qui participent à cette longue marche se trouvent les *Ambamba* dont une fraction importante peuple aujourd'hui une partie du département de la Lékoumou, dans le sud-ouest du Congo Brazzaville. Le présent article, outre qu'il veut rechercher les facteurs de déclenchement et de maintien de la longue marche effectuée par ce peuple, s'efforcera aussi d'en reconstituer les itinéraires suivis, en indiquant les principaux repères chronologiques et les modalités usitées pour traverser de si nombreux territoires.

I. Identification des Ambamba

Les Ambamba s'identifient de la façon suivante : *me Ombamba, bisi Ambamba* (je suis *Ombamba*, nous sommes des *Ambamba*).

La classification des Ambamba dans les grands ensembles ethniques d'Afrique centrale n'a pas toujours été aisée. La tradition orale des Yaa ou Yaka de Sibiti, leurs voisins, qui fait des Ambamba des Kuti ou Bakuti, c'est-à-dire des Kota ou Bakota, n'est pas pour apporter la lumière puisqu'en effet, Georges Bruel qui présente la population de l'ancienne Afrique Equatoriale Française (AEF) en s'appuyant sur travaux du Capitaine Avelot sur les langues bantu, inclut les Bakota dans le groupe nord-occidental qu'il dit être composé des Kota, des Bakalai, des Mpongoué et Boubangui. Puis il précise : *Il faut réunir ensemble le Bakota et les dialectes qui en dérivent comme le Bandassa et le Bississiou*⁵⁷.

Le linguiste André Jacquot qui propose une classification des langues du Congo distingue cinq langues qui, selon lui, composent le groupe kota : Ikota, Mbangwè, Wumvu, Andasa. Il sépare le groupe Kota du groupe Mbete qui comprend deux langues : le Mbere et le Lembamba⁵⁸.

Effraim Andersson qui évite prudemment de présenter le groupe kota dans sa complexe globalité énonce dès les premières lignes de son introduction : *Le présent travail constitue la suite du volume I publié en 1953. Comme les Kuta sont établis sur une aire géographique particulièrement étendue et que je n'ai pas eu l'occasion même de me rendre auprès de toutes les tribus faisant partie des Kuta, il a dû se limiter à celles des tribus que j'ai étudiées personnellement, à savoir les Mbamba, Ndumu, Ndasas, Wumbu, Mbamwe, Ntumbidi et Ngomo*⁵⁹.

⁵⁷ Georges Bruel, 1935, *La France Equatoriale Africaine. Le pays, les habitants, la colonisation, les pouvoirs publics*, Paris, Larose Editeur, p. 162.

⁵⁸ André Jacquot, 1971, « Les langues du Congo Brazzaville. Inventaire et classification » in *Cahiers ORSTOM série sciences humaines*, vol. VIII, n° 4, p. 349-357.

⁵⁹ Effraim Andersson, 1974, *Contribution à l'ethnographie des Kuta II*, *Studia ethnographica Upsaliensia*, 212p.

Les Cahiers de l'IGRAC

Son propos évoluant, Andersson fait intervenir d'autres tribus comme les Mahungwe et les Mbeté. Il dresse par ailleurs une carte fort intéressante de la « répartition des Kuta et des tribus avoisinantes ». Seulement, toujours aussi prudent, il n'en fournit point de légende qui aurait permis de distinguer les uns des autres.

Pour Monseigneur Adam, le Mbédé, le Nduma et le Duma sont trois dialectes appartenant à la famille des langues batékés... Se consacrant aux Médé ou Bamba, Adam ajoute : *Les Ambédés qui officiellement sont connus sous le nom d'Obambas, portent de nombreux noms différents suivant la région qu'ils habitent. Mbétis dans la région d'Abolo, leur pays d'origine, les Oumbétés de De Brazza, Embiri, Asimbédé, à Franceville, Lastourville, Zanaga, Sibiti, Mossendjo. Dans ces dernières régions on les appelle à tort Bakotas, sans doute parce qu'ils sont arrivés dans ces pays en compagnie de tribus de race kota, les Mindassas et les Bangomos*⁶⁰.

A Sibiti où on fait en effet l'amalgame, certains groupes que l'on dit kota, en particulier les Ambamba, se disent être des Mbeté et nomment la localité de Kellé, dans le département de la Cuvette-ouest, comme point de leur départ, ainsi qu'on le verra plus loin. De fait, les travaux des linguistes classent le groupe Mbede B6O dans la zone Bantou B qui comprend aussi les groupes Eshira B4O, Nzebi B5O, Kele B2O dont participent les langues indasa, ikota, ungom, mbandjé et wumvu ; Teke B7O. Le Mbede B6O a pour langues principales le mbere et l'ombamba⁶¹.

II. Les causes de la longue marche

Les Ambamba donnent volontiers les environs de Kellé comme point de départ de leur longue marche qui leur a fait parcourir plus de sept cents kilomètres en direction du sud. On serait tenté de parler de migration mais user de ce concept reviendrait à se représenter des contingents humains marchant en rangs serrés, avec armes et bagages, à l'image « des enfants d'Israël sortant d'Égypte ». Or, à la vérité, nous ne disposons d'aucun témoignage qui donne une telle image du glissement de ces peuples nordiques vers les contrées du sud. C'est pourquoi, à défaut de parler de migration qui sous-tend une organisation et une logistique particulières, nous utiliserons les termes de « longue marche » dont il nous faut à présent rechercher les causes. On peut en distinguer deux types, à savoir les causes principales, celles qui déclenchent le mouvement des déplacements en direction du sud, sans pour autant répondre de son maintien, et les causes secondaires, soit celles qui, à nos yeux, justifient le glissement continu vers le sud des Ambamba qui nous concernent.

1. Le faux prétexte fang ou pahouin.

Pour l'historiographie classique, la raison essentielle de la vaste bousculade des peuples dans toute la partie occidentale de l'Afrique équatoriale serait la venue prétendument brutale des Fang ou Pahouin au XIX^e siècle. En effet, le caractère belliqueux et guerrier que l'on prête à ce peuple venu du sud camerounais où il aurait lui-même cédé à la pression des Foulbés - voyez comme est grand le paradoxe -, a offert à de nombreux auteurs l'explication toute trouvée du mobile des déplacements de populations diverses qui ont touché la quasi totalité du Gabon septentrional et une partie de l'actuel Congo Brazzaville, dans sa région nord-ouest.

Il convient de relever, à la décharge de cette historiographie, que les sources d'archives dont elle s'est principalement nourrie induisent à cette interprétation des faits, lorsqu'elles sont lues de façon hâtive.

Ces sources qui datent des périodes des explorations et de la colonisation ont beaucoup fait pour donner au peuple fang cette image belliqueuse et guerrière qui tient plus du mythe que de la réalité. Peut-être ce peuple était-il simplement plus porté à la rébellion contre l'ordre colonial... En tout cas, le témoignage qui suit est loin d'étayer l'accusation de barbarie et d'anthropophagie qui a souvent pesé sur les « Pahouins ». En 1884, le capitaine de l'avis le « Basilic », le lieutenant de vaisseau G. Félix, qui avait été chargé de régler des incidents survenus à Atakama, en pays fang, écrit ce qui suit dans le compte-rendu qu'il adresse à ses supérieurs hiérarchiques : *Nous fûmes bientôt entourés d'une centaine de Pahouins armés de fusils, mais je sais que ces*

⁶⁰ Monseigneur Adam, 1954, « Grammaire composée Mbede Nduma Duma », in *Mémoires de l'Institut d'études centrafricaines*, n° 6, Brazzaville.

⁶¹ Cerdotola, 1987, *Atlas linguistique du Congo*, Paris, Agence de Coopération Culturelle et Technique/Cerdotola.

Les Cahiers de l'IGRAC

sauvages n'attaquent presque jamais sans être attaqués, et que sans brutalité, en palabrant, et en payant un peu d'audace, on peut obtenir d'assez grands résultats ⁶².

Et voici, tels qu'exposés par G. Félix lui-même, les tenants du différend et la réaction plutôt justifiée des Fang ou Pahouins :

Un Pahouin du nom de Bigone, employé comme sous-traitant par le traitant européen Bidégarray (maison L. Pecqueur) avait enlevé une femme au village pahouin d'Atakama. Les Pahouins furieux de ce rapt, avaient quelques jours après, pillé une embarcation de cette maison, et s'étaient emparés d'un Krewmann qu'ils détenaient prisonnier, et il était évident, selon l'usage des Pahouins, qu'ils ne donneraient la liberté à ce Krewmann, que si leur femme leur était rendue ⁶³.

Est-ce là l'attitude d'un peuple qui ne vit et ne pense que par la guerre au point de n'inspirer que la crainte et la terreur auprès des autres populations et d'en justifier, ce faisant la fuite et donc les déplacements forcés ? Comme on peut en convenir, le prétexte fang ou pahouin ne se prête pas pour expliquer la ruée des peuples du nord vers le sud. Il est vrai que toute la littérature des explorateurs n'a pas toujours été traversée par le même souci d'objectivité et les rapports sont nombreux qui dépeignent les Fang comme un peuple guerrier, belliqueux et anthropophage. Voici par exemple ce qu'écrivit Payeur-Didélot à leur sujet :

Les cannibales Pahouins ou Ossyebas, d'immigration récente, paraissent également offrir quelques rapprochements avec les Batékés, venus longtemps avant eux ⁶⁴.

2. Le contact avec les Mbosi

Aujourd'hui, la relecture de l'histoire de nos peuples passe aussi par le recours aux enquêtes orales. Grâce à leur prise en compte, un certain nombre de travaux ont commencé à proposer des interprétations beaucoup plus vraisemblables au phénomène des déplacements de certains peuples, ce qui permet de battre en brèche la thèse de la culpabilisation des Fang qui a longtemps fait école. Tel est le cas de Marie Claude Dupré qui fait un aperçu de la situation politique sur les franges septentrionales du pays téké. Elle écrit :

Il eut des déplacements importants venus de l'est mais aussi du nord, contrecoup des événements qui avaient lieu avec la création de la chefferie mboshi d'Okoa et sur la Lékona et sur la Lébangou où une autre poussée mboshi causait des réactions en chaîne, précipitant les Mbéti et les Obamba vers le sud-ouest, jusqu'à l'Ogoué et la Mpsa ⁶⁵.

Dans son Mémoire de maîtrise d'histoire, Irène Tchibinda va elle aussi dans le même sens qui dit que les

Ambama qu'on nomme aussi Mbédé, abandonnèrent la région aux Mbosi après la mémorable bataille d'Abolo .

Renvoyant à une note qu'elle dit s'inspirer des travaux d'Alihanga, Tchibinda nous apprend qu'Abolo signifierait putréfaction. Il y eut tellement de morts pendant cette bataille qu'on ne pouvait plus les enterrer⁶⁶. D'où le départ forcé de cette région qui est située dans les environs de Kellé.

⁶² Lettre au Commandant supérieur des établissements français du golfe de Guinée. Archives Nationales de France section d'outre-mer, Gabon-Congo III, dossier n° 7. Cette lettre est datée du 11 septembre 1884.

⁶³ Id.

⁶⁴ Payeur-Didélot, 1899, Trente mois au continent mystérieux : Gabon-Congo et côte occidentale d'Afrique. Paris, Berger-Levrault et Cie, p.116.

⁶⁵ Marie Claude Dupré, 1984, *Naissance et renaissance du masque kidumu. Art, politique, et histoire chez les Téké Ngungulu, Tio, Tsaayi (R.P. du Congo)*. Thèse d'Etat, Université de Paris V, vol.1, p. 273.

⁶⁶ Irène Tchibinda, 1986-87, *La place du mont Ngwadi dans l'histoire des peuples de l'est –Gabon de 1750 à 1935*. Mémoire de Maîtrise-histoire, Université de Paris I, CRA.

Les Cahiers de l'IGRAC

Les Ambamba de Sibiti auxquels nous avons demandé les raisons de leur départ de Kellé disent ne pas avoir le souvenir d'une bataille rangée avec les Mbosi qui les aurait contraints à l'exil. Occultation délibérée d'une séquence peu glorieuse de leur histoire ? Peut-être.

Quoiqu'il en soit, lorsqu'on constate que ces Ambamba fuyards qui gagnent la région actuelle de Lastourville, que certains laissent ensuite pour atteindre celle de Franceville (Masuku), qu'on quitte à nouveau pour gagner Zanaga, puis Sibiti, que d'autres dépassent encore jusqu'à entrer dans la forêt du Mayombe, alors qu'ils n'ont plus les Mbosi à leurs trousses et ce depuis longtemps, on est bien en droit de penser que d'autres motivations existent qui soutiennent ainsi la course de ces hommes en direction du sud.

3. Les causes secondaires

3.1. La chasse ?

La chasse jouait un rôle important pour les vieux Kuta, affirme Andersson qui illustre son propos par un recueil de chants souvent formulés sous forme de prière et à travers lesquels les Kuta demandent à Dieu, Nzambi, entre autres choses, chance et force en vue des chasses fructueuses.⁶⁷

*Les Obambas, écrit Léon Guiral à la fin du XIX^e siècle, sont d'intrépides chasseurs... Les armes des Obambas sont des flèches et des sagaies qu'ils lancent avec adresse à d'assez longues distances. Ces armes sont presque toujours empoisonnées avec l'onai, poison dangereux que nous retrouverons employé par les Batékés, dans le bassin du Congo... La chasse de l'éléphant, qu'ils tuent avec leurs sagaies empoisonnées, leur procure de l'ivoire qu'ils vendent aux peuples voisins... Ils font commerce d'esclaves, qu'ils vendent ordinairement pour se procurer du sel.*⁶⁸

Guiral nous donne ici la motivation essentielle de la transhumance des Obambas : leur implication dans la vie d'échanges. Nous y reviendrons.

Les Yaa de Sibiti, pour expliquer la présence des « Kuti » - c'est ainsi qu'ils nomment les Ambamba - dans leur région, prétendent que ces Ambamba se seraient retrouvés dans le territoire de Sibiti en suivant les traces des éléphants. Cette explication est loin de satisfaire puisqu'elle tend à dire que les Ambamba ont déjà épuisé tous les éléphants sur l'itinéraire qu'ils ont suivi entre Kellé et Sibiti, ce qui est absolument irréal. En 1885, Léon Guiral qui séjourne dans la région du Haut-Bénito, dans les territoires traversés par les Ambamba, mentionne bien l'abondante présence des éléphants :

*La région...est habitée par des gorilles. Pendant la saison des fruits ceux-ci restent dans la forêt qu'ils abandonnent ensuite pour aller ravager les plantations établies autour des villages. Elle est encore sillonnée par de nombreuses troupes d'éléphants qui joignent leurs déprédations à celles des gorilles.*⁶⁹

Il est clairement établi que l'ivoire dont les intrépides chasseurs Ambamba sont les fournisseurs n'est pas encore une denrée rare dans les contrées qu'ils ont tour à tour traversées, sans se fixer durablement.

3.2. Le rapprochement vers les côtes ?

L'idée est émise dès 1931 par le Capitaine de l'infanterie coloniale, Magnan, qui explique de la façon suivante l'incessante progression des Pahouins en direction du sud-ouest :

*La cause actuelle [des migrations pahouines] semble plus simple : c'est la poussée vers la mer de gens après au gain qui subissent l'attraction de lieux privilégiés où les factoreries nombreuses vendent à bon marché les marchandises variées, objet de convoitises de toutes les cervelles pahouines.*⁷⁰

⁶⁷ Effraim Andersson, op. cit., p. 70.

⁶⁸ Léon Guiral, 1889, *Le Congo Français du Gabon à Brazzaville*, Paris, Ed. Plon, p. 62-63.

⁶⁹ Lettre au Ministre, ANFSOM, Gabon-Congo III, dossier n° 7.

⁷⁰ Capitaine Magnan, 1931, « Etude sur le pays pahouin », in *Bulletin de la Société des Recherches Congolaises*, n° 14, p. 77-107.

Les Cahiers de l'IGRAC

Magnan complète ici l'idée énoncée à la page précédente par Guiral. Il montre des peuples en marche vers un objectif : se rapprocher des factoreries afin de s'affranchir des intermédiaires. C'est cette même raison qui justifie, à notre avis, le fait que les hommes partis de Kellé ou de ses environs, ne se soient pas arrêtés, quand bien même ils avaient atteint des zones lointaines où, désormais, ils sont à l'abri de la menace mbosi. Celle-ci, dans l'hypothèse de sa réalité, ne fut qu'un détonateur à une marche qui eut tôt fait de se trouver une raison de maintien et peut-être d'accélération : le rapprochement vers les côtes. Le but eût été atteint sans doute si la colonisation avait différé sa venue de deux ou trois décennies ; les savanes du Niari ayant été franchies et le Mayombe amorcé par certains contingents, la côte était irrémédiablement la prochaine étape, la destination finale.

III. Itinéraire et chronologie

Irène Tchibinda, à la suite de Marcel Soret qui a fait le décompte des générations chez les Mbosi, pour situer les débuts de leur installation à Kellé, et le départ des Ambamba, estime que ce départ daterait de la première moitié du XIX^e siècle, soit vers 1820-1850.⁷¹

A la lumière des informations recueillies par Koelle auprès des esclaves Mbamba ou Bambamba et Bumbete déportés en Sierra Leone où ils seraient arrivés aux alentours de 1830, Jan Vansina émet l'hypothèse selon laquelle « *Koelle peut être lu comme si les Mbete étaient vers Franceville en 1825 et avant si le Lebane est l'Ogooué* ». ⁷² Ceci pourrait à priori laisser déduire que le départ de ces Mbete (ou Mbeti) de leur Kellé originel est plus ancien que 1825 et probablement plus ancien que l'affrontement Mbosi-Mbeti qui provoque le départ de ces derniers, à moins d'en vieillir davantage la date. En fait, il n'est pas exclu que quelques Mbeti, soit précurseurs du glissement massif vers le sud, soit premiers esclaves originaires du pays mbeti, aient déjà atteint Franceville aux alentours de 1820-1825. De toute évidence, le contingent mbeti autour de Franceville reste encore relativement faible à cette époque puisque le grand rush semble postérieur.

En 1886, Pradier, dans son rapport sur le Haut-Ogooué, l'Alima et le Congo, écrit :

Franceville se trouve comme le point central autour duquel rayonnent les quatre races indigènes suivantes : au nord-ouest, les Bakalai que l'on trouve encore au sud et au sud-est, mélangés avec les Bangoués ; à l'ouest, les Avoumbos, qui, au sud-ouest sont plus connus sous le nom de Ndassas ; au nord, les Oudombos, qui, grâce à l'appui des Blancs ont pu soutenir le choc des envahisseurs Obambas ⁷³.

Ce texte nous permet de nous faire une idée sur la population de Franceville, station que viennent de créer les Français, vraisemblablement sur le site de Masuku que les Mbamba, les Ndasa et les Wuumbu de Sibiti donnent comme un de leurs points de transit. A l'ouest, les Avoumbos (assurément nos Awuumbu), les mêmes qui, selon Pradier, s'appellent Ndassas au sud-ouest. Au nord, les Oudombos (sans doute les Nduumu) que Pradier présente comme étant les autochtones de la région puisqu'ils ont pu soutenir le choc des envahisseurs Obambas grâce à l'appui des Blancs.

En définitive, ceux que Pradier voit arriver à Franceville en 1886, ce sont les Ambamba. Il serait abusif de penser que ces envahisseurs que signale Pradier représentent les flux originels de l'immigration ambamba. Au contraire, leur amplification semble suggérer que le phénomène est à son apogée à cette époque.

A Sibiti, tous les témoignages concordent pour dire que l'arrivée des Ambamba, des Ndasa et des Wuumbu (très peu nombreux au demeurant), est contemporaine du passage du premier explorateur français en 1890. Il s'agit de Thoiré, surnommé Duumbu par la tradition orale yaa qui le décrit comme un solide gaillard. Ces peuples qui arrivent ainsi du nord partent de Franceville, Masuku selon eux. Ils passent par Zanaga puis, déviant leur itinéraire d'est en ouest, ils atteignent Komono d'où certains ont continué dans la même orientation, en direction de Mossendjo. D'autres, majoritairement les Ambamba dans le sillage desquels se trouvent quelques rares Ndasa, prennent la direction du sud, celle de Sibiti.

⁷¹ Irène Tchibinda, op. cit., p. 57.

⁷² Vansina fait cette objection dans sa lettre du 5 mai 1986 par laquelle il nous avait envoyé, suite à notre demande, les témoignages rapportés par Koelle, S.W., 1854, *Polyglotta Africana* (réédition de 1854), p.14 a et b .

⁷³ Rapport transmis au Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères par le sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la marine et des colonies, ANFSOM, Gabon-Congo.

Les Cahiers de l'IGRAC

L'axe Komono-Sibiti a été le plus intensément emprunté par les Ambamba dont l'installation dans l'actuel département de la Lékoumou avait coïncidé avec les débuts de la présence coloniale.

L'axe Zanaga-Sibiti eut moins d'attrait aux yeux des immigrants, sans doute du fait de l'opposition des Laali du chef Mungala.

IV - Le contact avec les peuples autochtones : le cas de Sibiti

L'histoire du contact entre les peuples en cours d'installation et les autochtones de Sibiti a été émaillée de quelques heurts. Les Yaa traitent les Ambamba de « *bibaabi* », ce qui désigne chez eux toute viande interdite à la consommation. Ils les accusent aussi d'être des « *biwiyawiyi* ». Il paraît que c'était une pratique courante qui consistait à prendre le maquis dans la forêt où les Ambamba s'attaquaient à tous ceux qui s'y aventuraient. C'était une expédition punitive qui faisait suite au décès d'un des leurs, décès imputable aux populations autochtones.

De leur côté, les immigrants, non sans un air de supériorité ethnique, traitent les autochtones de *nkani* ou *ban'ankani*, ce qui, à leurs yeux, signifie des gens de rien du tout. Il convient de relever que ce terme *kani* auquel les Ambamba donnent une connotation péjorative désigne dans la partie nord du Congo d'où ils viennent, une noble institution. En effet, le *kani* c'est le chef en pays *ngala*. Abraham Constant Ndinga Mbo identifie, chez les Akwa, peuple du nord-ouest du Congo-Brazzaville, trois niveaux dans la hiérarchie des *kani* qui correspondent à trois étapes initiatiques. C'est ainsi qu'on a *Okagna* et les deux *Mwene*.⁷⁴ Chez les Teke qu'étudie Marie Claude Dupré, le *kani* est un personnage important qui assistait le *nga ntsie* mais dont le rôle n'est bien développé que chez les Kukuya⁷⁵. Chez les Beembe les *nkanyi* sont des personnages éminents dotés de pouvoirs surnaturels. Les Ambamba, fait contradictoire, font aussi usage de ce mot pour désigner leurs propres chefs. On se demande alors pourquoi ils font subir une telle dépréciation sémantique une fois qu'ils l'appliquent aux autres.

Conséquence de ce dénigrement réciproque, les inter-mariages étaient très rares lors des premiers moments des contacts. De tels mariages n'ont commencé à devenir effectifs qu'au début des années 1950.

Néanmoins, par delà ces clivages idéologiques superficiels, la coopération économique entre les Yaa et les Ambamba a joué comme un facteur d'intégration des nouveaux venus.

V - Vie d'échange et intégration des Ambamba

En juillet-août 1890, Thoiré est le premier blanc à rallier Franceville, en partant de Loudima. Il traverse ainsi une importante partie de l'actuel département de la Lékoumou. Le témoignage qu'il donne présente un cliché de l'occupation spatiale par les groupes humains, ainsi que leur rôle dans la vie d'échanges ou le commerce qui met en liaison une chaîne d'intermédiaires de la côte atlantique à l'intérieur des terres. Voici ce qu'il observe : *Les forêts renferment aussi des bois de construction et des lianes à caoutchouc en grande quantité. Ce dernier produit forme avec les défenses d'éléphants, le principal commerce des Bakotas avec les Batékés. Ce sont les Bakotas dont les immenses territoires sont si riches de ces deux produits, qui approvisionnent les marchés Batéké. Ces derniers vendent les produits aux Bayacas, lesquels les échangent aux Bacougnis [il s'agit en fait des Bacougnis ou Kunyi], qui eux enfin font le commerce avec les factoreries établies sur le littoral de l'océan, soit à Loango ou à Pointe-noire, soit au Bas Quillou, soit à Mayumbé et Mangha, soit à Sétte-Cama* ⁷⁶.

Si en 1890, les « Bakotas » c'est-à-dire les Ambamba et les autres peuples en cours d'installation vendent aux Tékés qui vendent aux Bayacas, c'est-à-dire les Yaka ou Yaa de Sibiti, les Ambamba finissent par se rapprocher directement des Yaa dont ils grignotent peu à peu le territoire. La tactique de l'installation est fondée sur une première installation individuelle d'un homme auprès de son partenaire commercial Yaa (qui est tout heureux d'avoir à portée de main un fournisseur d'ivoire). Quelques semaines ou quelques mois plus tard, ce premier éclaireur servira de base d'accueil à de nouveaux arrivants qui viennent progressivement sous le prétexte de rendre visite à leur(s) parent(s) préalablement établi(s) et ainsi de suite.

⁷⁴ A.C. Ndinga Mbo, 2003, Pour une histoire du Congo-Brazzaville, Paris, l'Harmattan, p.126.

⁷⁵ Marie Claude Dupré, 1984, op. cit., p. 296.

⁷⁶ Relation de l'exploration des contrées comprises entre les postes français de Loudima (4°06'10'' de latitude S. et 10°44'30'' de longitude E.) et de Franceville (1°36'50'' de latitude S. et 11°14'20'' de longitude E.), par Monsieur Thoiré, chef de station de première classe en juillet et août 1890, p. 4-5.

Les Cahiers de l'IGRAC

Conclusion

En un peu moins d'un siècle, des hommes partis de Kellé ont entrepris une longue marche sur plus de sept cents kilomètres. Attirés par les produits manufacturés et par le sel, lassés par des intermédiaires qui font écran entre ces peuples de l'intérieur et la côte, ces hommes venus du septentrion ont certainement atteint Lastourville au début du XIX^e siècle. On peut également penser que les précurseurs du grand rush ont pu quitter Kellé bien avant le heurt réel ou supposé des Mbeti avec les Mbosi. Nous avons essayé de montrer ici que ces derniers ne sont en aucun cas la cause de la course continue des premiers. Ainsi peut à présent s'expliquer le fait que les Ambamba de Sibiti n'aient pas traîné le souvenir d'une bataille désastreuse avec les Mbosi, événement qui, s'il s'était produit, le fut en leur absence.

Références bibliographiques

Ouvrages et articles

- Adam, Monseigneur, 1954, « Grammaire composée Mbede Nduma Duma », in *Mémoires de l'Institut d'études centrafricaines*, n° 6, Brazzaville.
- Andersson, Effraim, 1974, *Contribution à l'ethnographie des Kuta II*, Studia ethnographica Upsaliensia
- Bruel, Georges, 1935, *La France Equatoriale Africaine. Le pays, les habitants,,la colonisation, les pouvoirs publics*, Paris, Larose Editeur.
- Cerdotola (1987), *Atlas linguistique du Congo*, Paris, Agence de Coopération Culturelle et Technique/Cerdotola.
- Dupré, Marie Claude, 1984, *Naissance et renaissance du masque kidumu. Art, politique,et histoire chez les Téké Ngungulu, Tio, Tsaayi (R.P. du Congo)*. Thèse d'Etat, Université de Paris V, vol..1
- Guiral, Léon, 1889, *Le Congo Français du Gabon à Brazzaville*, Paris, Ed. Plon.
- Jaquot, André, 1971, « Les langues du Congo Brazzaville. Inventaire et classification » in *Cahiers ORSTOM série sciences humaines*, vol. VIII, n° 4, p. 349-357.
- Ndinga Mbo, Abraham Constant, 2003, *Pour une histoire du Congo-Brazzaville*. Paris, l'Harmattan..
- Payeur-Didélot, 1899, *Trente mois au continent mystérieux : Gabon-Congo et côte occidentale d'Afrique*. Paris, Berger-Levrault et Cie.
- Tchibinda, Irène,1986-87, *La place du mont Ngwadi dans l'histoire des peuples de l'est –Gabon de 1750 à 1935*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris I, CRA.
- Thoiré, 1890, *Relation de l'exploration des contrées comprises entre les postes français de Loudima (4°06'10" de latitude S. et 10°44'30" de longitude E.) et de Franceville (1°36'50" de latitude S. et 11°14'20" de longitude E.), juillet et août*.

Sources d'Archives

- Lettre au Commandant supérieur des établissements français du golfe de Guinée. Archives Nationales de France section d'outre-mer, Gabon-Congo III, dossier n° 7. Lettre au ministre, ANFSOM, Gabon-Congo III, dossier n° 7.
- Rapport transmis au président du Conseil, ministre des Affaires étrangères par le sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Marine et des Colonies, ANFSOM, Gabon-Congo.

3

Conflits en Afrique. Plaidoyer pour « une identité plurielle ».

Marcel Nguimbi

Les conflits communautaires en Afrique relèvent des sources diverses. Aussi sont-ils de nature plurielle que de dimension étendue de l'individu aux populations par l'appartenance ethnique ou le groupe social interposé. Ce sont des formes de violences que génère indifféremment une crise profonde des identités : l'identité des individus et l'identité du groupe social. Une telle crise peut se dire « l'identité des identités » ou « l'identité close », en ceci qu'elle caractérise une répétition de l'histoire dont la caractéristique essentielle serait de passer des conflits communautaires locaux vers des conflits communautaires internationaux, cela à perpétuité. Or, l'Afrique connaît, de nos jours, des problèmes et défis tellement exigeants que l'« identité historique » ne saurait résoudre ni relever. L'on devrait, alors, cesser de toujours chercher le nouveau sur les traces de l'ancien, réel foyer du processus des violences que nous attirent aussi souvent nos potentialités en matière de richesses naturelles. L'Afrique du III^e Millénaire a besoin de s'ouvrir au Monde par une culture de la mondialité. De là à prôner de nouvelles perspectives pour une « *identité plurielle* » qui donne sens à la vraie humanité, l'humanité de la paix, seul gage efficace de la dignité de la vie, un sens d'humanité qui se refuse à la manipulation de l'appartenance ethnique par le politique, mettant plutôt celle-ci au service de celui-là. Un sens d'humanité qui ambitionne de respecter et de préserver les droits humains en combattant tant soit peu les violations et facilitant la poursuite judiciaire de leurs auteurs. Poursuite interne qui se veut davantage internationale. Méthodologie efficace de prévention et de gestion des conflits. Je suggère, alors, pour l'Afrique une « *éthique du nous sans totalité* ».

I. Fondements des conflits communautaires : l'identité des identités

Nous mettons à défi la question identitaire de l'« identité » dans cette Afrique post-coloniale du début du III^e Millénaire. C'est l'identité, dans ses multiples connotations culturelle, scientifique, socio-politique, économique, linguistique, religieuse, bref, civilisationnelle, qui conditionne tant soit peu ce que nous serions en droit de nommer « mal-heurs de l'Afrique ». Car, l'identité referme l'Afrique sur elle-même, et l'Africain comme dans un cul-de sac, sans issue d'ouverture à autrui. L'Afrique demeure, dans ce cas, ce qu'elle a toujours été et deviendra, puis l'Africain toujours le même. Ce que tel structuraliste (Lévy Strauss) appelait le « barbare, sauvage, primitif, ... ». Ce que tel philosophe (Hume/Kant) plaçait comme la dernière des races humaines après la blanche, la rouge, la jaune. Ce que tel autre philosophe (Hegel) caractérisait par la « pétulance », parce qu'irrationnel, illogique, en fait : incapable de penser et de réfléchir par lui-même. C'est ce « taré historique », et cet « arriéré culturel/scientifique » qui ne saurait avoir de culture ni de science, pour n'avoir pas de civilisation... !

Les Cahiers de l'IGRAC

L' « Homme », dans cette optique, c'est seulement le civilisé, c'est-à-dire, l' « occidental » ! ainsi que le formule malencontreusement Karl-Raimund Popper⁷⁷, dans un paradoxe méthodologique inimaginable. L'homme-occidental reste pourtant cet unique subjectif qui se donne la prétention de l' « universalité ». On se rappellera le fameux précepte du « devoir » kantien sur fond de très bonnes et humanisantes intentions, mais à l'applicabilité méthodologiquement paradoxale. Il en voulut, cependant, le modèle de l'humain ! C'est un réductionnisme épistémologique pur et simple. Puisque, l'homme, c'est celui qui humanise en s'humanisant, c'est-à-dire, qui cherche toujours à rompre ses frontières particularisantes pour l'infini universel.

L'homme moderne, en ce XXI^e siècle, doit chercher à sortir de son appartenance ethnique et de la région. Il doit créer les conditions de son (auto)-rejet par le village, la tribu, l'ethnie, et même la nation quand celui (celle)-ci lui refuse d'intelliger par une raison essentiellement pratique l'universel.

L'homme du III^e Millénaire doit se savoir cosmopolite. Il ne doit plus s'identifier à ce solipsiste d'antan qui n'a de caractère que le subjectif. Il doit plutôt tendre à l'inter-subjectivité et devenir « homo-ethicus-informaticus » quand il a pris conscience de cesser d'être « homo-estheticus-oeconomicus ».

Nous devons, d'ores et déjà, sortir de cette logique de l'identité qui n'est plus ni moins qu'une logique de la revendication de ce que nous avons toujours été. C'est parce que nous avons toujours été ce qu'on dit que nous sommes que, nous ne voudrions pas devenir « autre ». Toute chose étant égale par ailleurs, telle cause ne produisant que les mêmes effets. Les conflits communautaires tant locaux qu'internationaux, qui font aujourd'hui de l'Africain ce « fratricide » (ce qui pourtant ne lui est pas prédictible de par sa nature ordinaire), nous côtoieront toujours, étant devenus partie intégrative de notre mode de vie foncièrement intéressé à la richesse matérielle qui n'a de cesse de nous tirer par le bas – alors que nous devons décoller.

Pour prétendre décoller, il faudrait nous accommoder à la logique de la re-connaissance qui, pour tout dire, n'est qu'une « logique de la re-naissance et du surgissement » dans un monde où tout ne va que parce que cimenté entre ses différentes parties. Prendre conscience des enjeux de la collaboration, de la coopération, de la négociation, du dialogue, et donc de la communication qui ne s'exprime que dans l'observance des règles du jeu de l'éthique de la discussion rationnelle.

La « logique de l'identité » a fait ses preuves ; elle n'a pu résister à l'épreuve du temps et de l'espace. Elle est à jamais révolue.

Le spatio-temporel du XXI^e siècle, exige de la communication, présuppose un comportement par lequel l'homme doit se muer du « semblable » au « dissemblable », allant ainsi du subjectif à l'inter-subjectif, c'est-à-dire, de l'être-pour soi-au monde vers l'être-pour le monde.

Ce spatio-temporel exige ainsi de rompre le filon des particularismes tels qu'identifiés pour se muer dans l'espace des universaux. Quitter la logique de l'identité, c'est nier, toute proportion gardée, le logocentrisme kantien, par exemple, où l'homme n'est que lui-même dans un isolement d'où il voudrait (quand même !) que son acte devienne universel⁷⁸. Une telle logique, avons-nous reconnu, est un gage sûr de toutes formes de violences, d'intolérance, d'inhumanisme, et donc d'in-sécurité collective, donnant pour incidence immédiate l'utilisation proliférée d'armes de toute nature et de tout calibre, puis –et surtout- l'enrôlement suicidaire des enfants/mineurs dans des groupes armés ou milices.

La logique de l'identité cultive, en définitive, un totalitarisme irréductible dans l'expression socio-politique, économique, et même scientifique d'un Monde qui n'a d'espoir que la Paix. Un élan de paix que – malheureusement - des relents de xénophobie ethniciste ou tribaliste, régionaliste, particulariste, source et expression de toutes formes d'antipathies, de vie sans vie, parce que sans amour du prochain, entraveront tant qu'on n'y aura pris conscience... C'est un mythe identitaire qu'il faut cesser de vivre.

II. Nature et dimension des conflits communautaires : l'identité close

Le caractère clos de l'identité perpétue la violence communautaire qu'elle engendre et entretient. Elle fonctionne telle une machine à production et re-production de la violence dont l'un des mécanismes efficaces se trouve être les élans d'antipathies et de xénophobie, à côté de la prolifération d'armes de toute forme servant à la guerre.

L'identité close se refuse l'humanisation de l'homme en tant qu'intégration de la conscience subjective dans la conscience inter-subjective. Elle refuse le temps de l'avenir pour s'enfermer dans un temps du présent que fonde

⁷⁷ Cf. *L'avenir est ouvert*

⁷⁸ Cf. E. Kant, *Prolégomènes à toute métaphysique pure*

Les Cahiers de l'IGRAC

un passé aux effets quasiment magiques. Puisqu'on va croire qu'il expliquerait toute circonstance, toute situation qui mine et mène l'Africain. Le seul mouvement caractéristique de la violence communautaire ici, c'est bien la répétition de l'histoire. Tout se passe comme si l'on rendrait un culte à la mort « en se donnant comme horizon l'identité des affrontements sans fin et apparemment sans remèdes »⁷⁹. Des affrontements à répétition qu'on ne saurait arrêter tant qu'on en aurait personnellement pris conscience. On harcèle vainement la Communauté Internationale pour une Aide humanitaire ; tout se passant comme si c'était celle-ci qui causait ceux-là, quoiqu'elle les entretienne du reste, selon les cas. Nous l'avons vu en Angola, au Congo démocratique, ou même au Congo-Brazzaville, pour ne citer que ces cas. Le sursaut d'esprit citoyeniste du Congolais de Brazzaville n'a pourtant pas recouru à la Communauté Internationale pour arrêter sa guerre fratricide. Exception, certainement ! L'identité close qui consacre le culte de la mort refuse ainsi de rendre honorablement un culte à la vie. On croira toujours aux richesses naturelles dont regorge le sous-sol géographiquement imparti, fonctionnant tel ce spectateur d'un concert dont les acteurs sont bien d'autres que soi-même. Puisqu'on ne voudra pas « commercer » avec autrui pour faire un –seul -avec lui. Comment le saurait-on si l'idéologie fonctionnelle est celle que consacrent les antipathies ethniques ? On fonctionne à partir d'une référence unique à quoi on adhère presque naïvement, en dépit de toutes les mutations inhérentes à la vie de l'humanité, des mouvements vertigineux qui s'exécutent telle une implosion à l'intérieur du corps de l'humanité. Cette référence est le foyer mythique à partir et autour duquel se polarise la vie communautaire.

L'identité close consacre ainsi un type de mythe du cadre de référence⁸⁰. On n'en sortirait guère sans renier son identité locale/communautaire, c'est-à-dire, se voir refuser toute la bénédiction des dieux du groupe social qui prétendent maintenir l'élan vital de leurs peuples respectifs.

Voilà des identités constituées pour fomenter, exécuter, entretenir et pérenniser des conflits que l'on gère tant mieux que mal.

L'identité close renforce ainsi la confiance en soi, en son ego. L'on croit ainsi mieux vibrer que toute autre chose. L'on trouvera toujours à accuser plutôt qu'à assumer pour s'en repentir. Comme il m'en veut, alors, je lui en voudrai aussi, à perpétuité, de génération en génération. Quels legs !

Les jeunes héritent d'une telle organisation de la société que fondent, alors, des mutations sociales desquelles ils ne tirent qu'échecs. C'est ce que leur lèguent les auteurs de la nostalgie des modèles identitaires. Dans de forts nombreux cas, ce sont des révoltes spontanées, -et qui peuvent se prolonger-, qui émergent de ces échecs sociaux exprimés par des comportements de frustrations, d'angoisses, d'anxiété, et donc de manque de perspectives réelles et sûres quant à l'avenir. C'est pourquoi, très facilement, la jeunesse est récupérée par des mouvements de violence bien organisés. Autrement, elle crève sous le poids de la pauvreté qu'elle estime juguler par des moyens aussi violents qu'immoraux tels que les vols à main armée ou la corruption et la prostitution. Dire que le continent est suffisamment riche ! La pauvreté des jeunes contraste d'avec la richesse de la communauté.

A tout bien prendre et, *mutatis mutandis*, l'identité close génère un certain nombre de relations conflictuelles selon qu'on considère l'individu, l'ethnie ou la nation. Des conflits entre individus au sein de l'ethnie ; des conflits entre ethnies au sein de la nation ; des conflits entre les individus ainsi organisés et l'Etat ; des conflits entre Etats ; etc.... Des mouvements de violence manipulée et/ou spontanée par des communautés réelles et/ou imaginées, lorsque dans le dernier cas les membres du groupe sont trop nombreux pour se bien connaître personnellement et leur cohésion relève d'un acte d'adhésion naïve ou de pure croyance. L'acteur social à la violence agit, dans la plupart des cas, comme en pis-aller, par crainte de la fatalité. Il se jette bon gré malgré à la violence selon le legs reçu des communautés antérieures comme modalité principale de l'action. Car, il doit survivre. En conséquence, nous survivons plus que nous ne vivons !

L'identité close envoie toujours au bord de la révolte, et, prépare toujours l'action violente. En tous cas, elle dispose à la culture de la violence et à sa pratique. A perpétuité. Prolifération des actes de violence, des armes tant à feu que blanches, tant légères que lourdes devant le Pouvoir d'Etat sclérosé qui a perdu son monopole de la « violence légitime ». Ali El-Kenz estime même que la déliquescence de l'Etat aide la dissémination de la violence⁸¹.

⁷⁹ C.Z. Bowao, 2002, « L'identité africaine en question », Communication au Colloque sur *Identités en conflit- L'Afrique dans la globalisation*, 6-7 décembre 2002, CERDAF-Université de Fribourg, Suisse.

⁸⁰ Cf. K.R. Popper, « Le mythe du cadre de référence », in Colloque de Cerisy-La Salle sur *Karl Popper et la science d'aujourd'hui*, Paris, Aubier, 1989, p. 11-44.

⁸¹ Ali El-Kenz, 1995, « Les jeunes et la violence », in Stephen Ellis (dir.) *L'Afrique maintenant*, Paris, Ed. Karthala, 1995, p.107

Les Cahiers de l'IGRAC

C'est un phénomène que l'identité close fait fonctionner en concaténation serrée à des conflits ethniques, des conflits religieux, des conflits politiques, ..., ou tout cela ensemble. Violation expresse des droits de l'homme en tant que cet horizon légitime capable de donner son sens réel à la vie en société. Puisque les droits humains fonctionnent tels des prérogatives inhérentes à la nature humaine, des avantages dont doit jouir naturellement l'homme, sans exclusive. Des prérogatives à caractère absolu, indivisible et inaliénable, parce que universel. Elles s'appliquent bien à toute personne sans discrimination de couleur, de sexe, de religion, d'opinion, de pays, ..., parce qu'elles sont fondées sur les valeurs universelles de dignité, de liberté, d'égalité, de justice, ..., que sont des principes de gouvernance démocratique. Tout Africain en a le droit le plus absolu qu'il doit, alors, s'ouvrir au Monde.

III. Perspectives : pour une identité plurielle

Nous avons tenté de rendre compte de la genèse et de la constitution des conflits de nature tant locale que globale dans leur triple dimension des individus, du groupe social et de la nation, par le fait de la persistance de l' « identité des identités » ou l' « identité close ».

Ce n'est donc pas tant le phénomène identitaire qui pose problème. Mais la manière même de gérer l'identité qui fausse la médiation des conflits.

Quelles peuvent être les voies théoriques et épistémologiques pour sortir de la crise ainsi décelée ?

C'est ici et maintenant le lieu de répondre à la question principale de l'Argument du 30^e anniversaire de l'A.A.S.P. selon laquelle :

« (...) Violence has become a recurring decimal: what accounts for this? »

En effet, ce qui est visé maintenant, c'est notre re-surgissement, notre intégration dans un monde de tissus complexes où, en réalité, il n'est fait aucun droit à la « répétition du négatif ». L'histoire de l'homme en Afrique s'est faite dans les mesures de son intensité, avec des problèmes précis qui se sont posés dans cette ère post-coloniale. Une histoire, on ne peut mieux, linéaire avec des repères incontournables, et donc des conséquences irréductibles.

Nos ancêtres ont vécu pleinement leurs problèmes. Nous avons –aujourd'hui- nos défis : la mondialité, le développement, la lutte contre la pandémie du Sida, la lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance, etc. Tout ce qui est à entendre comme le défi de la « re-naissance de l'Afrique »⁸².

A mon sens, la re-naissance africaine n'avait jamais préoccupé l'Africain du XIX^e siècle, par exemple. De nouvelles valeurs nous interpellent profondément aujourd'hui. Le projet de re-surgissement de l'Afrique et de l'Africain doit se réaliser, dans une culture de la mondialité où personne n'a le droit de se réfracter du destin commun de l'humanité. Un tel défi commande, tant dans sa compréhension que dans son application, un élan méthodologique aux protocoles théorico-épistémologiques foncièrement différents de celui (ceux) de nos ancêtres.

Nos ancêtres se sont identifiés à leurs repères au point de ne pas toujours savoir distinguer entre la nécessité générale et une nécessité spécifique de la vie en société. C'est bien pourquoi dans cette répétition de l'histoire, l'Africain a, peu ou prou, raté le réel objet d'humaniser, qu'il est resté à se complaire à ses mythes fondateurs et directeurs.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons chercher à nous élever à la dignité de l'argument critique pour trouver des solutions à des défis qui nous hantent et que nous percevons si bien. Nous sommes bien cet « enfant émacié » si tant est que nous aspirons à sortir du désespoir existentiel dans lequel, quarante trois ans après la plupart des mouvements d'indépendance, le sous-développement nous enrôle encore.

Notre identité doit être ouverte au Monde, plutôt que de continuer à se scléroser sur soi. L'Afrique, l'identité de l'Afrique, doit s'ouvrir aux identités du Monde, seul gage d'un véritable sens d'humanité, de paix, de stabilité sociale, économique, culturelle, politique, scientifique ; c'est-à-dire, d'une vie où les élans de violence communautaire vont décroissant, et la sécurité collective garantie, parce que les droits humains sont respectés dans un partenariat d'intérêts mutuels et d'engagements contraignants sur un destin commun.

⁸² Cf. 205^e point du *Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)* qui dispose que : « En réalisant les promesses qui y sont contenues, le présent programme devra permettre à l'enfant africain émacié d'espérer qu'en vérité le 21^e siècle sera bel et bien le siècle de la renaissance de l'Afrique », p.59.

Les Cahiers de l'IGRAC

On en parle certainement depuis la fin de la colonisation. Certes. Mais, ce qui est requis, *hic et nunc*, c'est d'en véritablement prendre conscience, une conscience agissante, qui porte en soi le respect de la dignité humaine et qui mobilise les enjeux méthodologiques efficaces de la médiation des conflits. Notamment le dialogue social, l'inter-subjectivité argumentative, la controverse performative dans laquelle « consensus » porte mieux que « compromis », et « respect des règles du jeu démocratique » mieux que « consensus mal intelligé ». C'est bien un engagement à résoudre de tels défis urgents et exigeants à l'Afrique qui légitime le sens réel de la renaissance africaine.

En conséquence, nous postulons pour une « identité plurielle ». Les philosophes ne trouveront légitimement possible un tel projet que dans le spatio-temporel de l' « universel » avec notamment des conceptions comme celles de l' « espace public » (Jürgen Habermas) en tant que ce lieu où l'homme, conscient de sa citoyenneté, s'exprime et agit le plus librement possible, mettant en œuvre ses intuitions de « re-invention de la vraie humanité » ; ou encore la « discussion rationnelle critique » (Karl-Raimund Popper) où les inter-locuteurs se ravissent qu'ils s'instruisent mutuellement au nom de la nature divine qui leur est inhérente.

Nous avons dit de ces conflits socio-politiques et militaires qui secouent actuellement l'Afrique qu'ils se caractérisent par leurs aspects divers, en tant que « *conflits de mal-gouvernance* », dans la malheureuse répétition historique qui leur confère un caractère interne doublé de modalités informelles de connotations internationales. Des conflits mettant en présence différents acteurs du système social, aussi bien les populations concernées que les pouvoirs d'Etats et les élites politiques. C'est pourquoi, estiment quelques politologues critiques, de telles crises seraient plus intelligibles dans la relation légitime entre les différents acteurs sociaux impliqués. Leur gestion exigerait donc des mécanismes multilatéraux d'action qui, tous, concourraient, en conséquence, à un déclenchement des mécanismes de « *diplomatie préventive* ». Une diplomatie préventive qui commande de mettre en œuvre d'abord des instruments locaux mieux adaptés aux conflits, avant que de faire agir des stratégies communautaires plus globales. Mobiliser les valeurs tant endogènes qu'exogènes de tolérance, de respect mutuel, et donc de solidarité devenues universelles, pour le strict respect de la dignité humaine.

L'Afrique a vraiment besoin d'efficaces programmes de formation en éthique et en droits humains, tant pour ses élites politiques que pour ses populations, quoique, historiquement, les sociétés africaines disposent comme par nature, des mécanismes de production ou d'activation de règles devant réguler les conflits : c'est, essentiellement, *la concertation*, et donc, *le dialogue*. Et, alors, faut-il savoir humainement dialoguer, c'est-à-dire, dans le respect de soi et de l'inter-locuteur, pour la dignité de la vie.

Au niveau communautaire global, - et, modernement -, l'Afrique et les Africains disposent de plusieurs instruments ou mécanismes de promotion, de maintien et de consolidation de la paix et de la sécurité collectives. En Afrique sub-saharienne, par exemple, nous citerons :

Pour l'Afrique Centrale : Le Pacte de Non-Agression entre les Etats membres du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur les questions de Sécurité en Afrique Centrale (Yaoundé, 8 juillet 1996) ;

Le Pacte d'Assistance Mutuelle entre les Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (Malabo, 24 février 2002) ;

- Le Protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité en Afrique Centrale –COPAX- (Malabo, 24 février 2000) ;

- Traités bilatéraux RDC-Angola, RDC-Congo Brazzaville ; puis le Traité tripartite entre RDC-Angola-Congo.

Pour l'Afrique Orientale et Australe : Le Common Market of East and South Africa (COMESA).

Pour l'Afrique Australe : La Southern African Development Community (SADC).

En réalité, « *nous sommes tous un seul et le même* ». Nous sommes ce que la métaphysique égyptienne traduit par la métaphore selon laquelle, « *Dieu est l'un qui devient multiple* ». Nous sommes, -l'Afrique dans le Monde-, « *l'unité-la dynamique-le multiple* », c'est-à-dire, « *l'un-le devenir-le nous* », le « *devenant-dynamique* » ; un « *nous anthropologique* » qui va au-delà du « *beto na beto* » ethnociste ou du « *biso na biso* » tribaliste.

L'Africain doit prendre conscience de ce qu'il n'est que parce que *sans frontières par rapport aux peuples d'ailleurs*. Il doit apprendre à quitter le « je » empirique qui le caractérise toujours comme par le bas, et tendre vers le « nous », cette dynamique d'une pragmatique transcendantale qui déborde ses dimensions tant anthropo-subjectivistes que géographiques. Il doit composer avec la mondialité et communiquer avec le Monde. Tel est le sens de l' « *éthique du nous sans totalité* » que nous suggérons dans l'essentiel élan de prévention et de médiation des conflits en vue du maintien et de la consolidation de la paix et de la sécurité collectives.

Il arrive toujours une heure où l'on n'a plus aucun intérêt à chercher le nouveau sur les traces de l'ancien. Notre heure est certainement venue : agissons ensemble et en conséquence.

Les Cahiers de l'IGRAC

Pour conclure !

Meurtrie par des conflits de tout genre et préoccupée par des défis de tout contenu, l'Afrique a tant besoin de re-naître que de re-surgir dans le concert de la mondialité.

Les anciennes perspectives pour la prévention et la gestion des conflits (surtout armés) dans le combat pour la paix et la sécurité collectives puis leur maintien, n'ont quasiment abouti, sur le continent, qu'à l'envoi des missions militaires aux coûts exorbitants.

Ces perspectives classiques ont fonctionné comme anachroniquement, parce que a posteriori, à la faveur des mécanismes et stratégies mis en œuvre par une logique de l'identité close, excepté la double mission préventive de maintien de la paix par l'ONU en RCA (MINURCA) et, dans le monde, en ex-République yougoslave de Macédoine.

La re-naissance tout comme le re-surgissement exigent pour corollaire exclusif la prévention des conflits au moyen des mécanismes et stratégies dits « d'alerte rapide » ; au moyen d'une diplomatie discrète soutenue et de déploiement a priori des forces devant garantir la paix et la sécurité collectives (locales/internationales). La force première (et même dernière), c'est l'homme lui-même, le citoyen lui-même, le peuple lui-même. Des *mécanismes qui exigent d'agir préventivement pour la survie de l'humanité plutôt que de faire le « sapeur-pompier »*. C'est ce que consacre la logique de l'« identité plurielle ».

Indications bibliographiques

Bouveresse, R.(sous la dir.), 1989, *Colloque de Cérisy-La Salle sur « Karl Popper et la science d'aujourd'hui »*, du 1^{er} au 11 juillet 1981, Paris, Aubier.

Bowao, C.Z., 2002, « L'identité africaine en question », communication au colloque *Identité en conflits. L'Afrique dans la globalisation*, du 6 au 7 décembre 2002, CERDAF- Université de Fribourg, 12 p.

Doob, L.W., 1984, *La résolution des conflits*, Traduit de l'américain par Béatrice Vienne, Paris, Nouveaux Horizons

El-Kenz, Ali, 1995, « Les jeunes et la violence », in Stephen Ellis (dir.)

L'Afrique maintenant, Paris, Ed. Karthala, p. 87-109.

« Les conflits en Afrique », in *Questions internationales*, N° 5, 2004.

Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NPDA), octobre 2001, Abuja, 59 p.

Popper, K., 1990, *L'avenir est ouvert. Entretien d'Altenberg*, sous la dir. de Franz Kreuzer, traduit de l'allemand par Jeanne Etoré, Paris, Flammarion, 1990.

4

La situation des malades tuberculeux perdus de vue en cours de traitement au centre antituberculeux de Brazzaville (Congo)

André Mbou

En République du Congo, le droit à la santé est garanti par la loi fondamentale à savoir : droit à la protection de la santé des individus, droit à l'accès aux soins de santé. Au Congo Brazzaville, le département de la Santé par le biais de sa Direction de la lutte contre la maladie ,a mis en place un Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT). Le programme assure les soins au tuberculeux à travers le Centre Antituberculeux à Brazzaville. Le CAT a pour tâches : dépister des cas, assurer le traitement et le suivi des malades, assurer une surveillance épidémiologique.

La Tuberculose constitue de nos jours une charge importante et croissante, ceci à causé de la pandémie VIH / SIDA. Depuis une dizaine d'années, le programme a adopté la stratégie DOTS (Traitement de brève durée sous surveillance directe), soutenu par l'OMS. Malgré la mise en œuvre de cette stratégie ; Tous les centres de santé n'assurent pas le DOTS, dans leur paquet minimum activités (PMA).

La tuberculose est un problème socio-économique ayant des implications médicales et sanitaires considérables. Les approches de lutte devraient être en fonction des tendances de développement socio-économique et ethniques. Il est important de regarder les problèmes de résistance des malades au traitement antituberculeux avec pertinence. La stratégie DOTS s'avère indispensable surtout de son efficacité.

Les tuberculeux à macroscopie positive ou TPM+ sont responsables de l'extension de la maladie dans la population. Lutter contre la tuberculose consiste en leur détection, leur traitement et leur guérison bactériologique.

La guérison d'un tuberculeux dépend de sa responsabilité dans la prise de son traitement jusqu'à la fin et son arrêt dépend de l'avis du personnel de santé qui soigne.

La tuberculose est toujours reconnue comme une maladie de la pauvreté accentuée par le mauvais état de santé chronique et aggravée par la co-infection tuberculose et VIH/Sida.

La tuberculose connaît une recrudescence inquiétante associée à l'infection VIH/SIDA et aux perturbations qu'a connues le Programme National de Lutte contre la Tuberculose durant les conflits socio-politiques qui ont secoué le Congo de 1997 à 2001().

De 1998 à 2001, 13 253 cas de tuberculose ont été enregistrés au Centre Antituberculeux (CAT), avec un taux de létalité de 0,70% et 0,6% pour 200.

Le taux d'abandon dans l'ensemble est dans l'ordre de 19%. Par contre en 2001, il a été de 16,10% et le risque de contamination reste encore élevé.

Les Cahiers de l'IGRAC

Le centre antituberculeux de Brazzaville (CAT) reste le plus grand centre de santé dans la prise en charge des malades tuberculeux à titre externe.

Les malades tuberculeux sont enregistrés individuellement sur une fiche de surveillance ayant pour indication, Nom, âge, adresse, date diagnostic type et catégorie de la tuberculose. Les traitements antituberculeux donnés aux patients sont standardisés selon le type de cas. Les nouveaux cas de tuberculose pulmonaires reçoivent une chimiothérapie de courte durée de huit mois. Durant deux mois de phases intensive, les patients les prennent au CAT et cela est suivi d'un traitement d'entretien de six mois à domicile, sans surveillance avec l'isoniazide et la thiacetazone ou isoniazide et l'Ethambutol.

La ville de Brazzaville où se trouve le centre est subdivisé en sept circonscriptions socio-sanitaires (CSS) et une gamme des centres de santé intégrés. Près de 20% des centres de santé assure le traitement par DOTS.

Le taux de guérison était de 50%, et le taux de succès de 74%.

Bien que les taux de guérison et le succès se sont améliorés en 2001, le taux d'abandon enregistré est dans l'ordre de 16%. Ces patients qui abandonnent le traitement représentent un risque élevé de contamination pour la population et cela favorise la résistance des bacilles de KOCH aux médicaments antituberculeux.

Les causes d'abandon se résument en terme : d'une notification insuffisante des malades guéris ; d'accessibilité des centres de santé pour les malades ; d'arrêt de traitement par le patient lorsqu'il ressent une amélioration ; de la durée trop longue du traitement ; de la rupture occasionnelle des médicaments ; de l'insuffisance de l'information, de l'éducation et la communication en faveur des malades.

Notre étude s'est intéressée aux patients atteints de tuberculose pulmonaire à frottis positifs, enregistrés comme cas d'abandon au centre antituberculeux de Brazzaville.

Tableau N° 1

Répartition des malades suivant le traitement durant 8 mois pour 4218 cas

Indication	Nombres des patients
Abandon du traitement Ou perdu de vue ; ne sont plus venus prendre le médicament pendant deux mois consécutifs.	678
Guérison (malade ayant achevé le traitement) avec frottis négatif au contrôle.	2140
III Terminé Patients qui ont fini le traitement mais dont on ne connaît pas les résultats des frottis	730
Décès Décédés au cours de traitement	25
Transfert Patients transférés dans un autre centre dont les résultats restent inconnus.	178
Reprise évolutive	245
Echec	14
Rechute	208

Source : CAT 2001

Au regard de tous ces faits, nous nous sommes posés les questions suivantes : quels sont les déterminants économiques, sociaux, culturels et éthiques dans le traitement de la Tuberculose ? Quels sont les facteurs qui favorisent cet abandon ? Quelles sont les difficultés rencontrées par le programme dans la mise en œuvre du DOTS ?

De ces questions ont découlé les objectifs ci-après: identifier les facteurs d'abandon ; déterminer les difficultés de mise en œuvre du PNLT ; déterminer les déterminants socio-économiques, culturels et éthiques dans le traitement de la tuberculose.

Les Cahiers de l'IGRAC

Notre hypothèse de travail repose sur la non observation du traitement par les malades tuberculeux.

Matériels et méthodes

Nous avons menée une étude rétrospective à type transversal, au centre Anti. tuberculeux de Brazzaville (CAT). Les résultats observés vont du 1^{er} février 2001 au 31 septembre 2001.

Nos variables d'études ont été l'âge, le sexe, l'adresse et le service des soins.

Nous avons exploité les registres des malades au CAT pour observer les indications suivantes : malade totalement guéri, abandon, décès, transférés et traitement terminé. Nous nous sommes déportés dans les habitations des malades dont les adresses étaient précises pour vérifier si les malades étaient vivants ou décédés.

Nous avons tenu compte de la définition OMS sur l'abandon ; les cas réels d'abandon définis les malades qui ne sont pas venus prendre les traitements ou les médicaments du CAT pendant deux à trois mois consécutifs.

Nous avons rechercher les facteurs tel que, l'état de santé du patient, l'accessibilité au centre, si le patient était décédé ou vivant, la date de la mort.

Les autres facteurs intéressaient les paramètres démographiques et socio-économiques, le comportement du patient sur la connaissance de la maladie, les relations entre le patient et le personnel de santé.

Résultats

Le centre antituberculeux (CAT) a enregistré 4218 cas de tuberculose pulmonaire à frottis positif au cours des 12 mois de l'étude. Il y a eu 678 perdus de vue soit 16%. Les informations sur le traitement, révèle que 730 ont terminé le traitement, soit 50,70% qui peuvent être considérés comme guéris.

Au cours de la période, 25 décès ont été enregistrés, 178 ont été soit transférés soit déplacés du fait des troubles socio-politiques survenus dans le pays. 14 malades ont connu un échec ; 245 ont présenté une reprise évolutive de la maladie et 208 malades ont fait une rechute.

Discussion

Les réels résultats des traitement ont été déterminés dans 70% des cas d'abandon. Les autres 30% sont, faute des fausses adresses, dans les registres et ou encore par manque des fiches de suivi.

Sur les 678 cas d'abandons, le fréquence a été réellement de 50% au regard des résultats du registre .

Plus d'un tiers des patients pour les quels on a enregistré un abandon ont terminé le traitement, et nombreux étaient guéris. Durant les troubles socio-politiques peu d'informations concernant les malades ont été enregistrés, par exemple le transfert.

Au regard de ces résultats, le problème de notification reste encore insuffisant et la mise en œuvre de la stratégie DOTS n'est pas intégré d'une façon efficiente dans le système de santé, les Docteurs Ibrahim M. Samba et Eugène A. Nyarko l'ont soulevé dans leur écrits.

Près de 40% des malades enregistrés au CAT étaient séropositifs ; il était possible de constater que certains cas d'abandons sont morts, sur ce le taux de mortalité chez les patients tuberculeux infecté par le VIH était élevé.

Docteur Wilfrid C. Nkhoma a décrit dans ses écrits l'insuffisance des infrastructures de santé destinées à appuyer la mise en œuvre des programmes de lutte et le manque de coordination des efforts des traitements des cas communs (tuberculose VIH/ SIDA)

Le manque des ressources nécessaires, pose d'énormes problème aux personnels de santé dans la prise en charge et le suivi des malades. Parmi les raisons d'abandon, l'ignorance du traitement, la durée et leur comportement.

Il est donc nécessaire d'informer la population sur la tuberculose, le suivi de traitement et intensifier les activités d'IEC.

La littérature consécutive à ces travaux est peu abondante et n' est souvent connue que des seuls spécialistes .Pour ce travail, nous nous sommes penchés sur les travaux effectués par des universitaires ou des spécialistes des questions de santé publique.

Dr E. N. L. Browne explique l'impact socioéconomique de la tuberculose. Au premier plan, il démontre que le taux de notification de la tuberculose est de l'ordre de 10 à 15% . Cela intéresse plus la tranche d'âge

Les Cahiers de l'IGRAC

économiquement productive (15-54 ans). Certains facteurs qui contribuent à l'accroissement des cas de tuberculose et aux décès sont : la croissance démographique, l'inefficacité des programmes de lutte contre la tuberculose.

Concernant la difficulté de retrouver les malades ayant abandonné leur traitement, nous avons trouvé une réponse dans l'étude sur la situation réelle des patients tuberculeux à frottis positifs, au Malawi, réalisée par M.L.Kruyt et son équipe de recherche. Dans cette étude, ils ont en effet démontré que les fausses adresses données par les patients constituent un réel problème dans le suivi. Il est souvent difficile de les retrouver après constat d'abandon (Kruyt 1999 : 6).

Fanjosoa Rakotomanana et L.P.Rabanjoana se sont penchés sur le rapport entre le genre et la lutte contre la tuberculose. En effet dans leur étude sur les perdus de vue en cours de traitement dans le Programme national de lutte contre la tuberculose à Madagascar, ils montrent que le sexe masculin reste prédominant sur l'ensemble des malades (21, 9%). Ils pensent que les hommes fréquentent moins les centres de traitement après dépistage, ceci à cause de certaines occupations et aussi de l'ignorance (F.Rakotomanana et L.P. Rabarjoana 1999 : 225-229).

Dans son étude sur la prise en charge des tuberculeux, J. Ndi-Ndi constate que les activités d'information, d'éducation et de communication (IEC) sont peu performantes. Les malades n'ont pas des informations suffisantes sur la maladie. Le personnel n'insiste pas trop sur cette activité. (Ndi-Ndi 1998 : 6).

Pour N. Bidounga, le problème majeur est celui de manque de ressources financières et insuffisance du personnel évoluant au Programme. C'est ce qu'il décrit dans son étude sur *la prise en charge de la tuberculose et évaluation du programme*.

Sur cette même question de prise en charge, S.Thiam nous donne l'expérience du Sénégal, au niveau de la population infantile de Dakar (Thiam 1997 : p.15.). IL indique que les enfants restent une population très vulnérable à cette pathologie, dont près de 15%. Cela est redevable aux mauvaises conditions de vie et de proximité.

La question de la prévalence a été abordée par Mafouana-Nsala, Aboubavy Fall et Cyr Tchicaya. Dans son étude intitulée *La prévalence de l'infection à VIH/SIDA chez les tuberculeux hospitalisés au service de pneumologie du CHU-B.*, M.P. Mafouana-Nsala démontre la corrélation entre l'infection à VIH et la tuberculose pulmonaire. Cette association pose un problème réelle dans la prise en charge de ces malades (Mafouana-Nsala 1998 : 16). Aboubavy Fall, quant à lui, a étudié la question de la prévalence de la tuberculose au niveau du district de Mbacke au Sénégal (A. Fall 1996 : 2). En 1991, dans son mémoire de fin cycle à l'Institut national des sciences de la santé (INSSA), Cyr Tchicaya se penche lui aussi sur la question du dépistage et de la prise en charge de la tuberculose dans les services de soins de santé primaire (Tchicaya 1992 : 95). Dans leurs travaux, ces deux derniers auteurs démontrent l'inexistence de l'intégration du programme de lutte contre la tuberculose dans les centres de santé intégrés. La mise en place des postes sentinelles pour la surveillance épidémiologique devrait permettre un dépistage systématique et un suivi régulier de malade. *

Il est clair que la capacité actuelle de lutte efficace contre la tuberculose et le VIH/SIDA est infirme. Le Programme National de lutte contre la Tuberculose (PNLT) devrait améliorer les services dans les centres de santé intégrés en accélérant la stratégie DOTS qui peut améliorer la prise en charge des malades, les attitudes, les connaissances et les pratiques du personnel. Formuler des stratégies à base communautaire pour rendre les services plus accessibles aux malades, susciter la volonté des gouvernants dans l'allocation des ressources est une nécessité des pouvoirs publics.

Références bibliographiques

- Ametal, Elliot, 1995 *The impact of human immuno-déficiciency virus on mortality of patients treated for tuberculis in a cohort study in Zambia. Transactions of the royal Society of Tropical Medecine and Hygiene.* 89 : 78-82.
- Baniafouna, C., 2001, *Congo démocratie, vol. 4. Devoir de mémoire. Congo - Brazzaville (15 octobre 1997-31 décembre 1999)*, Paris, l'Harmattan.
- Bidounga, N., 1990, *Prise en charge de la tuberculose et évaluation du programme à Brazzaville*, Mémoire de fin de cycle au Centre Inter-Etat de Santé publique d'Afrique centrale, Brazzaville.
- Constitution de la République du Congo* adoptée au référendum de janvier 2002.

Les Cahiers de l'IGRAC

- Fall, A., 1996, *Prévalence élevée des cas de tuberculose dans le district sanitaire de Mbacke (Sénégal)*, Mémoire de fin de cycle, Institut de santé et développement,
- Kala, R., 1985, *Considération épidémiologique à propos de l'étude rétrospective des tuberculeux à l'Hôpital Général de Brazzaville*, Thèse de doctorat de médecine, INSSA, Brazzaville.
- Loi 121/92 portant mise en place du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS)
- Mafouana Nsala, M.P., 1998, *La prévalence de l'infection à VIH chez les tuberculeux hospitalisés au service de pneumo-physiologie du CHU-B*, mémoire fin de cycle en Santé publique.
- Malher Detal, 1997 *Traitement de la Tuberculose : principe à l'intention des programmes nationaux*. deuxième éditions, Genève, OMS.
- Ndi-Ndi, J., 1998, *Prise en charge des malades tuberculeux à l'hôpital Jamot de Yaoundé*, Mémoire fin de cycle de santé publique, Université de Yaoundé.
- OMS, 2001, *Observation de la santé en Afrique*, Volume 2, N° 1, Jan – Juin.
- OMS, 1997 *Guide pour la surveillance de la résistance bactérienne aux médicaments antituberculeux*. 36p.
- OMS, 1996, *Prendre en charge la tuberculose au niveau nationale*, Genève, pag mult.
- OMS TB a crossroads 1998, *Who report on the global tuberculosis epidemic*, Geneva.
- OMS, 1996 *La tuberculose en Afrique: un continent 46 pays un combat incertain couronné de succès*. AFRO. : Brazzaville. 16 p
- ONU-SIDA, 1997, *Tuberculose et SIDA. Point de vue*.
- PNUD, 2002, *Rapport national pour le développement humain*, Brazzaville
- Programme national de lutte contre la tuberculose, 2000, *Analyse épidémiologique de 1992 à 1994*, Brazzaville, Congo.
- Rakotomanana, F. et al., 1999, « Profil des malades perdus de vue en cours de traitement dans le programme national de lutte contre la tuberculose à Madagascar », in *Cahier de la santé*, vol. 9, n°4, juil.- août, p. 225-229.
- Rathonina, 1998, *Etude épidémiologique et la lutte contre la tuberculose de la circonscription, médicale de Vakinakotia à Madagascar*, mémoire de fin de cycle, Ecole de santé publique, Madagascar.
- Razakazo, 1999, *Situation épidémiologique de la tuberculose à Madagascar*, Mémoire de fin de cycle, Ecole de santé publique, Madagascar.
- Ryt, M.L. et al., 1999, « La situation des patients tuberculeux à frottis positifs K au Malawi dans les cas d'abandon du traitement », in *Bulletin de l'OMS*, p.386-391.
- Thiam, S., 1989, *Prise en charge des enfants tuberculeux à Dakar*, Mémoire de fin de cycle, Institut de Santé et développement, Dakar.
- Rakotomizao, J.R., et al., 1998, « Facteurs d'abandon du traitement antituberculeux à Antananarivoville et Antsirabe », in *Int J. Tuber Lung Dis* 2, p. 891-892.
- Société des nations (SDN), 1923, *Rapport provisoire sur la tuberculose et la maladie du sommeil en Afrique équatoriale*, Genève.
- Tchicaya, C., 1992, *Intégration du dépistage et de la prise en charge de la tuberculose : service de soins de santé primaires*, Mémoire, INSSA, Brazzaville (Congo).

5

Les obstacles à la construction et à l'intégration de l'Etat-nation au Congo-Brazzaville (1944-1997)

Joseph Gamandzori

Les régimes politiques issus de la colonisation en Afrique sont présentés comme patrimoniaux ou néopatrimoniaux⁸³. Au Congo-Brazzaville, Etat situé en Afrique Centrale avec 342.000 km² pour 2.300.000 habitants environ, le patrimonialisme a revêtu des phases civiles et militaires, alternant un ensemble de facteurs où se mêlent le récurrent et le factuel. Le patrimonialisme, on le sait désormais, autorise le développement des relations de clientèle activant des acteurs collectifs déclinés en ethnicité et « tribalités » (selon l'expression d'Henri Lopes à la Conférence Nationale), sur des entités régionales ou micro-régionales, négation de l'intégration nationale.

La rupture d'harmonie est ainsi attestée avec comme matérialisation le déséquilibre structurel et démographique. Les obstacles récurrents à la construction et à l'intégration de l'Etat-Nation composent une première série d'obstacles. Ils forment le soubassement sur lequel bute la volonté politique coloniale de « mise en valeur » et ultérieurement celle de « développer » harmonieusement le Congo.

Dans cette hypothèse, nous avons identifié comme obstacles « la répartition inégale des infrastructures », « l'ethnicité » et ses expressions locales déclinés en nationalismes (le messianisme traditionnel et le nationalisme radical ou révolutionnaire).

L'hypothèse sur les obstacles factuels à la construction et à l'intégration a trait à la somme de défis récents qui militent contre cet objectif

I. Les obstacles récurrents

A l'observation de la situation du Congo-Brazzaville, une catégorie de facteurs, physiques ou sociaux, manifestent une certaine permanence temporelle. Ces facteurs, en rapport avec la problématique de construction de l'Etat moderne apparaissent comme des obstacles récurrents. Ils coexistent avec d'autres qui surgissent, de manière factuelle dans la trame des faits historiques qui rythment la vie nationale.

1. Le déséquilibre structurel et démographique

C'est dans un contexte de mutation économique au XIX^e siècle que la région dite du "bassin conventionnel" du Congo, drainée par le fleuve de même nom et ses nombreux affluents, effectuera sa rencontre⁸⁴ avec le capitalisme commercial européen.

⁸³ J.-F. Bayart, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

A.S. Meschériakoff, « Le multipartisme en Afrique, illusion ou solution », In *Transition démocratique, l'Afrique en transition vers le multipartisme*, Paris, 1991, (70-77).

⁸⁴ Nous récusons le terme de découverte qui laisse transparaître l'idée de passivité des formations sociales "existantes".

Les Cahiers de l'IGRAC

Cette rencontre fut l'occasion d'« une transition assez douce entre l'époque négrière et celle du commerce libre » comme le dit M'Bokolo⁸⁵.

Savorgnan de Brazza qui fut « l'acteur » officiel⁸⁶ de cette rencontre entre civilisations, au nom de la France, eut l'intelligence, en accédant au cœur du système, de comprendre que de l'Atlantique au Pool Malebo, il se trouvait dans une zone de transit⁸⁷.

Ce contact accéléra la déliquescence sinon la disparition des entités sociales et politiques qui contrôlaient « le grand commerce congolais »⁸⁸, affaiblissant du même coup les positions des « feudataires » qui contrôlaient les nœuds localisés de la chaîne des échanges commerciaux.

L'historien congolais Ch. Didier Gondola a consacré des chapitres exhaustifs à cette question dans son histoire comparée de Brazzaville et Kinshasa de 1930 à 1970. (Cf bibliographie).

Il apparaît que la volonté de contrôler les axes commerciaux liés aux fleuves et à l'Atlantique généra une âpre concurrence entre les nations européennes, la Belgique, la France et l'Angleterre, par explorateurs interposés⁸⁹.

Savorgnan de Brazza fit pour la France le choix de fixer la capitale du « Congo-Français » au lieu géographiquement stratégique de Mfwa (futur Brazzaville), le 3 octobre 1880 ; dans le dessein de capter et réorienter les flux commerciaux de l'axe économique, en faveur de son pays d'adoption⁹⁰, la France.

Le choix économique et stratégique de fixer la capitale à Mfwa (Brazzaville), explique la position excentrique de Brazzaville, par rapport au Moyen-Congo et à l'ensemble fédéral (l'Afrique Equatoriale Française)⁹¹ qui en résulta en 1910.

Ce choix de départ assigna au Congo une fonction de transit dont les conséquences sont multiples.

En effet, d'après J. Bruhnes et C. Villauw (cités par D.C. Gondola au sujet des villes congolaises), la ville peut être assimilée à l'Etat même.

La capitale d'un Etat n'est pas seulement le siège directeur de la pensée et de l'action politique. Elle est aussi, comme les frontières elles-mêmes, un réservoir ou un magasin de forces de l'ordre spirituel et de l'ordre matériel. Le plus souvent, là se concentrent les moyens financiers [...]. Quand rien ne contrarie le mouvement et qu'il atteint son plein effet, la capitale n'est plus seulement le réduit de l'Etat central : elle devient presque l'Etat lui-même ⁹².

Cette observation d'excentricité a été repérée par les rédacteurs de la revue *Politique Africaine* lorsqu'ils titraient un numéro spécial sur le Congo : « Le Congo, banlieue de Brazzaville »⁹³.

L'excentricité du siège du pouvoir explique dans le même temps la « méconnaissance du domaine » qui se manifesta tout au long de la colonisation française et le fait persistant de la sous-administration du Congo et de l'AEF.

Guidée par le primat de la logique économique libérale de recherche de profits immédiats, la colonisation a réalisé au Congo quelques « enclaves de modernisation »⁹⁴.

La concentration de ces enclaves de modernisation a consacré la désarticulation du pays, en accentuant la coupure (nord-sud) du pays.

⁸⁵ E. M'Bokolo, *Afrique noire, Histoire et civilisation - Le grand commerce congolais*, p. 173 (voir aussi Ndaywell, p. 240).

⁸⁶ Nous écrivons "officiel", en raison du commerce européen pré-existant dans les bassins de l'Ogooué et du Congo que la logique de l'historiographie "officielle" menace d'occulter.

⁸⁷ Allusion faite à « la mission de l'Ouest Africain ». Cf. C. Coquery-Vidrovitch. *Brazza et la prise de possession du Congo 1883-1885*. Paris, Mouton, 1969, 497 p.

⁸⁸ Elikia MBokolo, *op. cit.* p. 173.

⁸⁹ Il s'agit de de Brazza et Stanley.

⁹⁰ Cette pensée amena au choix des chemins de fer dans les deux colonies, le Matadi-Léopoldville, côté Belge, et le Congo-Océan côté Français. Sur cet aspect, on se reportera avec intérêt à Burnschiwing, Soret, Sautter, Gondola, Ndaywel (voir bibliographie).

⁹¹ Décret de création.

⁹² Cité par Ch. D. Gondola, *op. cit.*, pp. 73-74. Quand s'amorce le développement des villes au tournant des années 1950, Brazzaville aura vocation à aspirer vers elle les populations valides de l'intérieur (voir l'exode rural).

⁹³ *Politique Africaine*, n° 31 Octobre 1978.

⁹⁴ A l'exemple de la construction du CFCO, du port océan et du développement des villes du chemin de fer. Au sortir de la 2^{ème} guerre mondiale, quelques opérations d'envergure furent initiées, à l'instar de « l'aménagement de la Vallée du Niari », concomitamment avec les opérations du FIDES. Voir Archives nationales, C.C. « Affaires Economiques ». Comité d'aménagement de la vallée du Niari - 1953.

Les Cahiers de l'IGRAC

Certes, il y a eu « l'importance de l'hydrographie » comme facteur décisif dans les transports comme l'a noté P. Naville⁹⁵. Mais en termes d'avantages comparatifs, la mise en valeur de la zone du chemin de fer s'est révélée plus attractive aux investisseurs. Il en a résulté au total un mal développement qui consista à discriminer le territoire, entre « un pays utile » et un « pays inutile »⁹⁶.

On attribue à cet obstacle la faible prégnance des initiatives dans la partie septentrionale du pays, en raison de l'éloignement des zones d'évacuation des produits locaux ou ressources naturelles.

En effet, dans un article de référence qu'il a consacré à l'économie congolaise, P. Vennetier⁹⁷ souligne l'inégale répartition des infrastructures entre le Nord et le Sud. La concentration des infrastructures de communication et des équipements a obéi aux impératifs de la métropole coloniale de « mise en valeur » et d'évacuation des ressources.

La politique d'équipement poursuivie ainsi sans rupture majeure de logique par les régimes post-coloniaux a accentué le double déséquilibre structurel et démographique du Congo.

En effet, la localisation des infrastructures et des équipements a permis de concentrer dans le sud du Congo un embryon d'industries de transformation, consacrant du même coup une inégale répartition de la population et un agencement de l'espace de même tendance. Ceci a pu être une source de ressentiment au niveau des élites politiques au lendemain de l'indépendance, comme l'ont noté H. Ossebi et Bazenguissa⁹⁸.

Bazenguissa-Ganga a fait mention, en effet, d'incidents survenus au sein de l'instance dirigeante du Parti unique sous Marien Ngouabi dans la crise de 1971⁹⁹.

Nous avons montré, dans un article publié par l'Harmattan comment a été conditionné l'émergence des villes sur l'axe du chemin de fer Congo-Océan dès sa mise en service en 1934¹⁰⁰.

Depuis la libération de la force de travail et le développement des rapports marchands¹⁰¹ suite à l'émergence d'un marché de travail urbain au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, il existe un courant migratoire continu d'exode rural qui a pour effet d'anesthésier l'arrière pays.

Les études pionnières de J. Dresch et M. Soret ont révélé l'ampleur du phénomène urbain au Congo¹⁰²

Le changement de régime en 1968 et la promesse du nouveau pouvoir de supprimer le chômage en 1973 va accélérer l'exode rural et aggraver l'ampleur des phénomènes urbains, renchérit une étude récente¹⁰³.

Cette caractéristique fait du Congo le pays le plus urbanisé d'Afrique avec un taux compris entre 55% et 60% ; la ville de Brazzaville seule renfermant 30% de la population totale du pays en 1992¹⁰⁴.

En conséquence, l'existence attestée d'un déséquilibre démographique entre les villes et l'arrière-pays caractérise le Congo depuis de nombreuses décennies. Deux villes nouvelles ont émergé dans l'arrière-pays, Ouesso et Mossendjo (complétant la configuration urbaine coloniale avec Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie (Loubomo), Jacob (Nkayi), sans rompre la tendance migratoire générale en faveur des villes. C'est ce qui

⁹⁵ P. Naville, *L'importance de l'hydrographie*, Présence Africaine, Paris, 1952, p. 39-42.

⁹⁶ Il existe dans l'histoire moderne d'autres exemples de « mal développement » et de configuration territoriale inégale. C'est le cas par exemple, du contraste entre l'Italie du Nord et l'Italie du Sud repris par Edward WISAID cité dans *Culture et impérialisme*, traduit de l'anglais par Paul Cempla, Hayard *Le Monde Diplomatique* pp. 95-97. Les exemples d'anciennes colonies sont légions. Voir par exemple, les exemples du Tchad, du Bénin, du Cameroun.... Voir Suret-Canale, ère coloniale - Bernard Lanne, *Afrique Contemporaine*, 180, 1996 - (52-55). Ces clivages territoriaux sont souvent sources de violence.

⁹⁷ P. Vennetier, *Un cas de disparité économique régional dans un cadre national, Etudes géographiques offertes à Louis Papy*, Bordeaux 1978, *CEGET*, 39-81.

⁹⁸ R. Bazenguissa-Ganga, *Les voies du politique au Congo. Essai de sociologie historique*, Paris, Karthala, 1990, 455 p.

⁹⁹ R. Bazenguissa-Ganga, *op. cit.*

¹⁰⁰ J. Gamanzori, « Le chemin de fer et l'urbanisation au Congo », in *Processus d'urbanisation en Afrique noire*, t.1, Paris, l'Harmattan, 1988, 11 p.

¹⁰¹ H. Babassana, *Travail forcé, expropriation et formation du salariat en Afrique noire*, p. 46, Grenoble 1978.

¹⁰² J. Dresch, « Villes congolaises. Etude de géographie urbaine et sociale », *Revue de géographie humaine et d'ethnologie*, 3, 1948, p. 3-24.

- M. Soret, *Démographie et problèmes urbains en AEF : Poto-Poto - Bacongo - Dolisie*. Mémoire de l'Institut d'Etudes centrafricaines, Brazzaville, 1954 (12-17).

¹⁰³ « Les mécanismes d'occupation dans le peuplement de Brazzaville ». Ministère des Travaux Publics, de la construction, de l'habitat et de l'environnement. Centre de Recherches et d'Etudes Techniques de l'Habitat (CRETH), Brazzaville, 1986, p. 14.

¹⁰⁴ M.E. Gruenais, « Congo, fin d'une pseudo-démocratie », in *Politique Africaine*, n° 68, déc. 1997, p. 132.

Les Cahiers de l'IGRAC

explique la primauté de la parole urbaine sur l'ensemble du pays. Des villes ou des relais de celles-ci (villes secondaires), partent désormais tous les mouvements sociaux.¹⁰⁵

Au total une infrastructure inégale, source de disparité économique dans le pays, clé d'une répartition de la population non moins inégale, s'offre comme un *premier obstacle majeur à la réalisation d'une intégration libre nationale harmonieuse*.

La planification économique adoptée par les régimes politiques (colonial et post-coloniaux) était appelé à remédier à cette distorsion territoriale du Congo.

L'objectif ne fut pas atteint au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

En effet, comme l'indique J. Dresh¹⁰⁶, la réalisation du « plan décennal d'équipement et de développement 1947-1956 », en raison de la modicité des fonds libérés ne permit pas d'atteindre l'objectif de modernisation.

Sur l'ensemble des régimes post-coloniaux, il se dégage sur cet aspect d'aménagement du territoire un bilan plutôt mitigé, ceci pour deux raisons :

- la poursuite des politiques économiques et sociales antérieures (conforme aux objectifs de la colonisation);
- la priorité à l'extraction des matières premières et poursuite de l'extraversion économique.

Il faut attendre le plan quinquennal (1982-1986) pour assister à la manifestation d'une volonté politique visant au décroisement du pays¹⁰⁷.

L'autre versant de la disparité territoriale se rapporte à la politique coloniale d'urbanisation du Congo. En effet, les villes congolaises, essentiellement d'origine coloniale sont des villes du chemin de fer.

Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Jacob ont connu un essor rapide à la suite de la mise en service du Congo-Océan¹⁰⁸ en 1934. Toutes sont des gares du CFCO et ont exercé une attraction croissante sur le reste du pays qui en est devenu le réservoir de main d'œuvre et des matières premières.

A cause de l'attraction urbaine, on établit en 1982 un rapport démographique de 40% de la population rurale contre 60% de la population urbaine, concentrée essentiellement dans les villes du chemin de fer (cf. recensement général de la population de 1982).

L'Etat-Nation au Congo est semé de lourds obstacles qui ont comme caractéristiques :

- la disparité territoriale ,
 - les concentrations démographique et urbaine dans le « périmètre ferroviaire »,
- obstacles à peine écornés par les nouveaux pouvoirs et qui handicapent sérieusement l'agencement harmonieuse de l'espace national.

2. L'ethnicité

L'ethnicité relève d'une problématique majeure dans la construction de l'Etat-Nation et dans les mobilisations infra-étatiques, particulièrement dans les conflits récents au Congo-Brazzaville.

¹⁰⁵Ceci est vérifiable pour la "révolution" comme émeute urbaine en 1963 ; l'avènement de la démocratie en 1990. L'épisode du tipoye dans la genèse de la guerre civile du 5 juin 1997 : il a suffi que les nouvelles en provenance d'Owando soient amplifiées à Brazzaville. L'occupation ethnique des quartiers constatée par Balandier depuis 1950 perdure et produit des effets souvent négatifs.

¹⁰⁶J. Dresh. Les investissements en Afrique noire, *Présence Africaine*, n° 13, 1952, pp. 232-241.

- Georges Balandier note la précarité du salariat à Brazzaville, dans les années 1950, ainsi que l'absence d'industrie et d'un marché de travail à Brazzaville. Cette caractéristique de départ allait perdurer. Les Brazzaville noires, *Présence* n° 13, 1953, (315-330).

L'adoption de la planification en Afrique noire française déboucha sur la création du FIDES (Fonds d'investissement et de développement économique et social). Ceci supposait l'abandon du pacte colonial issu du Plan Sarraut, pour une politique de modernisation. La Conférence de Brazzaville de 1944 fut une sorte d'anticipation du Général de Gaulle qui tenait compte de nouveaux paramètres : l'anticolonialisme américain qui prônait en matière coloniale l'idée d'un « trusteeship », en vue d'une gestion internationale des domaines coloniaux à l'issue du conflit mondial ; les idées émancipatrices du Charte de l'Atlantique signée en 1941. (Cf. La Conférence de Brazzaville de 1944 - Contexte et repères).

¹⁰⁷Avec le plan quinquennal 1982-1985, fut réalisé le bitumage de l'axe nord.

L'histoire de la planification économique au Congo reste à faire. Nous avons cependant noter la vacuité du plan quadriennal 1958-1965 sur le volet « aménagement du territoire » qui se limite à l'aspect agricole (cf. Projet de Troisième plan quadriennal (1958-1962). Moyen Congo, Doc. Ronéo. mini plan - Brazzaville, 185p.).

¹⁰⁸J. Gamandzori, « Le chemin de fer et l'urbanisation au Congo », in *Processus d'urbanisation en Afrique noire*, T1, Paris, l'Harmattan, 1988, 11 p.

Les Cahiers de l'IGRAC

Claudio Moffa a souligné l'historicité de la question nationale en Afrique, passant en revue les diverses caractéristiques de celle-ci à travers divers mouvements sociaux¹⁰⁹.

La lecture des travaux de C. Coulon, R. Otayek, Stephen Ellis, J.-L. Amselle et Elikia Mbokolo¹¹⁰ fournissent des concepts opératoires nécessaires à l'intelligence des situations en présence.

La construction de l'Etat-Nation et celle, connexe des formes de mobilisation en vue d'une intégration harmonieuse de l'Etat dépendent, dans une large mesure, des modes de gestion des groupes sociaux configurés dans l'espace national.

Les groupes sociaux qui occupent les espaces ruraux et urbains au Congo sont sujets à des influences multiples. Sur ce fait, comme l'indique R. Otayek, les pouvoirs colonial et post-colonial, bien que poursuivant des objectifs différents, réunissent à l'égard de l'identité de ces groupes, le consensus de l'autoritarisme.

L'analyse du phénomène ethnique ou identitaire est étroitement liée à son contexte. Le phénomène identitaire est en mutation perpétuelle face à la dynamique de l'Etat-Nation en Afrique.

L'ethnicité et l'Etat au Congo

Le Congo se présente comme une véritable mosaïque ethnique. Toutefois, on peut appréhender au sein de ces recherches deux approches une approche minimaliste et une approche maximaliste¹¹¹.

L'atlas linguistique de l'Afrique Centrale, tente de remettre à jour les données sur cette question, avec les outils de cette science (ce travail est en cours).

Pour cette raison et en raison de l'absence de données démographiques récentes, notre préférence est allée à l'excellente recherche de Weisman sur les élections présidentielles de la démocratisation¹¹².

A la suite d'Alain Auger (sur la base du recensement de 1974), Weisman dénombre 74 ethnies au Congo, « appartenant majoritairement au groupe anthropo-linguistique bantou et divisées en trois familles : Kongo-Téké-Mbochi »¹¹³.

La configuration de ces « familles », selon les mêmes auteurs, établit le rapport suivant :

- 48% de la population appartiennent au groupe kongo, basé dans le sud du pays ;
- 22% de la population appartiennent au téké, disséminé dans 9 des régions du Congo ;
- 13% de la population appartiennent à la « famille » mbochi basés dans les Plateaux et la Cuvette occidentale.

L'identité générique, selon la terminologie adéquate, celle dont se réclame le Congolais "commun", se trouve au niveau des subdivisions des grandes familles énumérées. C'est le niveau réel de lecture et de perception du phénomène ethnique (ou identitaire) au Congo¹¹⁴.

¹⁰⁹Claudio Moffa, « L'ethnicité en Afrique : l'implosion de la "question nationale" après la décolonisation », in *Politique Africaine*, n° 66, juin 1997.

¹¹⁰- Christian Coulon, « Systèmes politiques et société dans les Etats d'Afrique noire », in *RFSP*, 22, 5, 1972.

- René Otayek. *Identité - Démocratie dans un monde global*. Paris, Ed. Presses des Sciences Politiques, Paris, 2000, 239 p.

- Stephen Ellis. *L'Afrique, maintenant*. Ed. Karthala, Paris, 1995, 471 p.

- Jean-Loup Amselle et Elikia Mbokolo. *Au cœur de l'Ethnie. Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*. Ed. La Découverte et Syros, 1998, 185 p.

Sans omettre l'œuvre classique de J.F. Bayard. *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*. Paris, Fayard, 1989.

¹¹¹- L'approche minimaliste contracte les groupes sociaux en trois grandes familles : Kongo-Mbochi-Téké (Weisman p. 83-84).

- L'approche maximaliste distingue les 9 grands groupes suivants : Oubanguiens - Sangha - Mekée - Fang - Kota - Mbozi - Téké - Kongo-Echira (cf. Carte ethnique du Congo. Ministère de l'Education nationale - INRAP).

¹¹²F. Weisman, *Election de 1992 au Congo. Entreprise politique et mobilisation électorale*. Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, CEAN, 1993.

¹¹³F. Weisman, *op. cit.*, pp. 84-85.

¹¹⁴Adoptant l'approche minimaliste de 3 groupes, (hypothèse simpliste),

* le groupe Kongo se subdivise en : Vili et Yombé à Pointe-Noire et dans le Kouilou ; Bacougni à Dolisie et ses environs ; Bakongo comprenant Lari, Sundi - Kongo dans le Pool et à Brazzaville ; Babembé, Badondo, Bakamba, Hangala, Kengué dans la Bouenza ;

* Le groupe Téké se subdivise en Teke- Boma-Kukuya-Nziku-Baboma-Dzikini-Tsaayi-Mbon - Tegué-Teke-Laale-Foumou-Foumou-Yaka.

* Le groupe Mbochi se subdivise en : Mbochi stricto sensu ; Likouala-makoua-Koyo-Bangala-Moye-Likouba...

Les Cahiers de l'IGRAC

Remarque

L'hypothèse d'un regroupement ethnique en trois familles, outre qu'elle paraît conduire à des simplifications abusives, n'épuise pas l'étude, l'auteur note en effet

*qu' en marge des trois familles qui constituent le fond du peuplement du pays, on note la présence de minorités allogènes appartenant aux groupes Bantou-Sangha-Kélé-Kota, Makaa, Fang, Pounou, Nzabi-Mbeti...etc. Soudanais... puis quelques Pygmées...*¹¹⁵

Dans l'optique des mobilisations, il est à noter que celles-ci ne recourent pas exclusivement aux ressorts identitaires et ethniques. Les entrepreneurs politiques ont ainsi recours à d'autres ressources, d'autres vecteurs ou à des allégeances politiques issues de la combinaison des dynamiques sociales et urbaine. Gondola et Tsamouna Kitongo¹¹⁶ ont montré respectivement comment l'ethnie est souvent le produit des manipulations coloniales pour ses propres objectifs et comment l'histoire urbaine contemporaine contribue à la création d'autres solidarités.

La lecture du phénomène ethnique obéit comme l'indique R. Otayek à une approche séquentielle. Il indique l'idée d'une chronologie distinguant un temps « précolonial, colonial et post-colonial... »¹¹⁷.

Le temps précolonial

Dans cette optique, les groupes apparaissent tantôt en compétition / rivalité, tantôt en coopération, à l'instar des groupes impliqués dans la traite des esclaves et le « grand commerce congolais » à l'orée de la présence française au Congo.

A cette première étape s'est opérée un premier "tamisage" social. On remarque la "disparition" des groupes ethniques entiers répertoriés par les explorateurs et les missionnaires, qui ne figurent plus à l'étape suivante, par quel mystère ?

Les chercheurs sont ici sollicités par cette interpellation majeure de l'histoire :

- par quels mécanismes des ethnies entières ont-elles disparu du paysage social congolais ? Comme s'interroge en effet J. Mouyabi dans une étude en cours sur les Bouendé.

Le temps colonial

La colonisation consista, du point de vue de l'ethnicité, à stopper les courants migratoires à l'œuvre dans les groupes de populations et à les figer, autoritairement, dans des positions géographiques déterminées.

L'Etat colonial se constitua ainsi par un maillage territorial, en « Terres », « tribus » comprenant des « circonscriptions » administratives dissemblables, qui deviennent les ressorts des légitimités contemporaines¹¹⁸.

Se présentant en rangs dispersés comme le montre l'histoire de la pénétration militaire du Congo, le régime colonial a usé envers les entités ethniques (Baya, Kota, Mbochi, Bembé, Sundi)¹¹⁹..., de la répression en diverses opérations dites de « pacification ».

Alternant répression et récupération, le pouvoir colonial fit usage en direction des groupes ethniques ainsi divisés de la maxime impériale : « diviser pour régner ». De plus, il fut indifférent aux réalités humaines dans la fixation des frontières, souvent arbitraires.

¹¹⁵Weisman (F), *op. cit.*, p. 87.

¹¹⁶-D.Ch. Gondola, *Villes miroirs - migrations et identités urbaines à Kinshasa et Brazzaville*. Paris, l'Harmattan, 1997, 478 p.

- Tsamouna Kitongo, « Ethnies et urbanité dans la lutte politique au Congo après 1955 », in *Africa revista trimestriale di studi e documentazione dell'Istituto Italiano-Africano*, Anno, XLV, n° 4, déc. 1990, pp. 665-679.

¹¹⁷R. Otayek, *ibid.*

¹¹⁸Ici se présente l'écueil de la représentativité des populations auprès du pouvoir colonial. Le même modèle semble avoir hanté les nouveaux pouvoirs dans l'Etat moderne.

¹¹⁹Repéré par Wagret (J.M.) comme bastions de résistance lors des opérations militaires, voir : *Histoire et sociologie de la République du Congo*. Paris, Librairie générale du droit et de jurisprudence, 1963.

Les Cahiers de l'IGRAC

La question des frontières coloniales

On peut observer, au Nord Congo, les mêmes populations « Oubanguiennes », écartelées entre les Etats modernes du Centrafrique, du Congo Démocratique (RDC) et du Congo-Brazzaville.

Dans la Sangha, on note le "partage" des populations Fang (Pahouins), Bulu-Beti, Bakota entre trois Etats actuels le Cameroun, le Gabon et Congo-Brazzaville¹²⁰. L'histoire révèle que l'écartèlement des populations entre différents Etats modernes n'a pas produit que des effets négatifs, comme l'ont montré G. Sautter (1966) et B. Guillot (1973).

On peut relever en effet la propension des populations du Niari à migrer au Gabon ou celles de la Sangha à user de la différence des cours du cacao entre les marchés frontaliers du Cameroun et du Gabon.

Dans la Cuvette congolaise, le partage des populations Mbeti-Kota, entre le Gabon et le Congo-Brazzaville ; et dans la partie fluviale de celle-ci, la "transhumance" des populations Moye et Ngala entre la République démocratique du Congo et le Congo-Brazzaville¹²¹.

Dans le Pool et une partie de la Bouenza le partage des populations Kongo entre les deux Congo et l'Angola.

Dans le Kouilou, le même phénomène se répète avec la "distribution" des populations Vili et Yombé entre le Cabinda, le Gabon et le Congo-Brazzaville.

L'on peut à bon escient s'interroger sur la pertinence de la notion de frontière en Afrique Centrale ainsi que le font J.L. Amselle et Elikia Mbokolo :

Dans un continent où les frontières, bien que réelles, restent éminemment poreuses et où les appareils d'Etat sont loin de contrôler comme autrefois tout l'espace figurant sur les cartes, peuvent se rejouer des scénarios anciens ¹²².

En effet, en l'absence de toute politique spéciale en direction des populations frontalières, les dimensions de ce problème se manifestent comme une boîte de Pandore dans la configuration actuelle de l'Etat-Nation. Bien plus les influences aux frontières contribuent à fragiliser les sentiments d'appartenance à l'Etat-Nation, jouant comme des forces centrifuges sur les mobilisations nécessaires à la construction et aux mobilisations liées à l'intégration. En définitive, nonobstant les vicissitudes ainsi signalées, les différents groupes ethniques sont passés du statut de l'instrumentalisation (chefferie administrative, notables, « évolués ») au statut d'entrepreneurs politiques dans la vie publique du nouvel Etat-Nation, l'ethnicité ainsi remaniée s'imposant à tous.

3. Les nationalismes au Congo

Parmi les forces du réveil de l'Afrique, J. Ki-Zerbo mentionne dans la phase coloniale, le nationalisme comme « *une expression des peuples opprimés* ».

L'auteur juge ce nationalisme « *valable tant que le peuple est opprimé* ». De la sorte à la phase de libération ou d'indépendance, son expression devient anachronique ou caduque.

Au Congo, le mouvement social renferme les archétypes des formes décrites par cet auteur¹²³. Nous y discernons deux faces particulières, souvent antinomiques : un nationalisme ancien et sublimé, et un nationalisme « révolutionnaire », lié aux développements de l'histoire contemporaine du pays.

3.1 - Le nationalisme dévoyé

Au Congo, le nationalisme est apparu très tôt entre les deux Guerres Mondiales, sous des formes religieuses et politiques.

¹²⁰Voir Robineau (Cl.) : Contribution à l'histoire du Congo : la domination européenne et l'exemple de Souanké (1800 - 1860), in *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. VII, 1967, p. 300-344.

Lire aussi Sautter et Guillot (voir bibliographie).

¹²¹G. Sautter, *De l'Atlantique au fleuve. Une géographie du sous-peuplement*, T.8, Mouton, 1966, T2.

¹²² Voir Jean-Loup Amselle et Elikia Mbokolo, op. cit., pp. V et VI.

¹²³J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire*. Paris, Hatier, p. 469.

Les Cahiers de l'IGRAC

Il prit une forme religieuse avec le Kibanguisme. Ce nationalisme religieux va essaimer dans l'espace régional. Il prit racine chez les mêmes populations Kongo et Téké sur les deux rives du fleuve Congo et fut propagé par les effets de la répression coloniale française et belge¹²⁴.

Le nationalisme politique apparut au « Congo français » avec le matsouanisme. Immergé dans les milieux parisiens où circulent dans les années 1920 les idées émancipatrices pan-nègres et panafricaines, MATSOUA (André Grenard) fonda en 1926 une association dénommée Amicale des originaires de l'A.E.F.¹²⁵.

Dans le bras-de-fer opposant l'administration coloniale française à l'Association pendant plus d'une décennie, le dossier apparaît aux archives nationales à Aix-en-Provence (France) et à Brazzaville comme « l'affaire Ballali » autrement dit Lari, de l'ethnie de Matsoua. Ce qui peut aujourd'hui prêter à confusion, en raison de la présence du groupe ethnique Lali (ou Laali) dans la Bouenza et la Lekoumou¹²⁶.

Sa vocation affirmée de leader en A.E.F. et les objectifs de son combat mirent assez tôt Matsoua aux prises avec l'administration coloniale française.

Evoquant les émeutes de Brazzaville des 2 et 3 avril 1930 consécutives au jugement de Matsoua, Gondola signale le renforcement de la ségrégation résidentielle, phénomène à l'origine de la généralisation du peuplement ethnique des quartiers de Brazzaville.

Le mouvement amicaliste installa le pays « Ballali » autour de Brazzaville dans une effervescence durable à travers des péripéties pénibles¹²⁷.

Matsoua trouva la mort à la prison coloniale de Mayama en 1942.

Mais une bavure de l'administrateur du Pool, Pierre Buttafoco consistant à enterrer Matsoua à la « sauvette » transforma le mouvement initial, « l'amicalisme », en messianisme religieux ou église noire, le « matsouanisme »¹²⁸.

Matsoua avait promu et défendu une ligne réformatrice. En dénonçant les aspects répressifs et rébarbatifs de la colonisation, il commit une erreur de calendrier politique vis-à-vis du capitalisme colonial français dont il partageait néanmoins les valeurs culturelles¹²⁹.

A compter de ce moment, le matsouanisme tendit à particulariser le pays Bakongo (et Ballali), ce qui structura durablement le champ politique congolais. Le matsouanisme religieux participa à stériliser le jeu politique dans l'espace bakongo (région du Pool) pendant près d'une décennie ; jusqu'à l'émergence de Fulbert Youlou en 1956¹³⁰.

Toutefois, en tant qu'héritier de l'Etat colonial, (bien qu'élu avec le concours électoral des Matsouanistes), Youlou se braqua contre le "nihilisme" et le particularisme de ceux-ci.

En conséquence, les matsouanistes furent dispersés aux quatre coins de la République du Congo Brazzaville.

Muselés durablement pendant la durée du monolithisme politique, les réminiscences nationalistes se sont manifestés à l'avènement de la "démocratie" avec la Conférence Nationale de 1991.

En effet, au cours des déclarations des partis à la Conférence Nationale Souveraine, un jeune entrepreneur politique tenta de ranimer la flamme matsouaniste en affirmant « avoir vu la tombe de Matsoua en Guadeloupe »¹³¹.

¹²⁴ Simon Kibangu - né en 1899 au Congo-Belge (Nkamba), commença une mission prophétique en 1921. Sur le Kibanguisme, se reporter à Sinda et Ndaywell (cf. bibliographie).

¹²⁵ Lire sur la question les travaux exhaustifs de :

- G. Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique Centrale*, 1971, 532 p.

- M. Sinda, *Le messianisme congolais et ses incidences politiques*, Paris, Payot, 1975, 390 p.

¹²⁶ Atlas linguistique du Congo, *op. cit.*, p. 56.

¹²⁷ M. Sinda, *op. cit.*, pp. 163 à 172.

¹²⁸ L'amicalisme prônait l'attente de Matsoua et les revendications du leader, portant sur les droits civiques, notamment l'égalité entre les Blancs et les Noirs ; ce qui impliquait l'abolition du travail forcé, du code de l'indigénat.

¹²⁹ Le programme gaulliste pour l'Afrique, issu de la Conférence de Brazzaville de 1944 paraît en adéquation avec les revendications de Matsoua. Par ailleurs, le livre de Bazenguissa-Ganga (cf. Bibliographie) indique que Matsoua avait adhéré à la franc-maçonnerie sous le parrainage des frères Trechot de la CFHBC.

¹³⁰ Lire à ce propos, Wagret (J.M.). L'association politique de l'UDDIA, cité par Bernault, voir bibliographie.

¹³¹ Déclaration de Mbiki de Nanitelamio, leader du Parti Républicain qui fit l'effet d'un « scoop » à la Conférence Nationale Souveraine de 1991.

Les Cahiers de l'IGRAC

Dans le même ordre de préoccupations, le Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (MCDDI), a poursuivi l'objectif d'occuper et d'incarner les principaux symboles de ce nationalisme sublimé.

En effet, le MCDDI, par allusion à l'itinéraire politique de son leader, revendique par filiation l'héritage de Matsoua et de l'UDDIA de Youlou dont il fut un des créateurs.

Les statuts du MCDDI lancent en préambule un appel à Dieu¹³² (et aux populations très religieuses du Pool).

L'article 10 des statuts indique l'adhésion aux valeurs de la « société de Kongo-dia-Ntotela et ses ramifications »¹³³, tandis que par l'article 17, le MCDDI récupère le double héritage politique de Matsoua et de Youlou¹³⁴.

Par la double filiation mythique à Matsoua et la réclamation des valeurs religieuses et du mythe des origines, le MCDDI ne visait-il pas à se donner un fief régional pour peser sur les destinées de l'Etat-Nation au Congo ?

Ainsi, manipulé par des entrepreneurs politiques contemporains, le nationalisme continue de jouer un rôle actif dans les compositions nationales à l'ère de la "démocratie". Il a apporté comme une contribution à la quasi-partition du Congo dans le processus de démocratisation comme le montrent les auteurs de Mondes-rebelles¹³⁵.

3.2- Le nationalisme radical ou révolutionnaire

Le nationalisme congolais a connu également une expression radicale, qui apparaît sous le sigle de la « révolution des 13-14-15 août 1963 » ou de la « gauche révolutionnaire » issue du Mouvement National de la Révolution (MNR).

Ce nationalisme radical tire ses origines du contexte international et régional qu'a connu le Congo-Brazzaville après l'indépendance¹³⁶.

Il apparaît aussi que la « crise congolaise » (affaire Lumumba) a eu une grande influence au Congo-Brazzaville. Nous faisons ici en résumé l'économie générale d'un texte présenté par Ludo de Witte intitulé *l'assassinat de Lumumba*¹³⁷.

Contre les clichés politiques répandus par l'Occident au sujet de la « crise congolaise de 1960 », Ludo de Witte éclaire cette tragédie en se servant des archives de l'ONU et du ministère belge des Affaires Etrangères.

Selon cet auteur, Lumumba appartient à la "classe" des "évolués" dont il partage le projet politique. Il a exprimé son adhésion à cette élite dans son livre le « Congo, terre d'avenir est-il menacé ? » publié en 1956.

Le paternalisme colonial prescrivait aux "évolués" d'être des "Belges" (Mundélé Ndombé, le noir occidentalisé ou le noir-blanc) et d'avoir les mêmes droits, la même aisance matérielle, compte tenu des mérites de chacun. Les aspirations des "évolués" s'inscrivaient dans le cadre d'une bourgeoisie embryonnaire, relativement aisée et détachée des masses populaires. L'élite n'a pas en vue la libération du joug colonial, mais la suppression des barrières discriminatoires (cf. L'indigénat). Elle va revendiquer une indépendance formelle et graduelle sous la tutelle des pouvoirs coloniaux auxquels elle doit son statut¹³⁸.

Dans les deux Congo, l'élite était ainsi nationaliste malgré elle.

En 1958, Lumumba a rompu avec cette vision et ses ambitions bourgeoises, au contact de la lutte contre le colonisateur. Il opte pour une véritable décolonisation au profit des masses populaires. Sa vision comprend trois piliers politiques : un nationalisme révolutionnaire ; le recours à un mouvement de masse, le Mouvement National

¹³²Allusion à « Nzambi-a-Mpungu », le Dieu-tout puissant ». Préambule des statuts du Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (MCDDI), Doc. Ronéo, p. 1.

¹³³*op. cit.*, (art. 10), point C. p. 4.

¹³⁴*op. cit.*, (art. 17), p. 6. Le leader du MCDDI, Bernard Kolelas, est membre fondateur de l'Union pour la Défense des Intérêts Africains (cf. Sinda, *op. cit.*, p. 269). F. Youlou lui-même avait été identifié à Matsoua (Balandier G., *op. cit.*, p. 410).

¹³⁵J.M. Balencie et de la A. Grange, *Mondes rebelles - Acteurs - conflits et violences politiques*, T. 1, Paris, 1996, pp. 408-422.

¹³⁶Les principales influences furent l'entrée en Afrique Centrale dans la guerre froide ; la condamnation sans appel du néocolonialisme pratiqué par le Gouvernement Youlou ; le rôle des idéologies, la visite de Sékou Touré au Congo en 1963 (influençant les jeunes cadres séduits par la rhétorique révolutionnaire) (cf. Yves Benot et H. Bertrand, voir bibliographie).

¹³⁷Ludo de Witte. *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, 2000, 415 p.

¹³⁸*ibid.*

Les Cahiers de l'IGRAC

Congolais (MNC) ; une perspective internationaliste¹³⁹. Le discours du 30 juin 1960, jour de l'indépendance du Congo-Belge symbolise la victoire de ce nationalisme sur l'ordre colonial.

Pour enrayer cette défaite, l'Occident va mettre au point un des plus grands complots contre un leader politique, en fait, une stratégie de décapitation du nationalisme africain représenté par Lumumba et le MNC.

Ludo de Witte relate dans le menu, la conception, la mise en œuvre de la stratégie occidentale à partir du discours du 30 juin. Les USA, la Belgique, l'ONU, les dirigeants congolais, civils et militaires sont les principaux agents de cette stratégie qui aboutit en 1961 à la livraison de Lumumba, Mpolo et Okito aux leaders katangais.

On a jusqu'ici peu évalué le retentissement de la « crise congolaise » sur le régime de Brazzaville et l'orientation ultérieure de la vie politique des deux Congo.

Au Congo-Brazzaville, la conséquence la plus immédiate fut le triomphe d'une ligne révolutionnaire après le renversement de F. Youlou¹⁴⁰.

Dans ce pays, le nationalisme radical a été incarné par le Mouvement National Révolutionnaire (MNR) et les élites successives du parti unique, jusqu'à la Conférence Nationale de 1991.

On peut affirmer que l'idée de l'unité de cette famille politique dite « l'union de la gauche » a structuré les alliances de ce que Gruenais appelle « la pseudo démocratie »¹⁴¹ au regard des avatars enregistrés.

Au total, les divers nationalismes en présence, caractérisés par un « idéalisme rhétorique, un fanatisme fonctionnant à l'exclusion, animés par la certitude de diriger le pays¹⁴²...., représentent globalement un frein à toute construction harmonieuse du Congo.

II. Les obstacles factuels

Dans cette partie, nous nous employons à analyser et à mettre en exergue une deuxième série d'obstacles ponctuels, générés par la gestion des problèmes survenus dans la fourchette de temps de la "transition démocratique"¹⁴³.

A ce titre, la crise générale de l'Etat ; les partis dans leurs rapports, les milices et la gestion des ressources sont au centre de nos préoccupations¹⁴⁴.

1. Crise générale de l'Etat

- Crise du modèle de l'Etat-fonctionnaire et du secteur de l'éducation

Le Congo-Brazzaville qui a abrité le siège de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) a reçu comme legs historique un appareil d'Etat, décrit par certains observateurs comme pléthorique, renfermant en conséquence des effectifs élevés. Le Congo-Brazzaville est confronté dès sa naissance¹⁴⁵ à cette contradiction originelle.

*L'Etat doit faire face au problème des fonctionnaires : nécessaire pour l'ensemble de l'AEF, ils sont devenus plus que pléthoriques pour la nouvelle République du Congo*¹⁴⁶.

L'Etat concentre le maximum des fonctionnaires dans la capitale, Brazzaville.

¹³⁹ Voir le contexte international de l'Afro-asiatisme - l'indépendance du Ghana.

¹⁴⁰ F. Youlou fut accusé de collusion avec Moïse Tchombé et J. Kassavubu, bourreaux présumés de Lumumba (bien qu'il s'en défende dans son livre *J'accuse la Chine*, Paris, Ed. de la Table ronde, 1966, 253 p. Moïse Tchombé fut l'invité de Youlou à l'inauguration du chantier du barrage de Sounda, en 1961.

¹⁴¹ M.E. Gruenais, « Congo. Fin d'une pseudo-démocratie ». *Politique Africaine*, n° 68, déc. 1997.

¹⁴² Nous faisons allusions à l'accord PCT-UPADS, signé le 11 août 1992, qui a scellé le soutien de Denis Sassou-Nguesso à Pascal Lissouba au titre de l'union de la gauche, au 2^e tour de l'élection présidentielle. Accord rompu dès la formation du gouvernement inaugurant le cycle des violences qui ont émaillé cette période, jusqu'en 1997. Sur la logique des alliances au cours de cette période, lire *Rupture* n° 9, 1^{er} trimestre 1997.

¹⁴³ Pour parodier l'expression transitionnelle du sociologue Henri OSSEBI : Ethnicité, logique traditionnelle en Afrique : le cas du Congo, Dakar, CODESRIA, 1995.

¹⁴⁴ Nous verrons particulièrement les ressources pétrolières.

¹⁴⁵ Eric Comarin, « Violence et dérision au Congo-Brazzaville », in *Jeune Afrique*, n° 155, 23 oct. 1990, p. 60.

¹⁴⁶ H. Bertrand, *Le Congo, formation sociale et mode de développement économique*, Paris, Maspéro, p. 253-276.

Les Cahiers de l'IGRAC

En effet, les effectifs de la fonction publique analysés par H. Bertrand¹⁴⁷ se caractérisent par une croissance très rapide : 3.300 fonctionnaires en 1960, les effectifs ont doublé trois ans plus tard en 1963, à la fin de la première République. Ils ont triplé les dix années suivantes, sous le M.N.R. et le P.C.T¹⁴⁸.

Faisant la chronique bibliographique du livre de H. Bertrand, Samba montre que l'auteur « analyse au Congo les classes sociales et la formation politique du marché bureaucratique tribal de l'emploi comme lieu privilégié des alliances de classe »¹⁴⁹.

Une manière de rappeler que l'Etat-parti se présente comme le siège d'un enjeu majeur de redistribution de richesses assumé en grande partie par le Parti Congolais du Travail. L'Etat-parti entre en crise profonde dans les années 1980 et, avec lui, le marché du travail.

Il y a environ quatre vingt mille (80.000) fonctionnaires à la fin de la Conférence Nationale Souveraine. Le Gouvernement de transition de A. Milongo se plaint de la charge qui pèse sur l'Etat en termes de poids de la masse salariale¹⁵⁰.

C'est désormais un truisme d'affirmer que le mode de formation de l'élite africaine était basé sur le recrutement sur titre des diplômés arrivant sur le marché de la Fonction Publique.

F. Komila-Iboanga voit dans cette relation à l'Etat une manière de reconnaissance pour services rendus, « entendu comme une obligation liée aux avantages que l'Etat africain prétend offrir à chaque élève ou étudiant devant le servir une fois les études terminées »¹⁵¹.

Au Congo-Brazzaville, les efforts consentis par l'Etat pour la formation des cadres depuis l'indépendance sont considérables.

Le secteur de l'Education Nationale est restée une question centrale pour la « Révolution ». La démocratisation de ce secteur a conduit à l'adoption de deux réformes principales : la nationalisation de l'enseignement en 1965 ; le projet de « l'école du peuple » qui proclame la mise en adéquation de l'école avec « le projet de l'indépendance nationale »¹⁵².

Le modèle de l'école coloniale reste performant jusqu'en 1970. Au cours de la décennie suivante, ce modèle de l'Etat-fonctionnaire entre en fin de potentiel, dans un contexte de crise générale, sous la double conjonction de ce que Tessy D. Bakary¹⁵³ appelle « la surproduction des élites » et la pression des bailleurs de fonds (FMI et Banque mondiale).

Les premières secousses sociales apparaissent à partir de 1985, période où, selon l'hebdomadaire la *Rue Meurt*, pour résorber les grands équilibres macro-économiques résultant de la crise ; « le gouvernement met en place un premier Programme d'Ajustement Structurel (PAS.) qui en connaît aucune mise en œuvre suite aux remous sociaux. Un deuxième plan, élaboré en 1986-1987 avec les bailleurs de fonds échoue à cause d'un environnement socioculturel inadapté »¹⁵⁴.

Dans l'intervalle, le Gouvernement congolais aura usé à l'égard des 70.000 fonctionnaires de plusieurs artifices destinés à contenir la masse financière du budget de l'Etat. Sans égal succès, les « agents » de la Fonction Publique ont connu : la suppression des indemnités de fonction ; le blocage des salaires ; le gel des

¹⁴⁷ H. Bertrand , *op. cit.*

¹⁴⁸ Le Mouvement Nationale de la Révolution (MNR), est le géniteur de la "Révolution", après la chute du régime Youlou, proclamé en 1964. Le Parti Congolais du Travail (PCT) lui succéda en 1969.

¹⁴⁹ Samba : Conscience lignagère et alliances de classes au Congo-Brazzaville. Le marché bureaucratique tribal de l'emploi. *Revue Tiers Monde*, t. XVIII, n° 72, oct-nov. 1997, p. 881.

¹⁵⁰ A Milongo : Milongo à cœur ouvert. *La Semaine Africaine*, 13 février 1992. « En terme de masse financière, le Ministre des Finances payait 7 à 8 milliards de francs CFA. Au moment de la transition, l'Etat déboursait chaque mois 13 milliards ». Sur la question, lire également Eboussi-Boulaga : Les Conférences Nationales en Afrique noire, Paris, Karthala, 1993, p. 52.

¹⁵¹ F. Komila-Iboanga : La résistance du pouvoir à l'instauration de la démocratie pluraliste en Afrique. Le cas du Gabon. *Revue juridique. Indépendance et Coopération*. Paris, Ediena, p. 21.

¹⁵² Lettre d'information et revue des enseignants. Brazzaville, Imprimerie Nouvelle du Congo-Brazzaville, n° 00, 1991, p. 2

En 1965, proclamation de l'enseignement prônant une école unique et laïcisation (interdiction de l'école privée, obligation et gratuité de l'enseignement)

En 1970, adoption de « l'Ecole du Peuple ».

¹⁵³ Tessy D. Bakary, « Système éducatif, stratification sociale et construction de l'Etat », In *Etat et Sociétés en Afrique Francophone*, Paris, 1993, p. 73.

¹⁵⁴ *La Rue Meurt*, n° 185, 15-20 mai 1997, pp. 5-6.

Les Cahiers de l'IGRAC

avancements sans effet financier ; les licenciements pour fermeture des entreprises d'Etat ; les chômages techniques pour cause de succession de cabinet ministériel (appelé par l'imaginaire populaire ; « la mise à la disposition des parents »).

Ceci a eu pour effet de figer la situation sociale, et de créer un malaise que perçoit Calixte Bafouanina, dans son analyse du contexte d'émergence de la démocratisation en 1989¹⁵⁵.

Il est loisible de relever à ce stade la similitude avec la situation des autres fonctionnaires africains, à l'exemple des fonctionnaires « conjurés » de Bangui au cours de la même décennie¹⁵⁶.

C'est alors que se développe le sentiment d'une vie aléatoire et d'un bouleversement même de l'ossature de la société. L'autorité de l'Etat sur ses agents se dégrade en même temps que se développe un sentiment de « désenchantement » général, pour prendre une expression de Hélé Béji¹⁵⁷.

La fin du modèle de réalisation sociale par la Fonction Publique s'accompagne d'un chômage renforcé et d'une grande précarité sociale dans les couches urbaines congolaises.

La crise de l'Etat-fonctionnaire a jeté dans la rue nombre de jeunes gens « clochardisés », souvent « diplômés sans emploi », d'après une expression congolaise consacrée. Ceux-ci entreprennent à la fin des années 1980, de rivaliser d'ardeur et d'imagination dans les nombreux métiers de l'informel : vendeurs d'eau en sachet ou à la criée ; chargeurs et contrôleurs de foula-foula¹⁵⁸ ; traiteurs ou photocopieurs de textes ; coiffeurs ; chauffeurs de taxi ou de foula-foula ; koromen¹⁵⁹ ; tenanciers de « vidéoclubs » et de « ciné-club »¹⁶⁰, etc.

Le spectacle de crise et de fin de modèle se diffuse dans les autres villes congolaises. Aussi, à Pointe-Noire vitrine de l'économie congolaise et seconde ville du pays, la crise fait payer un lourd tribut socio-économique à la population. Avec la fin du « boom pétrolier », de nombreuses sociétés et activités liées à la sous-traitance pétrolière disparaissent. Des activités de substitution précaires prennent le relais dans le secteur informel¹⁶¹.

C'est dans ce riche vivrier social que se recruteront les milices qui se forment à la suite de la naissance de nombreux partis et associations politiques.

Dans la poursuite de notre hypothèse de travail, il n'est pas exagéré, au regard de la déliquescence que connaît l'Etat congolais dès 1980, aggravée par les années de la transition démocratique et les guerres de se ranger à la thèse de I. William Zartman sur l'effondrement de l'Etat en Afrique¹⁶², particulièrement de l'Etat congolais menacé de partition.

Le concept d'effondrement se donne à lire à l'aune de deux paramètres essentiels :

la rupture du bon gouvernement ou de la bonne gouvernance, (dans le sens de la satisfaction de la demande sociale) et l'effondrement de la société qui perd « l'harmonie sociale »¹⁶³.

La crise générale de l'Etat-Nation permet d'identifier des obstacles pertinents à l'intégration nationale au Congo.

Dans cet ordre d'idées, la réponse sociale à la menace de délitement de l'Etat se trouve dans la nature des relais que prennent les événements à partir de 1990 sous la conjonction de la crise économique mondiale et du contexte politique local. La Conférence Nationale Souveraine, nonobstant la dimension politicienne fut une des réponses sociales possibles. Elle fut une tribune d'expression de nombreux partis et associations nés dans l'intervalle.

¹⁵⁵ C. Bafouanina, *Congo, Démocratie, les déboires de l'apprentissage*. T.1, Paris, l'Harmattan, 1995, 288 p.

¹⁵⁶ A. Mazido et A. Leroy, « Stratégie des fonctionnaires "conjurés" de Bangui ». Paris, in *Politique Africaine*, n° 53, 1994, p. 126-127.

¹⁵⁷ Hélé Béji : *Désenchantement national : Essai sur la décolonisation*, Paris, Maspéro, 1982.

¹⁵⁸ Expression locale désignant les bus urbains.

¹⁵⁹ Pousseurs de « brouettes adaptées » au marché centrale de Pointe-Noire. L'expression Koro-koro désigne péjorativement les miliciens. Koroman au singulier.

¹⁶⁰ J. Gamandzori, « Mondialisation, culture et violences. Le cas des "vidéo-clubs" et des "ciné-clubs" à Pointe-Noire, 1985-1995 », *Journées de Psychologie*, 4^e édition, juillet 2001, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Brazzaville, 15 p.

¹⁶¹ J.P. Thystère Tchicaya qui décrit la crise économique à la veille de la Conférence nationale au Congo : « Au deuxième semestre 1986, la fin du boom pétrolier nous laissa sans argent, le trafic portuaire de Pointe-Noire dégringola, comme celui du chemin de fer. Les étrangers s'en allèrent par centaines. La marée pétrolière qui se retirait laissait un pays vidé, sans investissement productifs ». *L'itinéraire d'un pays Africain vers la démocratie*, p. 84.

¹⁶² I.W. Zartman, *L'effondrement de l'Etat : désintégration et restauration du pouvoir légitime* ; Nouveaux horizons, USA, 1995, 313 p.

¹⁶³ Zartman, *op. cit.*, pp. 1-11.

Les Cahiers de l'IGRAC

2. Les partis et associations politiques au Congo

L'intelligence de la problématique des partis politiques peut-être effectuée selon la nomenclature que donne M. Duverger.

Duverger distingue en effet, entre « l'évolution normale » des partis et les partis survenant par « mutations brusques »¹⁶⁴. La configuration politique survenue au Congo relève de cette dernière hypothèse.

Dès lors, les problèmes fondamentaux qui sont posés sont de deux ordres :

Premièrement, le problème de la culture démocratique et deuxièmement, celui, connexe, de la légitimité des partis.

Au niveau de la culture politique, la situation peut se résumer à "l'existence" d'une démocratie sans démocrate, à cause de l'écueil des conditions de la naissance des partis.

En effet, le P.C.T. dépositaire d'un Etat-parti bousculé par la crise de 1990, fut incapable de tenir le rapport de forces avec la société civile congolaise. Il s'inclina dans le débat sur les conditions de création des nouveaux partis au Congo.

Aussi, face à l'imminence de la Conférence Nationale, il s'en tint à la loi française de 1901 relative au contrat d'association et au gel de la loi sur les partis politiques¹⁶⁵ préparée par lui-même.

Rendu à l'évidence de ce rapport de force, le P.C.T., ancien parti unique figure au n° 19 du "Répertoire des récépissés"¹⁶⁶, après le Parti Social Démocrate Congolais (PSDC) de Clément Mierassa (n° 18), et le Rassemblement pour la Démocratie et le Développement (RDD) de J.J. Yhombi-Opango, n°20 (lire répertoire des déclarations des partis, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, doc. ronéo).

L'implosion du PCT : du parti unique à la multitude

Dans la perspective de la Conférence Nationale, l'éclatement du PCT donna lieu à la plus forte transhumance politique enregistrée au Congo¹⁶⁷.

Olivier Goma indique : que « 80 à 90% des formations politiques recrutent chez les leaders et militants du PCT »¹⁶⁸.

L'implosion de ce parti amorcée en juillet 1990 donna 71 partis et associations suivis par plusieurs autres jusqu'en 1997¹⁶⁹.

Plusieurs auteurs ont insisté sur la connotation ethnique des partis créés¹⁷⁰.

Tous les leaders des partis revendiquaient majoritairement le libéralisme et la social-démocratie comme idéologie de gestion de leurs partis. D'observation courante, les pratiques politiques des partis ont oscillé entre trois tendances fondamentales :

une tendance à l'autoritarisme hérité d'un quart de siècle de pouvoir monopolitique ;

la prégnance d'une pratique lignagère caractéristique de la gestion horizontale des rapports sociaux (rapports aînés-cadets)¹⁷¹ ;

¹⁶⁴ M. Duverger, *Les partis politiques*. Paris, Ed. Librairie A. Colin, 1976, p. 417.

¹⁶⁵ Sur ce débat, lire l'interview de Maître J. Martin Mbemba intitulé : « La loi sur les partis ne disposent que pour l'avenir », *Congo-Magazine*, n° 28, janvier 1991, pp. 14-21.

¹⁶⁶ L'esprit de la loi sur les partis visait à conjurer les effets de l'ethnicité sur la vie politique en imposant une représentativité nationale dans les instances de direction des nouveaux partis et le paiement d'une caution de un million de francs CFA.

¹⁶⁷ Selon la belle expression vouée à un bel avenir de Ismaïla Madior Fall, auteur de la « transhumance politique : modalités et impact sur le processus électoral (Essai d'explication théorique), doc. roneo, 23 p.

¹⁶⁸ Olivier Goma : « Emiettement du paysage congolais dans la perspective de l'élection présidentielle », in *Rupture*, n° 9, 1^{er} trimestre 1997.

¹⁶⁹ Lire Elenga Oko-Nianga, *La problématique des partis politiques au Congo de 1991 à 2000*. Mémoire d'administration générale (ENAM), doc. ronéo, 84 p. L'auteur comptabilise 152 partis et associations. Il mentionne en commentaire que le tableau a été établi à partir des récépissés délivrés par le ministre de l'intérieur et que, dans certains cas les responsables des partis sont morts, d'autres ont été remplacés ou ont changé de parti.

¹⁷⁰ Philippe Franck : « Ethnies et partis : le cas du Congo ». *Afrique contemporaine*, n° 82, 1997, p. 3-15. Voir aussi : « Sociologie des alliances politiques », *Rupture* n° 9, 1^{er} trimestre, 1997.

Les Cahiers de l'IGRAC

l'existence d'une culture messianique dominée par l'image du père (social ou céleste).

Au terme de différentes consultations électorales, le paysage politique finit par se densifier, passant de l'atomisation à la densification et la fidélisation des fiefs électoraux.

Ce processus politique fut très rapide, occasionné pour l'essentiel par les résultats des élections locales et municipales du 3 mai 1992 et des élections présidentielles en 1992.

Au total, sept formations politiques, et groupes de partis fonctionnant souvent au gré des alliances et mésalliances finirent par émerger du lot et s'inscrivirent durablement dans le paysage national, au prorata de leurs performances électorales restrictives. Les suffrages réalisés et le charisme des leaders ont permis d'établir une hiérarchie des partis, grossis par le jeu des alliances et coalitions.

Sur la base de ces critères de discrimination, il s'établit dès la première consultation législative (en 1992) une hiérarchie des partis basée sur le nombre de sièges au sein d'une assemblée nationale de 125 membres (voir tableau en annexe).

Les dix neuf sièges restant se sont distribués entre divers partis, dilués au sein des alliances¹⁷², ou, litigieux pour des raisons de crises politiques, à l'exemple de

La circonscription électorale de Mossaka.

L'autre fait à noter est la tentative de réveil des partis de la période de conquête de l'indépendance du Congo. Ceux-ci, soit par inadaptation des nouveaux leaders au contexte, soit par manque de charisme personnel n'ont pas réussi à réinsérer les anciens partis dans le paysage politique "démocratique".

Ainsi, le Mouvement Socialiste Africain (MSA) de Jacques Opangault, ressuscité par Gérard Yandza (ancien diplomate sous le PCT) ; l'Union pour la Défense des Intérêts Africains (UDDIA, le parti de Fulbert Youlou, ressuscité le temps des assises de la Conférence Nationale Souveraine, par l'historien Martial Sinda ; le Parti Progressiste Congolais (PPC) de Félix Tchicaya, ressuscité par son neveu Pouabou. Les leaders des anciens partis n'ont pas pu rallumer ni refaire l'audience posthume de ces partis dans leurs anciens fiefs électoraux respectifs.

En définitive, ce sont les partis d'envergure nationale (voir tableau p. 24) qui, dans la lutte pour le pouvoir vont se pourvoir d'instruments spéciaux : les milices politiques.

Les milices politiques dans la lutte pour le pouvoir

La problématique des milices est inséparable du discours sur le devenir des jeunes en Afrique.

Ali-Kenz l'a montré dans son étude sur les jeunes et la violence en Afrique¹⁷³.

En effet, après les jeunes instrumentalisés en « jeunesses uniques », satellites des partis uniques (Achille Mbembe, 1985), nous voici en 1990 à l'ère de la violence libérée.

Les paradigmes soulignés par Ali-Kenz sur les origines de la violence juvénile paraissent généralisables à l'ensemble du continent tant les flambées de violence proviennent d'une même source : celle du croisement de deux phénomènes asymétriques au niveau mondial. Il est en effet enregistré : une courbe économique mondiale décroissante contre, une courbe d'ascendante¹⁷⁴.

Suivant un scénario désormais identique à l'ensemble du continent, l'observation des jeunes en situation, leur mobilisation et l'expression de leur violence revêtent des allures communes¹⁷⁵.

¹⁷¹ Voir Ch. Bowao, op. cit. Et sur l'utilisation africaine de cette ressource, lire M. Diallo, « De l'usage idéologique et politique des traditions dans la gestion du pouvoir d'Etat en Afrique », in *Bonne gouvernance et développement*. Ed. Démocraties Africaines, Dakar, p. 193.

¹⁷² Cas de l'Union pour le Progrès Social et la Démocratie (UPSD) de André Georges Mouyabi ; du Parti de la Reconstruction et le Développement du Congo (PRDC) de Bongho-Nouarra ; de la Convention Nationale pour la Démocratie et le Développement (CNDD) de L. Galibali ; de l'Union des Démocrates Congolais (UDC) de F. Makosso ; du Mouvement Africain pour la Renaissance et la Solidarité (MARS) de J. Itadi...

¹⁷³ Sous la direction de Stephen Ellis – Ali-Kenz : « Jeunes et violence », In *l'Afrique maintenant* ; Paris, ed. Karthala, 1995.

¹⁷⁴ Ali Kenz, op. cit.

¹⁷⁵ On décrirait à l'identique les jeunes de Lomé comme ceux de Brazzaville : « s'ils sont jeunes, ils sont aussi pour la plupart d'entre eux de citadins, de longue ou fraîche date, venus en ville par le train de la nécessité scolaire ou de la migration de travail. Mais la ville n'est pas essentiellement la capitale devenue le point terminal sur le chemin de l'exode rural, phénomène juvénile par excellence... Cf. Comi. C. Toulabo : « Jeunes, violence et démocratisation au Togo » in *Afrique contemporaine*, n° 80, pp. 116-125.

Les Cahiers de l'IGRAC

L'exacerbation de la crise mondiale dans le cas spécifique de l'Afrique revêt parmi les jeunes et les couches sociales marginalisées une tonalité paroxystique. Il s'ajoute à la mondialisation économique une crise culturelle des modèles de consommation et d'intégration sociale caractérisée par la perte de repères parmi les jeunes¹⁷⁶. La spécificité des milices dans un cadre national ne semble tenir alors qu'à des éléments culturels. Autrement dit, tous les jeunes africains n'expriment pas toujours leur violence par le biais des milices.

Spécificité des milices congolaises

Le phénomène des milices armées est permanent dans l'histoire du Congo contemporain.

On le retrouve avec les milices coloniales qui, dans le cas de l'AEF, suppléaient les armées coloniales.

Dès l'indépendance, sous le pouvoir de l'Abbé Fulbert Youlou à partir de 1960 des milices ont existé, parrainées par le « Service Civique »¹⁷⁷.

Le parti unique, à son tour a eu recours aux milices, instrumentalisées sous diverses dénominations.

En effet, sous les « Forces Populaires de la Défense Civile », les milices ont existé successivement comme "J.M.N.R.", (Bonnafé, 1967), et « milices populaires » sous le Parti Congolais du Travail (PCT). Ces dernières milices ont eu cours jusqu'à

la démocratisation, disparaissant avec la débaptisation de l'armée et le multipartisme.

Malgré la permanence de l'image du milicien dans le paysage social congolais, ce sont les milices de l'ère de démocratisation qui vont faire revêtir au Congo son caractère d'« Etat-milicien », en raison du rôle de premier plan joué dans les derniers conflits intra-communautaires ainsi que l'ont montré diverses études¹⁷⁸.

L'émergence des milices des années 1990 est consubstantielle aux diverses crises enregistrées et aux « déboires de l'apprentissage de la démocratie », selon l'expression de Calixte Bafouanina¹⁷⁹. Les conflits des partis ont accéléré leur manifestation sur le champ politique. Evoluant dans la même conflictualité, à l'image des partis, on distingue les milices du pouvoir et les milices de l'opposition.

Les milices du pouvoir

Les milices du pouvoir ou de la mouvance présidentielle ont différentes dénominations. On a enregistré : les Aubevillois, la Réserve Ministérielle, les Cocoyes, les Zoulous, les Mambas.

Ces diverses appellations correspondant à l'injection de nouvelles forces dans les différents conflits ; et à la nature de la formation reçue, auprès des techniciens israéliens ou nationaux.

Pourquoi les Aubevillois par exemple ?

La milice des Aubevillois tient sa dénomination de son lieu d'entraînement, Aubeville, nom d'une petite bourgade près de Madingou (sur le chemin de fer Congo-Océan).

Deux articles signés du géographe Pierre Gourou sur l'expérience de mécanisation agricole tentée par des paysans français venant de la région de Aube, en 1947¹⁸⁰, sont à l'origine de cette appellation.

De cette expérience de mécanisation agricole sans lendemain (1949-1952), le Congo en a conservé les locaux et le terrain ayant servi aux entraînements des milices sous l'encadrement des Israéliens et des Congolais.

Les autres noms de milices : *Mambas* et *Zoulous* tiennent à l'actualité africaine, particulièrement à l'histoire de la libération de l'Afrique du Sud luttant contre l'apartheid.

Les milices de l'opposition

Les milices de l'opposition figurent sous les noms de *ninjas*, des *cobras*, des « requins » et qui tirent leurs noms des séries de film et dessins animés "distribués" dans les quartiers populaires des villes par les réseaux de

¹⁷⁶ *Op. cit.*, pp. 101-105.

¹⁷⁷ Service créé par le gouvernement Youlou qui prit conscience très tôt de l'engorgement des villes par les chômeurs. Les recrues du service civique ont appelées « les enfants de Youlou ».

¹⁷⁸ Sur cette question des milices, se reporter au dossier spécial, le n° 186, av-juin 1998 d'*Afrique contemporaine* intitulé : « Congo-Brazzaville : entre guerre et paix » sous la direction de Roland Pourtier.

¹⁷⁹ C. Bafouanina, *Congo - Démocratie. Les déboires de l'apprentissage*. Paris, l'Harmattan, 1995, 2 T.

¹⁸⁰ P. Gourou, « Aubeville : des paysans français en pays équatorial », In *Cahiers d'Outre-mer*, n° 11, juillet-sept., 1950, p. 189-199.

Les Cahiers de l'IGRAC

« vidéo-club » et par les chaînes de télévision. Nous avons consacré à cet aspect de diffusion de la violence parmi les jeunes une enquête sur les vidéo-club à Pointe-Noire en 1999 (voir bibliographie).

Si le destin commun des jeunes regroupés au sein de différentes milices est d'avoir été manipulés par les partis et entrepreneurs politiques, l'hypothèse inverse s'avère tout aussi pertinente – autrement dit les partis ont été aussi manipulés pour servir les intérêts des jeunes qui ont vu dans l'engagement milicien un moyen d'intégration sociale et de richesse immédiate par les pillages à l'occasion du sac des villes, notamment à Brazzaville. Qu'on se réfère aux multiples mutineries des miliciens « de la mouvance présidentielle », réclamant intégration à l'armée et les galons sous le règne de Lissouba.

Que retenir des milices au Congo ?

On peut tenir les milices pour un des problèmes majeurs issus de la démocratisation, en raison notamment de : la mobilisation durable des jeunes dans les principaux fiefs électoraux des partis¹⁸¹ ; l'importance des moyens mobilisés, des destructions opérées, des pillages perpétrés ; la destruction des biens, meubles et immeubles¹⁸² ; les pertes des vies humaines...

Or l'analyse de la question des milices est inséparable de l'Armée et du pouvoir.

L'Armée et la démocratisation

Présente sur la scène politique en tant que bras séculier du parti au pouvoir, toute inclination partisane de l'armée, dans un pays à forte ethnicisation était à redouter à l'ère de la démocratisation¹⁸³.

L'évolution de la gestion spécifique de l'armée se rapporte à la problématique générale sur les figures de « l'activisme prétorien »¹⁸⁴ qui a caractérisé le continent africain et, plus particulièrement sur l'armée face au multipartisme de la décennie 1990.

Faisant un bref historique de l'armée congolaise, nous retenons avec J. Ollandet, qu'à l'indépendance, le Congo a hérité d'une armée embryonnaire.

Le maintien de l'ordre interne ne requerrait pas la mobilisation des troupes importantes d'autant plus que les missions de défense et de sécurité étaient à la charge des troupes ou de la « Communauté »¹⁸⁵.

Ce sont les troupes fédérales dites de la « communauté » qui mirent fin aux violences urbaines à Brazzaville en 1959.

Au Gabon, une intervention militaire française rétablit le pouvoir de Léon Mba en 1964.

Jusqu'en 1963, le Congo bénéficia des services d'une armée républicaine, maintenue comme l'a reconnu la Conférence Nationale dans un « rôle non politique et au service de l'Etat »¹⁸⁶.

Suite au renversement de Fulbert Youlou par les forces syndicales et la rue, lors de la « Révolution des 13, 14, 15 août 1963 », l'armée fit irruption sur la "scène" politique. « Le Mouvement National de la Révolution » (MNR) assigna en 1964 à l'armée et aux « forces populaires » la mission de défense de la « Révolution »¹⁸⁷ dans un contexte que nous avons analysé comme dans « le nationalisme radical ».

¹⁸¹ Notamment le fief de Pascal Lissouba, les pays du Niari autrement désignés par le Nibolek – celui de Bernard Kolelas, le Pool et Brazzaville Sud – celui de Sassou Nguesso, au Nord du pays et à Brazzaville Nord. Celui de Thystère Tchicaya, partiellement Pointe-Noire et le Kouilou.

¹⁸² Le Congo est loin de se relever de la furie de ces « huns » tropicaux utilisant l'armement lourd et les avions de combat dans les guerres urbaines.

Nous refusons d'avancer un bilan qui consisterait à relayer des chiffres lancés avec une intention politicienne et non fournis par des organismes assermentés.

¹⁸³ J.E. Goma Thethet, *Les alliances dans le jeu politique et électoral au Congo, de 1991 à 1997*, Institut sur la gouvernance du Codesria 2001, 32 p.

¹⁸⁴ Michel Louis Martin : « Armée et politique : le cycle de vue du militarisme en Afrique Francophone », In *Etats et Sociétés en Afrique Francophone*, Paris, Economica, 1993, p.90.

¹⁸⁵ J. Ollandet, *Milices et Armée en Afrique : cas du Congo*, Communication sur les analyses des conflits congolais. *Colloque Institut vie et paix*, Brazzaville – 6 oct. 2002 (Actes à paraître).

¹⁸⁶ Conférence Nationale. *Rapport de la Commission Politique. Défense et sécurité*, Brazzaville, fév. Juin 1991, doc. ronéo, p. 6.

¹⁸⁷ Charte du MNR – Session de fév. Mars 1966, Bureau de Archives et de la Documentation près la Présidence du Comité central du P.C.T., pp. 17-19.

Les Cahiers de l'IGRAC

Comme le précise R. Pourtier, la militarisation du pouvoir survint « dans la foulée du coup d'Etat militaire de Ngouabi »¹⁸⁸.

Le programme du Parti Congolais du Travail (PCT) de 1972 et « le premier colloque à l'armée de 1974 » confirmèrent la ligne prétorienne du pouvoir qui ne s'est jamais démentie jusqu'à la Conférence Nationale Souveraine de février-juin 1991.

L'arbitrage de ces conflits de la Révolution¹⁸⁹ fut, bien souvent opérée par l'armée, Eboussi-Boulaga qui parle du pouvoir prétorien en Afrique en des termes assez forts pour décrire la trajectoire courante des hommes en armes en Afrique post-coloniale :

« L'armée, sans autre ennemi que les civils, se prélassait dans ses casernes et se développe, suivant un plan de carrière rigoureusement fonctionnaire.

Les décorations viennent récompenser la persévérance dans une durée vide d'exploits, de services rendus à la patrie »¹⁹⁰.

Plus récemment, dans le paragraphe qu'il a consacré à l'armée de Mobutu, les FAZ (Forces Armées Zaïroises), H. Ngbanda Nzambo Ko Atoumba relève le fait suivant :

... L'effectif réel de notre armée ne dépassait pas 80.000 hommes, elle comptait cependant à sa tête une brochette de plus de 50 généraux et plus de 600 colonels ; de quoi diriger une armée moderne d'environ 300.000 hommes. Qui plus est, ce quarteron de généraux abandonna l'organisation et le fonctionnement de l'armée pour se livrer corps et âme à la politique et au commerce...¹⁹¹.

De ces situations globales qui pourraient se prêter à une généralisation sur le continent, on peut relever : l'absence des faits d'armes ; la pléthore des effectifs ; la tendance à l'affairisme...

Dans le contexte de l'Etat colonial, héritage de la colonisation française, dans le cas du Congo, de nombreux auteurs ont déjà souligné les legs de l'autoritarisme qui reste lié à l'institution militaire.

En investissant le parti unique, l'armée s'est, en outre constitué en un enjeu de pouvoir, avec des travers que souligne R. Otayek : « l'armée est devenue un instrument politique de l'hégémonie d'un groupe, d'une faction, d'une ethnie ou d'une région »¹⁹².

A l'avènement de la démocratisation, l'armée congolaise se trouvait dans les dispositions ici rappelées.

Considérée comme le « bras principal des partis marxistes au pouvoir » depuis un quart de siècle : fortement politisée de surcroît, le sort de la démocratisation avait partie liée avec les positions de l'armée.

Le 17 octobre 1990, dans un contexte de tension nationale, l'Armée Populaire Nationale (APN) redevenait Forces Armées Congolaises (FAC), retrouvant sa vocation première de « gardienne des libertés, de la démocratie naissante et du nouvel ordre républicain »¹⁹³.

L'histoire mouvementée de la jeune « démocratie » au Congo allait fournir à l'institution militaire l'occasion de tester sa fidélité à cette déclaration de principes.

Jusqu'à la clôture de la Conférence Nationale, les FAC s'en tinrent à la ligne républicaine, confirmée par les assises du Palais des Congrès¹⁹⁴.

¹⁸⁸ Roland Pourtier : « 1997 : les raisons d'une guerre « incivile », *Afrique contemporaine*, n° 186, avril-juin 1998, pp. 13.

¹⁸⁹ 1968 (coup d'Etat-fondateur de Marien Ngouabi) ; 1970 (coup d'Etat de Kikanga) ; 1972 (Maquis de Diawara).

1976 (Mouvement de la Confédération Syndicale Congolaise) ; 1977 (Assassinat de Ngouabi) ; 1986 (Maquis de Pierre Anga...).

¹⁹⁰ Eboussi Boulaga, : *Les Conférences Nationales en Afrique Noire*, Paris, Ed. Karthala, 1993, p. 53.

¹⁹¹ H. Ngbanda Nzambo Ko Atoumba, *Ainsi sonne le glas ! Les derniers jours du Maréchal Mobutu*. Paris, Ed. Gideppe, Mayenne, 1999, p. 53-54.

¹⁹² R. Otayek, *Identité – Démocratie dans un monde global*. Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 91.

¹⁹³ Yves Botto , « La démocratie Congolaise et le poids de l'armée », In *la Semaine Africaine*, n° 1932, du 10 au 16 déc. 1992, p. 5.

¹⁹⁴ Par les actes ci-après, pris par la Conférence Nationale avec effet « théoriquement » d'exécution d'urgence, eu égard à la nature souveraine de la Conférence Nationale : Actes n° 020/91-CNS/PS portant définition des critères de désignation des cadres dirigeants politiques, administratifs, diplomatiques et militaires ; Acte n° 024/91-CNS/PS portant réorganisation et réaffectation au Ministère de l'intérieur de la Police nationale ;

Les Cahiers de l'IGRAC

La première occasion de dissension se présenta au sortir de celle-ci avec le gouvernement de transition, dans les péripéties que Guy Menga rappelle dans son ouvrage « la transition escamotée ». L'incident a été connue comme une « tentative de putsch » de janvier 1992 dirigée contre le Premier Ministre André Milongo¹⁹⁵. Il s'agit de ce qu'on a appelé « l'Affaire Gangouo ». Le journaliste du *Monde* qui rend compte de cet événement a perçu l'enjeu véritable du conflit qu'il décrit en ces termes :

En procédant à un « rééquilibrage régional de l'armée », expression préférée par ceux qui récusent le terme ethnique », le colonel Gangouo s'est attiré les foudres des principaux officiers, originaires comme le Président Sassou Nguesso et le Chef d'Etat major, du nord du pays.

*L'armée, comme la classe politique, n'échappe pas aux démons du tribalisme, qui viennent de resurgir spectaculairement au Congo...*¹⁹⁶.

Dans le climat d'ethnicité ambiante, l'armée comme l'ensemble du corps social n'échappait donc pas à l'emprise de ces forces centrifuges (qui ont pour expression au Congo l'ethnicité, le tribalisme, le régionalisme).

Le second écueil qui permit de tester la fidélité de l'armée à la nouvelle ligne républicaine fut le refus des dirigeants de l'armée de rendre publics les états généraux de l'armée. Ceux-ci, en effet, devaient être convoqués en vertu de l'acte n° 037, sur le mode de fonctionnement de la Conférence Nationale.

Pascal Lissouba, élu en 1992, reprit à son compte les mêmes éléments d'analyse de la sociologie politique congolaise. Ses rapports avec l'armée furent dominés par la problématique du « rééquilibrage » de l'armée. Cette ligne influença négativement l'issue de son pouvoir dans la guerre du 5 juin 1997, et pour cause :

« le contrôle des forces armées fut un des enjeux majeurs du quinquennat de Lissouba et un de ses principaux échecs : le ralliement des officiers Mbochis à Sassou Nguesso n'a pu que contribuer à la victoire du général nordiste. Fidélité de corps et connivence ethnique et régionale ont pleinement joué ; affaiblissant d'autant les forces légalistes »¹⁹⁷.

Le renchérissement de cette dialectique concerne aussi les rapports entre l'armée et les milices au cours de cette période.

En définitive, c'est à juste titre que la presse internationale s'interrogea sur la place de l'armée dans la crise congolaise de 1997¹⁹⁸.

Historiquement les rapports entre l'armée et les milices sont caractérisés par une alternance de bons et de mauvais rapports.

Les périodes de bons rapports se caractérisent par une coopération et un partage des tâches entre les milices et l'armée (qui conserve une réelle prééminence).

Les périodes de mauvais rapports sont caractérisées par des tensions, des rapports violents, d'insoumission et de confusion des rôles¹⁹⁹.

Acte n° 030/91-CNS/PS portant débaptisation de l'Armée Populaire Nationale en Forces Armées Congolaises ; Acte n° 035/91-CNS/PS portant restauration de la Gendarmerie Nationale Congolaise ; Acte n° 032/91-CNS/PS portant reconstitution des carrières, réhabilitation et réintégration dans les services actifs de leurs corps d'origine, des militaires, policiers et civils épurés du fait de l'intolérance politique ; Acte n° 039/91-CNS/PS portant récupération des armes de guerre ;

Acte n° 037/91-CNS/PS portant tenue des états généraux de l'armée.

¹⁹⁵ Lire Guy Menga : *La transition escamotée*, Paris, l'Harmattan.

¹⁹⁶ « Le Congo : après une semaine de conflit avec l'armée » in *Le Monde* du 24/01/1992.

¹⁹⁷ Roland Pourtier, op. cit., p. 12. Rappelons qu'au cours de la Conférence Nationale, l'armée, garante du bon déroulement de ces assises en avait indiqué les limites. Par la bouche du Général Ngollo, elle s'était élevée contre toute tentative de renversement de palais du Président de la République. Au sortir de celle-ci, un pouvoir de trois institutions avait été formé : la Présidence de la République, assurée par Denis Sassou Nguesso, dépouillé de ses principales prérogatives – le Premier Ministre élu par la Conférence Nationale, André Milongo, et un Parlement de Transition (Conseil Supérieur de la République dont la Présidence était assurée par l'évêque d'Owando, Mgr. Nkombo.

¹⁹⁸ Sous le titre global : « Que faire des armées africaines ? », l'Autre-Afrique s'interrogeait : « où est passée l'armée congolaise ? », l'article notait la quasi implosion de l'institution militaire dont le rôle des officiers consistait à encadrer les Zoulous, les Cobras... (L'autre-Afrique, n° 30 du 17 au 23 déc. 1997, pp. 18-19).

¹⁹⁹ En 1968, l'avènement du pouvoir militaire fut marqué par un épisode violent baptisé « la guerre du Biafra » qui opposa l'Armée aux milices de la Défense Civile. Des heurts réguliers ont caractérisé la cohabitation entre l'armée et les milices sous le régime Lissouba. L'Agence Congolaise d'Information (ACI), du 10 juin 1997

Les Cahiers de l'IGRAC

D'une manière générale le règne des milices qui s'assimile à la privatisation de la violence est antinomique de l'Etat de droit au sens Weberien de l'expression (du monopole de la violence légitime). Cela conduit à une lutte pour l'existence d'une des entités, aussi les rapports entre l'armée et les milices sont-ils heurtés. De la position de l'armée dépendait l'issue des événements de juin 1997.

3. L'enjeu des ressources dans la crise congolaise

La gestion des ressources naturelles relève d'une problématique à l'échelle du continent. L'interrogation de Bernard Conte résume cette problématique à laquelle ont été confrontés, ces dernières années, nombre d'Etats africains. La rente peut-elle tarir en Afrique ?²⁰⁰

Dans cette perspective, la redistribution des positions de pouvoir et des résultats de la gestion de la rente (pétrolière et forestière) sont à la base des crises répétées et du décuplement de leur ampleur.

En effet, avec la rupture de l'accord PCT-UPADS, rattachée au non-respect de la clause de cession de sept portefeuilles ministériels, démarra la série de crises répétées dès l'entrée en fonction de Pascal Lissouba en 1992.

Le pétrole joua comme un applicateur de cette crise.

Le pétrole

La Conférence Nationale Souveraine peut-être interprétée comme le résultat des remous de la gestion de la rente pétrolière.

Le pétrole a acquis une importance croissante dans la structure économique du Congo. Il est devenu la première ressource du pays, éclipsant les ressources forestières²⁰¹.

Démarré en 1960 avec une production marginale de 51.817 tonnes, le pétrole est évoqué pour la première fois dans un discours officiel par le Président Marien Ngouabi en 1973 lorsque la production effectua le bond de 2 millions 54.189 tonnes.

« Le boom pétrolier », comme il fut baptisé en 1980-1981, fit du pétrole une matière première stratégique de laquelle dépendait la structure économique du pays à hauteur de 90%.

Philippe Decraene donne toute l'importance du pétrole sur l'économie congolaise en chiffres²⁰².

L'importance du pétrole, matière première stratégique dans l'économie congolaise commandait au régime politique accédant à la démocratie de maintenir une coopération excellente avec les partenaires dans le domaine pétrolier²⁰³.

Elf-Congo (succursale de Elf-Aquitaine) est le premier partenaire du Congo dans ce domaine. L'attitude de prudence ne fut pas le cas avec les régimes de la démocratisation de Milongo à Lissouba²⁰⁴.

rapporte la mise en garde de l'Etat-major des FAC contre les miliciens de l'opposition « pour provocations répétées à l'endroit des instances des FAC ». In *ACI* du 29 août 2000 : cahier n° 4, spécial 40 ans d'indépendance.

- Sur le danger potentiel que représente l'Armée pour la démocratisation en Afrique, se reporter à la revue *Démocraties Africaines*, n° 6 avril-juin 1996 intitulé : « Les militaires, le pouvoir et la Démocratie en Afrique ».

²⁰⁰ Bernard Conte : « La rente peut-elle tarir ? », in Mitterrand et l'Afrique, *Politique Africaine*, n° 58, juin 1995, pp. 127-136.

²⁰¹ « Congo-Pétrole, plus de 70 ans d'activités » in *ACI*, août 2000, spécial 40 ans d'indépendance, pp. 37-38.

²⁰² « En 1985, le pays exportait plus de 5.000.000 de tonnes de pétrole qui constituait 90% des recettes d'exportations et 75% des rentrées fiscales. Les variations des cours du brut ont donc eu des lourdes conséquences, contraignant le Chef de l'Etat à faire appel au FMI dès mai 1986, après avoir adopté, une année plus tard, un plan d'austérité... » In Philippe Decraene : *L'Afrique centrale, Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes*, Paris, 1993, 191 p.

²⁰³ Les autres partenaires impliqués dans l'exploitation du domaine minier du Congo sont : Agip (Italie), Shell (Consortium Anglo-hollandais), Amocco, Connoco, Chevron, Apache, Arco et Citizen Energy Corporation, Esso et Oxy (USA).

²⁰⁴ Comme le mentionne Jean Luc Vermeulun (Directeur délégué exploration – production dans une interview à *Africa International*, « elles sont totalement normalisées depuis 1993. J'en profite pour souligner que nous ne sommes absolument pas impliqués dans les troubles actuels que, comme tout opérateur économique, nous ne pouvons que déplorer ». In *Africa International*, n° 310, déc.-jan. 1998 : « Elf-Aquitaine. Perspectives jusqu'à

Les Cahiers de l'IGRAC

En 1993, Esso et Oxy arrivant sur le marché congolais du pétrole procédèrent à « l'achat par anticipation du brut de Nkossa ». C'est le début de la longue « affaire Oxy » assimilée par le partenaire principal et l'opposition à la mauvaise foi et au bradage des ressources nationales par le régime Lissouba.

Cette cession de la part du Congo dans un contrat en cours correspondait à un contexte politique local dominé par l'échéance des élections législatives anticipées.

Devant le refus de la Direction de Elf-Congo de consentir à une avance gagée sur... le pétrole, Pascal Lissouba se tourna vers Oxy.

Passé l'écueil de « l'affaire Oxy », les relations avec les sociétés pétrolières se sont normalisées aboutissant à une modification de régime juridique souhaité par le pouvoir congolais²⁰⁵.

Pascal Lissouba déchu par la guerre du 5 juin 1997, attribua à Elf-Aquitaine d'avoir contribué à sa perte du pouvoir en aidant son adversaire.

III. Les perspectives d'avenir

Nul doute qu'il existe à côté des obstacles ainsi apparaissant comme récurrents et factuels, des espoirs d'approfondissement de la démocratie, conditions indispensables à la construction de l'Etat et à une intégration harmonieuse des forces sociales à la nation en devenir au Congo.

Ces éléments apparaissent dans le rôle de la presse, de la société civile et dans le « foisonnement religieux »²⁰⁶, conditions du renouvellement social.

1. Le rôle de la presse

L'enjeu vital d'une presse libre est perçu unanimement comme une condition de la démocratie en Afrique. Selon l'opinion de Muyenembe,

*... l'avenir de la démocratie est assuré, mais si la presse est muselée, nous reviendrons au parti unique et à la partialité des informations »*²⁰⁷.

La conviction du dirigeant Namibien est partagée par les praticiens congolais de la presse au Congo.

Si en Occident et en Amérique, les médias ont atteint le statut de « quatrième pouvoir », dans les démocraties en construction, les journalistes tentent au risque de leur vie souvent, de s'élever au rang de partenaire de la démocratie et d'acteurs de celle-ci, efforts sans lesquels « il n'est en définitive pas de démocratie sans liberté de presse »²⁰⁸.

L'histoire de la presse congolaise nous apprend que l'ennemi des médias et de la liberté de presse est avant tout le pouvoir et l'homme politique. Les médias ont avant tout à triompher du paradoxe qui existe entre l'allergie singulière de l'homme politique face à la presse et l'adhésion des Etats au « pacte démocratique ».

Fondateur de l'ordre démocratique international, « le pacte démocratique » n'inspire-t-il pas les valeurs civiques qui inspirent les textes des Etats africains modernes ?

Quel est l'état de la question au Congo, à la fin du conflit du 5 juin 1997 ?

l'an 2005 ». L'article affirmait : « le pétrolier français était l'une des vedettes de la guerre civile au Congo... », *op. cit.*

²⁰⁵ Caractérisé par l'abandon du régime des concessions au profit du partage de production introduit en 1995. « Dans le régime du partage de production, les revenus de l'Etat sont garantis non seulement par la redevance minière proportionnelle, mais également par une quantité de pétrole « profit oil », constituée par la part de pétrole revenant à l'Etat après le partage de production » (ACI, cahier n° 1, août 2000, spécial 40 ans d'indépendance, p. 38).

²⁰⁶ Selon l'expression de Elisabeth Doril-Appril et Abel Kouvouama, in « Pluralisme religieux et société urbaine à Brazzaville », *Afrique contemporaine*, n° 186, avril-juin 1998, p. 58.

²⁰⁷ « Malawi : la consolidation de la démocratie : atouts et faiblesses », in le *Courrier Afrique – Caraïbes – Pacifique – Union Européenne*, n° 152, juillet-août, 1995, « Les ONG », p. 35.

²⁰⁸ J.C. Gakosso, *La nouvelle presse congolaise : du goulag à l'agora*. Paris, l'Harmattan, 1997.

Les Cahiers de l'IGRAC

Les médias et le renouveau démocratique au Congo : de 1990 à 1997

Comme la liberté, la démocratie est véritablement une conquête populaire. « Les chevaliers de la plume » comme les appelle Ngoïe-Ngalla²⁰⁹, les journalistes dans l'exercice de leur métier étaient bridés par le jeu de la censure. C'est ainsi que les journalistes étaient aux avant-postes du combat pour la démocratie et la liberté par le biais d'une conférence nationale²¹⁰.

En effet, après la chute du mur de Berlin, un vent de liberté souffla sur le paysage médiatique congolais.

Les écrans de télévision furent inondés par « une pluie d'images ». On enregistra une multiplication de tribunes de presse sur la démocratie dans le monde. Des journaux à grand tirage et de nombreux reportages furent organisés à la radio : Radio France Internationale, la Voix de l'Amérique, la BBC²¹¹...

Ainsi, la Conférence Nationale Souveraine de 1991 est apparue sous certaines plumes comme « une belle revanche pour la presse ». A la faveur de celle-ci, la presse congolaise connut une floraison de titres nouveaux, brisant ainsi le monopole de la presse d'Etat²¹².

L'inscription de la presse dans le nouveau paysage dénote surtout de l'intrépidité du corps de métiers de la presse. Non seulement « de nouveaux titres ont fleuri en quelques semaines, mais [], quatre associations professionnelles ont participé aux débats du Palais de Parlement »²¹³. De même, la plupart des partis présents aux assises de la Conférence Nationale étaient dotés d'organes de presse²¹⁴.

Pour les journalistes présents aux assises, l'objectif était de « faire éclater les années de musellement, de conditionnement, de censure officielle et d'autocensure »²¹⁵. Leur action fut efficace, au regard des résultats obtenus²¹⁶. Des membres et sympathisants des associations de journaliste firent leur entrée au Conseil Supérieur de la République, instance parlementaire l'issue de la Conférence Nationale.

Le rapport final de la Conférence, reflétant l'esprit des travaux, plaçait en bonne place les préoccupations de la presse, c'est-à-dire, à la « Commission Constitutionnelle et des Libertés ».

De la sorte, le maintien des préoccupations fondamentales fondées sur le pluralisme d'opinion et la liberté dans les textes qui devaient fonder l'Etat de droit, seront à l'avenir et par delà les vicissitudes de l'histoire, le triomphe certain de la ligne de la démocratie.

On peut assimiler l'ensemble de l'itinéraire des hommes de presse à la volonté de faire émerger au Congo "quatrième pouvoir" garantissant un ordre démocratique.

²⁰⁹ D. Ngoïe-Ngalla, Préface à J.C. Gakosso, op.cit.

²¹⁰ La liberté, dont la moindre n'était pas la liberté de la presse et d'opinion apparaît sous ce jour comme une revendication essentielle.

²¹¹ Voir la *Semaine Africaine*, n° 2073 du 30 mai 1996.

²¹² D'après le journaliste MBanza, l'espace médiatique s'est enrichi de plus de 60 titres.

²¹³ Les associations de journalistes représentées à la Conférence Nationale Souveraine sont : l'Association des Professionnels Africains de la Communication (APAC), l'Association des Professionnels de l'Information et de la Communication (APIC), Presse et Relations Publiques (PRP), L'Association des Chroniqueurs Culturels (ACC).

²¹⁴ Nous en donnons l'échantillon suivant : le Choc, la Colombe (organes du RDPS), Madoukoutsékélé, le Paris, le Pays (organes de l'UNPD), le Soleil (organe du MCDDI), le Tabou, Etumba et Congo-Magazine (organes du PCT), la Clé, le Tam-tam, la Rue Meurt, Maintenant, la Foudre, la Ruche, le Flambeau, le Gardien, la Vision pour demain...

²¹⁵ Voir « La Presse en démocratie. L'exemple du Congo Brazzaville ». Dossier de presse, RFI, 06/02/2002, réuni par le Centre Culturel Français de Brazzaville.

²¹⁶ A l'actif des journalistes, les actes suivants furent pris : acte n° 010/91-CNS-PS portant convocation des états généraux de l'information et de la communication ; acte n° 071/91-CNS-PS portant création du Conseil Supérieur de l'Information et de la Communication ; acte n° 106/91-CNS-PS portant création d'un centre de formation et de recyclage des professionnels de l'information et de la communication ; acte n° 272/91-CNS-PS portant abolition de la censure ; acte n° 004/91-CNS-PS constatant l'élection des membres du Conseil Supérieur de la République.

Les Cahiers de l'IGRAC

2. La société civile congolaise

L'attestation d'une société civile est consubstantielle à tout débat sur l'Etat moderne en Afrique.

Au Congo-Kinshasa, nous rassure la *Lettre de la rédaction de Horizon-développement*, « il ne se déroule plus un débat, au niveau national ou local, où ne soit invitée la Société Civile »²¹⁷.

Cependant le caractère émergent, la faiblesse avérée de celle-ci à suppléer la déliquescence actuelle de l'Etat dans la problématique de la reconstruction, nécessite de revenir sur les préalables théoriques relevées par R. Otayek²¹⁸.

En effet, R. Otayek résume ainsi le débat sur le concept de société civile. La société civile est caractérisée en Europe par l'existence d'une autonomie entre les sphères publique et privée.

En l'absence d'une telle autonomisation des sphères, certains auteurs manifestent une réticence à attester l'existence d'une société civile en Afrique.

Cette réticence est fondée sur la définition suivante qu'en donne B. Badie : « ... la définition du concept repose sur au moins trois principes discriminants : la différenciation des espaces sociaux privés par rapport à l'espace politique, l'individualisation des rapports sociaux qui confère ainsi à l'allégeance citoyenne une valeur prioritaire ; l'horizontalité des rapports à l'intérieur de la société qui fait préférer la logique associative à la structuration communautaire et qui, à ce titre, marginalise les identifications strato-nationales »²¹⁹.

La société civile serait dans le cas de l'Afrique, un concept à utiliser avec circonspection et prudence.

Pour dépasser ces réticences, nous nous référons aux arguments reposant sur la capacité subversive de l'Etat africain moderne, sur son « indocilité » selon la formule d'Achille Mbembé. Nous raisonnons dans les perspectives du renouvellement ainsi que les perspectives de déconstruction de la violence et de l'autoritarisme liés au processus de construction de l'Etat en Afrique²²⁰.

Ceci rappelé, quelles perspectives s'ouvrent à la société civile au Congo-Brazzaville ?

La place de la société civile au Congo

En nous fondant sur le répertoire des ONG (Organisations Non Gouvernementales) du Congo²²¹, nous relevons le « foisonnement » qui caractérise ce secteur.

L'existence des ONG et leur action permettent d'ériger celles-ci en partenaires de l'Etat dans la problématique de son développement.

Phénomène balbutiant dans les années 1980, le phénomène associatif a pris un essor fulgurant à l'horizon de la décennie suivante.

Les ONG représentent une appellation générique regroupant une réalité hétérogène comprenant les associations, les fondations, les mutuelles, les comités... Les ONG et les associations représentent la catégorie la plus nombreuse. La société civile constitue un large spectre investi par les entrepreneurs sociaux de tous ordres. Elles s'occupent sans distinction de l'activité communautaire, sociale, économique et culturelle de l'Etat/Nation.

Le PNUD a classé cette activité en douze secteurs parmi lesquels :

A/ Problèmes généraux de développement et planification du développement : 5 (associations, comités, fondations, groupements, organisations, cercles,...)

B/ Ressources naturelles et environnement : 6 (Associations-Forums...)

C/ Agriculture forestière pêche : 45 (associations, caisses, mutuelles...)

D/ Commerce et financement du développement : 4 (associations, caisses, mutuelles...)

²¹⁷ « Société civile congolaise : quelle mission ? » *La lettre de la rédaction*, in *Horizon-Développement*, n°11, oct. 1999, p. 2

²¹⁸ R. Otayek, *Identité – Démocratie dans un monde global*. Paris, Presses de Science Po, 2000, 239p.

²¹⁹ B. Badie, 1992, p. 116, cité par R. Otayek, 2000, op. cit. 123. Cette approche n'est pas loin de rappeler la logique mécaniste des « étapes de la croissance économique » de Rostow.

²²⁰ En raison de la faillite des Etats, la société civile, par le biais des ONG s'est imposée à l'Etat africain comme l'indique ce constat : « l'échec des décennies de développement décrétées par les Nations-Unies, la crise persistante et profonde sévissant en Afrique et la faillite de l'Etat africain [...] un constat fut fait en ces termes : les seuls efforts des gouvernements africains ne suffiront pas à résoudre la crise... », (ONG-Congo-Coopération au Développement. Répertoire 1995, p. 10).

²²¹ ONG-Congo-Coopération au Développement. Répertoire 1995, PNUD, 234p.

Les Cahiers de l'IGRAC

E/ Population : 2

F/ Etablissements humains : 7 (associations, coopérative, sociétés...)

G/ Santé : 16 (associations, clubs, comités, églises, femmes, jeunesses, ligues, maisons...)

I/ Emploi-Travail : 11 (associations, club, forums, femmes, jeunes)

K/ Situation sociale et équité : 6 (associations, jeunesse, comité, union)

L/ Culture : 14 (associations, association savante, brigade, convention, centres, fondations...)

M/ Sciences et techniques : 3 (associations-bureaux).

L'inventaire par secteur montre que l'activité des ONG et associations couvre tous les secteurs et activités du pays avec des résultats d'inégale importance.

Au sein de cette galaxie, l'Eglise catholique, et la coopération internationale mobilisent d'importantes ressources et jouent les premiers rôles.

L'activité des ONG et associations comporte des forces et des faiblesses.

En effet, l'activité des ONG et associations permet encore de porter la modernité sur l'ensemble du territoire de l'Etat. Dans nombre de situations, les activités des associations dans les localités rurales représentent les seules fenêtres sur la modernité. De même qu'elle permet de déplacer et de relativiser l'impact de l'affect ethnique sur le corps social.

Sur le versant négatif on a pu observer que les ONG et les associations ont souvent servi de tremplin politique à nombre d'entrepreneurs qui voient dans leurs activités le tremplin idéal.

A ce titre, les ONG et associations se comportent en leviers de la mobilisation et une manière d'appel au clientélisme²²².

Au total les ONG et associations, particulièrement dans le contexte post-conflit, demeurent indispensables à l'Etat dont ils suppléent l'action sur le terrain.

Ils servent d'interface nécessaire entre les pouvoirs publics et les communautés de bases. Leur existence offre un champ de possibilités de mobilisation des énergies dans la perspective de la reconstruction de l'Etat-Nation.

3. Le renouveau religieux au Congo

Dans le contexte de la société civile, le renouveau religieux mérite un traitement spécifique.

Le mouvement religieux a acquis en Afrique Centrale et au Congo plus singulièrement, une relative profondeur sociale. Plus d'une décennie après son avènement, le renouveau religieux a acquis le temps nécessaire pour forger des comportements sociaux nouveaux.

Le Congo a toujours été « terre d'églises ». C'est ainsi que la problématique des « églises » nouvelles mérite d'être abordée en prenant préalablement le soin d'en indiquer les limites et les attentes.

Nous reconnaissons d'emblée avec J.F. Bayart que l'expression du religieux, « de la piété populaire quotidienne aux raffinements théologiques ou aux emportements mystiques [...], est une dimension irréductible qu'une analyse en sciences sociales ne parviendra jamais à cerner »²²³.

La seconde précaution théorique concerne la nécessité de lire dans l'expérience du renouveau en cours, des tentatives originales des Congolais de « réappropriation » de leur histoire et de leur destinée, ce, au regard des influences souvent exogènes (occidentales, américaines, brésilienne, africaines) qui traversent le champ religieux.

Il s'agit de rendre compte d'une réalité en mouvement qui confine à une tendance majeure de ce siècle, comme le rappelle opportunément Mohamed Tozy²²⁴. Qui plus est, il s'agit d'observer ici une des dynamiques sociales nées de l'après-guerre froide en Afrique centrale.

Enfin, la singularité du mouvement religieux tient aux caractéristiques de la modernité qui s'attache aux églises actuelles, dans le cadre global des sociétés agraires dont on rappelle si souvent... l'archaïsme²²⁵ !

²²² Les femmes des leaders sont toutes à la tête d'une ONG, fondation ou association, à l'instar de :

la fondation Mère et Enfants de Marie-Noëlle Yhombi-Opango ; la fondation Marie Bouanga de Jocelyne Lissouba ; la fondation Congo-Assistance de Antoinette Sassou-Nguesso ; la fondation Maman Milongo de Laurentine Milongo ; la fondation d'Assistance aux Communautés de Base (FACOB) de Jacqueline Kolelas.

²²³ J.F. Bayart, *Religion et modernité en Afrique Noire*. Paris, Karthala, 1993, p. 132.

²²⁴ Mohamed Tozy, *op. cit.*, p. 115.

²²⁵ *Ibid.*

Les Cahiers de l'IGRAC

D'un point de vue chronologique, l'expérience socio-politique montre que l'histoire des relations entre l'Eglise et l'Etat au Congo a été marquée par un conflit permanent de délimitation des influences, « entre la sphère de Dieu et celle de César », pour reprendre une image de J.F. Bayart²²⁶.

Les conflits sont légion pour ne reprendre que la mort du Cardinal Biayenda, survenue en 1977 et une année plus tard, par la manifestation de la volonté du parti unique de délimiter leur sphères d'influence réciproque (entre les Eglises et l'Etat)²²⁷.

La conscience critique qui a toujours animé l'Eglise, et le prosélytisme religieux du corps social congolais ont abouti, dans une espèce de dialectique de la lutte politique déguisée, à la tenue de la Conférence Nationale, en février 1991.

Les Eglises « conventionnelles » y jouèrent naturellement le rôle d'arbitre, éclipsant (mais sans abolir) la tendance de fond tenue de ce qu'on appelle alors les « sectes » religieuses.

La Conférence Nationale et le foisonnement religieux

Dans leur étude exhaustive sur la question, Elisabeth Dorier-Appril et Abel Kouvouama recensent à la naissance du phénomène 155 associations religieuses à Brazzaville et 35 dans le reste du pays²²⁸.

Le phénomène a engendré la multiplication des lieux de culte dans les principales villes du Congo (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Ouesso) et dans l'hinterland, ce malgré les crises armées répétées.

Les églises du renouveau sont caractérisées

par la récurrence d'une thérapeutique dynamisante qui traverse le corps social.

Ce mouvement culturel émanant des églises du renouveau développe une singularité à double effet à l'égard de la société traditionnelle et de la puissance publique moderne.

En direction de la société, il va à l'encontre des aspects intérieurs de la coutume et de la tradition face à la modernité, et à l'encontre de l'Etat-moderne, le mouvement dénonce la conduite chaotique du destin national²²⁹.

En définitive, les églises du renouveau sont porteuses d'une « contre-culture » nouvelle qui par effet de balancier ne manque pas de produire des changements dans différentes sphères de la société.

Ceci permet d'observer déjà, au sein des élites urbaines, la manifestation d'une

culture transcendant les identités ethniques et le développement de nouvelles solidarités

*

* *

Nous observons que dans le cadre des mobilisations infra-étatiques, plusieurs forces sociales étaient à convoquer dans l'exemple du Congo-Brazzaville.

Ces forces et réalités ont été présentées sous la forme de deux séries d'obstacles (récurrents et factuels). Souvent, elles se combinent, de manière "harmonieuse" ou "chaotique", à la lumière des crises répétitives survenues au Congo entre 1993 et 1997.

La forme de l'Etat-Nation au Congo est largement tributaire de la configuration de ces éléments ou obstacles. L'issue de leur coexistence dépend en dernier ressort de la voie offerte par le jeu combiné des éléments que nous avons regroupés dans « les perspectives d'avenir »

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ Prise du décret du 8 février 1978 légalisant les 7 églises du Conseil œcuménique suivante : l'Eglise Catholique, l'Eglise Evangélique du Congo, l'Armée du salut, Terenkyo, l'Eglise de Jésus-Christ sur Terre de Simon Kimbangu, le Comité Islamique du Congo, la Mission Prophétique Lassy Zéphirin. Selon Bazenguissa-Ganga qui cite J. Tonda, « 95 sectes, voire plus, étaient interdites », op. cit., p. 325.

²²⁸ Elisabeth Dorier-Appril et Abel Kouvouama : « Pluralisme religieux et société urbaine à Brazzaville », in *Afrique contemporaine*, n°186, 2^e trimestre 1998, p. 58-76.

²²⁹ Gestion de l'Etat dans la corruption et l'opacité ; la crise économique et sociale dont les églises vivent les effets de plein fouet.

Les Cahiers de l'IGRAC

Annexe : Répartition des sièges dans la première assemblée élue post Conférence nationale

Partis		Leaders
Union pour la Démocratie Sociale (UPADS)	39	Pascal Lissouba Président de la République
Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intéral (MCDDI)	29	Bernard Kolelas Maire de Brazzaville
Parti Congolais du Travail (PCT)	19	Denis Sassou Nguesso Ancien Président de la République
Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social (RDPS)	9	J.P. Thystère Tchicaya Maire de Pointe-Noire
Rassemblement pour la Démocratie et le Développement (RDD)	5	J.J. Yhombi-Opango Ancien Président de la République
Union des Forces Démocratiques	3	D. Ch. Ganao Premier Ministre
Union pour la Démocratie et la République Mwinda (UDR-Mwinda)	2	André Milongo Président de l'Assemblée Nationale

Bibliographie

A/ Ouvrages sur l'Afrique

Amselle, J.L. et Elikia Mbokolo. 1999, *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et Etats en Afrique*. Paris, la Découverte /Poche.

Bayart, J.F., Mbembé, A. et Toulabor, C..

1992, *La politique par le bras en Afrique noire. Contribution à la problématique démocratique*. Paris, Karthala.

Bayart, J.F., 1989, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*. Paris, Fayard.

Bayart, J.F. et Ellis, S. et Hibou, B., 1997, *La criminalisation de l'Etat en Afrique*. Paris, Ed. Complexes.

Hazoume, C., 1972, *Idéologies tribalistes et nation africaine : le cas dahoméen*, Paris, Présence Africaine.

Ki-Zerbo, J., 1978, *Histoire de l'Afrique Noire*. Paris, Hatier.

Mbembé, A., 1998, *Afriques indociles : christianisme, pouvoir et Etat en société post-coloniale*. Paris, Karthala.

Mbembé, A., 1985, *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*. Paris, l'Harmattan.

Otayek, R., 2000, *Identité-démocratie dans un monde global*. Paris, Presses des Sciences Sociales Po.,

Vennetier, P., *Les villes d'Afrique tropicale*. Paris, Milan-Barcelonne, Bann-Masson, 2^e éd., revue et augmentée.

B/ Les ouvrages sur le Congo

Afrique plurielle : 1986, « Hommage à Georges Balandier », Paris, Karthala, 1986.

Amin S. et Coquery-Vidrovitch, C., 1969, *Histoire économique du Congo, 1880-1886. Du Congo français à l'Union Douanière et Economique d'Afrique Centrale*, Dakar, IFAN, Paris, Anthropos.

Balandier, G., 1985, *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Bazenguissa-Ganga, R., 1997, *Les voies du politique au Congo. Essai de sociologie historique*. Paris-Karthala.

Bernault, F.B., 1996, *Démocraties ambiguës en Afrique Centrale. Congo-Brazzaville 1940-1965*, Paris, Karthala.

Bertrand Hugues, B., 1975, *Le Congo, formation sociale et mode de développement économique*. Paris, Maspéro.

Coquery-Vidrovitch, C., 1972, *Le Congo au temps des compagnies concessionnaires (1898-1930)*, Paris, Mouton et Ecole Pratique des Hautes Etudes.

Decraene, Ph., 1963, *Tableau des partis politiques au sud du Sahara*. Paris, FNSP, 1963.

Guillot, R., 1973, *Projet de développement dans la culture du cacaoyer dans la région de Sangha. Etudes géographiques et sociologiques. T. 1*, Brazzaville, ORSTOM..

Les Cahiers de l'IGRAC

- Mazenot, G., 1970, *La Likouala-Mosseka ; Histoire de la pénétration du Haut-Congo (1878-1920)*. Paris, Mouton et Ecole Pratique des Hautes Etudes.
- Sinda, M., 1972, *Le messianisme congolais et ses incidences politiques*, Paris, Payot.
- Soret, M., 1954, *Démographie et problématiques urbaines en A.E.F. Poto-Poto, Bacongo, Dolisie*. Mémoire Institut d'Etudes Centrafricaines.
- Thystère Tchicaya, J.P., 1992, *Itinéraire d'un africain vers la démocratie*. Genève, Ed. du Tricorne.
- Tonda, J., 2002, *La guérison divine en Afrique Centrale (Congo-Gabon)*, Paris, Karthala.
- Wagret, J.M., 1963, *Histoire et sociologie politiques de la République du Congo*, Paris, Librairie générale de droit et jurisprudence,
- Weismann, F., 1993, *Election présidentielle de 1992 au Congo*. Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, CEA, 1993.

C/ Revues et journaux

- Bonnafé, P., 1968, « Une classe d'âge politique : la J.M.N.R. de la République du Congo-Brazzaville », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. XIII, 1968, p. 327-368.
- Decraene, Ph., 2001, « La République du Congo reste une terre d'élection pour les églises africaines », in *Afrique contemporaine*, n° 2000, 82 p.
- Devauges, R., 1963, « Etude du chômage à Brazzaville en 1957. Etude sociologique » in *Cahiers de l'Orstom* (série Sciences Humaines), I (1), 1963.
- Eboué, F., 1948, « La Nouvelle politique indigène en AEF », imp. du gouverneur général de l'AOF, Dakar, 45 p.
- Frank, Ph., 1987, « Ethnies et partis : le cas du Congo », *Afrique contemporaine*, n° 182, 2^e trimestre,
- Gamandzori, J., 2001, « Mondialisation, cultures et violences. Le cas des vidéo-club et des ciné-club à Pointe-Noire (1985-1999) ». *Actes des Journées Congolaises de Psychologie*, 4^e édition, Brazzaville, UNICEF, 18 p.
- Ossebi, H., 1992, « Production démocratique et transition post totalitaire au Congo : portée et limites d'une expérience », texte présenté au colloque du CODESRIA, sur *Le processus de démocratisation en Afrique : problèmes et perspectives*, Dakar, 10-14 fév. 1992.
- Robinau, R., 1967, « Contribution à l'histoire du Congo : la domination européenne et l'exemple du Souanké (1900-1960) », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. VII, p. 300-344.
- Vennetier, P., 1978, « Un cas de disparité économique régionale dans un cadre national : Congo septentrional et le Congo méridional », *Etudes géographiques offertes à Louis Papy*, Bordeaux, CEGET, (29-31).

6

Pétrole et géopolitique en Afrique centrale

Etanislav Ngodi

Quarante ans après les indépendances et malgré sa richesse, l'Afrique centrale continue de sombrer dans le chaos. Placé sous forcené sous l'encadrement d'une dictature militaro- affairiste, le pétrole est géré dans le contexte du clientélisme, népotisme et de la corruption La compétition pour la conquête des réserves pétrolières attise des convoitises entre les multinationales occidentales (Shell, BP-Amoco, Chevron, Texaco, Exxon ou Total Fina Elf). L'affirmation des contradictions du néolibéralisme (désordres monétaires et financiers, croissance lente, crises) vient se combiner à l'offensive des pays dominants.

Dans le contexte du nouvel ordre mondial, l'impérialisme américain est la seule puissance impérialiste à présenter une stratégie militaire pour imposer l'hégémonie à l'échelle du monde entier. La militarisation des relations internationales, la course aux armements et les contradictions aiguës à l'intérieur des puissances et entre elles, produisent et reproduisent la violence et la guerre, renforcent l'instabilité et créent le risque des conflits militaires généralisés pour conquérir les matières premières.

L'exploitation des ressources pétrolières en Afrique centrale continue de faire l'objet des conférences, séminaires et publications. Cette ressource géostratégique qui représente 80 à 90% des exportations des pays producteurs de la sous- région est loin de combler toutes les attentes.

Le pétrole a non seulement une place dominante dans l'économie de l'énergie, mais joue aussi un rôle essentiel dans la croissance économique, dans la défense nationale comme dans la vie quotidienne. Les mutations de l'industrie pétrolière en Afrique centrale se produisent de manière concomitante avec les restructurations en cours au niveau international.

Nous comptons articuler notre problématique autour des questions suivantes :

Quelle est la place du pétrole en Afrique centrale ? Quel est l'enjeu de l'or noir africain dans la stratégie pétrolière du nouvel ordre mondial ? Quel est l'avenir du Golfe de Guinée à l'heure des convoitises pétrolières ?
Répondre à toutes ces questions nous conduira à présenter l'Afrique centrale et à étudier les équations pétrole et conflits armés et pétrole et nouvel ordre mondial en Afrique centrale et dans l'ensemble du Golfe de Guinée.

L'Afrique centrale, une région pétrolière stratégique

1- Présentation des pays producteurs du pétrole

L'Afrique centrale possède de nombreuses richesses naturelles. Le pétrole est incontestablement l'une de ses principales richesses. La quasi- totalité des Etats de la région sont soit des producteurs de l' « or noir » (Congo, Gabon, Cameroun, Guinée –Equatoriale), des sites de prospection de cette ressource stratégique (Tchad, RCA et Sao-Tome-et-Principe, République Démocratique du Congo).

En Afrique subsaharienne, le Congo Brazzaville se classe au 3^e rang des pays producteurs après le Nigeria et l'Angola. L' or noir représente 80% de ces recettes d'exportation. La gestion opaque des recettes s'accompagne de l'expansion de la corruption. Les enjeux pétroliers constituent une donnée permanente depuis l'accession du Congo à l'indépendance en 1960. La compagnie française Elf contrôle les 2/3 de sa production et le 1/3 restant est partagé par les sociétés italienne Agip et américaine Amoco. C'est la rente pétrolière qui a accéléré l'urbanisation massive du Congo, paralysé la stabilité institutionnelle et engendré la récurrence des tensions politiques et des affrontements urbains entre 1993 et 1998.

Les Cahiers de l'IGRAC

L'activité pétrolière a fait l'objet, dès 1994, de réformes importantes, notamment la révision du code des hydrocarbures (Loi n°24-94 du 23 juin 1994). C'est ainsi que depuis janvier 1996, des Contrats de partage de production (CPP) ont été signés pour l'ensemble des nouveaux gisements pétroliers. Ce régime a augmenté la part de l'Etat congolais de 17 à 33%

Le pétrole n'a pu jouer depuis 1969 le rôle de moteur du développement du fait de la mauvaise utilisation des recettes générées par son exploitation. La manne pétrolière a eu pour conséquences, comme on l'a déjà énoncé, l'explosion de cycles de violences, la persistance des guerres fratricides depuis 1993, l'enrichissement des élites gouvernantes et l'instrumentalisation des ethnies qui engendre des affrontements.

Le Gabon, situé en bordure de l'océan Atlantique, s'étend sur une superficie de 267.670 km², dont 85% sont occupés par la forêt équatoriale. L'économie gabonaise est dominée par le pétrole. La rente pétrolière représente 47% du produit intérieur brut (PIB), 70% des recettes budgétaires et 80% des exportations du pays.

L'exploitation des ressources naturelles non-renouvelables est sous la tutelle du ministère des Mines, des Ressources hydrauliques et du Pétrole. L'exploitation de l'or noir est régie par la loi n°4 /88 du 23 septembre 1988. Un nouveau code minier est en gestation. La découverte du pétrole et son exploitation dans les années 1960 ont facilité l'essor de l'économie gabonaise. Mais, cette ressource est aujourd'hui moins abondante, les champs pétrolifères les plus rentables étant vieillissants et les prospections révélant des réserves certes importantes, mais situées dans des zones ou à des profondeurs coûteuses à l'exploitation. Dans le premier cas, on a les gisements Rabi- Kounga, qui ont permis au Gabon d'atteindre le record de 220.000 barils/jour en 1997, soit 60% de la production des hydrocarbures du pays. Outre ce site, les champs pétrolifères sont situés à Ivinga, Echira, Coucal, Ablette, Merou, Pingouin, Lucina, Mbya, Brème, etc. En 1996, on a extrait de ces sites 183 millions de tonnes. La production a atteint son pic en 1997 (18,5 millions de tonnes) avant d'évoluer en dents de scie : 13,5 millions de tonnes en 2000 et 12 millions de tonnes en 2002.

Le Gabon constitue la base principale de la compagnie Elf en Afrique centrale. C'est donc à partir de ce pays que les différents présidents de cette compagnie tissent des réseaux de financement occultes mettant en évidence l'imbrication des intérêts privés (d'Elf) et de ceux du chef de l'Etat en exercice, Omar Bongo. (Avril 1998).

L'actualité du Gabon est dominée par la démocratisation et l'économie politique de la rente pétrolière. Malgré une certaine stabilité institutionnelle, l'avancée démocratique n'est qu'un leurre, car font encore figure de caractéristiques politiques dominantes les élections truquées à la française, les assassinats politiques, la corruption, etc. (Odzambo 1997).

Un grand mystère semble aujourd'hui entouré l'utilisation de la manne pétrolière au Cameroun. Aborder cette question est un exercice mal perçue par les autorités dirigeantes de ce pays. En effet, les recettes pétrolières n'ont jamais été budgétisées pour, dit-on, ne pas habituer les Camerounais à la facilité. (Glaser 1993).

Mongo Beti et d'autres intellectuels ont toujours dénoncé les pratiques mafieuses de la France et de la compagnie Elf au Cameroun. Celles-ci sont résumées par la formule « le pétrole, c'est la Présidence ». L'utilisation de la rente pétrolière est un éternel contentieux en débat. Le contrôle direct par la présidence de la République de la Société nationale des Hydrocarbures (SNH), connue sous le label « *Confidentiel Défense* », permet d'alimenter la « caisse noire » de l'Etat camerounais. (*Ibidem.*)

La production de pétrole a fortement chuté ces dernières années, au point d'apparaître aujourd'hui comme quelque chose d'anecdotique. Ne capitalisant pas les mêmes chances que les autres producteurs de la (sous)région, sa production est passée de 164.000 b/j en 1990 à 110.000 en 1996. Les réserves, trouvées en fin 1996, s'élevaient à 400 millions de barils de brut. On estime que cette aventure pétrolière risque d'être de courte durée, à moins que l'on ne fasse de nouvelles découvertes venues s'ajouter à celles de Bakassi. La production pétrolière au Cameroun est assurée par trois sociétés : Total Fina Elf, Pecten Cameroun Company et Perenco qui opère dans le bassin de Rio Del Rey et de Douala Kribi Campo.

Mais n'oublions pas de noter que la diversification des activités économiques et le dynamisme de la population confèrent au Cameroun une forte influence en Afrique centrale. Ce pays est désormais sur la voie du *take off* économique ; il ne peut s'en écarter que si les autorités gouvernantes ne redoublent pas d'efforts en matière de bonne gestion des ressources locales.

Les rapports de force évoluent considérablement en Afrique centrale. Ainsi les puissants d'hier (Gabon, Cameroun) risquent bien de ne plus être ceux de demain. La poussée démographique et la gestion des ressources demeurent à coup sûr des facteurs d'endiguement de leur influence pour demain. Il convient donc d'analyser la montée en puissance de la bande des trois (Tchad, Guinée- Equatoriale et Sao Tomé- et-Principe.)

Les Cahiers de l'IGRAC

Le Tchad avec l'exploitation du pétrole de Doba a intégré le groupe des Etats pétroliers de l'Afrique centrale. Il est envisagé de les creuser dans les champs pétrolifères de Komé, Bolobo et Miandoum. D'après les estimations les plus fiables, les réserves de Doba s'élevaient à environ 900 millions de barils. D'autres réserves ont été localisées dans la fosse de Bongor et dans les bassins de Kyabé et du Salamat. Dès la mise en exploitation du pétrole de Doba le Tchad pourrait exploiter 225000 barils par jour. L'oléoduc Tchad-Cameroun, long de 1.070 km, devrait assurer la liaison jusqu'au port camerounais de Kribi. Cette perspective fait désormais partie des priorités stratégiques des compagnies pétrolières occidentales. Les contrats pétroliers sont répartis comme suit : Exxon (40%), Petronas(35%) et Chevron(25%).

La découverte des gisements de Doba représente aujourd'hui une manne providentielle pour ce pays enclavé. Les nouvelles recettes devraient lui permettre de s'affranchir de la tutelle pesante de la Libye et de conforter l'influence grandissante exercée sur son voisin, la RCA.

L'exploitation du pétrole présente cependant quelques incertitudes. Il se pose au Tchad un problème de gouvernance, l'intolérance, la personnalisation du pouvoir, la confusion entre bien public et bien privé, l'instabilité persistante voulue et entretenue au quotidien, l'incurie, et la gabegie.

La Guinée- Equatoriale détient aujourd'hui le record mondial en matière d'octroi de permis de recherche pétrolières *off shore* en cours. Dans ce « Koweït africain », les Etats-Unis renforcent leurs positions. De nombreux techniciens et cadres américains se sont installés et continuent à affluer dans le pays. Les sociétés pétrolières comme Gulf, Triton, Exxon, Mobil et CEPESA exploitent son pétrole.

Pays insulaire avec une population qui ne dépasse pas 450.000 habitants, la Guinée- Equatoriale est devenue, en l'espace de quelques années, un des premiers producteurs par habitant de la planète. Son PIB a été multiplié par 15 depuis 1995. Les recettes de sa production pétrolière qui atteint quelques 130.000 b/j ont été multipliées par 6. C'est ainsi qu'en 2002 la croissance de ce pays a été de 16,5% , avec un PIB/habitant de 5.000 euros annuels.

Sao Tomé-et- Principe, ancienne colonie portugaise d'environ 140.000 habitants, comporte plusieurs îles. Ce micro- Etat insulaire, s'étendant sur une superficie de 1.001 km² répartie sur les deux principales îles, Sao Tomé et Principe, doit faire face, pour se développer, à des handicaps importants comme l'insularité, la monoculture du cacao (qui représente 90% des exportations), le morcellement et l'étroitesse du marché, la faible qualification de la main d'œuvre. Aussi le pays est-il particulièrement dépendant de l'aide extérieure qui représente 70% du PIB.

Des études géologiques laissent penser que des gisements de millions de barils de pétrole pourraient se trouver au large de l'archipel près des côtes du Nigeria, du Gabon et de la Guinée- Equatoriale. L'archipel entrera alors dans le cercle restreint des producteurs africains d'or noir. Une aubaine pour l'un des pays les plus pauvres du monde.

Des grandes compagnies pétrolières dont Chrome Energie, PGS, Royal Dutch Shell Exxon Mobil s'intéressent à l'exploitation des gisements de la zone conjointe avec le Nigeria. Ce sont le principal site s site des parcelles à exploiter. Pour l'heure, les autres réserves exploitables de l'archipel demeurent méconnues. En plus, l'exploitation de l'or noir est gelée à cause d'un différend territorial avec le Nigeria. Mais, elle pourrait bientôt être lancée grâce à un accord signé en février 2001 avec ce pays et fixant la répartition des coûts et bénéfices. Ainsi, 60% vont revenir au Nigéria et 40% à la Guinée Equatoriale

Dans plusieurs milieux pétroliers, on estime que Sao Tomé devrait toucher, au 1^{er} trimestre 2004, plusieurs millions de dollars américains, fruit de la mise aux enchères de neuf blocs pétroliers *off shore* lancée au Nigeria en avril 2003. En atteste ce propos du ministre des Ressources naturelles de Sao Tomé, Joaquim Rafael Branco : « *Au 1^{er} trimestre 2004, nous devrions toucher l'argent de la vente des neuf blocs. Mis aux enchères à 30 M USD, cela fera 270 M USD si nous les vendons tous.* ».

Tous ces nouveaux producteurs de pétrole commencent à développer une certaine influence politique. Ce faisant, ils sont sur les pas du Gabon. C'est dans les années 70 et 80 que ce pays est parvenu à se tailler un leadership politique qui se manifeste en dehors des frontières de l'Afrique centrale. .

Ce panorama ne rend pas compte de l'étendue du champ pétrolifère qu'est l'Afrique centrale. La RDC et la RCA détiennent d'importants gisements pétroliers. Dans le premier pays nommé, les travaux d'exploration effectués par la société CONOCO laissent entrevoir de sérieux indices prometteurs. Ces gisements prolongent ceux de Doba au Tchad. Hors zone, on note la montée en puissance de l'Angola dans la sous-région. Ses importantes richesses pétrolières ainsi que sa puissance militaire, acquise grâce à une armée forte et disciplinée, en ont fait le gendarme de l'Afrique centrale.

On comprend mieux ainsi ses interventions dans les deux Congo. Etant à cheval entre l'Afrique centrale et l'Afrique australe et compte tenu de son importance géostratégique, nous avons souhaité intégrer ce pays dans notre réflexion.

Les Cahiers de l'IGRAC

Le golfe de Guinée en général et l'Angola en particulier sont aujourd'hui considérés comme « le champ de bataille le plus chaud d'Afrique », un site à forte compétition entre les compagnies internationales. Dans l'exploitation et la prospection du pétrole, plusieurs compagnies occidentales se sont installées. Parmi elles, il y a : Texaco, Shell, BP Amoco, Total Fina Elf. Ces compagnies procèdent dans certains cas à des ententes stratégiques pour réduire la compétition. Ainsi, pour l'exploitation du gisement de Girasol en Angola, Elf Exploration Angola s'est attribuée 35% de la production, laissant le reste à Esso (20%), Statoil (13,33%), Norsk Hydro (10%) et Fina (5%).

L'Angola dépend presque uniquement de ses revenus pétroliers en expansion, ce que la guerre a lourdement aggravé. En 1960, le pétrole représentait 8% du PIB et l'agriculture, 50%. En 1995, la part de l'agriculture était de 17% et celle du pétrole, de 40%.

Tout comme au Nigéria, la rente pétrolière représente maintenant 80% du trésor public. En 1993, ce deuxième pays producteur de pétrole en Afrique subsaharienne rejoignait les rangs des pays les plus pauvres du continent avec un revenu annuel par habitant de 410 dollars américains. En effet, depuis la fin de la Guerre froide et la disparition du leader de l'Union pour l'Indépendance totale de l'Angola (UNITA), Jonas Savimbi, Washington n'a cessé de renforcer ses positions dans ce pays.

Durant l'interminable conflit angolais, le gouvernement français, par le biais d'Elf, soutenait simultanément le régime de Luanda et la « dissidence armée » de Savimbi. La France a toujours considéré l'Angola comme son « nouvel eldorado pétrolier ». Elf y contrôle des sites de pétroliers *on shore*. Certains d'entre eux sont localisés dans l'enclave de Cabinda, notamment à Cabinda – Sud, Soyo FST, Soyo FS et Kwanza.

Au regard de cette présentation synoptique, il apparaît que les découvertes importantes au Congo Brazzaville, en Guinée - Equatoriale sont susceptibles de compenser l'épuisement des anciens gisements et accroître un intérêt accru pour les champs marginaux.

2- La gestion opaque de l'or noir

Le pétrole est une matière première stratégique, « tant par sa fonction énergétique dans un grand nombre d'activités, ou d'input dans les secteurs industriels (pétrochimie), que par les montants qu'il représente dans le commerce international. » (Jacquet et Nicolas 1991 : 13). L'industrie pétrolière met en scène nombre d'acteurs aux pouvoirs inégaux et aux objectifs parfois contradictoires.

Les acteurs les plus importants de l'industrie pétrolières sont les pays producteurs, les compagnies transnationales et les pays consommateurs. Leurs relations déterminent le fonctionnement de cette industrie et affectent jusqu'à ce jour les populations locales des pays producteurs et les consommateurs des pays industrialisés. Depuis une vingtaine d'années, les acteurs économiques et politiques les plus influents s'entendent sur l'application de plusieurs stratégies de développement libérales, dont la libéralisation de l'économie, la déréglementation et la privatisation.

Le pétrole constitue une source de richesses hors du commun, dont l'appropriation très inégalitaire est généralement défendue ou contestée par la violence ou les détournements. Larguée dans tous les domaines, l'Afrique reste un continent pétrolier plein d'avenir. Le Golfe de Guinée attire toutes les grandes firmes pétrolières du monde, enclin à mettre en branle ou à appuyer des processus de socialisation des pertes, de privatisation et de capitalisation des profits.

L'exploitation des gisements pétroliers se réalise de plus en plus au moyen des consortiums, alliances stratégiques nouées par des concurrents aux portefeuilles d'activités diversifiées. Par cette dernière forme de concentration, les multinationales ont acquis dans les négociations une capacité de neutralisation des Etats vivant de la rente pétrolière. Dès lors, ces derniers sont à leur merci. Profitant des faiblesses des réglementations qu'elles ont d'ailleurs pris soin d'influer, elles se permettent de financer des conflits armés et les activités politiques des dictateurs au pouvoir. Des leaders comme Bongo, Sassou, Biya, Obiang Nguéma appliquent la politique du partage du gâteau national dont une part importante et secrète vient du pétrole.

La gestion du pétrole demeure une affaire privée entre le président de la République et la compagnie de pétrole agréée. Cette gestion rime avec constitution et approvisionnement de caisses noires, production de dossiers noirs et mise en place de fonds noirs. Un petit groupe de nantis, détenteur du pouvoir politique et principal bénéficiaire des revenus pétroliers, maintient la majorité de la population dans une pauvreté sans cesse croissante.

Dans le bastion pétrolier d'Afrique centrale, convoité et/ou contrôlé par les compagnies américaines et françaises, l'or noir domine la politique, l'économie et le développement. Les recettes provenant de son extraction servent à maintenir les dictateurs au pouvoir, à leur offrir un appareil répressif sophistiqué ou à consolider des amitiés coupables. Par le truchement de banques d'affaires comme FIBA, PARIBAS, CFD,

Les Cahiers de l'IGRAC

ces sommes d'argent vont alimenter les comptes des hommes politiques convertissant ainsi la rente pétrolière en « réserve financière privée », fonds d'investissement sur le terrain politique (financement des activités de parti, achat des consciences citoyennes lors des élections, armement des gardes prétoriennes) (Verschave 2000).

C'est à cause des dividendes du pétrole que certains présidents ont été maintenus au pouvoir et d'autres débarqués. Le procès d'Alfred Sirven et André Tarallo, tous dignitaires de la compagnie pétrolière Elf a dévoilé la complexité et la profondeur des connexions construites par les dictateurs africains, les marchands d'armes et les gouvernements étrangers pour maintenir le statut quo dans les pays producteurs de pétrole. Cette ressource est devenue la source de tous les maux. D'où cette révélation : « Il est clair que dans l'ensemble des pays pétroliers, c'est le Chef d'Etat ou le Roi qui est le bénéficiaire du pétrole de son pays. » (Agence France Presse (AFP), dépêche du 30/03/03).

Les processus démocratiques en cours en Afrique centrale sont en partie influencés par l'exploitation du pétrole. Dans les différents pays, la tendance est au retour à une forme voilée de monopartisme. La quête du pouvoir politique est moins motivée par une idéologie et un programme social à réaliser que par la volonté de devenir gestionnaire de la rente pétrolière. La corruption, la mauvaise gouvernance, les blanchiments d'argent alourdissent la dette des pays pétroliers. Le pétrole est mis en gage pour payer les dettes. Les préfinancements pétroliers accentuent la marginalisation de la sous-région dans le contexte global de la mondialisation.

Les préfinancements pétroliers accentuent la marginalisation de cette sous-région dans le contexte global de la mondialisation. Avec le triomphe du capitalisme libéral, cette marginalisation est devenue une réalité patente pour tout le continent africain. Les assauts idéologiques répétés contre l'Etat ont abouti à la mise à mort de l'Etat- Providence. Ce genre d'agression contribue à compromettre le succès de la démocratisation dans un espace géopolitique confronté à la récurrence des conflits armés

3- Pétrole et conflits

L'Afrique centrale est une zone géopolitique en proie à des conflits meurtriers dont les acteurs sont de plus en plus connus. (Klein 1999). Il s'agit des sociétés multinationales, les Etats impérialistes, les mercenaires, les vendeurs d'armes, les réseaux mafieux, ...

Le pétrole dont le rôle a été déterminant dans la décolonisation est au cœur des crises pacifiques et des conflits survenus à travers le monde (guerres israélo-arabes, chocs pétroliers et guerres civiles). Aujourd'hui, le pétrole est une matière première stratégique de première importance qui fait l'objet d'une attention particulière de la part des gouvernements occidentaux et d'autres acteurs dotés de grandes influences et capacités d'action. Leurs rapports de force établissent alors les conditions dans lesquelles se déroule le commerce pétrolier.

L'histoire de l'exploitation pétrolière d'Afrique est faite de grosses réalisations, d'accumulations de fortunes colossales, mais aussi et surtout de multiplications de guerres intra et inter-étatiques, de montages de projets de balkanisation. Les appétits suscités par la rente pétrolière déchirent les pays pétroliers d'Afrique depuis plusieurs années avec la complicité des compagnies pétrolières et des industriels de l'armement. Il est évident aujourd'hui que sur le plan international, les compagnies transnationales font face à de graves accusations de violations des droits humains et de l'environnement. Ces violations conduisent parfois à des actions en justice et des formes de pressions exercées sur les compagnies pétrolières.

Dans plusieurs pays africains, le pétrole agit comme un puissant facteur de déstabilisation. « Les multinationales sont méchantes », a-t-on coutume de dire. Cette vérité ne doit pas occulter que l' « on se bat [aussi] entre frères africains » pour le contrôle des gisements de pétrole. Les pétrodollars, comme la bonne sauce, aiguissent les appétits et déclenchent inévitablement de violentes batailles de « fourchettes » autour de la gamelle- rente. Matière première stratégique très convoitée, l'or noir intéresse aussi les pays qui en dépendent, poussent les puissances impérialistes à (re) diviser le monde.

Dans le pré-carré français d'Afrique centrale, Elf, Etat dans l'Etat africain avec ses services secrets, ses réseaux mafieux et ses hommes de main, sert de bras séculier de l'Etat français en Afrique. (Le Floch Prigent 2001 : 14).

Posséder ou non du pétrole est devenu très déterminant dans la dévolution du pouvoir politique. La dispute assez féroce des réserves pétrolières par les multinationales a transformé l'Afrique centrale en zone sous tension. Dans cette sous-région, le pétrole a surtout servi à remplir les poches de quelques dirigeants, voire à provoquer de sanglantes guerres civiles et à amplifier la corruption. Le pétrole constitue de ce fait un véritable « cadeau empoisonné » (Champin, émission de RFI du 4 avril 2000).

La chute de l'URSS n'a pas affaibli l'intervention américaine en Afrique. Bien au contraire, elle a ravivé l'opposition des puissances impérialistes entre elles. Avec la fin de la Guerre froide, les Etats-Unis constituant

Les Cahiers de l'IGRAC

un bloc avec la Grande Bretagne considèrent que l'obligation de solidarité avec l'impérialisme français tombe d'elle-même. Du coup, le pouvoir central de Washington DC conteste, au nom du libéralisme, le maintien du pré carré français. .

Cette rivalité entre alliés devenus adversaires, inscrite dans la recherche d'un équilibre post-bipolaire, donne lieu à la déstabilisation de la sous-région. On assiste à une multiplication et à une radicalisation des troubles dans plusieurs pays, notamment en RDC et au Congo Brazzaville..

Les réseaux mafieux se composent de sociétés écrans, marchands d'armes, mercenaires et services secrets qui agissent pour le compte des multinationales pétrolières. Dans le pré carré français, leur déploiement a donné naissance au système de la Françafrique, dont la raison d'être principale est le maintien de la dépendance néocoloniale. Les réseaux se sont effilochés à mesure que l'intérêt pour la France de maintenir son hégémonie sur ses anciennes colonies s'amenuisait. Pourtant, au nom de la Françafrique, de nombreux crimes d'Etat ont été commis, des régimes renversés et des dictatures sauvées. Finalement, avec la mondialisation qui touche tous les trafics dont les juteux se déroulent dans les pays pétroliers ou en guerre, la Françafrique a développé plusieurs réseaux. Ces réseaux, richissimes et archi corrompus, s'avèrent capables de vendre à grande échelle des biens et des services de guerre.(armes, munitions, prestations de mercenaires).

Chaque réseau a sa micro-stratégie, fluctuante dont il prétend qu'elle sert la France. La politique défendue par ses réseaux est rigoureusement la même. Leurs entrecroisements recoupent ceux du champ des grands partis politiques. Parmi les animateurs les plus connus de la Françafrique, on a J. Foccart, C. Pasqua, F. Mitterrand, M Rocard et J.-P., Chevènement. Mais, la clientèle des chefs d'Etats africains est généralement abonnée à plusieurs entreprises dont Elf, Bouygues, Pinault, Bolloré- Rivaud, Castel. (Verschave et Beccaria 2001).

La constellation de réseaux et lobbies français ne saurait être réellement appréhendée sans la référence à l'implication personnelle de nombre d'acteurs de la scène politique française. La guerre civile de 1997 au Congo Brazzaville et les ventes d'armes en Angola - *Angolagate*- ont mis en lumière les multiples connexions qui ont fait apparaître les réseaux d'Elf sous les traits d'une vaste scène où évoluent acteurs économiques, leaders politiques et autorités militaires.

Les réseaux pétroliers mafieux qui interviennent dans l'exploitation du pétrole en Afrique centrale sont : les "Messieurs Afrique" des compagnies publiques (Amerada Hess, BP, Chevron, Energy Africa, Exxon, Marathon, Ocean Energy, Roc Oil, Shell, TotalfinaElf, Vanco, Conoco Philips...), les responsables Afrique des compagnies pétrolières (ENI, JNOC, NOC, Norsk Hydro, Petronas, Petrobras, PetroSA), les traders d'influence (Addax, Aurora, Glencore, Petrolin, Vitol), les banquiers du pétrole (AMB, AIG, BNP Paribas, Crédit Lyonnais, Natexis, Eximbank, Deutsche Bank...), les cabinets d'avocats spécialisés: Baker Botts, Cleary Gottlieb, Clifford Chance, Herbert) et les consultants et sociétés de sécurité (KPMG, PGS, SSF, Geos, Kroll Associates, Ernest & Young...).

Le pétrole constitue un véritable accélérateur des conflits en Afrique centrale. Du Cameroun en Angola , l'exploitation de l'or noir se présente à la fois comme un don et une malédiction. Comme énoncé ci-dessus, on a assisté avec la manne pétrolière au basculement de plusieurs pays dans de terribles tensions. La barbarie pétrolière du Congo- Brazzaville, l'enjeu de Bakassi et de la presqu'île de Mbagne et la crise tchado-centrafricaine sont autant d'enjeux qui permettent de voir les guerres de pétrole en Afrique centrale.

La barbarie pétrolière du Congo Brazzaville (1993- 1998)

La tragédie congolaise trouve sa place dans l'imbrication des intérêts pétroliers étrangers, dont Elf est le principal catalyseur. En effet, les guerres consécutives de pétrole depuis 1993 n'ont pas eu pour but de défendre les acquis de la démocratie, ni les intérêts vitaux du peuple congolais. Ces dernières, voulues et entretenues par des acteurs politiques locaux et étrangers connus, attestent du dynamisme de la France-Françafrique. Ayant participé à leur éclatement et à leur déroulement, en mobilisant argent, armement, mercenaires, conseillers interposés, elle est comptable devant l'histoire de faits graves comme l'anéantissement de Brazzaville et la tribalisation de la société congolaise. (Yitzak 1999).

Le Congo fait partie des pays de l'Afrique centrale ayant connu deux guerres civiles ouvertes ayant pour enjeu principal le contrôle de la manne pétrolière.

On peut les résumer ainsi. Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale le 17 novembre 1992, le Président Pascal Lissouba sollicita une aide financière de la part d'Elf pour organiser les élections législatives anticipées entre mai et juin 1993. Mais, face au refus de la compagnie de lui accorder 200 millions de dollars américains, ce dernier demanda à ses collaborateurs de se rapprocher d'autres sociétés pétrolières intervenant dans la sous-région. Le 28 avril 1993 , il entra ainsi en négociation avec Petroleum,

Les Cahiers de l'IGRAC

Oxy (classée 8^e dans l'industrie pétrolière américaine). Les négociations aboutirent à la signature d'un accord au terme duquel le Congo cédait à vil prix ses richesses pétrolières (céder jusqu'en 1997, 75 millions de barils à prélever sur un excédent devant provenir des gisements *off shore* de Marine III (exploité par la firme italienne AGIP), Nkossa et Yanga Sendji qui avaient été concédés à ELF. En contre partie, Oxy devrait verser aux dirigeants congolais 150 millions de dollars américains et s'engager à fournir au Congo des prestations de services techniques et comptables en vue d'améliorer le rendement et la productivité de la filière pétrolière et d'augmenter le revenu net engrangé par le Gouvernement et Hydro-Congo.

Tous les experts s'accordent à dire qu'il s'agit là d'un accord qui bradait le pétrole brut congolais. Il est ainsi vendu à 2 dollars américains au lieu des 14 en cours sur le marché international. Le bradage des ressources pétrolières du Congo a également eu des répercussions à l'extérieur. Elles se résument en un face à face entre deux firmes internationales : ELF et Oxy qui permit à P. Lissouba d'organiser des élections législatives anticipées dont le premier tour intervint le 2 mai 1993. Sur les 125 sièges, la « mouvance présidentielle » obtint 62 députés, contre 49 pour la coalition URD- PCT. C'est la contestation de ces résultats qui a déclenché la première guerre civile en juin 1993. C'est dans ce contexte de cacophonie que les premières milices politiques apparurent à Brazzaville : les Ninjas au service de Bernard Kolélas, les Cobras qui sont sous le contrôle de Denis Sassou Nguesso et les Cocoyes de Pascal Lissouba.

L'affaire Oxy mit en lumière le jeu complexe des alliances d'ELF au gré de l'évolution de la situation politique congolaise. Lissouba avait eu l'audace de céder une magnifique concession à la compagnie américaine en question, favorisant de ce fait l'irruption d'un rival sur une des chasses gardées d'ELF. Le ministre de la Coopération française de l'époque, Michel Roussin, se montra très dur envers Pascal Lissouba, qu'il accusa publiquement de mal gouverner le Congo et d'y faire régner l'ordre.

L'entrée du « loup américain » dans la bergerie congolaise a été perçue du côté français comme une menace contre ses intérêts pétroliers, et la témérité de Lissouba comme une déclaration de guerre. Les pouvoirs publics et les pétroliers français allaient l'avoir en ligne de mire. En conséquence, les dirigeants d'ELF alimentèrent la guerre civile de 1993-1994 (*Libération* du 9 juin 1997) en armant les milices de Kolélas et de S. Nguesso. La « feuille de route » qui leur fut distribuée consista en un renversement du régime de Pascal Lissouba (Bazenguissa 1996 : 13). Cette première guerre fit entre 2.000 et 3.000 morts.

Deux observations peuvent être faites à la lumière de ces événements. La première porte sur la pénétration en force des compagnies pétrolières anglo-américaines au Congo. Il s'agit notamment de Oxy, Chevron, Walter Nouovo Fufpec, Esso (filiale d'Exxon) et Shell. La seconde observation concerne la révision du système contractuel congolais. C'est ainsi qu'en mars 1994, en vertu de l'article 104 de la Constitution, un Code des hydrocarbures qui rend obligatoire des « contrats de partage de production » (CPP) instaure enfin une transparence dans la gestion pétrolière. Le CPP prévoit, entre autres dispositions, que l'Etat garde le contrôle des opérations en obligeant les compagnies pétrolières à lui soumettre en la détaillant leur comptabilité et à des audits. L'impôt sur les sociétés est remplacé par la notion de *profit oil* et la redevance passe de 17 à 33%. En outre, la durée autorisée des permis de recherche- renouvelable deux fois- est ramenée à 4 ans et celle d'exploitation à 20 ans.

Même si ses intérêts ne sont pas directement remis en cause, Elf devait dorénavant s'accommoder de la présence à ses côtés de concurrents anglo-saxons. Une telle perspective n'enchantait pas le pouvoir central français qui s'employa dès lors à annuler l'engagement liant l'Etat congolais et la compagnie Oxy. Ainsi, le 7 décembre 1993, l'adoption d'une proposition de loi soumise à l'Assemblée nationale permit à ELF de commercialiser la quasi-totalité de la production nationale en garantissant le contrôle du gisement de Nkossa et en contraignant Oxy de n'exploiter que le gisement de Kitina. En 1996, sous la pression du FMI, les groupes ELF et AGIP s'enrichirent lors de la reprise du contrat signé par le pouvoir de Brazzaville avec Oxy. Ce contrat, ruineux pour le Congo, s'élevait à 215 millions de dollars Américains.

Le 5 juin 1997, une deuxième guerre éclate au Congo Brazzaville. Elle met en scène deux protagonistes : Denis Sassou Nguesso et Pascal Lissouba, deux vétérans de la politique congolaise qui luttent pour le contrôle des royalties pétrolières et l'approbation du clientélisme du budget de l'Etat. Il faut le rappeler que, depuis 1992, les deux hommes n'ont cessé de se battre, par les armes, les médias et les urnes. Ainsi, pour parer les coups de l'adversaire et éviter les aléas du scrutin présidentiel prévue en juillet 1997, les deux rivaux organisèrent les affrontements de leurs milices et signèrent de ce fait la mise à mort de nombreux civils.

Plusieurs analystes imputent l'éclatement de la deuxième guerre du pétrole à la compagnie pétrolière ELF. La presse française sensibilisée par « l'affaire ELF » s'intéressa jusqu'au bout au déroulement de la guerre civile en tentant de cerner ses dessous. Elle accusa ELF d'avoir armé les deux camps. Par ce geste, celle-ci joua la carte de la consolidation de la présence française à Brazzaville dans un contexte sous-régional caractérisé par l'effondrement du régime Mobutu au Zaïre et l'arrivée d'entreprises nord-américaines dans le

Les Cahiers de l'IGRAC

sillage de la construction du régime de Laurent Désiré Kabila à Kinshasa. Elf avait tous les moyens pour ne pas être affectée par les changements en cours, avec ses déploiements hors du champ traditionnel des ex- colonies françaises. Dans la lutte avec ses concurrents, Elf avait besoin d'un « ami sûr » au pouvoir à Brazzaville.

En finançant simultanément dans cette guerre Denis Sassou Nguesso et Pascal Lissouba, elle donna l'occasion à la presse française de l'accuser, à juste titre, d'avoir « *une part de responsabilité dans l'implosion du Congo en 1997* » (*Libération* du 9 juillet 1997). Cette implosion peut même avoir comme facteur déclenchant une grève par Elf de l'impôt fiscal. Un pareil resserrement des cordons de la bourse, effectué pour marquer un mécontentement, met automatiquement en péril l'Etat congolais, ce que corrobore Loïk Le Floch Prigent en ces termes : « Le Congo est sous le contrôle d'ELF » (*Les Dossiers du Canard* 1998) ou encore le journal bruxellois *Le Soir*. Dans son édition du 20 mars 2001, il produit un article intitulé « Les Hommes d'ELF ont financé des trafics d'armes » et nomme les acteurs d'ELF qui ont fait et défait militairement Pascal Lissouba et Denis Sassou Nguesso. La responsabilité de cette société dans la crise congolaise est aussi mise en exergue dans ce propos de François Xavier Verschave : « C'est bien ELF qui fait et défait les pouvoirs politiques au Congo Brazzaville, avec l'appui de l'Elysée et de l'Etat major français, les trois "E" » (Verschave 1998 : 313-314).

Pour le gouvernement de Lissouba l'effort de guerre était soutenu par les recettes pétrolières versées par ELF, ce qui a renforcé les achats d'armes en Iran, en Afrique du Sud, en Kirghizistan et en ex-Yougoslavie. Les versements avaient été transférés durant la guerre sur les comptes de la FIBA, banque utilisée comme intermédiaire pour faire des virements de millions de dollars américains versés aux marchands d'armes qui livrèrent hélicoptères et bombes au régime de Brazzaville.

Les réseaux mafieux de la Françafrique ont été associés dans la fourniture des armes au Congo en 1997. On peut citer l'intervention d'un marchand d'armes belge, Jacques Monsieur, installé en France et couvert par la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) et de la *Central Intelligence Agency* (CIA). Personne ne peut ignorer que le transit de ce financement (grâce au pétrole gagé) par la FIBA était assuré par Jack Sigolet, « bras droit » d'André Tarallo et de Pascal Lissouba. Cet intermédiaire n'hésita pas à crier : « Le sang qui coule qu Congo a la couleur du pétrole » (*Le Figaro* du 29 octobre 1997).

Il n'est nul besoin d'être un génie pour comprendre que la logique de Paris s'articule autour de la quête de la rente pétrolière. Après tout, que vaut, pour ses milieux d'affaires, une vie de nègre africain si on la compare à l'intérêt d'un baril de pétrole? Avec tout le pétrole que la France exploite en Afrique centrale, elle serait en droit de revendiquer un statut de gros producteur au sein de l'OPEP. L'ancienne puissance coloniale est à la fois dans l'exploitation, la prospection, le raffinage, et même la vente à la pompe. A défaut de la reconnaissance de sa suzeraineté, elle n'aura aucun scrupule à soutenir, voire à organiser les plus félons des leaders africains en vue de renverser un régime issu des urnes.

Conserver la formidable rente pétrolière africaine pour offrir à Elf des zones pétrolifères prometteuses dans le Golfe de Guinée et de la Libye à l'Asie centrale, telle est la grande leçon de la seconde guerre du pétrole de 1997 au cours de laquelle « un baril de pétrole a valu une goutte de sang » dans un pays transformé en « *pétrodictature* » en phase avec le pouvoir central français et Elf. Retenons, par ailleurs, que durant le conflit les sombres montages financiers ont nécessité la participation des grands groupes financiers tels que la Société générale de Banques (SGB), Paribas, la BNP, le Crédit agricole, d'autres milieux affairistes et de hauts responsables de l'Etat français..

L'enjeu de BAKASSI

La presqu'île de Bakassi, riche en pétrole, oppose depuis plusieurs années, le Cameroun au Nigeria. En effet, elle fait partie de la frontière qui les sépare. Longue de 1.680 km, celle-ci se compose de limites territoriales et de limites maritimes. Outre le pétrole, Bakassi contient d'importantes réserves de nodules polymétalliques (composés de fer, magnésium et autres métaux ferreux sous formes de blocs de galettes) La tension s'est installée entre les deux pays le 21 décembre 1993, date de l'invasion de la zone litigieuse par le Nigeria au nom de sa « souveraineté ». A la suite de cette initiative, le Cameroun a dénoncé les manœuvres militaires effectuées sur un territoire faisant selon lui partie intégrante de l'espace de l'Etat- nation. Mieux, il dépose, le 29 mars 1994, une requête introductive d'instance contre le Nigeria, en demandant à la Cour internationale de Justice (CIJ) de la Hayes de reconnaître sa souveraineté sur la presqu'île de Bakassi. Comme réplique, la partie adverse a tenté d'occuper en décembre 1995 la totalité de la bande disputée. De graves incidents ont sanctionné la montée de la spirale de la violence. Les deux pays vont compter des dizaines de morts et des prises d'otages concernant des militaires.

Les Cahiers de l'IGRAC

Une nouvelle tournure du contentieux est observée le 11 juin 1998 avec l'initiative du Nigeria consistant à soulever huit exceptions préliminaires au sujet de la compétence de la CIJ à juger d'un tel litige. Mais, cette demande est jugée irrecevable le 25 mars 1999. Le 10 octobre 2002, la CIJ prononce son verdict en ces termes : « Bakassi reste et demeure camerounais » (www.icj-cij.org).

Mbagné : l'îlot de la discorde

Situé entre le Gabon et la Guinée – Equatoriale, il correspond à une étendue sablonneuse appelée *Mbagné* pour les habitants de Libreville et Mbañe par ceux de Malabo. Il se trouve à une trentaine de km des côtes gabonaises, près de l'île Carisco. On estime aujourd'hui qu'il renferme des gisements pétroliers, ce qui en fait un espace disputé depuis une trentaine d'années. La dispute s'est traduite par la manifestation de micro-crisis. Celle de 1972, avait nécessité la médiation du président Mobutu..

Le 26 février 2003, on a assisté à une escalade verbale entre les deux pays. Le facteur déclenchant est la visite effectuée sur le territoire disputé par le ministre gabonais de la Défense, Ali Bongo. Le Premier ministre Equato- guinéen, Candido Muatetema, a aussitôt réagi en déclarant : « Mon gouvernement exprime sa profonde préoccupation et son indignation face à l'occupation illégale de l'îlot de Mbagné par le Gabon. ».

Répondant à son homologue, le Premier ministre gabonais, Jean François Ntoutoume Emame, va réaffirmer la souveraineté gabonaise sur cette île stratégique en annonçant le renforcement des moyens humains et matériels. Il déclarait à cet effet que

Le Gabon est un Etat souverain qui tient à faire respecter sa souveraineté et se tient prêt à faire face à toute sorte d'agression. Le gouvernement tient à rappeler à l'opinion nationale et internationale que la présence du Gabon ne date pas d'aujourd'hui, mais remonte au début du XX^e siècle, bien avant l'accession de la Guinée- Equatoriale à la souveraineté internationale

Le litige intervient au moment où les deux pays connaissent des performances pétrolières opposées. Le Gabon, fief pendant trois décennies du groupe pétrolier ELF en Afrique centrale, est confronté depuis 1993, à un déclin progressif de sa production, ce qui pèse lourdement et de façon négative sur ses finances publiques. L' « émirat pétrolier » français est menacé par l'épuisement prévisible des gisements *off shore*. Par contre, La Guinée- Equatoriale connaît un boom pétrolier fulgurant, une raison justifiée pour conserver Mbagné.

La carte postale typique du golfe de Guinée sent aujourd'hui le souffre avec la résurgence du contentieux de Mbagné. La Commission du Golfe de Guinée, créée en 1999, a pour mission de prévenir ou régler ce conflit qui oppose deux pays voisins de la CEMAC.

- La crise entre le Tchad et la RCA

Le différend entre les deux pays remonte en novembre 2001, avec en toile de fond la découverte de l'or noir à Doba (au sud du Tchad). Les réserves de ce bassin sont estimées à 900 millions de barils, et les recettes à 2 milliards de dollars américains en 25 ans d'exploitation. Ceci explique, par ailleurs, l'appui de N'Djamena au coup d'Etat de Bangui du 15 mars 2003.

La complicité des troupes de la CEMAC et la bienveillance de la France, du Gabon, du Congo Brazzaville et du Tchad vis-à-vis des rebelles centrafricains s'inscrivent dans la perspective du contrôle de la rente pétrolière en question. Il reste à savoir si les réseaux de la Françafrique ont été associés. Cette dernière dimension de la crise centrafricaine ne suffit pas pour expliquer la « *Révolution bozizienne* ». Il faut également intégrer comme données explicatives la déliquescence notoire des FACAS, les difficultés économiques, les tensions ethniques, l'exercice solitaire du pouvoir central, les méfaits que sont le népotisme, la corruption, les ressentiments des adversaires politiques, les violations violentes et systématiques des droits de l'homme, la politisation de l'armée...

La question du pétrole est complexe et touche les intérêts des Etats et des multinationales. La mauvaise gestion des revenus pétroliers a entraîné l'inégalité, l'injustice, la pauvreté, les souffrances, la pollution de

Les Cahiers de l'IGRAC

l'environnement physique et humain, la dette, la malédiction, les violences et guerres civiles. D'où le cri d'alarme de l'archevêque congolais Anatole Milandou : « le pétrole est devenu un des principaux enjeux des combats. La production est importante, mais le peuple ne connaît du pétrole, ni les barils, ni les dollars ; il n'en connaît que le nombre de morts » (*Semaine africaine* de juillet 2002).

L'Afrique centrale est aujourd'hui en passe de devenir une des parties perdantes de la mondialisation en demeurant une vaste scène de conflits meurtriers, un champ d'expérimentation des nouvelles théories libérales visant à consolider ou à perpétuer l'implacable logique de la recherche du profit et/ou l'extension du marché. La mondialisation paraît se limiter à la traditionnelle exploitation de secteurs miniers solides et porteurs qui confèrent au continent toute son importance stratégique. Le pétrole a suscité et suscite encore les convoitises des multinationales occidentales. La rente qu'elle procure a considérablement enrichi des affairistes comme Jacques Monsieur, Christophe Mitterand, Pierre Falcone, Gaymadac. .

Pétrole et nouvel ordre politique mondial en Afrique centrale

1- *Le nouvel ordre mondial en question*

Il est des périodes dans l'histoire de l'humanité où l'hégémonie d'un Etat, en raison de la défaite ou de la décomposition de ses principaux rivaux, s'exerce soudain sans partage sur toute l'étendue de la planète. C'est ainsi que depuis le XVI^e siècle, trois puissances ont réalisé une domination militaire et économique de la terre. (Espagne, France et Angleterre). Les deux guerres mondiales ont épuisé l'Europe et vu l'entrée sur la scène des relations internationales, de l'acteur politique nord-américain qui continue de dominer le monde depuis le XX^e siècle. (Julien 1968).

Après 1945, les Etats-Unis et l'Union soviétique établissent une sorte de condominium mondial caractérisé par une furieuse rivalité qu'on appellera la Guerre froide. Cette confrontation s'est achevée par l'implosion de l'Empire soviétique, l'entrée du monde dans une ère nouvelle. La volonté des Etats-Unis de rebâtir un nouvel ordre international de manière solitaire, d'en définir les contours et les règles et les multiples excès de leurs politiques ont contribué à rendre le monde plus dangereux. Désormais sans rival stratégique, et moins disposés à absorber les coûts de leur empire, les Américains sont devenus les maîtres de ce monde, les bâtisseurs du « nouvel ordre mondial ». L'Empire américain devient le seul au monde, et c'est la première fois que ce phénomène étrange survient dans l'histoire de l'humanité. (De La Gorce 1996 : 16).

Après l'ordre international précaire et douteux, mais relativement rationnel de la Guerre froide, la superpuissance américaine met en place, « l'Empire du chaos » (Joxe 2002). La fin de la Guerre froide a donc laissé la voie ouverte à un monde unipolaire, dominé par l'hégémonie américaine. Remplacer l'ancien paradigme de guerre totale contre le communisme par celui d'opposition frontale à des pays que les Etats-Unis assimilent à des obstacles à la construction de leur empire, est désormais le sens profond de l'action de Washington DC. Le monde de l'après - guerre froide devait connaître des remous ; le pétrole apparaissant comme le principal enjeu de la confrontation. Nous sommes dans l'ère américaine, dont le but stratégique est d'assurer l'hégémonie mondiale. Cette stratégie de primauté est d'ailleurs confirmée à travers diverses déclarations. « Le XVIII^e siècle fut français le XIX^e anglais et le XX^e américain. Le prochain sera à nouveau américain » déclarait un observateur. (Mortimer 1998).

Dans la gamme des odes à la puissance de l'euphorie impérialiste, le Sénateur Jesse Helms déclarait : « Nous sommes au centre, et nous devons y rester. Les Etats- Unis doivent diriger le monde en portant le flambeau moral, politique et militaire du droit et de la force et servir d'exemple à tous les peuples. » (Helms 1996).

Depuis le 11 septembre 2001, on assiste à une sorte de troisième guerre mondiale, d'un nouveau type, qui se caractérise par des conflits permanents où s'imbriquent à la fois des guerres régionales, des crises mettant en cause les grandes puissances et un terrorisme de masse. Le 11 septembre a en effet marqué une césure aussi importante que la Guerre froide dans l'histoire de l'humanité. Il a ouvert une période beaucoup plus longue de transformation du système international. Les Américains ont bien identifié les trois menaces contemporaines : le terrorisme, les armes de destruction massive et la tyrannie.

La démonstration de force de la puissance américaine dans l'après-11 septembre éclaire le nouvel ordre mondial en construction et le consensus de Washington fondé sur le constat de la globalisation triomphante et annoncée. L'après -11 septembre formalise le nouveau droit à et de la guerre. Il annonce une accélération de la transformation stratégique et une montée conséquente de la puissance américaine.

Avec le nouvel ordre mondial, l'Amérique doit mener la politique des forts. C'est donc par ce qu'ils sont puissants militairement qu'ils doivent assurer, seuls s'il le faut, la police mondiale. C'est ce que confirmait George Bush à l'Académie militaire de West Point : « Le monde est désormais un village. Et les Etats-Unis, comme l'a démontré le 11 septembre 2001, se doivent d'assurer eux- même la police de la planète,

Les Cahiers de l'IGRAC

où ils veulent ; quand ils veulent; et comme ils veulent. » (*Le Point* 2002 : 32)

Les vrais enjeux du nouvel ordre mondial que les USA préconisent aujourd'hui, visent à transformer la loi de l'Empire américain en loi universel. Gilbert Achcar parle du « Nouvel ordre impérial ou la mondialisation de l'Empire états-unien » (Achcar 2002). Les desseins de cet ordre sont essentiellement pétroliers et géostratégiques : « s'assurer que les vastes réserves pétrolières restent sous le contrôle américain ». En effet, la géopolitique du pétrole est caractérisée par le hiatus qui sépare les zones de gisements et celles de consommation des produits raffinés.

Le nouvel ordre impérial peut être clairement défini dans la formule suivante : « Qui veut diriger le monde doit contrôler le pétrole. Tout le pétrole. Où qu'il soit ». Le nouvel ordre mondial, c'est l'anéantissement sans merci de toute opposition. Le but ultime de cette « théocratie ploutocratique » est de s'assurer, par tous les moyens, du contrôle des principales réserves énergétiques mondiales. Les priorités stratégiques américaines concernent : l'amélioration des capacités militaires en matière de sécurité internationale, la recherche de nouvelles sources de pétrole et la guerre contre le terrorisme.

Le premier objectif stratégique vise en premier lieu à assurer l'invulnérabilité du territoire américain, en construisant un bouclier anti-missile et en préservant la supériorité américaine dans le domaine des armes de pointe. Il s'agit ensuite de développer la capacité des Etats-Unis à envahir des puissances régionales comme l'Irak, l'Iran ou la Corée du Nord. C'est ainsi que pour assurer la suprématie américaine à long terme, le président Bush se doit de mener une politique agressive, consistant en la mise au point d'une révolution de la pensée militaire.

Le 11 septembre pour les Etats-Unis, c'est d'abord « la guerre est chez nous », l'irruption de la mondialisation comme une question de politique intérieure. D'où une politique de sécurité intérieure en transformation. Il y a eu déclaration de l'état d'urgence et l'exception est devenue source de norme. Au-dedans, mais aussi dans les relations avec un dehors qu'il faut contrôler.

L'après-11 septembre annonce une accélération des transformations géostratégiques et une révision des budgets de la Défense pour permettre aux Etats-Unis de développer leur capacité à envahir et à soumettre des puissances hostiles considérées comme « Etats-Voyous ».

Le deuxième objectif stratégique porte sur l'acquisition de nouvelles réserves pétrolières. Soucieuse de maîtriser le robinet des approvisionnements pétroliers dans le monde, les Etats-Unis font de leur politique sécuritaire un moyen de conquérir les riches réservoirs de pétrole situés dans les régions à instabilité chronique. Cette politique se traduit par la conduite ou la programmation de guerres de domination. Les territoires visés, en particulier sont le bassin de la mer Caspienne (en particulier de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan), de l'Afrique subsaharienne (Angola et Nigeria) et de l'Amérique latine (Colombie, Mexique et Venezuela).

Le troisième objectif stratégique enfin, est la campagne contre le terrorisme. Cette « guerre au terrorisme » va cristalliser le consensus sur la refonte structurelle de l'appareil de sécurité nationale comme fondement d'un nouveau cycle de l'hégémonie américaine. Les dirigeants américains profitent des événements du 11 septembre pour mener des opérations de guerre et de police internationale dans des conditions troubles avec des objectifs inavoués. Ils cherchent à réduire l'influence du pan-islamisme radical pour renforcer leurs positions dans le monde et mieux contrôler les ressources pétrolières. La guerre contre le terrorisme est un moyen d'accès au pétrole, notamment dans le Golfe persique, dans le bassin de la mer Caspienne et dans d'autres « zones grises ». Plus rien ne semble capable d'enrayer la machine de guerre américaine. C'est une vision machinéenne du monde qui prévaut désormais à Washington. « Qui n'est pas avec nous, est avec les terroristes » affirmait le président Bush. Par ces objectifs, les Etats-Unis mènent des guerres pour imposer la mondialisation, prospectent les gisements de pétrole, et symbolisent le capitalisme sauvage menant au désordre, se présentent comme le miroir du nouvel ordre mondial, et présentent leurs « ennemis » comme les bâtisseurs de « l'axe du mal », qui fait du terrorisme international son mode d'action privilégié.

Depuis les attentats du 11 septembre, la lutte contre le terrorisme est devenue l'instrument d'une stratégie de domination planétaire, et surtout, de confrontation directe avec un certain nombre d'Etats, désormais classés dans l'axe du mal. Avec l'objectif consistant à maîtriser les ressources énergétiques, l'imperium nord-américain cible, entre autres sites de gisements de pétrole, le Golfe de Guinée qui détient des réserves aussi importantes que celles du Golfe persique.

2- Place de l'Afrique centrale

L'instauration d'un nouvel ordre stratégique et géopolitique recentre aujourd'hui la question des matières premières en Afrique centrale, sur le pétrole. Les réserves pétrolières d'Afrique centrale qui sont comptabilisées dans celles du Golfe de Guinée sont devenues un enjeu stratégique important à la suite des

Les Cahiers de l'IGRAC

crises politiques et militaires apparues au Moyen-Orient, espace traditionnel d'approvisionnement des Américains et des Européens. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, le pétrole a pris une dimension géostratégique incontestable dans le monde.

L'Afrique centrale, région riche en ressources pétrolières est devenue du coup, un enjeu géopolitique et stratégique. L'expérience historique des différents pays offre l'image de richesses pétrolières, sources d'instabilité, de corruption et de guerres civiles, de pauvreté et de dette dans ce nouvel ordre mondial. La compétition en cours dans la sous-région se déroule dans un contexte de crise et de conflictualité qui ne profite pas aux populations, victimes des guerres civiles, mais plutôt aux multinationales américaines et françaises fortement impliquées.

L'importance géostratégique du pétrole a placé plusieurs pays de l'Afrique centrale au centre des appétits et compromissions des multinationales américaines. Cette région a des quantités importantes et variables de presque tous les minéraux du monde et les plus recherchées, de même que des réserves substantielles de pétrole. Pour bien comprendre les objectifs de la politique américaine en matière pétrolière, il convient de rappeler les principaux traits de l'économie pétrolière américaine qui se présentent comme suit : la forte dépendance vis-à-vis de l'étranger pour les approvisionnements pétroliers ; le faible productivité du secteur pétrolier et la prédominance d'un marché pétrolier déficitaire et très concurrentiel.

En outre, le ravitaillement en brut à partir de l'Afrique centrale présente aujourd'hui deux types d'avantages : le pétrole extrait du continent africain contient une forte proportion de gazoline et sa teneur en soufre est assez basse. Ces caractéristiques convenaient parfaitement à l'industrie américaine.

L'avenir du golfe de Guinée

Le Golfe de Guinée en effet comprend : le Cameroun, le Congo Brazzaville, la Guinée-Equatoriale, le Gabon, le Ghana, le Bénin, le Sao-Tomé-et-Principe, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Nigeria. C'est une zone stratégique importante dans l'exploitation du pétrole mondial. La quasi-totalité des Etats du Golfe de Guinée se trouve en Afrique centrale. Seul enjeu stratégique de la décennie sur le continent, l'exploitation du pétrole du Golfe de Guinée met en présence une galaxie d'intervenants qui œuvrent dans des cercles restreints aux règles difficiles à décrypter.

La région du Golfe de Guinée est généralement perçue par l'industrie pétrolière comme le principal « point névralgique » du monde pétrolier, en passe de devenir le véritable chef-lieu mondial de la production pétrolière en off-shore profond.

La diversification des approvisionnements pétroliers reste le principal objectif de la stratégie occidentale dans le Golfe de Guinée. Plusieurs facteurs contribuent à l'intérêt croissant porté au pétrole de cette région, notamment : la très bonne qualité de pétrole, avec une faible teneur en soufre, une caractéristique qui lui permet de répondre parfaitement aux besoins des consommateurs occidentaux et aux exigences techniques des raffineries aux Etats-Unis. Le pétrole africain procure donc des marges bénéficiaires particulièrement importantes, la proximité des champs pétrolifères des marchés américains, le long des voies maritimes de transport pétrolier et la disposition des gisements offshore, limitant du coup les interactions, potentiellement explosives, avec la population locale, mettant ainsi la production à l'abri des troubles sociaux susceptibles d'éclater dans le pays. Le risque politique, du point de vue des compagnies, en est réduit d'autant.

L'importance géostratégique du pétrole n'est pas négligeable aujourd'hui dans le cadre de la redéfinition d'un nouvel ordre mondial, surtout au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. La position du Golfe de Guinée va changer dans l'avenir, particulièrement par les investissements étrangers. On assiste de plus en plus à un retour en force des compagnies dans les activités de prospection et d'exploitation du pétrole. Quelques chiffres reflètent leur « engouement » pour le continent noir, illustrant ce que certains chercheurs qualifient d'insertion rentière de l'Afrique dans la mondialisation.

Aux dires de certains pétroliers, le Golfe de Guinée risque de devenir dans les vingt prochaines années, le « *champ de bataille* » le plus chaud, dans la répartition des nouveaux marchés pétroliers. Avec plusieurs milliers de gisements découverts à ce jour, cet espace est en passe de devenir une des provinces de l'or noir les plus actives et les prometteuses. Aujourd'hui, les Etats du Golfe de Guinée reçoivent en premier lieu plus d'attention de la part des politiciens américains. Les Etats-Unis sont les plus grands consommateurs de pétrole dans le monde.

Au Gabon, au Cameroun, en Angola, au Congo Brazzaville, en Guinée Equatoriale, d'importants gisements de pétrole ont été découverts. Fruits de longues recherches menées par les firmes internationales comme Total, Elf, Petronas, Shell, Chevron-Texaco, ces découvertes prouvent à suffisance que l'Afrique dispose d'énormes potentialités pétrolières non encore explorées. Aussi, l'exploitation des gisements miniers et pétroliers se réalise de plus en plus en consortiums, alliances stratégiques momentanées associant des

Les Cahiers de l'IGRAC

concurrents aux portefeuilles d'activités diversifiées. Par cette nouvelle forme de concentration, les multinationales ont acquis dans les négociations une capacité de neutralisation des pouvoirs publics, enjoins de se contenter de la rente qui leur est servie. Ces sociétés financent par conséquent un marché pétrolier international à la fois monopolistique, dans la détermination des coûts de production, et oligopolistique, en référence à la remise en cause de *l'open market policy*, par le partage des zones de production.

S'interroger sur l'avenir du Golfe de Guinée nous permet de voir l'offensive américaine dans la région et les perspectives d'avenir, c'est-à-dire, les stratégies à mettre en œuvre pour assurer la stabilité de l'Afrique centrale.

1- L'offensive américaine dans le Golfe de Guinée

Avec la fin de la Guerre froide, un nouvel empire voit le jour : l'Empire américain. Aujourd'hui, la dérégulation de cet Empire sans frontière et sans intérieur entraîne un peu partout des désordres chaotiques. La vision impériale américaine est rendue compte par plusieurs auteurs. En ces termes. En 1890, Marse Henri Watterson écrivait : « Nous sommes une grande République impériale destinée à exercer une influence déterminante sur l'humanité et à façonner l'avenir du monde comme aucune autre nation, y compris l'empire romain ne l'a jamais fait » (Healy 1970 : 46).

Robert Kaplan, se référant à la Rome antique, déclare ceci : APLAN fait de Rome une référence obligé : « La victoire des Etats-Unis dans la deuxième guerre mondiale, comme celle de Rome lors de la 2^e guerre punique les a transformés en puissance universelle » (*New York Time* du 1^{er} avril 2002) Plusieurs auteurs, appartenant au personnel politique, reconnaissent que l'Amérique est devenue le plus magnanime des empires.

Le célèbre acteur de la diplomatie américaine Henri Kissinger estime que « Les Etats-Unis jouissent aujourd'hui d'une prééminence sans aucune mesure avec celle des empires du passé, même les plus grands » (Kissinger 2001 : 19).

L'administration Bush ne semble pas résister à la logique néo-impériale en n'hésitant pas un seul instant à déployer les forces armées américaines aux quatre coins du monde pour écraser les ennemis de la civilisation et les « forces du mal ». Il entend désormais assurer la sécurité et la prospérité de l'Empire par la guerre. Soumettre les peuples indociles des Tiers-mondes, renverser les « Etats voyous », mettre sous tutelle les « Etats faillis » post coloniaux, telles sont les trois facettes du credo du pouvoir républicain en place en ce début du XXI^{ème} siècle. Son objectif primordial est posé en termes d'exercice de la fonction d'arbitre ou de gendarme mondial capable de relever les défis globaux environnementaux, démographiques et politiques.

Après avoir conquis le Moyen Orient, l'Asie centrale, les Américains tentent aujourd'hui de renforcer leurs positions dans le Golfe de Guinée. L'importance de son pétrole pose ainsi la nécessité pour les Etats-Unis de définir le rôle militaire à y jouer et les relations bilatérales à établir avec les pays de la sous-région. La diversification des approvisionnements pétroliers a conduit les milieux d'affaires et politiques américains à s'intéresser au Golfe de Guinée. L'or noir convoité et contrôlé progressivement est celui de l'Angola, de la Guinée Equatoriale, de Sao-Tomé et Principe, du Tchad, du Cameroun et, bientôt, du bassin du Congo. Loin de déclencher et de conduire des guerres du pétrole dans la sous-région, les Américains soutiennent des tyrans les plus sanguinaires.

Le lobbying de l'AOPIG

Le 25 janvier 2002, l'Institut des Etudes politiques et avancées, basé à Jérusalem, a tenu un symposium à Washington sur l'importance stratégique des flux croissants de pétrole allant de l'Afrique vers les Etats-Unis. La rencontre a débouché sur la formation d'un Groupe d'Initiative sur la Politique pétrolière américaine (AOPIG dans son acronyme américain), qui réunit des responsables de l'administration Bush, des représentants du Congrès, de grosses compagnies pétrolières, des sociétés d'investissement et des consultants internationaux. Le 12 juin 2002, l'AOPIG a publié un rapport intitulé « Pétrole africain : une priorité pour la sécurité américaine et le développement africain ».

La politique énergétique du gouvernement américain subit de plus en plus l'influence de ce lobby. Rappelons que les autorités américaines ont déclaré la région du Golfe de Guinée « Zone d'intérêt vital pour les Etats-Unis » parce qu'avec ces 24 millions de barils de pétrole de réserves devrait devenir à terme le premier pôle mondial de production *off shore* très profond. Avec ses réserves de bonne qualité, il pourrait fournir 25% du brut américain d'ici 2020.

Les Cahiers de l'IGRAC

En outre, le Golfe de Guinée dispose de multiples atouts. La plupart des ses gisements sont à l'écart des zones de conflits ou de turbulences politiques. Quant aux lignes de transports transatlantiques vers les Etats-Unis, elles sont plus courtes et plus directes que celles en provenance du Proche Orient (sept jours pour acheminer le brut jusqu'aux raffineries de la Côte- Est des Etats- Unis) en raison de la bonne position géographique occupée. Le Golfe de Guinée se trouve à mi-chemin entre les Etats-Unis et le Moyen Orient. Partout dans les pays pétroliers de la sous- région, Washington multiplie les gestes, implante ses conseillers militaires et ses compagnies pétrolières et tente de redessiner la carte de ses approvisionnements pétroliers. L'affaire irakienne n'a-t-elle pas mis en évidence son intérêt vital pour les Américains et les Français ?

Le *lobby* AOPIG préconise, entre autres gestes, d'accorder une plus grande attention à la transparence dans la gestion des revenus tirés du pétrole, d'élargir les facilités douanières déjà offerte par l'Amérique à l'Afrique et un engagement prudent et contrôlé des Américains en faveur d'une annulation de la dette.

2- Les risques d'approvisionnement

Le regain d'intérêt pour le Golfe de Guinée fait partie de l'après-11 septembre 2001.. C'est ainsi que M. Walker Kansteiner, sous- secrétaire d'Etat américain chargé des Affaires africaines estimait le 25 janvier 2002 que, le pétrole du continent noir est devenue un intérêt stratégique pour les Etats –Unis –voir les documents de la Conférence de l'IASPS du 25 janvier 2002). De son côté, l'influent sénateur républicain de l'Etat de Californie, Ed Royce, président du sous-comité Afrique au sein du comité de la Chambre des représentants pour les relations extérieures, déclare que « le pétrole africain devrait être traité comme une priorité pour la sécurité nationale de l'après-11 septembre ».

Slon les prévisions du *National Intelligence Council* américain, les Etats-Unis pourraient importer 25 % de leur pétrole d'Afrique subsaharienne d'ici à 2015 contre 16 % aujourd'hui, réduisant leur dépendance vis-à-vis du Moyen Orient. De son côté, le rapport AOPIG estime que les importations de pétrole africains devraient augmenter de 1,5 millions de barils par jour aujourd'hui à 2,5 millions de barils par jours en 2015. Enfin, la Conférence des Nations unies pour le Commerce et le Développement (Cnuced) estime les réserves totales du continent à 80 milliards de barils de pétrole, soit 8 % des réserves mondiales de brut (CNUCED 2001)

Pour réaliser leur « OPA » sur l'or noir africain, les autorités américaines apportent un soutien politique, logistique et financier aux Etats pétroliers. C'est ainsi qu'elles ont appuyé les pourparlers de paix au Soudan en 2002, demandé au Nigeria de quitter l'OPEP. En outre, M. Colin Powell a effectué en 2002 une visite historique au Gabon - une première pour un secrétaire d'Etat américain -, alors que le président George W. Bush a offert un tout aussi emblématique petit déjeuner, le 13 septembre 2002, à dix chefs d'Etat d'Afrique centrale.

Comme nouveau centre de gravité énergétique, pour les pétroliers américains, le Golfe de Guinée est appelé à devenir un foyer d'investissement pour les Etats-Unis. Via leurs pétroliers, ils envisagent d'y injecter une somme de l'ordre de 10 milliards de dollars/ an pendant 10 ans. Les Américains sont présents en Angola, dans l'exploitation et la prospection du pétrole. Avec le nouveau mot d'ordre « *No more aid but trade* », on voit que les relations entre les deux pays se sont améliorés ces dernières années. L'amélioration est à rapporter à la fin de la Guerre froide et à la disparition de Jonas Savimbi, leader de l'UNITA et principal opposant au régime de Luanda, dont le pays est en plein boom pétrolier. Sa production, passée de 722.000b/j en 2001 à 930.000 en 2002, pourrait atteindre 3,23 millions d'ici 2020 (BBC *News on line* du 13 septembre 2002). Aujourd'hui, avec plus de 300.000 b/j de brut destinés au monde américain, l'Angola est le second fournisseur hors OPEP de brut aux Etats-Unis. C'est une position de nature à favoriser un rapprochement politique entre les deux pays.

La Guinée Equatoriale, qui occupe une place de choix dans la stratégie pétrolière américaine, ambitionne de jouer un rôle important en Afrique centrale en faisant un usage judicieux de la rente pétrolière. Les société américaines comme Exxon Mobil, Triton et Chevron font de ce pays « un miracle pétrolier ». Elles contrôlent plus de 90% de la production pétrolière, qui a fait l'effet d'un coup de fouet sur l'économie locale. Celle-ci a ainsi enregistré des taux de croissance vertigineux : 65% en 2001 et 33% en 2002.

Sao-Tomé et Principe présente aussi un réel intérêt outre-atlantique. Ce qui intéresse les Etats-Unis, ce n'est pas seulement de trouver des fournisseurs du pétrole, mais également s'approvisionner à l'abri de décisions politiques et du danger d'attaques militaires. C'est ainsi que d'après les géologues du collège impérial de Londres, Sao Tomé et Principe disposerait d'une réserve de brut estimé à 4 milliards de barils. Une vingtaine de forages *off shore*, répartis sur 156.000km² ont été effectués par Exxon Mobil. C'est dans ce contexte qu'un haut responsable du commandement militaire des Etats-Unis en Europe, le général Carlton Fulford, s'y est rendu en juillet 2002 afin d'étudier la question de la sécurité des opérateurs pétroliers dans le golfe de Guinée tout comme l'éventualité d'e faire le site d'un nouveau sous- commandement régional militaire

Les Cahiers de l'IGRAC

américain inspiré de celui existant en Corée du Sud. *L'African Oil Policy Initiative Group* (AOPIG) soutient l'initiative d'une installation des forces américaines prépositionnées dans l'archipel. La rumeur de l'installation d'une base militaire a été démentie par le président Fradique de Menezes en ces termes : *J'ai seulement parlé de la construction d'un port d'accueil pour les bateaux américains qui circulent ou patrouillent dans le Golfe de Guinée. Cela a tout de suite été interprété comme une base militaire. Or, les États-Unis ont démenti. Il était seulement question de protéger la sous-région ici après tout ce qui ce qui s'est passé dans le Golfe persique. D'ailleurs, plusieurs pays du Golfe de Guinée seraient très intéressés pour héberger un port d'accueil ou une base militaire.*

Là où il y a de l'or noir, les Américains pointent toujours le bout du nez. Du fait de son pétrole, Sao-Tomé est aujourd'hui l'objet de toutes les convoitises, ce qui explique d'ailleurs le coup d'État du Codo Fernando Pereira du 16 juillet 2003. Le rôle joué par les États-Unis et le Nigeria dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel est à mettre en rapport avec les enjeux pétroliers. Les États-Unis sont à l'origine du *pipeline* qui permettra d'exporter le pétrole tchadien de Doba jusqu'au port camerounais de Kribi. En septembre 2002 au sommet de Johannesburg, le secrétaire d'État américain s'est pris d'une passion pour les forêts du bassin du Congo. Il avait annoncé que les entreprises, les ONG et le Gouvernement américains dépenseraient 53 millions de dollars américains d'ici 2005 pour sauver les forêts du Gabon des deux Congo, de Centrafrique et du Cameroun. Pour être sûr de ne pas être accusé de cacher les derricks derrière les arbres, Colin Powell déclarait clairement en janvier 2003 :

Nous ne demandons rien en échange. Il n'y a pas d'intérêts politiques ou géostratégiques mêlé à cela. Nous le faisons par ce que c'est une bonne chose. Comme on peut le constater le Pentagone planifie déjà un accroissement des dépenses militaires pour assurer la sécurité du golfe de Guinée. Les États-Unis sont bien avancés dans la création d'une structure politico-militaire qui leur garantirait un accès aux matières premières africaines, notamment le pétrole. Sous le titre « Les États-Unis pressent l'Afrique d'ouvrir le robinet de pétrole brut. », le journal *Time* estime, dans son édition du 25 juillet 2002, que : *Le monde occidental a lancé un plan visant à réduire sa dépendance vis-à-vis du Golfe, politiquement risqué, en encourageant un fort accroissement de la production en Afrique et en pressant le Nigeria de quitter l'OPEP.*

3- Les rivalités franco-américaines dans le Golfe de Guinée

Après la chute du mur de Berlin, l'isolement de l'Afrique sub-saharienne était devenu flagrant, car avec la fin de la confrontation Est-Ouest a signifié l'effacement du sous-continent noir de la carte des points stratégiques de première importance. La marginalisation du vieux continent n'est plus à démontrer. Regroupant 13,2% de la population mondiale, elle participe pour 3% dans le commerce mondial et attire 1 à 2% des investissements directs étrangers.

Toutefois, dans les plans géostratégiques américains et français, l'Afrique noire demeure un espace disputé. L'alliance n'excluant pas la compétition dans le champ des relations internationales, De Gaulle, le chantre du nationalisme de la France contemporaine, n'a pas hésité à dire : « N'oubliez jamais que nos alliés sont aussi nos adversaires. De fait, les États-Unis sont des concurrents menaçants particulièrement en Afrique, où ils disputent aux entreprises françaises marchés tropicaux et méditerranéens et exploitation des matières premières stratégiques ».

La concurrence féroce que se livrent Américains et Français dans la course aux gisements pétroliers réduira-t-elle les chances de participation de l'Afrique centrale à la mondialisation ? La politique étrangère des États-Unis a toujours considéré la sous-région comme un pré-carré européen du fait de l'héritage colonial et du maillage territorial consécutif à la Guerre froide. Ce sont les fortes concentrations pétrolières du Golfe de Guinée attirant les compagnies américaines qui ont conduit les stratèges américains à ranger dans les oubliettes de l'histoire ce montage géopolitique. Andrew Douglas confirme ce propos lorsqu'il déclare que : « Le pétrole est le domaine où se mesure la rivalité entre les États occidentaux et particulièrement la France et les États-Unis » (Douglas 1998 :205-226). Comme probable source d'approvisionnement pétrolier pour les États-Unis, l'Afrique centrale est contrainte de se pencher sur son avenir pour espérer être maître de son destin, réussir son décollage économique.

4- Quel avenir pour l'Afrique centrale ?

Dans le contexte de la mondialisation, chaque ensemble (sous) régional s'organise pour ne pas être marginalisé. Mais, l'Afrique centrale traverse aujourd'hui, et peut-être pour longtemps, une période où se

Les Cahiers de l'IGRAC

conjuguent incertitude et instabilité. Elle apparaît comme une « dupe de la mondialisation » soumise au contrôle hégémonique des principaux acteurs de la scène internationale. Le devenir des ressources pétrolières de l'Afrique centrale fait aujourd'hui l'objet de sérieuses réflexions. Il sied important de voir comment le pétrole, au lieu d'être l'enjeu des convoitises entre les multinationales occidentales ou encore l'origine des conflits armés, pourrait contribuer au développement économique des pays producteurs.

Le pétrole en Afrique centrale est à la fois chance et malédiction. Il peut apporter aux populations le bien-être, comme au Botswana, en Algérie et en Libye. Les recettes générées par le pétrole ont contribué à la construction et à la modernisation de ces pays. Pour le moment, la rente pétrolière produit et véhicule la malédiction avec les nombreux conflits armés et tensions qui font l'actualité de cette partie de l'Afrique. L'histoire du pétrole y est centrée sur le politique et l'argent. La gestion calamiteuse des ressources pétrolières par les oligarchies politico-tribales fait l'objet de plusieurs polémiques. On comprend donc pourquoi, au-delà du sort de la réussite de certains pays, ont été produites de nombreuses thèses sur le pillage des ressources, la désarticulation et le blocage des économies, la dépendance et la domination. Bref, on a là autant de faits dont la combinaison est, à l'instar de la colonisation, une cause du sous-développement. L'histoire du pétrole étant particulièrement liée à la domination politique et économique des grandes puissances, l'avenir des pays pétroliers d'Afrique centrale se pose avec acuité.

Les régimes politiques de la sous-région arrivent à se maintenir en utilisant la force ou la corruption. Pourtant, cette pratique bloque les processus démocratiques, exacerbe les divisions internes et crée des situations insurrectionnelles dans les zones d'extraction de pétrole. Le clientélisme altère non seulement toute possibilité de développement économique, mais engendre une dépendance totale envers les sociétés pétrolières et l'endettement des pays producteurs de pétrole.

Les mécanismes de versement de la rente pétrolière sont opaques; les différentes compagnies s'immiscent dans les affaires intérieures des pays producteurs. Les prix du pétrole se négocient sur la base de la loi de l'offre et de la demande. Si les pays de l'OPEP disposent de l'arme de la baisse de la production pour tenter de réguler le marché pétrolier, les pays africains restent dépendants de leur bon vouloir. Les contrats mal négociés et signés par les élites gouvernantes sont à l'avantage des compagnies pétrolières, renforcent la dépendance économique de la sous-région (ACERAC 2002), dévoilent la corruptibilité des gouvernants recevant des milieux d'affaires du pétrole d'importantes sommes d'argent. Les contrats conclus comportent le versement d'une redevance de 175%, fixent, par exemple, la part d'ELF dans le *profit oil* à 35%..

Comparativement, en Algérie, troisième producteur africain de pétrole et de gaz, la rente pétrolière représente 60% du budget de l'État et 95% des recettes en devises.. dans le partage, 49% des parts sont affectées aux compagnies étrangères ayant procédé à l'exploration et 51% à l'État représenté par la SONATRACH (société publique d'hydrocarbures.).

Quant à la Libye, la gestion centralisée des ressources pétrolières a permis de faire face à l'embargo frappant le pays depuis l'attentat de Lockerbie en 1988, et d'améliorer le cadre de vie des citoyens en investissant dans l'éducation, la santé et les infrastructures. En Afrique centrale, le pétrole, pomme de discorde par excellence, fait partie des joyaux du « domaine présidentiel. Le financement occulte pratiqué par les sociétés pétrolières renvoie à l'histoire des caisses noires dont l'actualité a été lisible à travers l'affaire Elf (voir ci-dessus).

La gestion transparente de la manne pétrolière reste l'équation à résoudre pour pouvoir réformer et reconstruire l'Afrique centrale. Il est urgent de mettre un terme à la pratique du gage de redevance et à la dérogation aux règles et principes budgétaires élémentaires articulés à la séparation des pouvoirs et des fonctions. Il faut redynamiser l'universalité budgétaire, la non-concentration des recettes au détriment du produit brut. Les champs en exploitation doivent aider à la maximalisation des profits. Ce faisant, on aura en ligne de mire l'existence de champs de pétrole déjà « amortis ». Les compagnies doivent arriver au partage des profits pour permettre à certains pays africains de se développer. Cela implique la révision des législations et des codes éthiques ainsi que la mobilisation de moyens appropriés de lutte contre la corruption. On créera, à l'image du Tchad, un comité de contrôle composé de responsables gouvernementaux, de représentants de la Chambre des Comptes, du parlement et de la société civile.

L'Afrique centrale se caractérise par des taux élevés en matière d'analphabétisme, de mortalité, de malnutrition. Ses infrastructures routières, sanitaires et scolaires laissent totalement à désirer. Les différents conflits armés ont hypothéqué son développement économique, accentué sa marginalisation, converti en choses les mieux partagées l'instabilité politique et l'insécurité aux frontières (les choses les mi (RCA-Tchad et/ou Nigeria- Cameroun) et dans l'hinterland (cas du Congo Brazzaville). Les compagnies pétrolières violent les engagements pris dans le domaine de la protection de l'environnement, des emplois et des marchés. L'exploitation du pétrole est un élément perturbateur de l'environnement (Exemple du pipeline Cameroun.-

Les Cahiers de l'IGRAC

Tchad). Toutes ces données devront faire l'objet de réflexions nourries et fécondes en vue de trouver des solutions appropriées.

Comme objet de réflexion, on a aussi le potentiel de l'industrie pétrolière d'Afrique centrale. L'accent est à mettre sur la production actuelle, les réserves prouvées et les perspectives de développement. Il faut revoir surtout les méthodes conventionnelles de recherche et de prospection du pétrole, la qualité de l'exploration et de l'exploitation du pétrole; les stratégies de prise de décisions et les opportunités d'affaires dans l'exploitation pétrolière.

Les États producteurs manquent souvent de capacité d'absorption de la rente pétrolière, ce qui signifie particulièrement un manque de main-d'œuvre qualifiée et explique en partie le rôle dominant de la planification et du rôle d'agent productif. Les ressources humaines constituent donc un point de focalisation des politiques officielles de reconstruction de l'Afrique centrale où, pour l'heure, l'immobilisme politique est monnaie courante.

La nécessité de résoudre la question du financement de l'industrie pétrolière est posée. On peut en dire autant avec la recherche, le transport et le stockage. Le système de financement africain ayant montré ses limites dans le soutien des charges relatives à l'exploration, l'exploitation et la distribution des ressources pétrolières, la mobilisation des capitaux devient quelque chose de crucial pour les États et les sociétés pétrolières.

Un peu partout en Afrique centrale, il se pose aussi des problèmes d'ordre technique et financier. Ces problèmes sont liés à la nature des gisements en hydrocarbures et surtout à l'aptitude des opérateurs à s'adapter aux marchés pétroliers. Très souvent, à cause d'une très forte extraversion du secteur pétrolier, les pays producteurs sont incapables de concourir économiquement en augmentant leur production.

Pour que l'Afrique centrale devienne une véritable puissance pétrolière souveraine et donc capable de prendre des décisions propres, il lui faut des moyens suffisants de prise en charge d'activités telles que l'exploration, l'exploitation des gisements pétroliers et la transformation du brut exploité.

En somme, il s'agit d'inverser les tendances décrites ci-dessous. On estime aujourd'hui que 95% de la production pétrolière est exportée en direction de l'Occident. Achetée régulièrement avant d'être exploitée, cette production profite rarement aux pays producteurs.

La bonne gouvernance, qui relève de la volonté de tous, est la dernière perspective à mettre en avant. Sans elle, pas d'avenir prometteur pour l'Afrique centrale.. C'est ainsi que les Évêques de la sous-région, réunis en 2002 au sein de l'Association des Conférences épiscopales de la Région d'Afrique centrale (ACERAC) proposent les mesures suivantes :

Ouvrir pour la juste répartition des fruits du pétrole par l'investissement des revenus générés dans les secteurs sociaux offrant les services à coût réduits à tous les Citoyens et Citoyennes; gérer les ressources naturelles de manière professionnelle en créant des fonds fournis pour les générations futures et en investissant dans la diversification des activités économiques; favoriser la transparence en impliquant la Société civile dans tous les processus de prise de décision engageant l'avenir des nations, notamment par la diffusion des informations relatives à l'exploitation du pétrole et autres ressources, les consultations des groupes organisés lors de l'élaboration des contrats; veiller au respect des engagements pris par les compagnies pétrolières et toute autre entreprise engagée dans l'exploitation du pétrole; prévenir les conflits en investissant non dans l'armement, mais dans les activités d'édification de la paix.

élaborer des plans de compensation justes allant au delà de l'aspect matériel pour intégrer les préjudices moraux causés par leur action sur l'harmonie des peuples et des nations; considérer les populations locales comme des partenaires en leur offrant la possibilité de définir leurs besoins en matière de compensation communautaire et d'ouvrage social à réaliser; s'abstenir de toute implication directe ou indirecte dans les conflits qui sèment la mort dans la Région; contribuer à la transparence et à la lutte contre la corruption en publiant les revenus pétroliers qu'elles reversent aux États.

Ces deux recommandations faites respectivement pour les élites gouvernantes et les sociétés pétrolières, apparaissent comme des nécessités urgentes pour les pays producteurs africains. La reconstruction des États et les relations avec les citoyens dans la perspective d'une distribution des ressources signifient restructuration, revitalisation et restauration de l'État de Droit, promotion de la bonne gouvernance, mise en place et en fonctionnement de gouvernements légitimes, encouragement du partage équitable du pouvoir et des ressources.

Les Cahiers de l'IGRAC

Conclusion

L'Afrique connaît des leurre d'Etat bâtis sur la destruction des liens sociaux, qui a permis l'application des politiques économiques de prédation. La rente pétrolière a servi et sert encore à entretenir l'appareil étatique détourné à des fins personnelles. La capture de cette rente se poursuit grâce à la construction des « pétrodictatures ».

Matière première stratégique, le pétrole attise les convoitises des grandes puissances industrielles depuis plusieurs décennies. L'or noir est un enjeu primordial de la géopolitique actuelle. « Tant qu'on ne découvrira pas l'énergie miraculeuse non polluante et non ruineuse en terme de coûts, le monde aura besoin du pétrole. Ce qui ne cessera d'attiser des convoitises », conclut un contemporain.

Références bibliographiques

Ouvrages

- Achnar, G., 2002, *Le choc des barbaries. Terrorisme et désordre mondial*. Complexe
- Badie, B., 1995 : *La fin des territoires*, Paris, Fayard
- Bayart, J.F., 1989 : *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Hachette
- Bayart, J.F., Ellis, S. et Hibou, B. 1997, *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Complexe.
- Bazenguissa-Ganga, R., 1997 : *Voies politiques au Congo*, Paris, L'Harmattan
- Bazenguissa-Ganga, R., 1996, *Milices politiques et bandes armées à Brazzaville*, Paris, CERI, FNSF,
- Bernard, P., 1960, *Pétrole français*, Paris, Hachette
- Chevalier, J.M, 1973, *Le nouvel enjeu pétrolier*, Paris, Calmann Levy
- Dobry, M., 1992, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Press de la FNSP
- Dollfus, O., 1997, *La Mondialisation*, Presse de Sciences politiques, Paris
- Jacquet, P., et Nicolas, F., 1991, *Pétrole: crise, marchés et politiques*, IFRI
- Le Floch Prigent, L., 2001, *Affaire Elf, Affaire d'Etat*, Paris, Cherche Midi
- Makouta Mboukou, J.P., 1999, *La destruction de Brazzaville ou la démocratie guillotinée*, Paris, L'Harmattan
- Menga, G., 1993, *Congo, la transition escamotée*, Paris, L'Harmattan
- Michaud, Y., 1978, *Violence et politique*, Paris, Gallimard Les Essais
- Obenga, Th., 1998, *L'Histoire sanglante du Congo(1959-1997)*, Paris, Présence Africaine
- Roy, O., 1997, *La nouvelle Asie centrale*, Paris, Seuil.
- Ruffin, J.C, 1999, *Economies des guerres civiles*, Paris, Hachette
- Smith, S. et Glaser, A., 1994, *L'Afrique sans Africains*, Stock, Paris
- Verschave, F. X., 1998, *La Françafrique le plus long scandale de la République*, Stock
- Verschave, F. X., 2000, *Noir silence, qui arrêtera la Françafrique ?* Paris, Les Arènes
- Verschave, F. X., 2001, *L'envers de la dette. Criminalité politique et économique au Congo et en Angola*, Paris, Agones,
- Verschave, et BECCARIA, 2001, *Noir Procès. Offense à Chefs d'Etat*, Paris, **Edit.**
- Yitzhak Koula, 1999, *La démocratie congolaise brûlée au pétrole*, Paris, L'Harmattan
- Zaiki Laidi, 1997, *Malaise dans la Mondialisation*, Paris, Textuel

Les articles

- ACERAC, 2002, « *L'Eglise et la pauvreté en Afrique centrale :le cas du pétrole* », Malabo, Juillet .
- Champin, Ch., 2000, « *Le pétrole : cadeau empoisonné pour l'Afrique centrale ?* », RFI, Avril .
- Douglas, A.Y., 1998, « *Central Africa : Oil and franco-american rivalry* », in *Afrique Politique*, Karthala, Paris, p. 205-226
- Girard, M., 1993, « *Les conceptions de l'ordre dans les relations internationales* », in *Cahiers français* n° 263, Oct-Déc. .
- Golub. Ph., 2002, « *Les dynamiques du désordre mondial .Tentation impériale* », in *le Monde diplomatique*, n° 582, Septembre
- Jame Dao, 2002 "In quietly courting Africa, US. Like the Dowry: Oil", in *The New York Times*, 18 septembre.
- Joxe, A., 2002, : « *L'Empire américain : Clausewitzien ou virtuel ?* », in *Débat stratégique*, n° 61.

Les Cahiers de l'IGRAC

- Julian Lindley French, 2002, « Le paradoxe de la puissance américaine et le dilemme transatlantique », in *Cahier de Chaillot* n° 52, Institut d'études politiques de sécurité, Paris
- Kagabo, J., 1997, « Afrique centrale : Des conflits et recompositions qui font peur », in *Recherches internationales* n° 49, Paris..
- Ken Silverstein, 2002, "Oil Politics in Kuwait of Africa", *Nation*, New York, Klare, M., 2002, : « Les vrais desseins de M.Bush », in *le Monde diplomatique* n° 584,
- Klein, 1999, « Les acteurs réels de la crise en Afrique centrale », in *Défense nationale* n° 55
- Odzambo, S. 1997, « Le Gabon entre pétrole et démocratie », *Monde diplomatique*,

7

Religion et identité : les Eglises de réveil au Congo

Jean-Pierre Missié

Le Discours de l'homme politique congolais a toujours fait de l'unité nationale, et de la construction de l'Etat - Nation son leit motiv. Mais ce discours contraste souvent avec la réalité qui est celle d'une gestion bureaucratico-lignagère²³⁰, système de fonctionnement de l'Etat fondé sur les particularismes ethnorégionaux. Il y a donc deux logiques, (deux discours) contradictoires : celle officielle qui prône le rejet des solidarités oppositionnelles, des antagonismes ethniques, et celle officieuse et concurrente, productrice d'identités en porte-à-faux par rapport à l'idéal de construction nationale. Il s'agit ici de l'instrumentalisation par des leaders politiques, dans leur stratégie de lutte pour la conquête ou la conservation du pouvoir, de l'ethnie. C'est l'ethnicité politique, réalité beaucoup plus urbaine.

De son côté la religion prône l'amour : l'unité, la réconciliation, la paix. Dans la mesure où elle fait partie de la société qui est traversée par des antagonismes ethniques régionaux, manifestes ou latentes, la religion est-elle pour autant épargnée ? Après la parenthèse monolithique pendant laquelle seules sept Eglises étaient officiellement reconnues, la religion chrétienne compte aujourd'hui les Eglises anciennes ou « Eglises du mouvement œcuménique » et les Eglises nouvelles désignées par « Eglises de réveil ». Il s'agit des Eglises de la mouvance

pentecôtiste dont la date de naissance reste controversée. La composante africaine serait née en 1906 dans la communauté noire de Los Angeles.²³¹ Face au désenchantement consécutif à l'inefficacité ou l'épuisement des Eglises traditionnelles, en proie aux frustrations quotidiennes caractéristiques du régime marxiste-léniniste du dernier quart du siècle passé, les congolais ont pris d'assaut - à la faveur de l'ouverture démocratique des années 1990 - les Eglises nouvelles venues de l'Occident et introduites grâce aux croisades des évangélistes américains comme Reinard Bonnke. Celles-ci proposent un nouveau discours qui rapproche Dieu de l'homme. Si les Eglises anciennes se caractérisent entre autres par l'inflation d'intermédiaires, de préalables, par la complexité des organisations et par « le formalisme d'une liturgie trop savante et trop rationalisée ... »²³², les Eglises nouvelles offrent des espaces de simplicité, de sécurité, de solutions relativement rapides. Elles proclament le fondamentalisme biblique.

²³⁰ Missié Jean-Pierre : Contribution à l'étude des systèmes bureaucratico-lignagers en Afrique : le cas du Congo. Thèse de doctorat NR, Nancy II, 1986.

²³¹ Corten André et Mary André (eds), *Imaginaires politiques et pentecôtismes .Afrique/Amérique latine* Karthala, 2000 p.11.

²³² Thomas (Joseph) : *Réveils spirituels en France*. Revue Etudes Paris mars 1983, p.408.

Les Cahiers de l'IGRAC

Or, cette Parole insiste sur l'amour du prochain, sur la sanctification, la recherche du Royaume des cieux comme condition de succès (dans tous les domaines) et de salut. Ici l'adversaire n'est plus comme il est dit lors des campagnes politiques officieuses, le Mbochi, le Kongo, le Nibolek mais, le diable et ses démons, le sorcier qui perturbent le chrétien, le "juste".

Les Eglises de réveil dans leur fonction de socialisation réussissent-elles à émousser ou à effacer le sentiment de rejet de « l'autre » ? En d'autres termes, constituent-elles réellement des foyers d'activation ou de cristallisation d'une identité collective trans-ethnique ?

Nous pensons que les idéologies des Eglises anciennes et les pratiques qui les sous-tendent trouvent de plus en plus leurs correspondants dans les idéologies ancestrales, des supports qui favorisent la rémanence des identités segmentaires. Lesquelles identités sont réactivées pendant les événements sociopolitiques (guerres, élections, ...).

En revanche le fondamentalisme biblique des Eglises de réveil permet à celles-ci d'être moins enclines au repli identitaire. En effet, la tendance à l'inculturation que l'on observe de plus en plus dans les Eglises de l'œcuménisme institué les amène à faire des emprunts à la coutume et donc, à réhabiliter implicitement les pratiques ancestrales. Ainsi, la parenté lignagère ou de plus en plus ethnique ou régionale est réactivée et s'impose aux individus. L'habitus chrétien a alors du mal à supplanter l'habitus primaire.

En nous servant d'un guide d'entretien, nous avons interrogé 93 chrétiens "engagés" ou « disciples », c'est-à-dire ceux qui, à la différence des "chrétiens du dimanche" (la masse) ont volontairement opté pour l'ascétisme relatif, pour se consacrer à Dieu.

Après un préalable théorique(I) nous allons voir comment le fait ethnique se manifeste dans les Eglises du mouvement œcuménique (II). Les Eglises de réveil jouent-elles un rôle dans la construction identitaire transethnique ? (III). Telles sont les questions auxquelles notre exposé va tenter de répondre.

I – Approche théorique

1-Imaginaires politiques et Eglises de Réveil.

Ruth Marshall-Fratani et Didier Plécard, tout en nous mettant en garde contre l'approche qui privilégie les aspects institutionnels des mouvements sociaux, insistent sur la nécessité d'analyser le sens politique desdits mouvements, de chercher « à comprendre et à rendre compte de l'historicité des relations entre religion et politique »²³³. Dans cette optique, les nouveaux imaginaires politiques se donnent à voir comme résultant du dépérissement de l'Etat et de toutes ses structures. Par exemple, l'imaginaire de la guérison divine relèverait d'un « dispositif politique » alternatif ou que la délivrance serait à lire en termes de « performance politique »²³⁴

Nous savons depuis Durkheim que toute société dispose d'instances de socialisation comme la famille, le quartier, l'école... Ces milieux façonnent l'individu à leurs manières. La socialisation religieuse(chrétienne) consiste à faire du chrétien « une nouvelle créature », c'est-à-dire une personne ayant abandonné « la vie de péchés » pour mettre en pratique la Parole de Dieu (la Bible) ou, selon la formule consacrée, pour mener une vie de sanctification.

C'est donc dire, comme le suggère Jean-François Bayart, que les mouvements religieux doivent être vus comme « des modes de subjectivation par lesquels les membres se construisent en tant que sujets moraux, prônant des « conduites de vie » et des « stylistiques de l'existence » s'exprimant à travers de nouveaux imaginaires ».²³⁵ Les mouvements religieux –et donc les Eglises de réveil- s'inscrivent ainsi comme des « re-moralisateurs de la politique, de l'économie et des pratiques d'accumulation »²³⁶, c'est-à-dire de la société. Ce faisant, ils expriment une « volonté politique » : le désir de changement(de l'homme et de son milieu) se manifestant justement par « la constitution d'une nouvelle existence éthique et spirituelle »²³⁷

²³³ Marshall-Fratani(Ruth) et Plécard (Didier) :La religion du sujet en Afrique, in les sujets de Dieu. *Politique Africaine* n°87,octobre 2002,pp.5-19,p.7

²³⁴ Mbembe(Achille) :La prolifération du divin en Afrique sub-saharienne, in Kepel Gilles :Les politiques de Dieu. Paris, Seuil,1993,177-201 cité par Mary André :La violence symbolique de la pentecôte gabonaise. in Corten (A) et Mary (A),*Imaginaires politiques et pentecôtismes. Afrique/Amérique Latine*. pp143-163.op.cit.p.162.

²³⁵ Bayart(j.f.) : « Fait missionnaire et politique du ventre :une lecture foucauldienne. »cité par Marshall-Fratani R .et Plécard D.op.cit.p.8

²³⁶ Marshall-Fratani R. et Plécard D.op.cit.p.16

²³⁷ R. Marshall-Fratani .et D.Plécard .op.cit.p.12.

Les Cahiers de l'IGRAC

A l'inverse, la socialisation politique diffuse, au regard de l'histoire du Congo à partir de 1945 - année de l'instauration de l'élection comme mode de désignation des autorités-produit et reproduit plutôt le repli identitaire. A l'opposé du discours officieux des leaders politiques prônant la division du Congo en entités ethno-régionales (tantôt binaires comme en 1959 et 1997, tantôt ternaires comme en 1993-1994), incitant ainsi aux guerres récurrentes dont on peut encore percevoir le retentissement dans les consciences, les Eglises de réveil tiennent un discours rassembleur. Elles parlent du pardon. Elles opèrent ainsi « un véritable travail symbolique sur les schèmes d'interprétation du malheur et de l'évènement »²³⁸, de la maladie et de la guerre (celle-ci serait provoquée par le diable assoiffé de sang humain).

L'histoire politique du Congo nous permet de noter que la religion chrétienne est représentée comme le recours principal. Aussi bien pour des autorités qui parfois l'utilisent pour cautionner leurs positions, que pour les citoyens qui voient en elle le défenseur de la justice. Dans leur fuite à l'occasion des guerres, chrétiens et athées trouvaient comme lieu de refuge les Eglises. La Conférence Nationale Souveraine fut dirigée de bout en bout (du 25 février au 10 juin 1991) par Monseigneur Nkombo qui usa de sa modération pour tempérer les passions des conférenciers jusqu'aboutistes. Les hommes d'Eglise (prêtres ou pasteurs) sont sollicités pour assurer la médiation entre belligérants. C'est ainsi qu'en novembre 1998, six des sept hommes d'Eglise représentant l'Eglise Evangélique du Congo, l'Eglise Luthérienne et l'Armée du Salut succombèrent aux balles des « inconnus » dans la région du Pool²³⁹ où ils étaient allés départager les forces gouvernementales et le bras armé de l'opposition en exil : les miliciens « Ninjas » de Bernard Kolelas. Récemment encore (Mars 2002), quelques hommes d'Eglise sont allés négocier avec les Ninjas du « Pasteur » Ntoumi. Le Père Guth est mort en captivité. Mais tout cela garantit-il l'apolitisme ou la neutralité de l'Eglise ?

L'Abbé Fulbert Youlou fut pourtant le leader de l'Union de Défense des Intérêts Africains (UDDIA), parti qui le propulsa à la présidence de la République après la guerre fratricide (entre les kongo et les mbochi) de 1959²⁴⁰. Le Président Sassou Nguesso remit au cours d'un office oecuménique en faveur de la paix (1999), « le pays entre les mains de Dieu », comme le lui rappela Okana Mpan à l'occasion de la visite du groupe des exilés de Douala à la Présidence de la République (septembre 1999). Dans ce sens, il a insisté dans son discours prononcé à l'ouverture du "Dialogue National sans Exclusive" (17 mars 2001) en ces termes :

*Faire la paix est une vocation noble. Le Christ lui-même – vous le savez bien – ne laissa pas d'héritage matériel. (...) Mais il légua à ses disciples quelque chose de plus précieux que l'or, de plus désirable que les palais de marbre : il leur donna la paix. A son exemple, soyons des faiseurs de paix, léguons-la à nos descendants.*²⁴¹

Quelle est alors la portée de ces nouvelles formes de socialisation ? Comment le chrétien arrive-t-il à réaliser ce projet (devenir une nouvelle créature) dans la mesure où des événements socio-politiques remettent constamment à l'ordre du jour, les vocables : Nord, ou « Norvégiens » (originaires du Nord Congo), Sud, Pool, « Tchek » (originaire du Pool), Pays du Niari, « Nibolek » (ressortissants des régions du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou) ?

2-Habitus primaire, habitus chrétien et contexte politique.

L'école de Bourdieu montre que l'habitus (dispositions culturelles) acquis dans un groupe primaire dure plus longtemps, est plus difficile à effacer, à éradiquer – car c'est de l'histoire incorporée – que l'habitus acquis dans un groupe d'appartenance secondaire²⁴².

L'habitus c'est de l'histoire incorporée parce qu'il tire sa dynamique dans le passé lointain du groupe d'appartenance, où il s'inscrit. Cela veut dire que les pratiques sociales constituant l'habitus sont d'abord inscrites dans le corps avant d'être verbalisées (ou extériorisées). Dès lors, l'individu agit de façon quasi inconsciente c'est-à-dire, selon la logique des habitus, sans se poser des questions.

²³⁸ Mary André : La violence symbolique de la pentecôte gabonaise, in Corten A. et Mary A. op.cit., p.162

²³⁹ Le Chemin. Mensuel de l'Eglise Evangélique du Congo-Brazzaville, novembre 1998.

²⁴⁰ Jean-Michel : Wagret, 1963, *Histoire et sociologie politiques de la République du Congo* (Brazzaville). Librairie Générale de Droit et jurisprudence. Paris, p. 80-95.

²⁴¹ *Marchés Nouveaux n°12* – Le Guide économique des pays en expansion, 2001, « Congo - Spécial Dialogue National sans Exclusive. La réconciliation en marche », GIDEPPE, Paris, p.100.

²⁴² Alain Accardo, 1983, *Sociologie de l'illusionnisme sociale*. Ed. Le Mascaret, Bordeaux, 1983.

Les Cahiers de l'IGRAC

Considérant le Noir-Africain comme étant un « animal religieux », Nzuzi Bibaki, un prêtre congolais(RDC) note qu'il serait pour cela bien placé « dans le dialogue inter religieux entre la religion traditionnelle et les grandes religions révélées historiques du monde »²⁴³

Ce défenseur de l'inculturation soutient en fait sans le dire la notion d'habitus primaire évoquée plus haut. En effet, lorsqu'il indique que « parce qu'en plusieurs de nos agirs fonctionnent souvent comme à notre insu, ce réflexe incultureur (...), il faut tout inculturer : « Le Christ, l'Évangile, le christianisme, la foi(...)même les charismes de la vie consacrée et des sociétés de vie apostolique »²⁴⁴, il montre implicitement la difficulté d'effacer l'histoire incorporée. Une histoire faite de valeurs privilégiant la solidarité, l'entraide et la réciprocité entre membres du lignage, du clan, et de plus en plus de l'ethnie, de la région ou coalition de régions, selon les constructions identitaires(politiques) urbaines.

Le congolais apprend donc depuis sa famille, son village à être Teke, Kongo, mbochi... Il acquiert une identité. Quand bien même les sentiments d'appartenance ethnique ou alors les pratiques sociales propres au milieu familial semblent avoir disparu dans le cadre urbain (par effet d'acquisition d'un ethos chrétien), elles ressurgissent lorsque l'environnement (conflictuel) le permet. Cela veut dire que l'ethnie est en quelque sorte domestiquée. Elle procure sécurité psycho-affective. Elle est au dessus de l'individu et s'impose à lui.

II – Le fait ethnique dans les églises du mouvement oecuménique

Depuis septembre 1970, les anciennes Eglises du Congo se sont organisées en Conseil œcuménique bien que leurs doctrines ne soient pas toujours compatibles. Elles ont également connu des mouvements d'éveil spirituel tel le « renouveau charismatique » mais qui ont fini par être récupérés par la doctrine de l'Eglise catholique romaine (chapelet...).

Ces Eglises se caractérisent en outre par un "gigantisme" qui tend à favoriser le relâchement du contrôle social. Ce qui aboutit à la routine, à la « superficialité », avec pour conséquence selon les représentations, l'absence relative de témoignages(tant recherchés).Elles cèdent alors à la gouvernementalité du ventre avec comme stratégie d'accès aux positions de pouvoir ecclésial, l'ethnicité.

C'est ce qui fait dire à JF Bayart que :

Les Eglises chrétiennes sont frappées du même mal débilisant les institutions de l'Etat : les luttes fractionnelles qui, en religion comme en politique, s'exacerbent à l'occasion des successions paroissiales ou épiscopales, et qui ont pour enjeu l'accès aux ressources ecclésiales »²⁴⁵.

Ces luttes fractionnelles en ce qui concerne le Congo sont souvent la répercussion des antagonismes ethniques produits dans le champ politique. Mais l'ethnicité opère à deux niveaux. L'obligation d'entraide, de solidarité et de réciprocité entre membres du lignage du clan et de plus en plus de l'ethnie, de la région (ou coalition des régions). A ce niveau la revendication d'une identité collective n'implique pas opposition, animosité mais fierté d'appartenance. Le deuxième niveau concerne les antagonismes fondés sur la différence. L'on peut aisément observer ce phénomène aussi bien à l'Eglise catholique qu'à l'Eglise Evangélique du Congo (E. E. C.) et même à l'Eglise kimbanguiste.

1 - L'église Catholique

Achille Mbembe montre que la conversion des Africains au christianisme fut sélective²⁴⁶. Plusieurs fait d'inculturation nous permettent de vérifier d'ailleurs queles coutumes sont constamment sollicitées.

Boka Di Mpassi établit une similitude entre l'essai liturgique dit « rite zairois » et la tradition. Ce rite commence par une invocation aux saints. Ce qui rappelle l'adresse aux ancêtres vénérés par l'Afrique traditionnelle car considérés comme les meilleurs, les protecteurs de la famille et « comme médiateurs de la vie et des faveurs divines»²⁴⁷

²⁴³ Nzuzi Bibaki, 1999, *Culture noire-africaine et réflexes incultureurs*.Editions Baobab.Kinshasa –Limete, p.16.

²⁴⁴ Nzuzi Bibaki , op.cit., p.19.

²⁴⁵ Bayart, JF, Religion et modernité politique en Afrique. Karthala-Les Afriques,1993., p. 142.

²⁴⁶ Achille Mbembe, 1998, *Afrique indociles. Christianisme, pouvoir et Etat en société post-colonial*, Paris, Kathala, p. 11.

²⁴⁷ Boka Di Mpassi Londi s.j. Ecllosion des jeunes prêtres face à leur authenticité. in *Telema*. N°10 2/77 pp.48_56,p.50

Les Cahiers de l'IGRAC

De même, le culte rendu aux idoles (statuts des saints) correspond à l'adoration des statuettes dans les coutumes. Les reliques des saints posés sous la nappe de l'autel procède également de la même représentation : les ossements humains (des défunts). C'est dans cette optique que l'évêque d'Owando présidant la Conférence Nationale Souverain, invita les participants à aller le 7^e jour du début de ladite conférence, nettoyer les cimetières et offrir des libations aux morts²⁴⁸.

L'on a pu observer en janvier 2003, qu'après l'ordination par Mgr Nkombo d'un prêtre mbochi à Ongoni - ce qui du reste s'est passé dans une ambiance festive avec tam tam et autres instruments du village servant d'ordinaire à communiquer avec les esprits des ancêtres - que les gens du village ont donné à celui-ci, un sceptre et une queue d'animal. Ce qui relève d'un autre symbolisme relatif au pouvoir diurne et nocturne.

Cette importance accordée à la coutume par l'homme d'Eglise fait que les principes bibliques ne sont plus tellement ressentis comme coercitifs par les adeptes. Cette tolérance est interprétée par les chrétiens des Eglises de réveil comme une compromission des prêtres catholiques avec le diable, les sorciers. Le Cardinal Malula, archevêque de Kinshasa dénonçait déjà en 1987, l'amour de l'argent et la légèreté des jeunes prêtres dans leurs rapports avec le monde féminin.²⁴⁹ La lutte pour les intérêts matériels (ressources ecclésiales) - ce que Achille MBEMBE désigne par "le conflit du manger" - divise profondément la "classe sacerdotale" depuis les années 1960²⁵⁰

Certes ! Mais lorsque les Vilis, peuple du Kouilou sollicitent et obtiennent le départ du Kongo Monseigneur Ernest NKOMBO nommé à la tête du Diocèse de Pointe-Noire, il y a lieu de penser là au refus d'une certaine hégémonie.

En effet le Diocèse de Brazzaville qui fait office de direction nationale de l'Eglise a toujours été supervisé par un natif du Pool. Les emplois créés y sont occupés par les originaires du pool : pharmacie, Caritas restaurants-bars... C'est pourquoi, Monseigneur NKOMBO, envoyé au diocèse de Nkayi (qui regroupe les régions du Niari de la Bouenza et de la Lékoumou) aurait été également refusé par les chrétiens²⁵¹ autochtones. Il n'aurait été accepté à Owando (région de la Cuvette) qu'après moult tergiversations.

Ainsi, l'épiscopat du Congo était alors dominé par des évêques originaires du Pool, soit quatre sur six : Mgr Batantou (Brazzaville), Mgr Milandou (Kinkala), Mgr Nsayi (Nkayi) et Nkombo (Owando). L'hégémonie se manifeste aussi au niveau des chants liri que l'on exporte jusque dans les bas-fonds des pays bembe ou vilis.

Aujourd'hui, le diocèse de Pointe-Noire est dirigé par un natif de la région (kouilou), Monseigneur Makaya. Ce, après une longue période de vacance de pouvoir au cours de laquelle un vicaire ressortissant du Kouilou gérait l'administration. Pendant les conflits socio-politiques de 1993-1994, Monseigneur Nsayi, originaire du Pool dut subir le même sort à Nkayi où les Bembe, Kamba et autres ressortissants des Pays du Niari supportaient mal sa présence. Ses penchants à la gouvernamentalité du ventre (détournements des ressources ecclésiales selon les rumeurs) auraient servi de prétexte aux autochtones pour le prier de quitter les lieux afin d'être remplacé par un "fils du coin" : Monseigneur Mizonzo. C'est là un motif de fierté pour les Dondo, Kamba, Teke et surtout Bembe son ethnie.

En fait le Pool, arrière-pays de Brazzaville jouit d'une situation privilégiée. Scolarisé et évangélisé très tôt dans le cadre du Royaume de Kongo d'abord²⁵², il accepta (le peuple kongo) et bénéficia de l'installation de la mission de Linzolo dès le 22 septembre 1883. Ce qui ne fut pas le cas des teke d'omfoa qui s'opposèrent à l'établissement des Blancs chez eux.²⁵³

Par ailleurs, l'on a pu noter à la faveur de l'ouverture démocratique (1990-1992), parallèlement aux conflits qui se passaient dans le champ politique, les tendances partisans de certains prêtres. Joseph Tonda fait état des aumôniers sollicités pour dire des messes soit en vue de la conservation du pouvoir, soit pour « détruire les leaders des partis adverses dans les milieux des croyants »²⁵⁴, c'est-à-dire par la contre-propagande. A la

²⁴⁸ Elisabeth Dorier-Apprill et Abel Kouvouama, « Pluralisme religieux et sociétés urbaines à Brazzaville », in *Afrique contemporaine*, n° 186, 2^e trimestre 1998, p.66.

²⁴⁹ Bayart (J.F.) *op. cit.* pp.129-131

²⁵⁰ Bayart (J.F.) *op.cit.* p.132.

²⁵¹ Dorier Apprill (Elisabeth) et Kouvouama (Abel) : "Pluralisme religieux et société urbaine à Brazzaville" in *Afrique Contemporaine* n°186 2^e trim. 1998 p.66

²⁵² Ernoul Jean: *Les spiritains au Congo de 1865 à nos jours. Matériaux pour une histoire de l'Eglise au Congo.* Collection Mémoire spiritain. Etudes et documents, n°3. Congrégation du Saint-Esprit, Paris 1995, p.15

²⁵³ Ernoul... p.63

²⁵⁴ Tonda, J.: "De l'exorcisme comme mode de démocratisation. Eglises et mouvements religieux au Congo de 1990 à 1994". in François Constantin et Christian Coulon, *Religions et transitions démocratiques en Afrique.* Karthala, 1997, pp.259-284

Les Cahiers de l'IGRAC

paroisse Saint Esprit de Mougali, en effet, où les messes se faisaient habituellement en Lingala et en Lari et non en Kituba, l'une des langues officielles, l'Abbé Isidore Malonga commençait à trouver que les Bembé chantaient faux. De même, les messes demandées par la Présidence sous Lissouba étaient dites par les Abbés Nkala et Madingou qu'on allait chercher dans la Bouenza., fief du pouvoir, évitant ainsi les prêtres kongo-lari de Brazzaville.

2 - L'Eglise Evangélique du Congo

Bien qu'implantée dans tout le territoire national, l'E.E.C. d'origine suédoise et norvégienne est beaucoup plus présente au Sud-ouest notamment dans les "Pays du Niari". C'est à Ngouédi (Bouénza) que le Pasteur Ndoundou aurait reçu en 1947 l'effusion du Saint-Esprit. Ce centre devenu un lieu de pèlerinage a largement contribué à la formation de l'élite nationale. Aujourd'hui, il y a une tendance à la sollicitation de la tradition. En effet, l'utilisation sous tous azimut des décoctions et autres « tisanes révélées » pour la guérison du corps et de l'âme fait beaucoup plus penser aux guérisseurs des villages qu'à l'Esprit Saint.

L'E.E.C qui a son siège à Brazzaville n'est pas épargnée par l'ethnicité. Cela s'observe principalement lors des campagnes pour le renouvellement des instances dirigeantes. Selon nos informateurs, le Président de l'E.E.C. Alphonse Mbama - un nom à consonance teke ou Yaka de la Lékoumou - n'aurait pu être réélu qu'après que ses concurrents se fussent rendus compte qu'il était plutôt teke de Kindamba (Pool).

Par ailleurs les jeunes de l'E.E.C dénoncent de plus en plus ce qu'ils désignent comme la tendance à la balkanisation de l'Eglise. Il est courant en effet d'entendre des communiqués du genre, «retraite spirituelle des ressortissants de Kibouéfé, (Pool), »de... Cette tendance n'est pas nouvelle puisque sous le règne du Président LISSOUBA, les "Kilombos", Chorale chantant généralement en langues des Pays du Niari, vivier du protestantisme étaient transformés en groupes d'animation du pouvoir. Dans les cantiques connus où il était question de la venue du Christ par exemple, au lieu de Jésus on disait Lissouba arrive.

3. L'Eglise Kimbanguiste

Le Kimbanguisme se donna d'abord une vocation universaliste en s'érigeant en mythe du salut panègre et finit par limiter ses bienfaits à l'ethnie de son fondateur Simon Kimbangu : le Kongo ²⁵⁵. Dès la reconnaissance officielle de «l'Eglise de Jésus - Christ sur Terre par le Prophète Simon Kimbangu» le 24/12/1959, les Kongo (de l'ex Zaïre) majoritaires soutenaient le parti ABAKO (Association des Baongo) même si la ligne politique de l'E.J.C.S.K. condamnait le tribalisme, le régionalisme, le racisme ²⁵⁶ L'administration coloniale belge soupçonne Kimbangu d'avoir voulu «fonder une Eglise noire basée sur des dogmes chrétiens interprétés et adaptés à la mentalité des Noirs»²⁵⁷

Pour Susan Asch, Kimbangu est censé avoir reçu, dans un «contexte d'impuissance de la médecine européenne(devant les épidémies virulentes de grippe, de fièvre typhoïde et de variole) et de l'affaiblissement belge pendant les années de la Première Guerre Mondiale» une mission d'inspiration divine(par vision) d'aller « paître son troupeau»²⁵⁸

Son œuvre- ses actes de puissance qui se manifestaient par l'évangélisation et la guérison(par imposition des mains) au nom de Jésus- ne dura que six mois et connut un retentissement dans la contrée .«Les sermons et la lutte efficace contre les pratiques de sorcellerie attirèrent un grand nombre d'autres pasteurs»²⁵⁹ et des milliers de personnes de toutes conditions à travers le Bas-Congo et Kinshasa-Léopoldville²⁶⁰. A raison de cinq mille « indigènes » par jour à la recherche du salut, de la guérison et de l'espoir, les Bakongo abandonnaient leur travail, leurs Eglises ou les hôpitaux. Et la vie économique de Thysville fut arrêtée.²⁶¹

Kimbangu sera persécuté par l'administration coloniale .Les catholiques-pour qui le kimbanguisme représentait une mise en cause directe de l'autorité des missionnaires sur la population – et les commerçants de Thysville

²⁵⁵ Ngoïe-Ngalla:Mouvements messianiques, histoire et affermissement des clivages sociologiques au sein du complexe ethnique Koongo au début du XXème siècle. *La Semaine Africaine* n°s 1892-1893-1894 du 31 octobre au 21 novembre 1991

²⁵⁶ Asch Susan L'Eglise du prophète Kimbangu. De ses origines à son rôle actuel au Zaïre. Karthala,1983

²⁵⁷ Ernoult...p.70

²⁵⁸ Asch S.op.cit.p.19

²⁵⁹ Devisch René :Les Eglises de guérison à Kinshasa. Leur domestication de la crise des institutions, inCorten A et Mary A op.cit.pp.119-141,p.123

²⁶⁰ Asch S.op.cit.p.22

²⁶¹ idem

Les Cahiers de l'IGRAC

réclamaient la mort de Simon Kimbangu. Mais le Roi Albert lui accordera sa grâce et sa peine sera commuée en détention à perpétuité. Il mourut à la trentième année de sa captivité ²⁶².

Kimbangu qui se présentait comme l'envoyé de Christ affirmait avec force, « qu'il n'y a de salut qu'en Jésus Christ Rédempteur universel de l'humanité²⁶³ ». Son renom traversa les frontières pour atteindre la colonie française (Congo) et le nord de l'Angola²⁶⁴. Il s'agit là des populations d'ethnie kongo d'autant plus que la langue de prédication était le kongo, langue dans laquelle il apprit à lire et à écrire durant ses quatre années d'études comme catéchumène²⁶⁵.

Aujourd'hui encore, malgré l'ouverture vers d'autres ethnies, l'EJCSK section Congo-Brazzaville regroupe massivement les Kongo et les Gangoulou. L'importance numérique de ces derniers s'explique par la présence des kimbanguistes qui traversaient le fleuve pour Ngabé (Pool Nord) et koundzoulou.

Dans le Pool, les kimbanguistes auraient soutenu à l'élection présidentielle de 1992, la candidature du kongo André Milongo²⁶⁶.

Aujourd'hui le chef spirituel(délégué) du Congo, Victor Mfikiwé est teke des Plateaux (comme les Gangoulou). Et Le « Maire de Brazzaville », Kinouani vient du Pool. Toutefois, le renouvellement des instances ne s'est pas passé sans heurt. C'est la police qui a dû faire une intervention musclée pour départager les adeptes « nordistes » et « sudistes ».

Susan Asch fait une distinction entre le kimbanguisme officiel qui concerne le cercle des dirigeants et le kimbanguisme des kimbanguistes (la masse) « dominé par les croyances traditionnelles en contradiction flagrante avec l'orientation protestante des réformistes »²⁶⁷. Pour ces traditionalistes, Kimbangu serait l'incarnation du Saint Esprit²⁶⁸, le consolateur promis..

L'utilisation de l'"eau bénite" et de la "terre sacrée" issues de "Nkamba – Jérusalem" pour les breuvages de guérison procède de la même logique et confirme le réflexe « incultivateur » c'est -à-dire, la tendance à tout ramener à la tradition africaine, domestiquée, inscrite dans le corps à travers les âges.

III - Le rôle des Eglises de réveil dans la construction identitaire transethnique

Les Eglises de réveil fonctionnent essentiellement sur la base de la « théologie narrative fondée sur l'expérience »²⁶⁹(les témoignages) mais aussi sur une démocratisation de la théologie sous forme de cours d'affermissement donnés à qui le désire. Lesquels cours révèlent l'existence de deux armées en guerre:l'armée de Dieu composée de Jésus Christ, des anges et des hommes justes contre l'armée de Satan (le diable) comprenant les anges déchus devenus des démons, les occultistes, les féticheurs ;les sorciers...Tout ce discours crée une division non plus inter ethnique mais entre le converti et l'inconverti, fut-il un membre de la famille.

A la différence des « Eglises de l'œcuménisme institué » qui tendent à accorder une place importante aux pratiques coutumières, les Eglises de Réveil revendiquent la « rupture à l'égard de toutes les représentations et pratiques coutumières »²⁷⁰.Elles placent Jésus Chrst au premier plan..

En activant l'imaginaire sorcellaire à travers toute une littérature diabolique et autres aspects de la théologie narrative qui finissent par créer un environnement d'insécurité (la peur des sorciers), les Eglises de réveil proposent la parade, l'antidote :la délivrance. C'est ce qui fait dire à Corten et Mary que « Le pentecôtisme(...) remet en scène un univers populaire traité avec condescendance par les élites catholiques, protestantes et laïques(...) »²⁷¹. Les croyances magico-religieuses ancestrales, la cohabitation avant mariage ou la polygamie sont considérées comme condamnables. En revanche, la monogamie, la fidélité conjugale, l'abstinence sexuelle

²⁶² Asch S.op.cit.p.25

²⁶³ Diangienda Kuntima op.cit.p. 36.

²⁶⁴ Diangienda K,op.cit. p. 35.

²⁶⁵ Diangienda K.op.cit.p.49

²⁶⁶ Tonda, J. : "De l'exorcisme comme mode de démocratisation. Eglises et mouvements religieux au Congo de 1990 à 1994". in François Constantin et Christian Coulon, *Religions et transitions démocratiques en Afrique*. Karthala, 1997.pp.259-284

²⁶⁷ Asch S.op.cit.p.179

²⁶⁸ Asch (Susan) : *L'Eglise du prophète Kimbangu. De ses origines à son rôle actuel au Zaïre*. Karthala, 1983, pp.149, 155.

²⁶⁹Mary A in Corten A. et Mary A.op.cit.p.153

⁵⁷ Dorier Apprill et Kouvouama Abel :Pluralisme religieux et société urbaine à Brazzaville,in *Africaine contemporaine* n°186,2è trimestre 1998, pp.58-76.

²⁷¹ Corten A et Mary A.op.cit.p.21

Les Cahiers de l'IGRAC

avant mariage, la sobriété, la sanctification de façon générale(le travail sur soi :jeûne, prière, crucifixion de la chair) constituent les thèmes de cours d'affermissement ou de prédication qui visent à faire de l'homme "une nouvelle créature", condition sine qua non pour l'efficacité de la prière selon qu'il est écrit : « La prière agissante du juste a une grande efficacité »(Jacques 5,verset 16b ; Jean 9 :31).

Kimbangu disait : «Il prévaudra dans les années avenir des conditions telles que seuls les actes de puissance pourront convaincre le monde de l'existence de Dieu »²⁷².

C'est ce que confirme Comi Toulabor : « Ces miracles où le *born again* doit démontrer la puissance opératoire pour attester que l'esprit de Dieu repose toujours sur lui, consolident l'esprit de groupe tout en attirant d'autres clients qui une fois guéris deviennent des membres obligés de l'Eglise »²⁷³.

Or, en prenant le relais des missionnaires dans leur « procès de diabolisation des sorciers, des génies et des esprits ancestraux »²⁷⁴, c'est-à-dire de la tradition et en proposant une autre puissance et donc des miracles, les Eglises de réveil mobilisent. Comme le rappelle Joseph Tonda, en Afrique l'échec et le succès dépendent selon les représentations de la possession ou non des magies.²⁷⁵

Ces Eglises n'ont parfois pour seul abri que l'ombre des arbres. Mais les ministères de la guérison, de la prospérité, de la réconciliation, de la délivrance... la prière de consolation et l'interrogation de la Bible y trouvent une place importante aussi bien pour les nantis que pour les déshérités. La distance sociale y est amoindrie. "Le peuple rassemblée par la louange autour de la Parole devient un corps. Tous, (pauvres comme riches "nordistes" comme sudistes) se découvrent membres du Christ, mais aussi membres les uns des autres"²⁷⁶.

Dès lors les animosités ethniques perdent de leur virulence car chacun cherche plutôt son salut. C'est pourquoi, disent les enquêtés, on ne s'intéresse guère aux origines des adeptes. On veut plutôt vivre les promesses de Dieu : mariage, élévation, succès car il est écrit : « Je souhaite que tu prospères à tous égards comme prospère l'état de ton âme ».(3 Jean :2)

Toutefois, le chrétien qui est "dans le monde sans être du monde" côtoie quotidiennement les hommes du monde avec leurs problèmes leur « état d'âme ». C'est donc dire que le phénomène ethnique n'est pas tout à fait inexistant dans les Eglises de Réveil, d'autant plus que, disent-ils, la délivrance est un processus.Quelle est alors sa place dans les Eglises visitées?

Présentation succincte des Eglises de réveil visitées

Dans la plupart des Eglises de réveil, l'on peut noter une forte tendance ethnique ou régionale. Ceci se justifie souvent par la situation géographique des lieux de réunions de prière - Brazzaville étant subdivisée en quartiers « lingualaphones » et en quartiers « Lariphones » - et par l'origine du chef spirituel.

1. L'Eglise Rehobot

Installée au Centre-ville (pour les cultes du dimanche) l'Eglise porte encore les marques de sa scission avec Néhémie. Le Pasteur principal, Germain Ndéké étant un enseignant d'université, originaire de la Cuvette, l'Eglise est dominée par les originaires de la partie septentrionale du Congo. Ceux-ci justifient pourtant la séparation par les tendances hégémoniques et sectaires des « autres » . Les uns et les autres, les adeptes de Rehobot et ceux de Néhémie s'accusent mutuellement.

En 2002 le pasteur aurait accompagné dans sa tournée, une candidate aux élections législatives de la même région que lui. Aurait-il fait de même s'il s'était agi d'un candidat d'une autre région ? s'interrogent quelques chrétiens.

2. Néhémie

²⁷² Diangienda, op. cit. p. 83.

²⁷³ Toulabor (Comi M.) : "Quand le diable lit la bible. Nouvelles Eglises, modernité et socialisation à Accra (Ghana)" in François Constantin et Christian Coulon : *Religion et transition démocratique en Afrique*. Karthala 1997. p. 42.souligné par nous.

²⁷⁴ Corten A et Mary A op.cit.p.19

²⁷⁵ Joseph Tonda , « Economie des miracles et dynamiques de subjectivation/civilisation en Afrique Centrale », in *Politiques africaine*, n° 87, p.28

²⁷⁶ Thomas Joseph, S. J. 1983, « Réveils Spirituels en France », in *Etudes*, Paris ,Mars, p.406.

Les Cahiers de l'IGRAC

Dirigée aussi par un universitaire originaire du Pool, le Pasteur Mampouya, l'Eglise a son siège à Bacongo. D'où la forte connotation Kongo-Lari.

Mais toutes les deux Eglises font partie de la Fédération des Assemblées de Réveil, (la F.A.R).

3. La Mission du Cèdre

L'Eglise du Prophète William Yoka Nguendi (un informaticien) installée dans la périphérie Nord de Brazzaville, ne fait pas exception. Le dirigeant étant Makoua, (cuvette) les originaires du Nord y sont plus nombreux. Toutefois l'ethnie du Prophète est sous représentée comparativement aux Tekes et autres ethnies des Plateaux que l'on reconnaît facilement par leur propension à se regrouper entre eux pendant les pauses et par les tatouages. Le père du Prophète aurait séjourné longtemps dans les Plateaux son lieu d'affectation. L'on expliquerait en revanche la faible représentativité des Makoua par le fait que le Prophète n'y aurait jamais effectué une mission. La communauté existe aussi dans les grandes villes du sud sauf Nkayi. Cette Eglise est aussi connue pour son message prophétique imprimé, signé et diffusé prédisant l'échec électoral des candidats originaires du nord aux élections de 1997. Ce qui lui valut une persécution (violence à l'encontre de ses adeptes par des miliciens et militants de Sassou Nguesso) quelques semaines avant la guerre de 1997²⁷⁷.

4. La C.I.F.M.C. ou Ministère du Combat Spirituel.

Représentée dans quatre vingt pays, cette communauté à vocation trans-confessionnelle est dirigée par le couple Olangi de la République Démocratique du Congo, très regardant sur les questions tendant à porter atteinte à l'unité du Ministère.

Située au centre de la ville capitale (Moungali), cette Communauté Internationale des Femmes Messagères du Christ comprend le Centre Peniel regroupant les hommes ; la jeunesse Chrétienne Combattante (J.C.C.) et la C.I.F.M.C proprement dite concernant les femmes.

Le spirituel étant une dimension fondamentale, le témoignage d'un individu (histoire de vie : du péché à la transformation) et ses dons, priment dans son élévation à une fonction. Dès lors, on ne saurait parler de l'hégémonie d'une ethnie ou d'une région quelconque à la direction de la C.I.F.M.C. Les " combattants" (terme servant à désigner les membres de cette communauté) se plaisent d'ailleurs à raconter comment pendant la guerre de 1998 le Président national du Centre Peniel, un officier supérieur originaire du Nord, et proche du pouvoir avait mobilisé les troupes pour sortir des zones de combats où il s'était réfugié avec sa famille et quelques frères et sœurs en Christ, le coordonnateur national du Ministère du combat spirituel, un officier supérieur de l'Armée, originaire du Pool.

Cette transconfessionnalité mériterait que l'on s'y arrête un peu plus. En effet, sévèrement critiqué à ses débuts par toutes les Eglises, ce « nouveau venu » les dépeuple aujourd'hui. Au point où plusieurs pasteurs et anciens prêtres devenus « combattants » viennent chercher « leur délivrance ». Ils confessent publiquement que là ils ont appris ce qui manquait dans leurs cursus théologique. Le P.D.G. de la Société Nationale des Pétroles du Congo y prêche.

La C.I.F.M.C. accorde une place importante au témoignage. Il s'agit ici de la présentation des résultats d'une expérience de « recherche de la face de Dieu » : repentance, jeûne et prière pour les problèmes de santé, de mariage, d'embauche ... qui, autrefois, justifiaient la consultation des féticheurs, des devin ou des occultistes demandeurs de sacrifices parfois humains. Ici l'individu apprend à mettre en pratique les enseignements du combat spirituel afin de ne pas toujours dépendre d'un pasteur. Il transpose son combat physique contre les sorciers représentés comme responsables de sa situation de célibat, de stérilité, de maladie, de chômage..., en « combat spirituel » conformément à ce qui est écrit : « Nous n'avons pas à lutter contre les êtres humains, mais contre les puissances spirituelles mauvaises du monde céleste, les autorités, les pouvoirs et les maîtres de ce monde obscur. » (Ephésiens 6 :12, français courant). Il apprend donc qu'à ceux qui croient et qui vivent dans la sainteté, Jésus a donné « le pouvoir de chasser tous les esprits mauvais et de guérir les maladies (Luc 9 :1 ; Marc 16 :17-18).

²⁷⁷ Joseph Tonda, « La démocratie aux risques du prophétisme et du corps-sexe ». in *Politique africaine* n°58., octobre 1997. p.103-112. lire aussi Joseph Tonda, « Economie des miracles et dynamiques de subjectivation/civilisation en Afrique centrale », in *Politique africaine*, n° 87, p.28.

Les Cahiers de l'IGRAC

Le martèlement du discours sur la sanctification assorti de témoignages défiant parfois la science médicale agit, tel un matraquage psychologique, sur l'individu qui apprend ainsi à rêver sur la possibilité d'une résolution imminente ou très prochaine (selon « le temps de Dieu ») de son problème.

III – Résultats de l'enquête

A la question de savoir que pensent – ils du verset biblique qui dit que « toute autorité vient de Dieu », tous ces chrétiens engagés disent que c'est vrai, c'est la Parole de Dieu. Lorsqu'on leur demande si l'Autorité actuelle (Président de la République) vient de Dieu, l'on remarque également une forte proportion de ceux qui pensent que "c'est Dieu qui permet tout, Il donne, Il reprend" : soit 57/93 (61,29%)

7,52% disent que la voix du peuple c'est la voix de Dieu. Cela donne un total de 64/93 (68,81%) d'opinions favorables.

Par contre 2,15 estiment que c'est pour "nous punir de nos péchés que Dieu nous a donné cette Autorité" tandis que

5,37% pensent que Dieu peut permettre que la volonté du diable se fasse. C'est pourquoi 5,37% disent que les Autorités actuelles cherchent le pouvoir par la guerre ou encore, estiment 1,07%, les actes posés par les Autorités ne glorifient pas Dieu. Si elles venaient de Dieu, il n'y aurait pas tant de plaintes comme le pensent 4,30 %.

Pour 3,22% il y'aurait eu tricherie aux élections . Cela fait un total de 20,47% d'opinions défavorables.

5, 37% refusent simplement d'en parler prétextant que l'éthnicité relève de la politique . Or la politique divise.

Il est à noter que sur les 64/93 enquêtés (68,81%) qui émettent des opinions favorables, 20 (soit 21,50%) sont du Pool, 10/93 (10,74%) viennent des Plateaux ; 21 (soit 22,59%) de la Cuvette, 3 (3,22%) de la Cuvette-Ouest, 3 (3,22%) de la Likouala et 1 (1,07%) de la Sangha concernant les régions sud, 2 (2,15%) viennent du Kouilou, 2 (2,15%), du Niari, 1 (1,07%), de la Bouenza et 2 (2,15%) de la Lékoumou. Parmi les personnes qui pensent que c'est Dieu qui les punit il y'a 2,15% du Pool , 1,07% du Kouilou , 1,07% de la Bouenza et 1,07% de la Cuvette .

La faible représentativité des originaires du Kouilou et des Pays du Niari dans l'échantillon s'explique par le fait qu'il s'agissait d'un échantillon aléatoire dans une capitale beaucoup plus peuplée d'originaires du Pool principalement (Communes de Bacongo et de Makélékélé) et d'originaires du Nord (Poto-Poto , Ouenzé, Talangai, Mikalou) .

Mais l'enquête nous permet de montrer tout de même que ce sont les chrétiens originaires du Kouilou et des "pays du Niari", d'où est originaire le Président déchu Pascal LISSOUBA qui émettent des jugements négatifs sur le pouvoir actuel. Cela conforte l'argument qui consiste à dire que l'ethnicité se manifeste surtout dans le champ politique.

Toutefois, au sein de l'Eglise, pensent les enquêtés, le "tribalisme" n'existe pas . Seulement 3,22% d'originaires du Pool trouvent que le tribalisme existe et se manifeste par l'usage de la langue. Il est à noter que beaucoup d'originaires du Pool nés dans les quartiers lariphones ne parlent aucune des langues véhiculaires (lingala et kituba).

En fait il s'agit là d'une fausse image. L'usage d'une des deux langues par un habitant des arrondissements de Brazzaville centre et nord n'indique pas forcément l'origine ethnique du locuteur.

Pour montrer que le « tribalisme » (l'ethnicité) n'existe pas dans ces Eglises, les chrétiens, y compris les responsables disent qu'il y a une forte tendance à l'exogamie ethnique ou régionale même s'ils n'ont pas encore pensé à tenir des statistiques.

IV – Interprétation et analyse

Il ressort de l'enquête qu'à la différence des anciennes Eglises (du mouvement œcuménique), l'ethnicité tend à s'éteindre dans les Eglises de réveil, notamment chez les " engagés ". Attirés par des témoignages à effet boule de neige sur la transformation ou les victoires des anciens " pécheurs" repentis, les Congolais d'origines diverses affluent dans les nouvelles Eglises, ou aux cours de combat spirituel. Pour y traiter des questions relevant des domaines dans lesquels les anciennes Eglises semblent être essouffées .

Ainsi, bien que le sentiment d'appartenance ethnique ou régionale soit enfoui dans l'inconscient, les nouveaux chrétiens ou les " combattants", sont plus soucieux de " chercher la face de Dieu" en vue de résoudre leurs problèmes de promotion, de santé en se joignant aux groupes de « frères et sœurs en Christ » que de s'opposer au Teke ou au "Nibolek". Se trouve ici vérifiée l'hypothèse du processus de construction de nouvelles solidarités et donc de l'identité trans-ethnique. Celle-ci s'actualise par la tendance à « l'endogamie confessionnelle » dans un environnement où l'on lance des slogans du genre : "Le pardon est une puissance qui

Les Cahiers de l'IGRAC

libère"²⁷⁸. Ce sont donc les événements socio-politiques qui activent les identités segmentaires, qui obligent les Congolais à se situer dans un camp, à privilégier une identité plutôt qu'une autre.

L'observation de la vie quotidienne nous montre d'ailleurs que les Congolais de toutes origines sont imbriqués dans des réseaux de relations susceptibles de générer ou de cristalliser d'autres types d'identités collectives.

Enfin le spirituel tend à effacer pour ainsi dire le charnel. De même qu'un grand joueur de football kongo est adulé par les mbochi, de même le chrétien présentant des dons spirituels manifestes est sollicité par tous ceux qui veulent être conduits à la délivrance. La coutume ressentie comme insupportable, anachronique dans certains aspects, les pratiques dans les anciennes Eglises rendant la prière inefficace selon les imaginaires des adeptes des nouvelles Eglises et, les manifestations de la crise économique, politique et socioculturelle, constituent des facteurs justifiant en partie la recherche de nouvelles formes de socialisation.

Or, dans leurs fonctions sociales et spirituelles, les Eglises de réveil apportent la consolation que n'offre pas toujours l'ethnie ou la région. En posant la recherche de la sanctification comme condition de succès de la prière, en favorisant la cohabitation, l'inter relation, l'inter connaissance, les Eglises de réveil apparaissent ainsi comme des lieux de refuge, mais aussi de construction de l'identité nationale et au delà, de l'identité chrétienne.

Conclusion

En définitive le discours chrétien tiré de la Bible (le logos et le rhéma, c'est-à-dire la révélation) à partir duquel s'opère la socialisation, autrement dit la transformation du Pécheur en Enfant de Dieu "né non du sang ni de la volonté de la chair... mais de l'Esprit" (Jean 1 : 12 - 14) joue un rôle considérable sans l'édulcoration des aspérités ethniques.

Dès lors, - dans le contexte du marasme politique, économique social et culturel - si la politique divise, la prière rassemble, réconcilie, unifie le « nordiste » avec le « sudiste », selon qu'il est écrit : « Il n'y a ni grec, ni juif. (...), tous vous êtes un en Jésus-Christ »(Galates03 :28).

Mais, étant donné la récurrence des événements sociopolitiques qui favorisent la verbalisation de l'histoire (coutumière) incorporée, tenant compte du fait que l'acquisition de nouveaux habitus requiert une longue période de socialisation et d'expérimentation, quelle est alors l'espérance de vie spirituelle des Chrétiens des Eglises de réveil ?

Références Bibliographiques

Accardo, Alain, 1983. *Sociologie de l'illusionnisme sociale*. Ed. Le Mascaret Bordeaux

Asch, Susan, 1983, *L'Eglise du prophète Kimbangou. De ses origines à son rôle actuel au Zaïre*. Karthala, Bangui, Mélanie ; Bounou, Gaspard, Missié, Jean-Pierre, 2001 *Tribalisme et société congolaise*. Rapport d'enquête. Ligue internationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) Brazzaville, janvier.

Bayart, Jean-François, 1993 *Religions et modernité politique en Afrique noire*. Karthala, Les Afriques .

Belengi Nzileyel, abbé, 1977, « Le christianisme actuel chez les Bantous : de l'huile flottant sur de l'eau », in *Telema* n°10 2/77 avril, Zaïre, p.9-17.

Boka Di Mpassi Londi, 1977, « Ecllosion des jeunes églises face à leur authenticité », in *Telema* n°10 2/77, p.48-56.

Bourdieu, Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit.

Corten, André, et Mary, André (éd.), 2000, *Imaginaires politiques et pentecôtismes. Afrique/Amérique latine*, Karthala, p.11-33

Devisch, René, 2000, « Les Eglises de guérison à Kinshasa. Leur domestication de la crise des institutions », in Corten A. et Mary A. *Imaginaires politiques et pentecôtisme. Afrique /Amérique Latine*. Karthala 2000, p.119-141.

Diangienda Kuntima, 1984, *L'histoire du kimbanguisme*. Kinshasa, Ed. Kimbanguiste,

Dorier-Apprill, Elisabet et Kouvouama, Abel, 1998, « Pluralisme religieux et société urbaine à Brazzaville », in *Afrique contemporaine* n° 186, 2^{ème} trimestre, p. 58-76.

Ernoult, Jean, 1995, *Les spiritains au Congo de 1865 à nos jours. Matériaux pour une histoire de l'Eglise au Congo*. Paris, Congrégation du Saint-Esprit.

La Sainte Bible de Louis Segond, 1979, Société biblique de Genève

Marchés Nouveaux n° 12. La réconciliation en marche, Paris, Gideppe .

²⁷⁸ Slogan de la CIFMC

Les Cahiers de l'IGRAC

- Mary, André, 2000, « La violence symbolique de la pentecôte gabonaise », in Corten A et Mary A, *Imaginaires politiques et pentecôtismes. Afrique/amérique latine*. Karthala.
- Marshall-Fratani, Ruth et Péclard, Didier, 2002, Introduction au thème « La religion du sujet en Afrique », in *Les sujets de Dieu. Politique Africaine* n°87, Karthala, p.20-44.
- Mendras, Henri, 2001, *Le changement social*. Paris, Ed. A. Colin..
- Missié, Jean-Pierre, 1986, *Contribution à l'étude des systèmes bureaucratique-lignagers en Afrique. Le cas du Congo*. Thèse de l'Université de Nancy II.
- Ngoïe-Ngalla, Dominique, 1991, « Mouvements messianiques, histoire et affermissement des clivages sociologiques au sein du complexe ethnique Koongo au début du XX^e s », in *La semaine Africaine* n° 1892 – 1893 – 1894 du 31 octobre au 21 novembre
- Ngoïe-Ngalla, Dominique, 1989. *Les sociétés et les civilisations de la vallée du Niari dans le complexe ethnique Koongo XIII^e – XVIII^e siècle. Forme et niveau d'intégration*. Thèse d'Etat Paris I Sorbonne .
- Nzuzi Bibaki, 1999 : *Culture noire-africaine et réflexes incultureurs*, Kinshasa Limete., Editions Baobab
- Ouamba, Fabien (Pasteur), *Les enjeux de l'inculturation en Afrique*, Institut de théologie de Nkong Samba Ndoungue (Cameroun) <http://www.eglise.reformee-mulhouse.org/el/eld2.htm>.
- Randles W.G.L., 1968 : *L'ancien royaume du Congo des origines à la fin du XIX^e siècle*. Paris, Mouton
- Rosny, Eric, « Les Eglises indépendantes africaines. Fonctions sociales et originalité culturelle », in *Etudes*, janvier 1983, p. 93-107.
- Thomas, Joseph, 1983, « Réveils spirituels en France », in *Etudes*, Paris, mars.
- Tonda, Joseph, 1997, « La démocratie aux risques du prophétisme et du corps-sexe », in *Politique Africaine* n° 58, oct., p. 103-112..
- Tonda, Joseph, 1997, « De l'exorcisme comme mode de démocratisation. Eglises et mouvements religieux au Congo de 1990 à 1994 », in François Constantin et Christian Coulon : *Religion et transition démocratique en Afrique*. Karthala, p.259-284..
- Tonda, Joseph, 2002, « Economie des miracles et dynamiques de "subjectivation/civilisation " en Afrique Centrale », in *Politique Africaine* n°87 Karthala, p.20-44.
- Toulabor, Comi, 1997, « Quand le diable lit la Bible. Nouvelles Eglises, modernité et socialisation à Accra (Ghana) », in François Constantin et Christian Coulon : *Religion et transition démocratique en Afrique*. Paris, Karthala..

Les Cahiers de l'IGRAC

8

Le comice agricole du Niari : la problématique du développement rural au Congo Brazzaville

Patrice Moundza

La problématique de l'agriculture congolaise se résumait dans les années 1980 à « l'autosuffisance alimentaire d'ici à l'an 2000 » et au développement de la campagne avec en sus la lutte contre la pauvreté rurale et l'augmentation du niveau de vie du paysan. Simple mot d'ordre ou véritable système stratégique, autour de ce concept s'étaient engagées plusieurs actions dont les comices agricoles régionaux organisés en 1990. Celui du département du Niari eut lieu du 10 au 12 novembre à Dolisie. Ce comice agricole fut en fait une occasion propice de lire la politique agricole du pays d'autant plus qu'il avait lieu dans un département disposant d'énormes potentialités agropastorales. Il permettait en même temps de voir la place du paysan producteur qui est à la fois agent de développement rural et principal bénéficiaire de la politique agricole gouvernementale et de se rendre compte de ce que la politique peut faire pour le monde rural. Nous avons, à travers une enquête directe, pu observer le déroulement de ce comice, réaliser des entretiens à la fois avec les exposants, les visiteurs et les organisateurs de ce comice. A ce jour, un regard sur la campagne et les conditions de vie du paysan, interroge et interpelle encore les principaux acteurs de la bataille économique au Congo. Dans cette étude, à travers le cas du département du Niari, nous portons notre réflexion sur les comices agricoles comme facteurs de réveil économique de la campagne congolaise mais apparaissant comme simple action ponctuelle inscrite dans une pseudo-stratégie de développement du monde rural au Congo.

I. Le département du Niari : un espace aux atouts multiples

1. L'espace régional

Le département²⁷⁹ du Niari est situé dans la partie méridionale du Congo. Il est limité par la République gabonaise au nord, le Cabinda et la République Démocratique du Congo au sud, les départements de la Bouenza et de la Lékoumou à l'est et celui du Kouilou à l'ouest. Il s'étend sur 26.000 Km² soit 7,6 % de la superficie totale du pays, et compte 200 000 habitants soit 0,8 % de la population nationale avec une densité de 8 hab./Km². En 1990, le département du Niari, était subdivisé en 6 districts, 6 postes de contrôle administratif (PCA) et 2 communes urbaines. En 1995, tous les PCA du pays avaient été érigés en districts. Le Niari est ainsi passé de 6 à 12 districts. Dolisie (ex-Loubomo), à 200 Km de la côte atlantique est son chef-lieu. Mossendjo, la deuxième commune urbaine de ce département, est située dans le district de Moutamba sur l'axe ferroviaire de la Compagnie Minière de l'Ogooué (COMILOG). Dolisie et Mossendjo comptent respectivement 80.000 et 16.500 habitants²⁸⁰. La population rurale représente environ 45 % de la population régionale pour une densité rurale de l'ordre du 5 hab./Km².

²⁷⁹ Le terme département a remplacé celui de région à partir de 2002. Nous avons sciemment abandonné l'usage du terme région, en vigueur en 1990.

²⁸⁰ Recensement général de la population et de l'habitat de 1996

2. Un département à vocation agropastorale

Le département du Niari bénéficie des conditions naturelles favorables aux activités agropastorales. Son relief est plat dans sa grande extension avec une altitude moyenne de 200 mètres et son climat présente des températures de l'ordre de 25°C et des pluies suffisamment régulières (1400 mm d'eau par an). Le réseau hydrographique est dense et permanent, articulé sur le fleuve qui lui donne son nom. La savane occupe la vallée du Niari tandis que la forêt dense couvre le massif du Chaillu jusqu'au Gabon. Le calendrier agricole est étroitement lié au climat et compte trois cycles culturels : Juin-septembre : premier cycle ; septembre-février : deuxième cycle ; février-juin : troisième cycle. Selon les cycles et les saisons, l'agriculture au Niari offre une diversité de cultures vivrières.

- Cultures de cycles : haricot (300 tonnes), arachides (9.000 tonnes), maïs (6.000 tonnes), oignons, tomates ;
- Cultures de saisons : banane (16.000 tonnes), agrumes (3.400 tonnes), riz, safou ;
- Cultures permanentes : manioc (200 tonnes), ignames (600 tonnes), café, cacao.

La période de juin à septembre est la plus prospère pendant laquelle, à l'abondance des cultures spéculatives, s'ajoutent les cultures permanentes. Par ailleurs, le régime foncier au Niari fait de la terre une propriété communautaire. Aucun interdit n'en limite l'accès.

L'élevage est pratiqué dans tout le département sous forme de petits troupeaux familiaux. Le plus important est l'élevage bovin qui compte près de 7.000 têtes dont les 3/4 se concentrent dans les districts de Kimongo et de Londéla-Kayes. Mais c'est la Société Nationale d'Aviculture Fleuret (SONAVI – Fleuret) qui, dans les années 1990, fournissait le poulet de chair et les œufs dans le département²⁸¹. Cette activité a été récemment relancée avec des investissements privés nationaux.

3. Des voies de communication denses mais peu praticables

Le département du Niari occupe une situation géographique de carrefour entre le Gabon, le Cabinda et la République Démocratique du Congo d'une part et d'autre part entre Brazzaville et Pointe-Noire. Il dispose d'un réseau de voies de communication dense et est desservi par l'avion (Dolisie et Mossendjo), par la voie ferrée (Chemin de Fer Congo-Océan et COMILOG) et par les voies carrossables. Les routes sont nombreuses et de tous les ordres. Ainsi, il y a : les routes nationales n° 1, Brazzaville / Pointe-Noire et n° 3, Dolisie / Frontière gabonaise par Kibangou ; les routes préfectorales comme Dolisie / Kimongo, Dolisie / Mbinda et les pistes rurales.

Le paradoxe est que ce réseau dense est irrégulièrement entretenu. Toutes les routes sont en mauvais état. Autour de Dolisie, la capitale départementale, elles étaient quelque fois grattées à la niveleuse, pendant la saison sèche avec le concours matériel de la Société Congolaise des Bois (SOCOBOIS)²⁸². En fait, SOCOBOIS apportait l'essentiel du financement nécessaire à l'entretien routier non seulement dans le département du Niari où elle était basée mais aussi dans les départements voisins de la Bouenza et de la Lékoumou où elle avait des chantiers forestiers. Ainsi en 1997-1998, elle avait investi 650 millions de francs CFA pour la route Dolisie/Mont-Belo/Mayoko/Mbinda, soit 350 km. Elle avait également construit un pont d'une valeur de 200 millions de Frs CFA sur la Louessé à Moungoundou sud. De même, elle participait à la réfection de la route Dolisie/Sibiti/Ingolo (Lékoumou) longue de 200 km. Par contre, plusieurs millions de francs CFA avaient été engloutis par les pouvoirs publics dans un programme fictif d'entretien des pistes agricoles pendant le plan quinquennal 1982-1986. Quoi qu'il en soit, les voies de communication demeurent un atout considérable pour le développement du Niari.

²⁸¹ SONAVI-Fleuret : Ferme avicole étatique reprise dans les années 1990 par des privés et actuellement en faillite

²⁸² SOCOBOIS a, courant 1999, suspendu ses activités suite au pillage relatif aux troubles sociopolitiques survenus à Dolisie et dans l'ensemble du département du Niari.

II. Les comices agricoles : une tentative de réveil économique

1. Les principes d'organisation des comices agricoles

Les comices agricoles, selon le dictionnaire Flammarion usuel illustré, sont des « associations libres de cultivateurs pour favoriser l'amélioration des procédés agricoles et du cheptel ». En organisant les comices agricoles, les autorités congolaises se sont mises en peine du monde rural. La campagne est, en effet, en déconfiture et en rupture d'avec la ville, sa voisine, relativement plus prospère et en avance sur elle. Pour le paysan, les comices agricoles sont une place commerciale où il apprend à présenter son produit, acquiert les méthodes d'ajustement de l'offre à la demande et s'instruit sur la formation et la variation des prix des produits agricoles. Les comices agricoles incitent le paysan à produire plus et à améliorer la qualité de ses produits, d'une part, et favorisent la commercialisation des produits ruraux d'autre part. Mais ils sont avant tout, le lieu de rencontre entre producteurs. Ils aident les pouvoirs publics à élaborer la carte agricole en identifiant l'origine des produits, collecter l'information agricole (production, population agricole, calendrier agricole), soutenir la production à travers plusieurs actions (recherche, vulgarisation, financement, encadrement, entretien des pistes agricoles).

2. L'exposition-vente de Dolisie

Le comice agricole de Dolisie, institué par arrêté préfectoral n°198/RN/CER/SAES du 29 octobre 1990 devait avoir lieu du 9 au 11 novembre 1990. Mais il n'avait été ouvert qu'un jour après c'est-à-dire du 10 au 12 novembre 1990 en attendant le délégué du gouvernement et aussi le ramassage des produits. Il était installé à Tsila, à la sortie nord de la ville, dans les locaux de ce qui allait être le centre culturel des pionniers, entre les routes nationales 1 et 3 Situé à 4 Km de Tahiti, quartier périphérique du Sud de la ville, le comice agricole avait occupé une superficie d'un hectare au bord du lac Thomas. A cette manifestation économique et commerciale, participaient quatre types d'exposants :

- Les sociétés industrielles : HUILKA²⁸³ (Huilerie de Kayes), venue de Nkayi dans la Bouenza, SONAVI-Fleuret (Société Nationale d'Aviculture-Fleuret) et SAR (Société Africaine de Ravitaillement). Ces sociétés avaient respectivement exposé et vendu le savon et l'huile d'arachide, le poulet de chair et les œufs, le pain ;
- Les collectivités locales : Elles regroupaient les districts (Mayoko, Moutamba, Kimongo, Divénié, Kibangou, Louvakou)²⁸⁴ et les communes urbaines (Dolisie, Mossendjo) ;
- Les coopératives et les exposants individuels : La seule coopérative nommée était celle de NGO-BISSALU de Makabana. Les exposants individuels étaient essentiellement des maraîchers et des éleveurs qui n'avaient pas pu ou voulu s'associer aux collectivités locales ;
- Les vendeurs du marché central de Dolisie.

Durant le déroulement du comice agricole, le marché central avait été fermé pour des raisons, disait-on, de sécurité. Tous les vendeurs avaient donc été transférés sur le site du comice agricole. A cet effet, ils avaient été installés sous et autour du chapiteau géant. Les produits étaient étalés à même le sol, dans la boue (la pluie était tombée le deuxième jour) pour certains et sous de fortes chaleurs pour d'autres. Les stands avaient été gratuitement cédés aux exposants par la Préfecture mais pas en nombre suffisant. Au lieu de stands appropriés, il s'agissait plutôt d'étals fabriqués à la hâte, ployant et rompant sous le poids des produits agricoles. D'ailleurs, plus de la moitié de ces étals s'étaient écroulés avant la fin du comice agricole. Divers produits y étaient exposés selon les spécialités.

- Agriculture : manioc (sous toutes les formes : manioc roui, farine, tubercule, fofou, chikouangue), banane, courges, légumes, fruits, ignames
- Elevage : poulet de chair, œuf, bœuf, porc, mouton
- Pêche : poisson d'eau douce, crevettes
- Chasse : gibier frais et fumé

²⁸³ HUILKA est aussi en faillite.

²⁸⁴ Au moment où a été organisé le comice agricole, il n'existait que six districts.

-Cueillette et ramassage : feuilles d'emballage, fruits sauvages, vin de palme, miel, etc.

Les boissons industrielles (bière et jus) vendues à la cantine du Parti et le vin de palme abondant au stand de Kimongo agrémentaient largement la manifestation. L'animation et le spectacle des ensembles de musique traditionnelle y ajoutaient une note particulière.

III. Les comices agricoles : une pseudo-stratégie de développement de la campagne congolaise

1. Le comice agricole de Dolisie : une véritable improvisation

Le comice agricole du Niari comme tous ceux des autres départements, était une véritable improvisation. En fait, l'homme politique avait manipulé le concept développement des campagnes « pour son affirmation ». La commission préparatoire mise en place par arrêté n°199/RC/CER/SAES du 29 octobre 1990 et subdivisée en dix (10) sous-commissions du reste pléthoriques, avec plus de cent (100) membres, était composée au 2/3 des personnalités politiques éloignées des questions agricoles et de développement rural. L'opération, semblable à une mascarade, avait été menée dans des délais suicidaires. L'arrêté organisant le comice agricole était publié à peine deux semaines avant la tenue de la manifestation. La plupart des collectivités locales n'avaient reçu l'information qu'une semaine pour les unes et quatre jours pour les autres, avant l'ouverture de celle-ci. Dans la majorité des cas, elle n'était parvenue au paysan-producteur que le jour même de l'ouverture dudit comice agricole et parfois bien après, par la radio ou simplement par quelques rares voyageurs de passage dans la contrée. Le temps n'avait pas été donné au paysan, le principal fournisseur, de récolter et d'apprêter son produit. Pour les autorités locales, l'essentiel était de réaliser à tout prix le comice agricole, inscrit dans le programme des activités politiques et en concurrence avec celles des autres départements du pays.

L'arrivée, la réception et l'hébergement des exposants n'étaient pas du tout programmés. Cela dépendait de bien de paramètres non maîtrisés, notamment les moyens de communication (téléphone, matériel roulant, état des pistes agricoles, etc.) et les logements. Les organisateurs n'avaient pas non plus le contrôle véritable de la collecte des produits ruraux qui s'articulait en trois phases : le village, le district, le département. Certaines délégations arrivaient tard dans la nuit, après une longue chevauchée à travers des pistes cahoteuses et boueuses, en cette saison de pluies. Pour un débarquement imprévu, ces délégations ne savaient qui joindre et attendaient le matin pour vendre leurs produits sans plus s'enquérir de leurs stands.

Au résultat, certains exposants attribuaient leurs mauvaises performances au fait que leurs stands étaient mal placés et cachés. Il manquait d'entrepôts et de structures de conditionnement de produits agricoles. Partout, les produits étaient stockés en vrac et à même le sol. Aucun service technique spécialisé (hygiène, santé, vétérinaire) n'était présent pour le contrôle de la qualité des produits. Les exposants (présentateurs de produits), par leurs réponses et leur manière d'errer ou d'abandonner les stands, montraient d'évidence leur manque de formation à la technique de vente. Réellement, les stands n'étaient pas gérés. Beaucoup de produits étaient volés par les visiteurs. Le comice agricole n'était pas non plus facilement accessible. A la fois, il était enclavé et éloigné des quartiers peuplés de la ville. Bien plus, les difficultés de transport empêchaient, dans une large mesure, les visiteurs (environ 15.000) de beaucoup acheter. Le prix de la course de taxi ayant doublé, était passé de 500 à 1.000 F CFA.

Les installations sanitaires étaient autant improvisées que le reste. Surtout, il manquait l'eau et les restaurants. Apparemment, le confort ne faisait l'objet d'aucun souci pour les organisateurs. L'éclairage des stands était très faible. Placé dans une zone non habitée, le comice agricole se vidait avant le crépuscule.

2. Un marché sans mercuriale

L'article 9 portant sur les tâches de la sous-commission approvisionnements stipulait qu'« elle établira une mercuriale applicable au comice agricole dans un souci promotionnel des potentialités régionales ». Cependant, l'absence de la mercuriale constituait une des failles majeures de cette ambitieuse. Même s'ils avaient disposé de beaucoup plus de temps, les organisateurs avaient-ils la volonté de concevoir une mercuriale ? Le manque de mercuriale avait créé du désordre dans la fixation des prix que les exposants ne pouvaient ponctuellement harmoniser. Les prix étaient influencés par plusieurs paramètres : l'éloignement, les difficultés de transport, etc. En effet, plusieurs produits provenaient des frontières gabonaise et de la République Démocratique du Congo.

Des enquêtes comparées dégagent des différences entre les prix pratiqués au comice agricole, à Dolisie et au village en 1990 (Tableau I).

Les écarts des prix moyens entre les trois places commerciales sont de l'ordre de 500 à 1.500 F CFA. Le prix moyen des produits vendus au comice était visiblement plus élevé que ceux de Dolisie et du village. Cette hausse aurait pu profiter au paysan-producteur mais il n'en pas été le cas. Le dernier jour du comice, les prix avaient considérablement baissé, certains même de moitié, dans l'espoir de liquider des produits à la traîne comme le riz de Mossendjo, les feuilles d'emballage de manioc, ou en avarie comme les produits maraîchers (chou, tomate...). Mais cela n'avait pas suffi pour attirer les visiteurs et la clientèle pressés de renouer avec le marché central.

Pour un marché sans mercuriale, une évaluation financière de ce comice agricole était difficile à faire. Néanmoins, lors de sa clôture, les autorités départementales en présence du délégué du gouvernement en tiraient un bilan officiel largement positif faisant état de l'acquisition et de l'exposition des produits d'une valeur globale de 5 425 365 FCFA pour 4 728 450 F CFA de recettes (87.15 %) et 996 915 F CFA (12.85 %) d'invendus. Cependant, celui-ci contrastait à la fois avec la réalité et les résultats de nos enquêtes. En effet, d'après nos enquêtes, il était exposé des produits de 5 044 715 F CFA avec des recettes 2 606 965 F CFA (52 %) et 2.437.750 F CFA (48 %) d'invendus. Jusqu'après la clôture presque précipitée du comice, les organisateurs n'avaient pas fini d'évaluer les invendus (produits non écoulés ou avariés). Ils avaient complaisamment sous-estimé la valeur des invendus, sûrement pour ne pas être les derniers sur la chaîne des comices agricoles départementaux, à la pensée d'une émulation politique. Par contre, les exposants ayant reçu la ferme assurance qu'« aucun produit n'allait être retourné au paysan »²⁸⁵, avaient surévalué tous les invendus. En effet, l'un des principes de ces comices agricoles était que les invendus devaient être répertoriés, évalués et dédommés par les organisateurs. Alors, les exposants avaient en toute liberté eux-mêmes fait le répertoire et l'évaluation financière de leurs invendus. Dans ce désordre, certains exposants ne présentaient que la valeur des invendus comme le district de Divénié (113 000 F CFA), les exposants individuels (229 000 F CFA).

Cette confusion financière avait permis aux autorités régionales de dire et de faire accepter aux exposants qu'elles n'avaient bénéficié d'aucune subvention pour organiser le comice agricole. Fort criaient-elles, d'avoir par leurs propres moyens réussi à collecter 100 tonnes de produits exposés et vendus au comice agricole, comme pour clouer la rumeur anecdotique qui rapportait que « le délégué de l'autorité centrale sillonnait les départements avec une mallette toujours pleine d'argent pour les comices agricoles ». Au regard de la production du département, le comice agricole, organisé de manière convenable, pouvait exposer une quantité de produits 5 ou 10 fois plus importante, à en croire les spécialistes.

Malgré le manque de contrôle et d'une comptabilité fiable, les recettes font voir que les ventes dépassaient globalement la moitié de la valeur des produits exposés au comice agricole. SONAVI-Fleuret, HUILKA et le district de Louvakou avaient opéré de bonnes affaires. A l'instar des résultats de Mossendjo, (29 400 F CFA de recettes), Mayoko (85.775 F CFA) et Kibangou (149 000 F CFA), l'arrière-pensée du Niari n'avait pas fait bon gain de ce comice agricole. La valeur des invendus des districts avoisinait 70 % de celle de l'ensemble des produits qu'ils avaient exposés. Le district de Kimongo avait à peine profité de la vente sur pied de quelques têtes de bovin, encaissant 225 000 F CFA soit 56 % de la valeur globale de ses produits.

De tous les produits exposés, six ont été bien vendus : le savon, les œufs, le poulet, le fofou, la banane et les crevettes. Ainsi, l'économie agricole locale notamment l'agriculture, l'élevage et la pêche, pourrait s'organiser autour de ces produits. De même, l'industrie du savon trouverait à travers les comices agricoles ou d'autres manifestations commerciales populaires une voie d'écoulement de son produit. Par ailleurs, au regard de l'évolution actuelle des prix, les courges sont l'un des produits sur lequel pourrait compter l'agriculture paysanne locale. En effet, le sac de courges de 50 kgs est passé de 18 000 F CFA en 1990 à 37 000 F CFA en 1998 et 65 000 F CFA en 2003.

Dans l'ensemble, les prix des produits agricoles en dehors de ceux du fofou et de la banane, ont régulièrement augmenté entre 1990 et 2003 comme le montre le tableau IV. Cette situation devrait normalement être d'un grand profit pour les producteurs locaux.

²⁸⁵ **Déclaration du Commissaire politique**

3. Durcissement du conflit ville – campagne

Organisateurs, exposants et visiteurs s'accordaient à dire que le comice agricole est une manifestation importante et même stratégique dans le cadre des relations ville- campagne et surtout du développement du monde rural. Cependant, les pouvoirs publics excédés par des ambitions politiques ne maîtrisaient pas cette opération. D'ailleurs, la composition de la commission d'organisation et des délégations était disparate et n'accordait pas une place convenable au technicien. En effet, la délégation de chaque district comptait le chef de district, le chargé des activités économiques, le chargé des finances du district et le président de l'Union Nationale des Paysans Congolais (UNPC)²⁸⁶.

A cause de l'insuffisance de véhicules pour le transport des produits (véhicules réquisitionnés auprès de quelques administrations et sociétés publiques de la place), du mauvais état des pistes agricoles et du manque de téléphone, l'enclavement de la campagne n'avait jamais pu être vaincu. L'information sur l'organisation du comice agricole n'ayant pas convenablement circulé en campagne, la collecte des produits, d'une allure forcée couverte de séduction, suscitait la méfiance du monde rural. En tout cas, les produits avaient été arrachés à crédit aux paysans par le biais des responsables de districts et de l'Union Nationale des Paysans Congolais (UNPC). Comment payer cette dette alors que le bilan financier réel et définitif du comice agricole n'avait jamais été fait ? Même fait, ce bilan à vrai dire, ne pouvait jamais approcher la réalité d'autant plus que les uns avaient exagéré les comptes et les autres les avaient minimisés ou simplement négligés. Le comice agricole engendrait ainsi une série de conflits dont certains survivront longtemps. La vente dans les stands, en ce qui concerne les districts, était assurée par les délégués de l'UNPC et les recettes gardées par les chefs de districts, chefs de délégation. Tout compte fait, le paysan-producteur était absent de la manifestation. On ne pouvait ainsi parler de véritable contact ou d'échanges entre paysans, commerçants et industriels. La clientèle ainsi n'était constituée que de citadins de Dolisie. L'évaluation financière non bouclée était source de conflits au sein des délégations et entre délégations et organisateurs du comice agricole. Bien de jours après la manifestation, les exposants, notamment les délégations des districts, ne savaient comment et auprès de quelle autorité administrative locale recouvrer le dû des produits invendus. Près de quinze ans après, l'indemnisation sur les invendus n'a jamais eu lieu. Evidemment, comme le signifiait le commissaire politique dans son discours de clôture, « aucun produit n'était retourné au paysan » : vendu, avarié, dissimulé ou confisqué par les organisateurs, tout avait disparu à la fin. Toutes les délégations de l'arrière-pays avaient été frustrées par les conditions misérables d'hébergement, de nutrition et surtout de retour dans leurs localités d'origine.

Entre autres conflits, il y a celui des vendeurs de manioc roui. La vente de manioc roui n'était pas prévue au comice agricole. Le marché central étant fermé et les ordres de la Police Nationale bien formels à ce propos, les commerçants n'avaient pas trouvé mieux que de débarquer leur produit dans le parking du comice agricole. Mais compte tenu des difficultés d'écoulement et surtout de ses odeurs incommodes, le manioc roui était ramené au point de vente habituel : le marché central et le terrain vague bordant le lac Sibiranti Cao derrière l'hôtel Bayonne. La banane, la tomate fraîche, la noix de palme et les feuilles d'emballage de manioc amenés tard de Kimongo, avaient été exposés et vendus dans le désordre total, faute de stand, au grand regret de cette collectivité. Bien plus, la manifestation étant organisée à contre-saison, l'absence du haricot, l'un des grands produits de la région, était remarquable. La période favorable au comice agricole est, en fait, celle de juillet à septembre correspondant à la saison sèche et aux récoltes dans cette région. Si les dispositions de stockage avaient été prises, les produits pouvaient être conservés et vendus jusqu'après le comice agricole. De même, on devait imaginer une vente à crédit aux détaillants locaux ou aux grossistes des autres départements et villes du pays ou des pays voisins (Gabon, République Démocratique du Congo). Ainsi, le comice agricole allait aider à instituer un marché agricole départemental régulier qui serait une sorte de « porte ouverte » sur la campagne congolaise. Certains espaces devraient alors se spécialiser :

- Dolisie : , produits maraîchers
- Kimongo : haricot, huile de palme, bovin - Louvakou : fougou, crevettes
- Kibangou : banane
- Mossendjo : riz

²⁸⁶ **L'Union Nationale des Paysans Congolais (UNPC) était une des organisations des masses directement rattachées au Comité Central du Parti Congolais du Travail, sous le régime marxiste du parti unique.**

Le comice agricole contribuerait par exemple à l'intensification de la culture de la banane et du taro dans les districts de Kibangou et Divénié. Ceci permettait de récupérer ses deux entités dont le commerce agricole est essentiellement tourné vers le Gabon. En effet, les commerçants gabonais opèrent surtout en saison sèche en acquérant des plantations et des vergers entiers. Ils procèdent parfois au troc des produits manufacturés (pétrole, sel, savon, poisson salé) contre les produits agricoles.

Le comice agricole en tolérant et favorisant même la vente de la viande de chasse poussait par ailleurs le paysan-chasseur à violer la réglementation qui interdit la chasse commerciale entre novembre et avril de chaque année, créant en cela un conflit administratif entre les services de l'Agriculture et ceux des Eaux et Forêts. Pour une opération qui visait le développement de la campagne et la recréation de l'agriculture, il manquait une chose fondamentale : l'exposition-vente des intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires...) et du petit matériel agropastoral. C'est donc une opération à sens unique où seule la campagne a donné. Dans ce contexte, le regard du paysan et même des délégués était loin de croiser l'assurance simulée de l'homme politique.

Déjà, s'attendant à la colère des paysans, certains délégués ne savaient comment expliquer dans leurs localités, le phénomène des invendus et la fausse promesse de leur indemnisation. Le véritable acteur étant exclu et son bénéfice volé, le vrai enjeu de cette activité économique était ainsi évacué. Manifestement déçus, les paysans et leurs délégués sortaient traumatisés de ce comice agricole qui pour peu s'apparentait à une injonction politique. L'expérience des comices agricoles présentée comme moyen ultime de décollage économique et social du monde rural s'était arrêté la même année, après un tour tonitruant de toutes les régions du pays. Les comices agricoles organisés tous dans le même esprit, venaient dès lors consacrer une fois encore l'échec global de la politique agricole du Congo. Pour preuve, des 75 millions de francs CFA prévus en 1990–1991 pour la commercialisation des produits agricoles de la région, 1/3 seulement avait pu être mobilisé. Cette somme (25 millions de francs CFA) avait servi à commercialiser le café du district de Divénié. Là, encore 30 % avaient été détournés en frais de collecte. Le reste des produits du département n'avait donc jamais pu être collecté. En février 1991, la région du Niari participait au 3^{ème} salon de l'alimentation et de l'agro-industrie à Brazzaville. Elle y avait vendu 700 kg de crevettes pour 1 750 000 F CFA. Cependant, son activité n'avait duré qu'un seul jour, les difficultés d'organisation, de conservation et de transport l'empêchant de faire parvenir son produit à Brazzaville

Conclusion

Tous, autorités, collectivités, paysans et citoyens acceptent le principe de l'organisation des comices agricoles régionaux et plus tard inter-régionaux. Seulement, pour une expérience, les autorités avaient visé trop loin qu'elles ne pouvaient : la transformation subite du monde rural et la mutation du paysan en exploitant agricole. Personne n'osait le dire tout haut : préparatifs, collecte des produits, exposition-vente, indemnisation, retour des délégations, tout était empreint de précipitation. Alors une question demeure : A t-on trompé le paysan ? Avec le temps, les pouvoirs publics devraient laisser l'initiative aux collectivités locales, aux producteurs, aux associations, aux organisations non gouvernementales et autres promoteurs de l'économie rurale d'organiser leurs comices agricoles. Cela permettrait une meilleure organisation de la manifestation et inciterait tous les districts du département à beaucoup produire et à promouvoir leurs activités motrices. Du reste, depuis 1993, le climat sociopolitique s'est détérioré aussi bien en ville qu'à l'intérieur du pays et le terme fixé est aussi échu. Cela suscite énormément la méfiance du paysan dont les conditions de vie ne se sont guère améliorées, au contraire. Cet état annihile les possibilités d'organiser des comices agricoles dans les conditions actuelles. De la sorte, le décalage persiste entre les potentialités, les performances économiques et le discours politique. Cependant, comme le problème demeure et si demain on reprend l'expérience des comices agricoles, il conviendrait d'éviter de retomber dans les mêmes erreurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Bangou, E. 1984, Le terroir agricole de la ville de Loubomo. Etude des activités rurales des citoyens de Loubomo en République Populaire du Congo. Brazzaville, Université Marien NGOUABI, Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Département de Géographie, 140 p.*
- Chaleard, J. L. ; Charvet, J. P., 2004, Géographie agricole et rurale. Paris, Belin, , 240 p.*
- Commissariat Politique, Région du Niari, 1991, Etude des Projets. PAES 1990–1994 du Conseil Populaire de la région du Niari. Mission d'études, Dolisie.*

- Diata, V ; Lelou, B ; Niambi, A. 1985, L'agriculture et les problèmes alimentaires du Niari.. Communication aux 2èmes journées géographiques du Congo. Brazzaville, Université Marien NGOUABI, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Géographie, 9 p.*
- Jeune Afrique, 2001, Atlas de la République Populaire du Congo. Paris, 66 p.*
- Mbougou, P. 1995, Dynamique urbaine et pouvoir d'attraction de Dolisie. Brazzaville, Université Marien Ngouabi, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Département de Géographie, 142 p.*
- Ministère du Plan du Congo, CNSEE, 1984, Le recensement général de la population en quelques chiffres. Brazzaville, 8 p.*
- Ministère des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat du Congo, CRETH, 1980, Plan Directeur d'Urbanisme de Loubomo. Brazzaville, 103 p.*
- Moundza, P. 2001, « Transports collectifs et vie urbaine à Dolisi » e. In : Annales de l'Université Marien Ngouabi, vol. n° 2 (1), pp 69-78.*

Annexes

Tableau I : Prix comparés de quelques produits ruraux en 1990 (F CFA)

	Produits	Quantité	Comice	Dolisie	Village	Prix moyen
1	Foufou	Sac (50 kg)	8.000	8.000	6.000	7.333
2	Banane	Régime (10 kg)	1.000	750	300	683
3	Crevettes	1 kg	2.000	2.000	1.500	1.833
4	Viandes de chasse	Gibier (5 kg)	3.750	3.500	2.500	3.250
5	Courges	Sac (50 kg)	18.000	17.000	15.000	16.750
6	Taros	Sac (50 kg)	6.000	4.000	2.000	4.000
7	Huile de palme	1 litre	300	250	200	250
8	Vin de palme	1litre	150	200	100	133
	Prix moyen global		4.900	4.460	3.450	4.260

Source : Enquêtes personnelles. Dolisie, 1990

Tableau II : Rapport financier des plus grands exposants (F CFA)

	Exposants	Valeur Globale	%	Recettes	%	Invendus	%
1	SONAVI-Fleuret	876.550	100	830.480	94.7	56.070	5.3
2	Huilka	1.319.600	100	657.340	49.8	662.260	51.2
3	Mayoko	304.000	100	85.775	28.2	218.225	71.8
4	Moutamba	394.090	100	129.045	32.7	265.045	67.3
5	Mossendjo	437.400	100	29.400	6.7	408.000	93.3
6	Kibangou	485.000	100	149.000	30.7	336.000	69.3
7	Kimongo	403.000	100	225.000	55.8	178.000	44.2
8	Louvakou	825.075	100	500.925	60.7	324.150	39.2
	Total	5.044.715	100	2.606.965	51.6	2.437.250	48.4

Source : Enquête personnelle. 1990

Les données de la SAR, de Divinié et des individuels sont incomplètes ou indisponibles

Tableau III : Produits les mieux vendus au comice

	Produits	Exposants	Recettes (F CFA)
1	Savon	Huilka	602.740
2	Œufs	SONAVI-Fleuret	506.640
3	Poulet	SONAVI-Fleuret	323.840
4	Foufou	Louvakou	258.000
5	Crevettes	Louvakou	185.000

6	Banane	Kibangou	85.000
---	--------	----------	--------

Source : Enquête personnelle. 1990

- Foufou : tubercule de manioc roui et séché au soleil

Tableau IV : Evolution des prix de quelques produits ruraux en (F CFA)

N°	Produits	Quantité	1990	1998	2003
1	Foufou	Sac (50 kg)	8.000	16.000	14.000
2	Banane	1 régime	750	1.300	1.200
3	Crevettes	1 kg	2.000	2.500	3.500
4	Viande de chasse	Gibier (5 kg)	3.500	4.000	5.000
5	Courges	Sac (50 kg)	17.000	37.000	65.000
6	Taros	Sac (50 kg)	4.000	7.500	9.500
7	Huile de palme	1 litre	250	450	475
8	Vin de palme	1 litre	200	250	250

Source : Enquêtes personnelles. Dolisie 1990, 1998, 2003

SOUTENANCE

Onomastique et histoire : cas du terme Kongo

Par Joseph Zidi
Département d'Histoire

Le ...novembre 2004, M. Joseph Zidi a soutenu un mémoire de maîtrise au Département d'Histoire de la Faculté des Lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. L'étude de cet étudiant qui a travaillé sous la direction du professeur Abraham Constant Ndinga Mbo, est intitulé *Onomastique et histoire : cas du terme Kongo*. C'est un travail original fondé sur un signifiant dont l'auteur s'est efforcé de recenser les multiples signifiés. C'est ainsi qu'il aboutit à trente trois sens répertoriés qui s'appliquent, par exemple, aux domaines de la toponymie, de l'anthroponymie, de l'hydronymie, de l'ethnonymie, etc. En réalité, Joseph Zidi prend appui sur le terme Kongo pour explorer un pan important de l'univers mental d'un groupe ethnique dont il s'efforce aussi de marquer le territoire. C'est alors que les noms inscrits au sol lui ont permis de montrer la conquête progressive de l'espace teke par les Kongo.

Cette étude est richement documentée, ce qui témoigne d'une très bonne aptitude à entreprendre la recherche. En outre, la clarté de l'expression qui rend la lecture agréable, vient s'ajouter en atout complémentaire.

NOTE DE LECTURE

KINATA Côme (2005)

La formation du clergé indigène au Congo français 1875-1960.

Paris, l'Harmattan, 325 p. Collection Etudes africaines.

Côme KINATA est historien et enseignant à l'Ecole Normale de Brazzaville depuis une trentaine d'années.

Dans son ouvrage intitulé *La formation du clergé indigène au Congo français 1875-1960* publié aux Editions l'Harmattan dans la collection Etudes africaines, il expose fondamentalement la question de la christianisation du Congo français par les missionnaires catholiques. Précisément, il évoque le volet de la formation du clergé indigène qui a lieu dans un contexte où la parenté, la sorcellerie et les coutumes sont encore fortes avec un personnage central : le *nganga* ou prêtre traditionnel. Les structures de formation dudit clergé fonctionnent tant bien que mal avec de nombreux problèmes. Au résultat, quelques prêtres dont l'abbé Eugène NKAKOU, le Cardinal Emile BIAYENDA, Monseigneur Roch Auguste NKOUNKOU ... sont formés.

Très tôt, les missionnaires et le clergé indigène s'impliquent activement dans la politique congolaise, terrain sur lequel, l'un d'eux (l'Abbé Fulbert YOULOU), fait une ascension fulgurante et devient le premier président de la République du Congo. Alors Côme KINATA, dans le contexte mondial actuel plus que trouble, relance le débat en se posant la question : Que doit-être l'évêque africain aujourd'hui ?

Patrice MOUNDZA

Charles Zacharie BOWAO (2004)

La Mondialité entre histoire et avenir , préface de Souleymane Bachir Diagne,

Paris, Editions Paari, 103 pages.

« *On est mondialisé, même si on n'est pas mondialiste* ». Et pour cause. « *Etre aujourd'hui, c'est être mondial* ». Ainsi s'ouvre et de re-ferme discontinument cet essai de réflexion que Charles Zacharie Bowao présente sur cent et trois pages. Ces pages auraient en commun une intuition profonde de clarification conceptuelle de la culture de la *mondialité*, par une mise en critique perspectiviste de la notion de *mondialisation* et/ou de son corollaire anglais « *globalization* ». La perspective critique se justifie en ceci que, d'une part, la critique envisagée puis osée ne saurait se réduire à remettre en cause la pratique mondialiste de la mondialisation. Car, la mondialisation est ici, et dialogiquement, *remise en question*. Et que, d'autre part, une telle critique ne se contenterait guère de légitimer naïvement les effets (quoiqu'ils puissent être) d'une culture de la mondialité peu ou prou comprise. Si donc la *mondialisation*, en tant qu'*histoire*, nous emportait dans un élan d'universalisme ou de globalisme plat, où l'homme n'est que parce que dé-cloisonné de l'homme et de l'humanité, la *mondialité*, en tant que *culture*, nous portera sans conteste dans l'univers du genre humain où « je ne suis » que parce qu' « il y a l'autre » avec qui « je suis un ».

Entre histoire et avenir donc, la mondialité inscrit une sorte de « *pari éthique* », comme une « *épreuve* » dont l'enjeu exigerait un dé-cloisonnement de l'universel. Dans un tel processus d'altération, la « pureté culturelle » doit céder le flanc à un type de « métissage culturel » au bout duquel l'humanité devrait se doter de l'ultime pouvoir de faire de l'homme un « *homo ethicus-informaticus* ». Puisque, l'homme éthique est, par essence, inter-subjectivisé.

Nous comprendrons, assurément, tout l'intérêt pour l'Afrique d'exiger un « *autre monde* » et de revendiquer une « *autre forme de mondialisation* » que celui/celle où nous sommes embarqués du dehors, avec pour seule et unique destination les différentes formes de violences et de vie au rabais dont la vocation serait de faire de notre Afrique le lieu par excellence du culte de la mort. C'est, nécessairement, un état de conscience à construire dans ce précieux « *temps* » de la *mondialité* entre ce que nous pensons avoir suffisamment acquis et ce mystérieux qu'il nous reste à conquérir, en vue du meilleur-être commun de l'universelle humanité. Prendre et faire prendre conscience que nous formons une seule et même humanité dont le destin ne saurait se distinguer de celui de notre chère planète. L'Afrique est, en effet, entité du monde qu'elle porte et dont elle renferme la civilisation.

Marcel NGUIMBI

Les Auteurs

Joseph GAMANDZORI – Docteur en Histoire, il enseigne l'histoire économique et sociale, ainsi que les relations internationales au Département d'Histoire de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. Coordonnateur de l'IGRAC, il travaille actuellement dans deux directions. Au niveau de l'Afrique centrale, ses recherches portent sur l'Etat et sa refondation. Au niveau de l'ensemble continental, il met l'accent sur la société civile africaine en vue du développement de l'Afrique dans le contexte actuel de la mondialisation.

Joachim E. GOMA-THETHET- Docteur en Histoire, il enseigne l'histoire contemporaine de l'Afrique et de sa diaspora au Département d'histoire de la Faculté des Lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. Le panafricanisme et l'intégration africaine constituent son principal champ de recherche

Marcel IPARI – Docteur en Histoire, il est enseignant chercheur au Département d'histoire de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. L'histoire précoloniale du Congo et précisément les rapports entre les différents peuples de la vallée du Niari et ceux des forêts du Chaillu oriental est son principal champ de recherche.

André MBOU – Diplômé de Santé Publique de l'Université de Tulane de la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis), André Mbou est administrateur de santé au Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville, mais aussi enseignant chercheur à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), de l'Université Marien Ngouabi, où il enseigne le management de la santé. Il est consultant à l'OMS et au PNUD dans le domaine de la santé publique.

Patrice MOUNDZA – Docteur en géographie, Patrice Moundza est actuellement Chef du Département des Sciences humaines à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de l'Université Marien Ngouabi. Spécialiste de la géographie urbaine, il enseigne non seulement cette discipline mais y consacre l'essentiel de ses recherches.

Etanislas NGODI – doctorant en Histoire au Département d'Histoire de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi, Etanislas Ngodi s'intéresse particulièrement aux questions stratégiques au niveau des relations internationales. Il prépare du reste sa thèse de doctorat sur les ressources géostratégiques et les rivalités des puissances en Afrique centrale

Marcel NGUIMBI. – Enseignant chercheur au Département de Philosophie de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi, Marcel Nguimbi effectue depuis quelques années des travaux sur les questions identitaires. Il prépare une thèse de doctorat unique en Logique et Philosophie des sciences.

Jean-Pierre MISSIE – Docteur en sociologie. Enseignant chercheur au Département de sociologie de la Faculté des Lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. Il étudie depuis quelque temps les faits religieux en Afrique centrale, notamment l'impact socio-politique des églises de réveil nées dans les deux Congo dans la mouvance du mouvement néo-pentecôtiste américain.